

Précis analytique des travaux  
de l'Académie des sciences,  
belles-lettres et arts de  
Rouen

Académie des sciences, belles-lettres et arts (Rouen). Précis analytique des travaux de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen. 1981.

**1/** Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.

- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

**2/** Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

**3/** Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

**4/** Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

**5/** Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

**6/** L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

**7/** Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter [reutilisationcommerciale@bnf.fr](mailto:reutilisationcommerciale@bnf.fr).

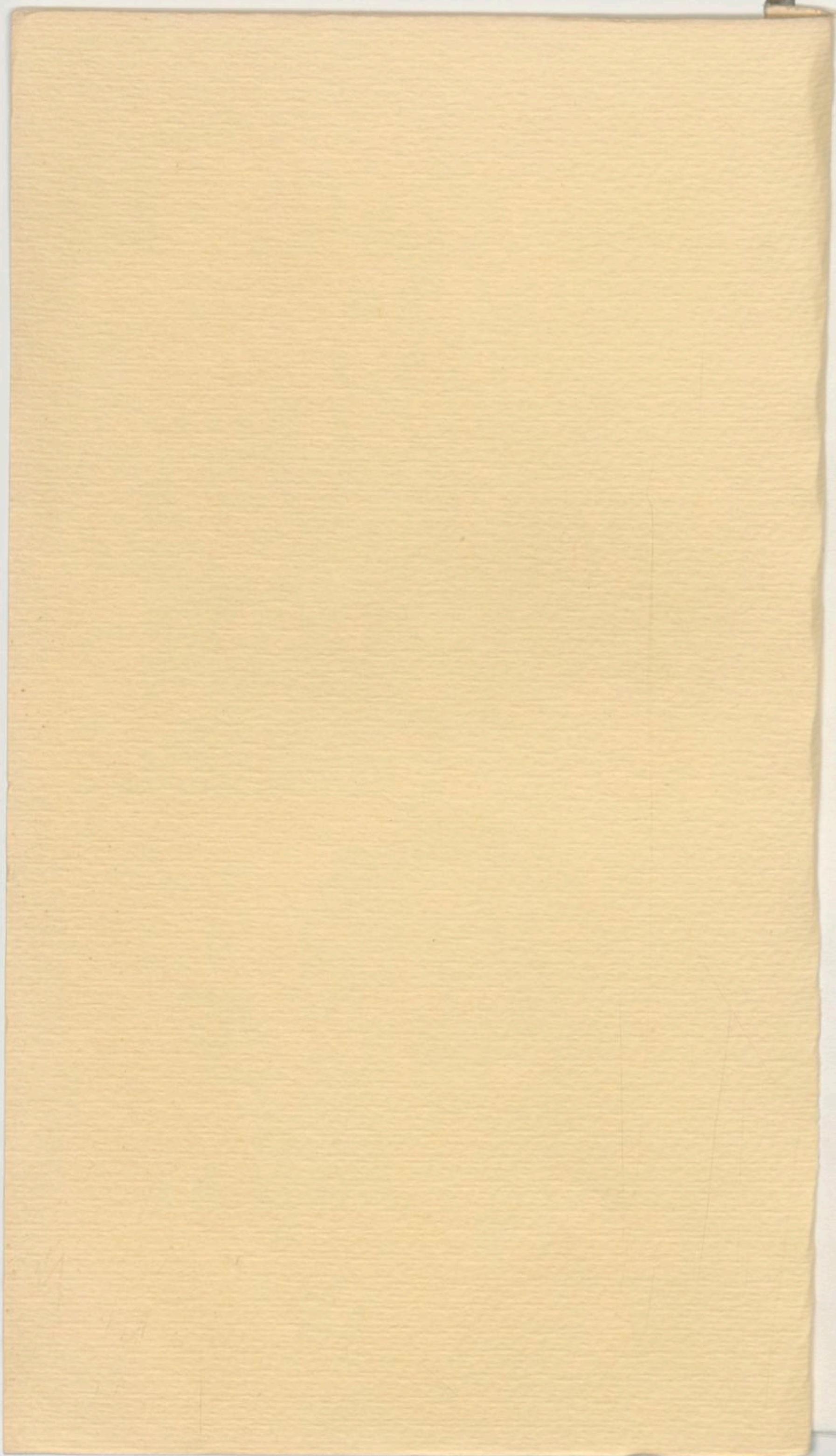
PRÉCIS ANALYTIQUE  
DES TRAVAUX DE  
L'ACADÉMIE  
DES SCIENCES  
BELLES-LETTRES  
ET ARTS  
DE ROUEN

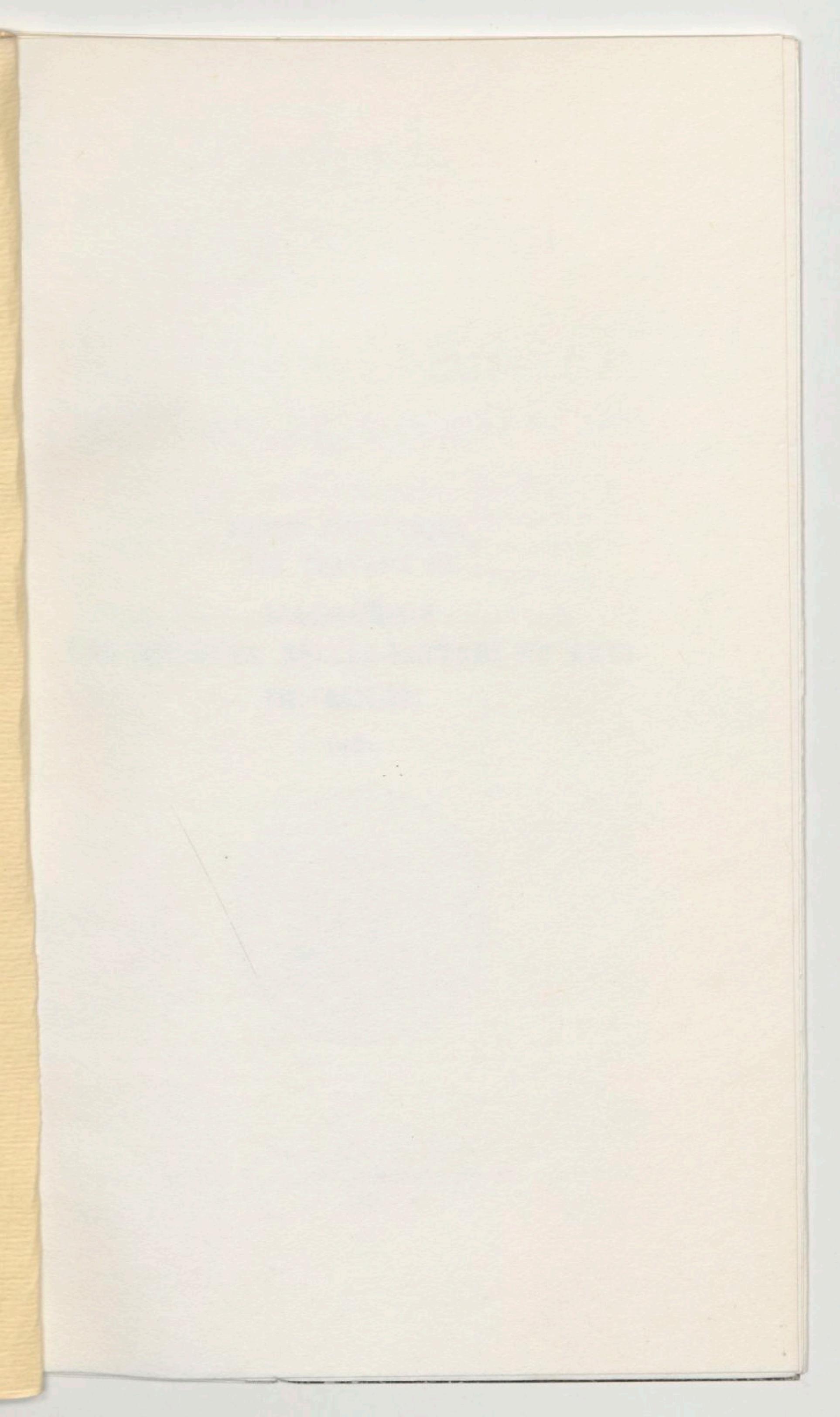
1981

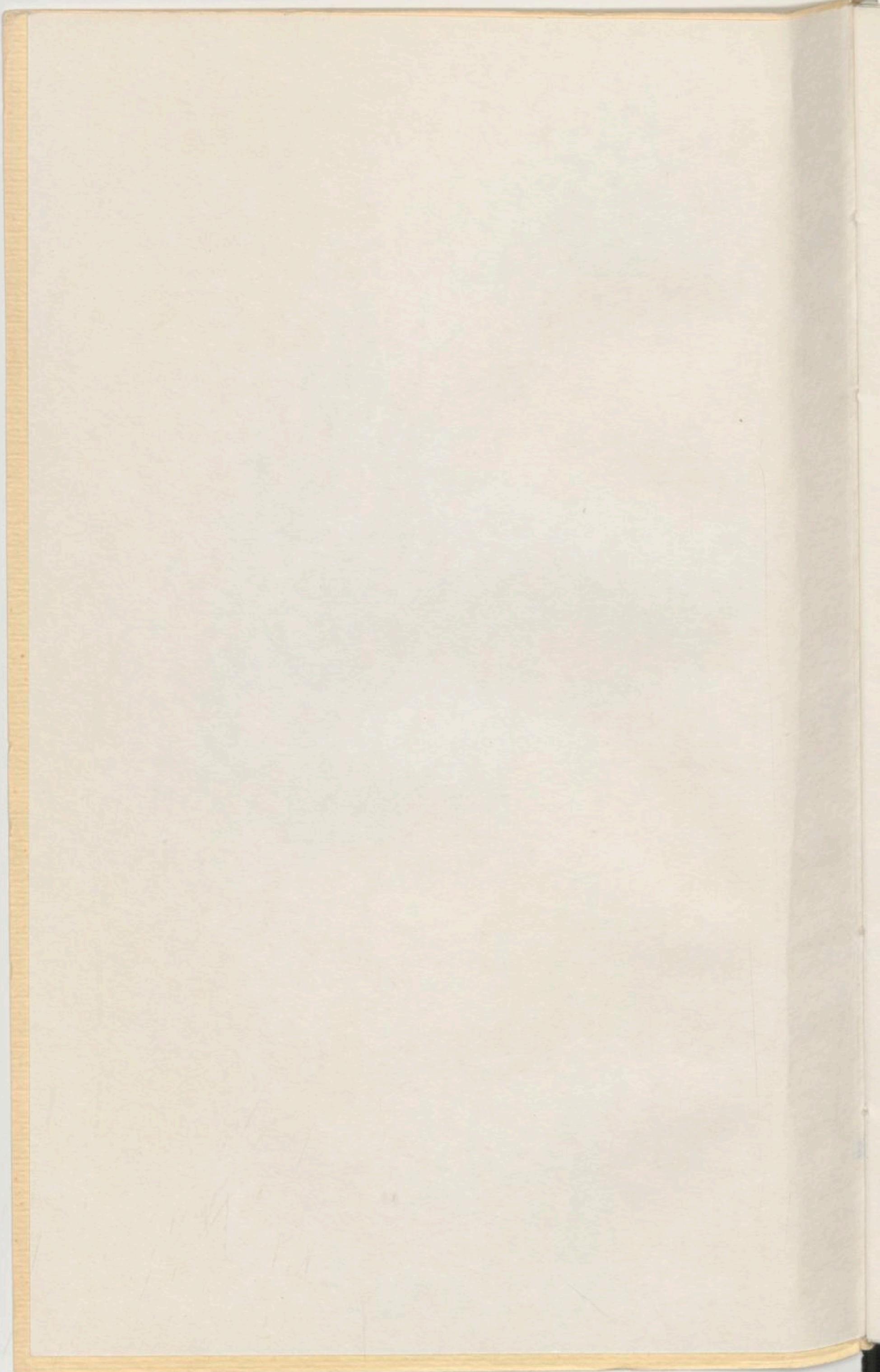


FÉCAMP  
L. DURAND & FILS

1983

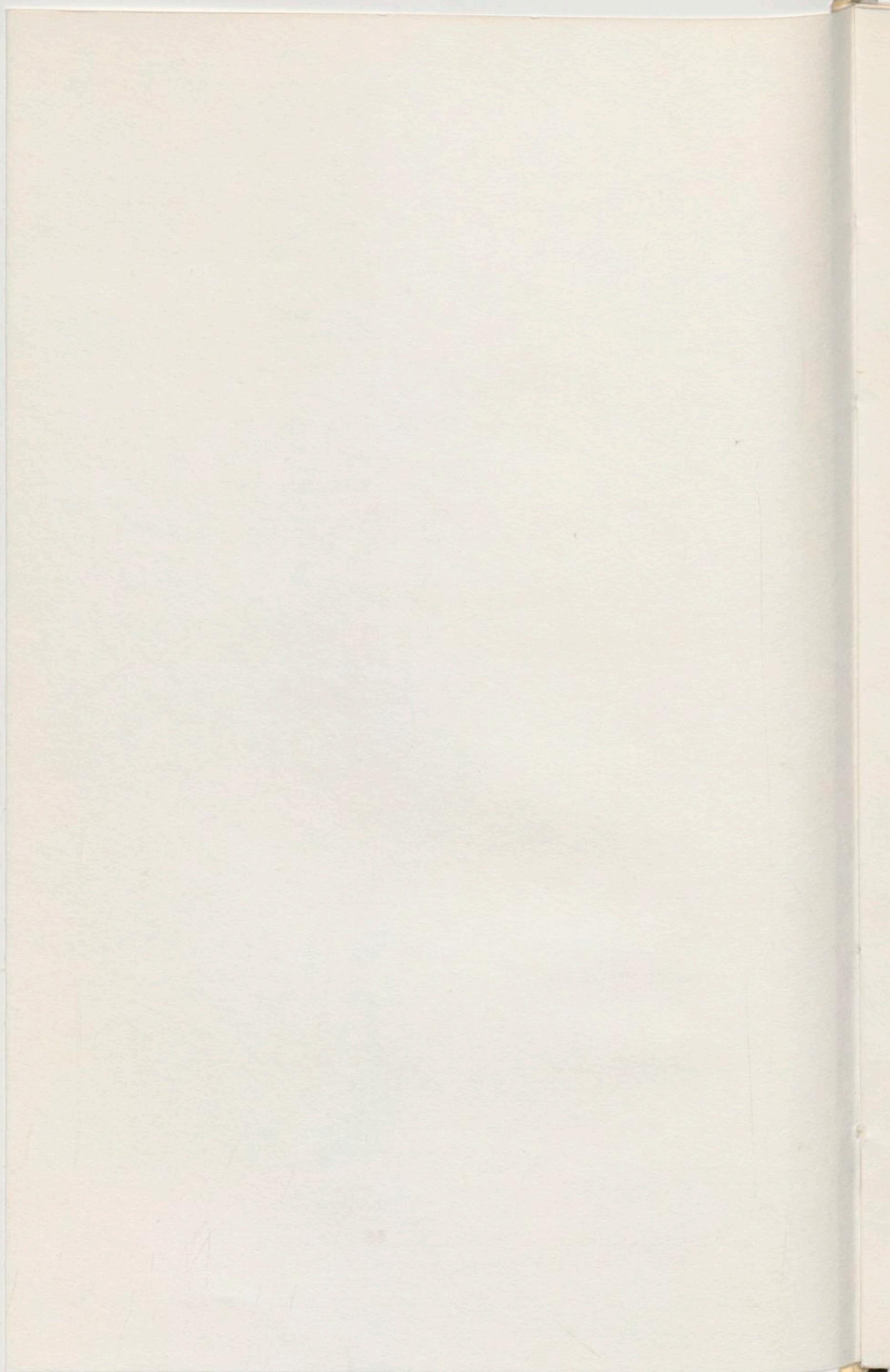






PRÉCIS ANALYTIQUE  
DES TRAVAUX DE  
L'ACADÉMIE  
DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS  
DE ROUEN

1981



PRÉCIS ANALYTIQUE  
DES TRAVAUX DE  
L'ACADÉMIE  
DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS  
DE ROUEN

PRÉCIS ANALYTIQUE  
DES TRAVAUX DE  
L'ACADÉMIE  
DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS  
DE ROUEN

1981



ARTICLE 59 DES STATUTS

L'Académie déclare laisser à leurs auteurs toute la responsabilité des opinions et des propositions consignées dans les ouvrages lus à ses séances ou imprimés par son ordre.

Cette disposition sera insérée, chaque année, dans le *Précis de ses travaux*.

PRÉCIS ANALYTIQUE  
DES TRAVAUX DE  
L'ACADÉMIE  
DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS  
DE ROUEN

1981



FÉCAMP - L. DURAND & FILS  
PARIS - A. PICARD, RUE BONAPARTE, 82

1983

PRÉCIS ANALYTIQUE  
DES TRAVAUX DE  
L'ACADÉMIE  
DES SCIENCES BELLES-LETTRES ET ARTS

DE ROUEN

1881



ÉDITÉ PAR L'IMPRIMERIE DE LA FACULTÉ  
N° 10, RUE DE LA FACULTÉ, 10  
1881

TABLEAU  
de  
L'ACADÉMIE DES SCIENCES,  
BELLES-LETTRES ET ARTS DE ROUEN  
(au 31 Décembre 1981)

---

MEMBRES D'HONNEUR

- M. LE PRÉFET DE LA RÉGION DE HAUTE-NORMANDIE.
- M. LE RECTEUR DE L'ACADÉMIE.
- M. LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ.
- M. LE PREMIER PRÉSIDENT DE LA COUR D'APPEL DE ROUEN.
- M. LE PROCUREUR GÉNÉRAL.
- M. LE GÉNÉRAL COMMANDANT LA 23<sup>e</sup> DIVISION TERRITORIALE.
- Mgr L'ARCHEVÊQUE DE ROUEN.
- M. LE MAIRE DE ROUEN.

MEMBRES TITULAIRES

- M. Marcel LANQUETUIT, ✱, I 🌿, compositeur de musique, titulaire du grand orgue de la Cathédrale (9 mars 1934).
- M. Jean DELACOUR, O ✱, O 🌿, ornithologiste (30 novembre 1934).
- M. René-Gustave NOBÉCOURT, O ✱, 🌿, 🏛️, historien (12 mai 1939).
- M. René ROUAULT DE LA VIGNE, O 🌿, vice-président de la Société de l'Histoire de Normandie (7 juin 1947).
- M<sup>lle</sup> Marie-Josèphe LE CACHEUX, archiviste paléographe (22 novembre 1947).
- M. Jacques LIGER, O 🌿, docteur ès sciences (13 janvier 1951).
- M. Louis HÉDIN, ✱, ingénieur agronome (21 mai 1955).
- M<sup>lle</sup> Elisabeth CHIROL, ✱, 🌿, 🏛️, diplômée de l'École du Louvre, conservateur des Musées départementaux de la Seine-Maritime (10 décembre 1955).
- M. André ROBINNE, O ✱, 🌿, architecte, président d'honneur du Conseil régional de l'Ordre des Architectes (29 mai 1958).
- M. Daniel LAVALLÉE, ✱, O 🌿, 🏛️, professeur au Collège d'enseignement secondaire Fontenelle (13 février 1960).
- M. André RENAUDIN, ✱, O 🌿, journaliste honoraire (27 mai 1961).
- M. Charles SCHNEIDER, ✱, O 🌿, O 🌿, président de la Société normande d'archéologie préhistorique et historique et membre de la Commission départementale des Antiquités (17 février 1962).
- Dom René HESBERT, ✱, 🌿, moine bénédictin de Solesmes en résidence à l'abbaye de Saint-Wandrille (20 octobre 1962).
- M. Bernard LEFEBVRE, 🌿, O 🌿, 🏛️, art et techniques photographiques (18 mai 1963).

- M. l'abbé André FOURÉ, , secrétaire de la Commission départementale des Antiquités, secrétaire de la Société de l'Histoire de Normandie (22 janvier 1966).
- M. François BURCKARD, , , directeur des Archives de la Seine-Maritime, président de la Société de l'Histoire de Normandie (25 juin 1966).
- M. Raoul LEROY, O , , , architecte en chef honoraire du département de la Seine-Maritime, ancien membre du Conseil supérieur de l'Ordre des architectes (28 janvier 1967).
- M. le docteur Pierre NICOLLE, , , , , chef de service à l'Institut Pasteur (élu membre correspondant le 13 décembre 1958, reçu comme membre titulaire le 12 novembre 1966).
- M. Xavier CAMILLERAPP, C , ancien élève de l'École Polytechnique (24 juin 1967).
- M. Bernard BOULLARD, , C , professeur à la Faculté des Sciences (24 février 1968).
- M. Philippe DESCHAMPS, O , professeur (14 février 1970).
- Maître Fedia JULIA, , , , avocat, ancien bâtonnier, (11 avril 1970).
- M. le docteur Jean-Louis BILLIARD-DUCHESNE, , , médecin honoraire des hôpitaux de Rouen, ancien président du Conseil départemental de l'Ordre des Médecins (6 juin 1970).
- M<sup>me</sup> Ch. LEMERCIER-QUELQUEJAY, orientaliste (27 mars 1971).
- M. Bernard COURMONTAGNE, , 39-45, ingénieur agricole (24 avril 1971).
- M. le chanoine Robert DELESTRE, maître de chapelle de la Cathédrale, membre correspondant de l'Académie des Beaux-Arts (6 novembre 1971).
- M. Georges MAC GRATH, O , docteur en droit, préfet (e.r.), avocat (élu membre correspondant le 20 juin 1970 et reçu comme membre résidant le 21 octobre 1972).
- M<sup>me</sup> Germaine RICOU, écologiste, maître de recherche à l'INRA (3 février 1973).
- M. Gaston SÉBIRE, , artiste peintre, (24 novembre 1973).
- M. Maurice MORISSET, journaliste (16 février 1974).
- M. François DE BEAUREPAIRE, historien (26 octobre 1974).
- M. Jean-Pierre CHALINE, agrégé d'histoire, docteur ès lettres, professeur à la Faculté des Lettres (23 octobre 1976).
- M<sup>me</sup> Nadine-Josette CHALINE, agrégée d'histoire, assistante à la Faculté des Lettres (23 octobre 1976).
- M. Maurice REMY, O , C , , inspecteur d'Académie honoraire (5 novembre 1977).
- M. André GRÉGOIRE, , , , architecte des Monuments historiques (11 mars 1978).
- M. Jean-Claude BERNÈDE, directeur de l'Orchestre de Chambre de Rouen (14 janvier 1978).
- M. Pierre HOMMERIL, agrégé de l'Université, docteur ès sciences, professeur de géologie (3 juin 1978).
- M. Max PINCHARD, compositeur de musique (13 janvier 1979).
- M. le docteur René LAUMONIER, professeur à la Faculté de Médecine, directeur du Centre Henri-Becquerel (29 mars 1980).
- M. Barthélémy MERCADAL, agrégé des Facultés de Droit et des Sciences économiques (10 mai 1980).
- M. Joseph-A. LAFOND, , courtier maritime honoraire, premier juge honoraire au Tribunal de Commerce, vice-doyen du Corps consulaire, administrateur de sociétés maritimes (6 décembre 1980).
- M. le Colonel Jacques VANDAELE, O , , 39-45, , T.O.E. (4 avril 1981).

## MEMBRES ÉLUS NON ENCORE REÇUS

au 31 décembre 1981

- M. Jean MALAURIE, géographe, directeur de recherche au C.N.R.S., directeur d'études à l'École des Hautes Études en sciences sociales, directeur du Centre d'Études Arctiques (élu le 25 janvier 1978).  
 M. François BERGOT, conservateur des musées de la Ville de Rouen (élu le 10 octobre 1981).

## MEMBRES HONORAIRES

- M. François BLANCHET, ✱, I ✱. conservateur aux Archives nationales (9 décembre 1950).  
 M. Henri VAN EFFENTERRE, ✱, ancien membre de l'École française d'Athènes, professeur à la Sorbonne (26 février 1955).  
 M. Georges HEULLANT, poète (27 novembre 1965).  
 M<sup>lle</sup> Jeanne DUPIC, ✱, archiviste paléographe, ancienne directrice des Bibliothèques de la Ville de Rouen (23 mars 1946).  
 M. Albert ROBIN, O ✱, docteur en médecine (24 juin 1950).  
 M. Michel CHEVALIER, ✱, agrégé de l'Université (29 octobre 1966).

## MEMBRES ASSOCIÉS

- M. Emmanuel BONDEVILLE, Secrétaire perpétuel de l'Académie des Beaux-Arts (26 janvier 1952).  
 Dom Paul GRAMMONT, abbé du Bec (15 mai 1971).  
 M. Michel DE BOÛARD, doyen honoraire de la Faculté des Lettres de Caen, membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres (membre correspondant le 27 février 1960, membre associé le 2 mars 1974).  
 M. Michel DE SAINT-PIERRE, écrivain (2 mars 1974).  
 M. Robert HIRSCH, GO ✱, ancien préfet de la Seine-Maritime, ancien président de « Gaz de France » (20 mai 1978).  
 M. Yves-Marie FROIDEVAUX, inspecteur général des Monuments historiques (26 mai 1979).  
 M. Jean FAVIER, directeur général des Archives de France (6 octobre 1979).  
 M. François LEFEBVRE DE LABOULAYE, ambassadeur de France (1<sup>er</sup> décembre 1979).  
 M. Léopold Sédar SENGHOR, président de la République du Sénégal (11 octobre 1980).  
 Lord Kenneth MACKENZIE CLARK, critique d'art (11 octobre 1980).

## MEMBRES CORRESPONDANTS

- M. Marcel BAUDOT, inspecteur général des Archives de France (3 mai 1940).
- M. André MASSON, inspecteur général honoraire des bibliothèques de France, à Pau (12 juin 1942).
- Mgr ANDRIEU-GUITRANCOURT, Doyen de la Faculté de Droit canonique à l'Institut Catholique de Paris (16 juin 1945).
- M. Maurice YVART, conservateur des Musées de Lillebonne et de Fécamp (30 janvier 1954).
- M. ARGUILIÈRE, directeur des Papeteries de La Chapelle (25 octobre 1958).
- M. Raymond DE TOULOUSE-LAUTREC, colonel de cavalerie, à Grigneuseville (Seine-Maritime) (13 décembre 1958).
- M. Lucien MUSSET, professeur à la Faculté de Lettres de Caen (27 février 1960).
- M. Georges DETHAN, conservateur des Archives du Ministère des Affaires Etrangères (13 mai 1961).
- M. François DE VAUX DE FOLETIER, directeur honoraire des Archives de la Seine, à Paris (1962).
- M. Jean VIDALENC, professeur de faculté, à Fontenay-aux-Roses (mars 1962).
- M. l'abbé Maurice GRAINDOR, maître de Recherches au C.N.R.S., Collège de France (6 avril 1963).
- M. François LENOUEL, professeur agrégé de physique, détaché au Commissariat à l'énergie atomique, à Bourg-la-Reine (25 mai 1963).
- M. Marcel THOMAS, conservateur en chef des manuscrits à la Bibliothèque nationale (11 février 1967).
- M. Bernard FLAVIGNY, musicien, à Paris (11 février 1967).
- M. le chanoine Henri BIÉVELET, directeur des fouilles archéologiques de Bavay (Nord) (14 octobre 1967).
- M. Maurice DURUFLÉ, professeur au Conservatoire national supérieur, organiste de Saint-Etienne-du-Mont, à Paris (14 octobre 1967).
- M. Gabriel OLIVIER, avocat, à Paris (4 mai 1968).
- M. Jacques GUILLOUET, conservateur du Musée de Douai (8 mars 1969).
- M. Jean-Jacques ANTIER, historien de la Marine (8 mars 1969).
- M. Jacques NOBÉCOURT, historien et journaliste (22 mars 1969).
- M. Pierre GEORGEL, conservateur du Musée national d'Art moderne (22 mars 1969).
- M. l'abbé François COULON, vice-président de la Commission d'Art Sacré (20 juin 1970).
- M. Ivan CLOULAS, conservateur aux Archives de France (16 janvier 1971).
- M. Pierre BAZIN, conservateur du Musée du Vieux Château, à Dieppe (16 janvier 1971).
- M. Michel CIRY, artiste peintre et graveur, à Varengeville-sur-Mer (16 janvier 1971).
- M. Michel MANGARD, archéologue, à Lillebonne (25 mars 1971).
- M. Jacques LE ROY-LADURIE, président de la Fédération des Comités de propagande des produits agricoles, ancien député, ancien ministre de l'Agriculture, à Villeray (Calvados) (15 mai 1971).
- M. Armand JARDILLIER, conservateur du château d'Harcourt (2 février 1974).
- M<sup>me</sup> Françoise PERROT, chargée de recherches au C.N.R.S., archéologue (24 mai 1975).

- M. l'abbé Jean SAUSSAYE, vice-président de la Commission d'Art sacré du diocèse d'Evreux, membre de la Commission supérieure des Monuments historiques (24 mai 1975).
- M. Jacques HENRY, membre de la Société historique de Lisieux et des Antiquaires de Normandie, président des Écrivains normands à Bonnebosq (Calvados) - (24 avril 1976).
- M. Philippe MANNEVILLE, historien et archéologue (20 mai 1978).
- M. Marcel DEBRAY, botaniste (20 mai 1978).
- M. le docteur Jean FOURNÉE, historien (28 octobre 1978).
- M. Henry CAHINGT, archéologue, membre de la Commission départementale des Antiquités (26 mai 1979).
- Le Père Roger FOUQUER, père blanc (1<sup>er</sup> décembre 1979).
- M<sup>me</sup> Christine DE VOGÜÉ-BAZIN, pianiste (15 mars 1980).
- M. Bernard LAVOINNE, C<sup>\*</sup>, éleveur, membre de la Chambre d'Agriculture (11 octobre 1980).
- M<sup>me</sup> Odile LE BERTRE, membre correspondant de la Commission supérieure des Monuments historiques (10 octobre 1981).

### MEMBRES CORRESPONDANTS ÉTRANGERS

- M. l'abbé Emile BEGIN, directeur de la Revue de l'Université Laval, au Canada, et historien (14 mai 1960).
- M. Gaetano FALZONE, professeur à l'Université de Palerme, Italie (12 mai 1962).
- M<sup>lle</sup> Elisabeth-Annie FRANCIS, secrétaire de l'Anglo-norman text Society et professeur à Oxford, Angleterre.
- M. Giulio PRUNAI, surintendant des archives de Toscane, à Florence, Italie (11 février 1967).
- M. Toshio SUGI, professeur émérite à l'Université de Tokio (2 décembre 1967).
- M<sup>me</sup> Patricia CLANCY, professeur à l'Université de Melbourne (20 mai 1978).
- M. René DE CHANTAL, ministre des Affaires culturelles à l'Ambassade du Canada à Paris (7 février 1981).

### MEMBRES DÉCÉDÉS

#### *Membres correspondants :*

- M. Jean ALBERT-SOREL (février 1961), décédé le 10 avril 1981.
- M. André QUEVAUVILLER (20 juin 1970), décédé le 3 août 1981.
- R.P. Dom Jean LAPORTE (20 janvier 1973), décédé le 20 novembre 1981.
- M. Maurice HANOT, dit Maurice D'HARTOY (5 juin 1925), décédé le 5 décembre 1981.

BUREAU

ANNÉE 1981

Président : M. Bernard COURMONTAGNE.

Vice-Président : M. Georges MAC GRATH.

Secrétaire pour la classe des Lettres : M. René-Gustave NOBÉCOURT.

Secrétaire pour la classe des Sciences : M. Jacques LIGER.

Trésorier : M. Charles SCHNEIDER.

Archiviste : M. l'abbé André FOURÉ.

MEMBRES DÉCÉDÉS

M. Jean ARNET (1871-1951) décédé le 10 avril 1951.  
 M. André GUYOTIER (1890-1978) décédé le 3 août 1978.  
 M. Don Jean LAPOSTOLLE (1891-1978) décédé le 20 novembre 1978.  
 M. Maurice HAYOT (1891-1978) décédé le 10 août 1978.  
 2 décembre 1981

CHRONIQUE  
DES  
SÉANCES DE L'ACADÉMIE

---

10 JANVIER. — Installation du Bureau 1981. — Élection comme membre titulaire de M. le Colonel Jacques Vandaele. — Hommage par M. Courmontagne à M. Marc Chesneau et à M. Georges Priem, membres correspondants, récemment décédés. — Communication, en séance publique, de M. Bernard Lefebvre sur « Les Cinématographes à la foire Saint-Romain dans les années 1899-1907 ».

24 JANVIER. — Élection des Commissions. — Adoption d'un vœu concernant la repose de la plaque, sur une maison de la rue du Pré, rappelant que se trouvait à cet endroit la verrerie où Blaise Pascal fit en 1646 ses expériences sur la nature du vide. — Communication de M. Liger sur « Les Techniques nouvelles des dépôts électrolytiques d'argent ».

7 FÉVRIER. — Vote de félicitations à M. François Bergot, conservateur des Musées de la Ville de Rouen. — Élection comme membre correspondant étranger de M. René de Chantal, ministre des Affaires culturelles à l'Ambassade du Canada à Paris. — Rapport du Trésorier sur le budget de l'Académie pour l'année 1980. — Communication de Mme Ricou sur l'utilisation des déchets urbains.

DIMANCHE 8 FÉVRIER. — Messe traditionnelle à la mémoire des membres défunts de l'Académie. Elle est célébrée par le Père Pelfrène, dominicain, prédicateur à la Cathédrale, dans la chapelle des Dominicains rue de Joyeuse.

11 FÉVRIER. — « Grande conférence du mercredi » : *l'Argent*, avec la participation de M. Favier, directeur des Archives de France, qui parle de « La Monnaie et le Marché monétaire au Moyen Age », et de M. Millet, trésorier-payeur général de Haute-Normandie, qui parle de « L'Argent dans la cité contemporaine ».

7 MARS. — Lecture d'un arrêté du Ministre de la Culture notifiant le classement comme monuments historiques d'un certain nombre de statuettes et de tableaux appartenant à l'Académie. — Communication de M. l'abbé Fouré sur la remise par ses soins — à la cathédrale de Dublin — d'une relique de saint Laurent O'Toole prélevée dans sa châsse conservée dans l'église d'Eu.

21 MARS. — Réception comme membre associé de M. Y.-M. Froidevaux, inspecteur général des Monuments historiques. M. Ph. Deschamps prononce le discours en réponse.

27 MARS. — « Grande Conférence » sur le sujet : *L'Alimentation humaine à la veille du XXI<sup>e</sup> siècle : que mangerons-nous demain, qui mangera à sa faim ?* Les exposés sont faits par M. Malassis, directeur général des études et de la recherche du ministère de l'Agriculture : « Économie alimentaire mondiale, tendance et perspectives », et par Mme Pont, secrétaire générale de la Fondation française de nutrition : « Problèmes posés par l'évolution de la consommation alimentaire ».

4 AVRIL. — Réception comme membre titulaire du Colonel Jacques Vandaele, au discours duquel répond M. R.-G. Nobécourt.

9 MAI. — Hommage par le Président à la mémoire de M. Jean Albert-Sorel, membre correspondant, décédé. — Communication de M. André Renaudin sur « Les deux versants du journalisme ».

23 MAI. — Conférence de M. Christian Goubault, critique musical, commémorant la première exécution à la Cathédrale de la « Messe pour le 5<sup>e</sup> Centenaire de la mort de Jeanne d'Arc » de Paul Paray, en collaboration avec l'Institut Titelouze et avec une illustration sonore.

30 MAI. — Séance exceptionnelle dans la Salle des États de l'Archevêché à l'occasion du 550<sup>e</sup> anniversaire de la mort de Jeanne d'Arc. Conférence de M. Gilbert Renault, sous son pseudonyme de la Résistance « le Colonel Rémy ».

13 JUIN. — Communication de M. R.-G. Nobécourt : « Le III<sup>e</sup> Corps d'Armée et le général de La Laurencie dans la bataille de Mai 1940 ».

20 JUIN. — Sortie-promenade annuelle : Vernon, Bizy et la vallée de l'Epte.

10 OCTOBRE. — Hommage, par M. Renaudin à M. Quevauviller, membre correspondant décédé. — Élection comme membre titulaire de M. François Bergot, conservateur des Musées de la Ville de Rouen. — Communication de M. Bernard Lavoine, membre correspondant : « De la sélection généalogique au testage dans l'espèce bovine ».

24 OCTOBRE. — Le Colonel Vandaele évoque ses souvenirs des mois qu'il a passés en Indochine où il fut envoyé d'office à la Légion étrangère en septembre 1952.

28 OCTOBRE. — Grande Conférence-débat sur *Les microbes, un outil de l'homme*, avec la contribution du Professeur Jacques Rivière sur « Le passé et l'avenir des microbes » et du Professeur Gérard Devauchelle sur « La Création de microbes nouveaux ».

7 NOVEMBRE. — Communication de M. Mac Grath : « Mes débuts au Barreau ».

21 NOVEMBRE. — Réception solennelle, comme membre associé, en la Salle des États de l'Archevêché, de M. le Président Léopold-Sédar Senghor qui analyse, dans son discours, « L'exemple du Japon », essayant de réaliser une symbiose entre le passé et le présent, entre l'Asie et l'Euramérique. Mme Lemercier-Quelquejay, qui lui répond, compare à cet exemple « La leçon des Turco-Mongols au XII<sup>e</sup> siècle ».

2 DÉCEMBRE. — Grande Conférence-débat sur le thème *Sorcellerie et psychiâtrie* avec la participation du Père Alexandre sur « Ce qu'un prêtre aujourd'hui pense de la sorcellerie », du Docteur Choquet : « La sorcellerie en Normandie, ses rapports avec la maladie », du Docteur Petit : « Construction et traitement du processus d'ensorcellement ».

5 DÉCEMBRE. — Éloge funèbre, par M. Courmontagne de Dom Laporte, membre correspondant, décédé récemment. — Délibération sur le renouvellement du Bureau à la dernière séance de l'année. — Attribution du Grand Prix, des prix littéraires et des prix de vertu.

19 DÉCEMBRE. — Élection du Bureau pour l'année 1982. Sont élus : M. Mac Grath, président ; M. J.-P. Chaline, vice-président ; M. B. Courmontagne, secrétaire de la Classe des Lettres, en remplacement de M. R.-G. Nobécourt, démissionnaire ; M. B. Boullard, secrétaire de la Classe des Sciences, en remplacement de M. J. Liger, démissionnaire ; M. Ch. Schneider, trésorier ; M. l'abbé A. Fouré, archiviste.

L'Académie tient ensuite sa séance publique annuelle : Éloge de la vertu, par M. Georges Mac Grath. — Présentation des rapports de M. Leroy pour le Grand Prix de l'Académie, de MM. Chaline, Deschamps et Mac Grath pour les prix littéraires, de M. Fédia Julia pour les prix de vertu. — Puis, le Quatuor Bernède interprète le *Quatuor en fa* de Maurice Ravel.

*Le Secrétaire de la classe des Lettres,*

R.-G. NOBÉCOURT.

# PRIX DE L'ACADÉMIE

---

## GRAND PRIX

A la Société d'architectes Philippe FEENY, Pierre NOËL, Georges PARLEANI, Armand DOUBLET, pour l'ensemble de son œuvre architecturale.

DE RÉCEPTION

## PRIX LITTÉRAIRES

PRIX GOSSIER : M. Pierre AUBÉ, de Rouen, pour son ouvrage : *Beudoïn IV de Jérusalem, le roi lépreux*.

PRIX HENRI VERMONT : M. Yannick MAREC, de Mont-Saint-Aignan, pour son étude sur *Les pauvres et les philanthropes à Rouen au XIX<sup>e</sup> siècle*.

PRIX D'HISTOIRE LOCALE : M. Michel FÉCAMP, de Dieppe, pour sa brochure sur *l'Église d'Offranville*, et ses publications diverses.

PRIX DE POÉSIE : M<sup>me</sup> L. GORÈGUES, de Rouen, pour son œuvre poétique.

Des FÉLICITATIONS sont adressées à M. Roger DUBOS, de Pont-Audemer, déjà couronné, pour son ouvrage : *Les arbres de mon enfance, scènes de la vie champêtre au début du siècle* ; au Docteur Eric PLANTROU, de Rouen, pour sa thèse sur *La peste à Rouen, 1348-1669* ; à M. SELLE-ROU, de Veules-les-Roses, pour ses œuvres poétiques.

★ ★

## PRIX DE VERTU

PRIX BRAQUEHAIS-VERDREL : M<sup>me</sup> VARREL, de Rouen.

PRIX ROUSSELIN-MAYET : M. et M<sup>me</sup> Michel COLANGE, de Rouen.

PRIX BOULET-LEMOINE : M. et M<sup>me</sup> RAVASCO, de Rouen.

PRIX Marie LAMBERT : M<sup>me</sup> CHARBONNIER, de Fécamp.

PRIX Auguste GUEROULT : M<sup>me</sup> LESENS, de Rouen.

PRIX DUMANOIR : M. Alain LECRAS, de Rouen.

PRIX LA REINTY : M. Bruno LEGRAND, de Rouen.

GRAND PRIX GADON : M. et M<sup>me</sup> ORTEGA, de Mont-Saint-Aignan.



# La flèche de la cathédrale de Rouen

- sa conservation -

DISCOURS DE RÉCEPTION DE

M. YVES BRIDEVAUX

DISCOURS

DE RÉCEPTION

Je voudrais d'une vie professionnelle quelque peu étrange, celle que me fit, dans le bâtiment, celle de nos collègues au Moyen Âge, m'être venu à Rouen où la responsabilité de la cathédrale m'a été confiée. Malheureusement, les impératifs de mon métier ne m'ont guère permis de franchir les barrières des deux continents dans je suis chargé, bien souvent, que ce soit de la flèche de la cathédrale ou des coursives supérieures de Saint-Marc, à travers les réseaux de leur dôme je contemple et suis parfois de tours et de clochers dans la ligne verticale qui soutient les voûtes, je regrette alors de connaître si peu les habitants de cette ville admirable, frémissante d'activité dans tous les domaines, culturels, industriels, administratifs et commerciaux, aujourd'hui c'est pour moi une porte nouvelle qui s'ouvre.

Pour le Pader et l'économie de métier que je suis, l'estime que me témoigne l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen, en m'invitant à participer à ses travaux, me touche profondément. En effet, il n'a été d'usage d'apprécier la qualité de son œuvre, de ses traductions, de ses publications qui comptent dans le rayonnement intellectuel et culturel de notre pays. En une part, les contacts que j'ai pu avoir avec certains d'entre ses membres me montrent tout ce que la culture et l'effort

DISCOURS  
DE RÉCEPTION

# La flèche de la cathédrale de Rouen

## - sa conservation -

---

DISCOURS DE RÉCEPTION DE

M. Yves-Marie FROIDEVAUX

COMME MEMBRE ASSOCIÉ

(21 mars 1981)

LES hasards d'une vie professionnelle quelque peu errante, comme le fut, dans le Bâtiment, celle de nos anciens au Moyen Age, m'ont conduit à Rouen où la responsabilité de la cathédrale m'a été confiée. Malheureusement, les impératifs de mes tâches ne m'ont guère permis de franchir les barrières des deux chantiers dont je suis chargé ; bien souvent, que ce soit du haut de la flèche de la cathédrale ou des coursives supérieures de Saint-Maclou, à travers les réseaux de leur décor je contemple les toits parsemés de tours et de clochers dans la fine lumière qui souvent les enveloppe, je regrette alors de connaître si peu les habitants de cette ville admirable, frémissante d'activité dans tous les domaines, culturels, industriels, administratifs et commerciaux, aujourd'hui c'est pour moi une porte nouvelle qui s'ouvre...

Pour le Parisien et l'homme de métier que je suis, l'estime que me témoigne l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen, en m'invitant à participer à ses travaux, me touche profondément. En effet, il m'a été donné d'apprécier la qualité de son œuvre, de ses traditions, de ses publications qui comptent dans le rayonnement intellectuel et culturel de notre pays ; d'autre part, les contacts que j'ai pu avoir avec certains d'entre ses membres me montrent tout ce que la culture et l'affabilité,

qui je le sais sont la marque de votre maison, peuvent apporter de richesse dans les relations sociales et dans la vie. Votre mission est en effet de maintenir une noble conception de l'existence fondée sur l'amour des Lettres, des Sciences et des Arts, qui semble plus que jamais indispensable à l'équilibre de notre société de consommation et de profit. Chez vous l'amour du passé s'y allie heureusement à l'activité contemporaine, c'est pourquoi vous avez bien voulu me demander de vous entretenir d'un sujet qui réunit ce double aspect : l'attachement aux œuvres d'hier et la technique d'aujourd'hui.

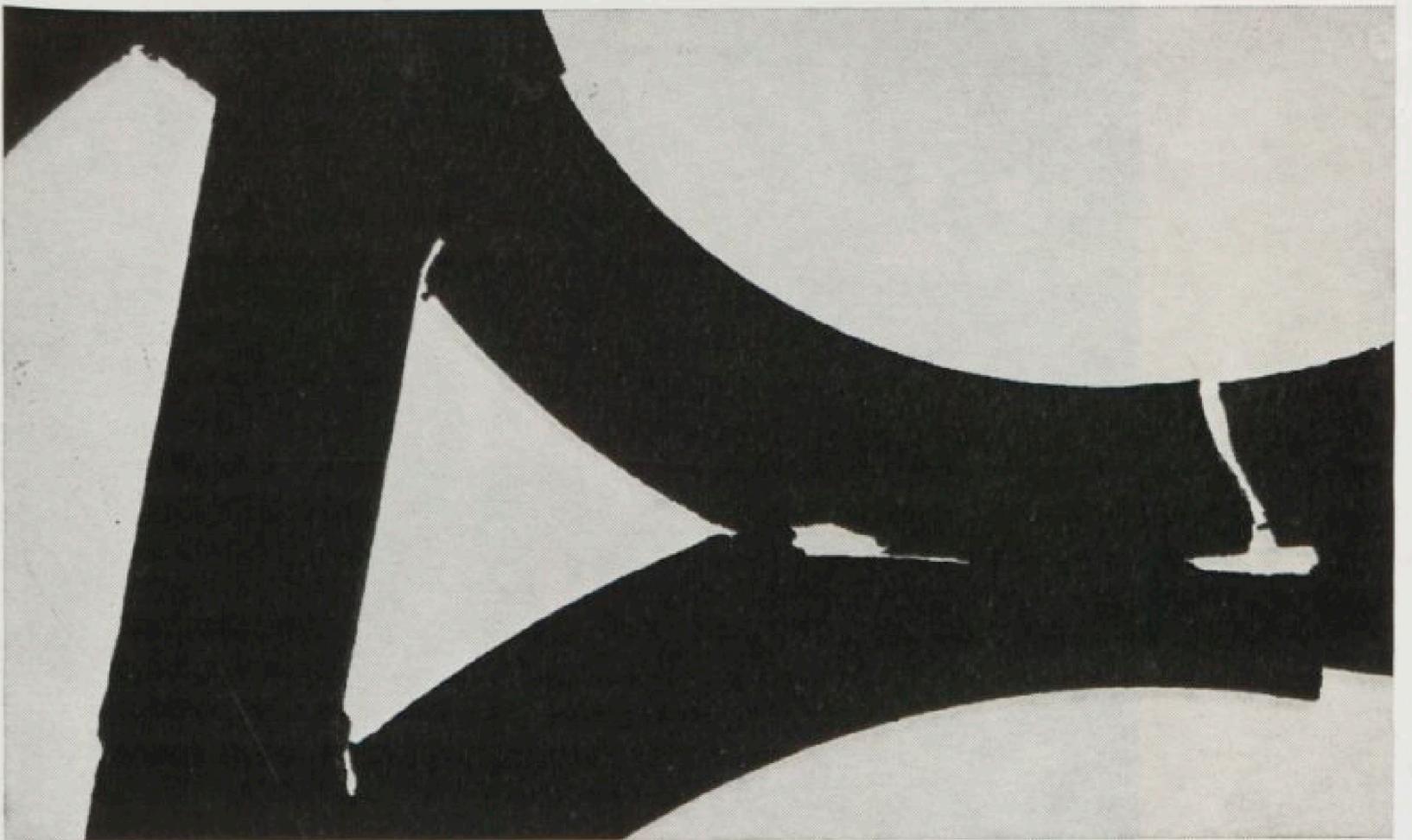
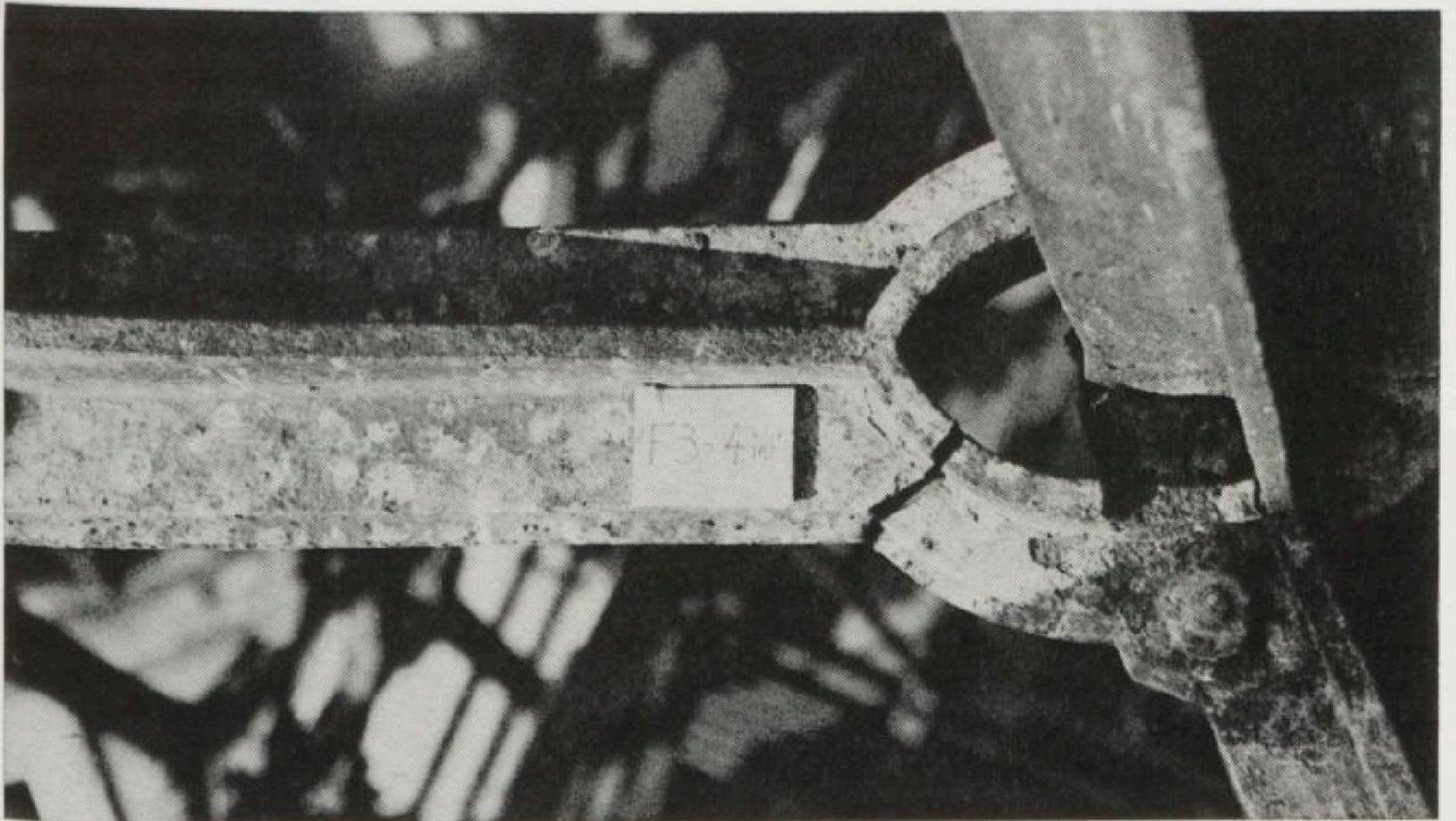
Il s'agit en effet de la reprise de la flèche de votre cathédrale qui, depuis six années, se réalise au-dessus de la cité et dont l'aspect, quelquefois spectaculaire, a dû sans doute intriguer maintes fois les Rouennais. A l'achèvement de ce travail qui, je l'espère, permettra à cette flèche de braver de nouveau le temps, je suis particulièrement heureux de pouvoir venir vous en raconter l'histoire et vous rendre compte de cette opération qui fut l'objet, au départ, d'une certaine discrétion, bien qu'il fut impossible, et pour cause, d'en dissimuler le cheminement.



Un des éléments de beauté de la cathédrale de Rouen et de toute la ville est en effet sa flèche. Or, la flèche s'inscrit dans une longue tradition de nos églises françaises dont il faut rappeler brièvement l'importance. Cet élément architectural n'est apparu qu'au XII<sup>e</sup> siècle à Rouen, fine et nerveuse elle s'élève volontaire et majestueuse au-dessus des maisons, des clochers et des tours sur la boucle du fleuve.

Dans nos pays souvent nuageux et aux brumes fréquentes, les flèches procèdent de la volonté d'animer la cité en découpant sur le ciel une silhouette verticale, elles sont aussi l'appel de l'Église à regarder plus haut que cette terre. Surmontées par la croix qui domine la ville et du coq annonciateur de la lumière du jour, elles n'ont aucun rôle fonctionnel. Ces flèches assurent un élan vers le cosmos et sont un signe d'idéal et le symbole de l'élévation de la prière des hommes et de la foi d'un peuple.

Timides, au départ, les flèches *seront en pierre*, ainsi en est-il au XI<sup>e</sup> siècle à Brantôme ou au Puy, puis rapidement la verticalité s'affirme à Cunault ou à Chartres au XII<sup>e</sup> siècle, à l'Abbaye aux Hommes de Caen. Au XIII<sup>e</sup> siècle ce sont les flèches de Coutances, de Saint-Pierre de Caen, de Sées, citons encore Strasbourg. Ces éléments sont composés avec la tour qui les porte : simplicité des masses, justes proportions et science des lois de la perspective, sont alors remarquables.



*de haut en bas :*

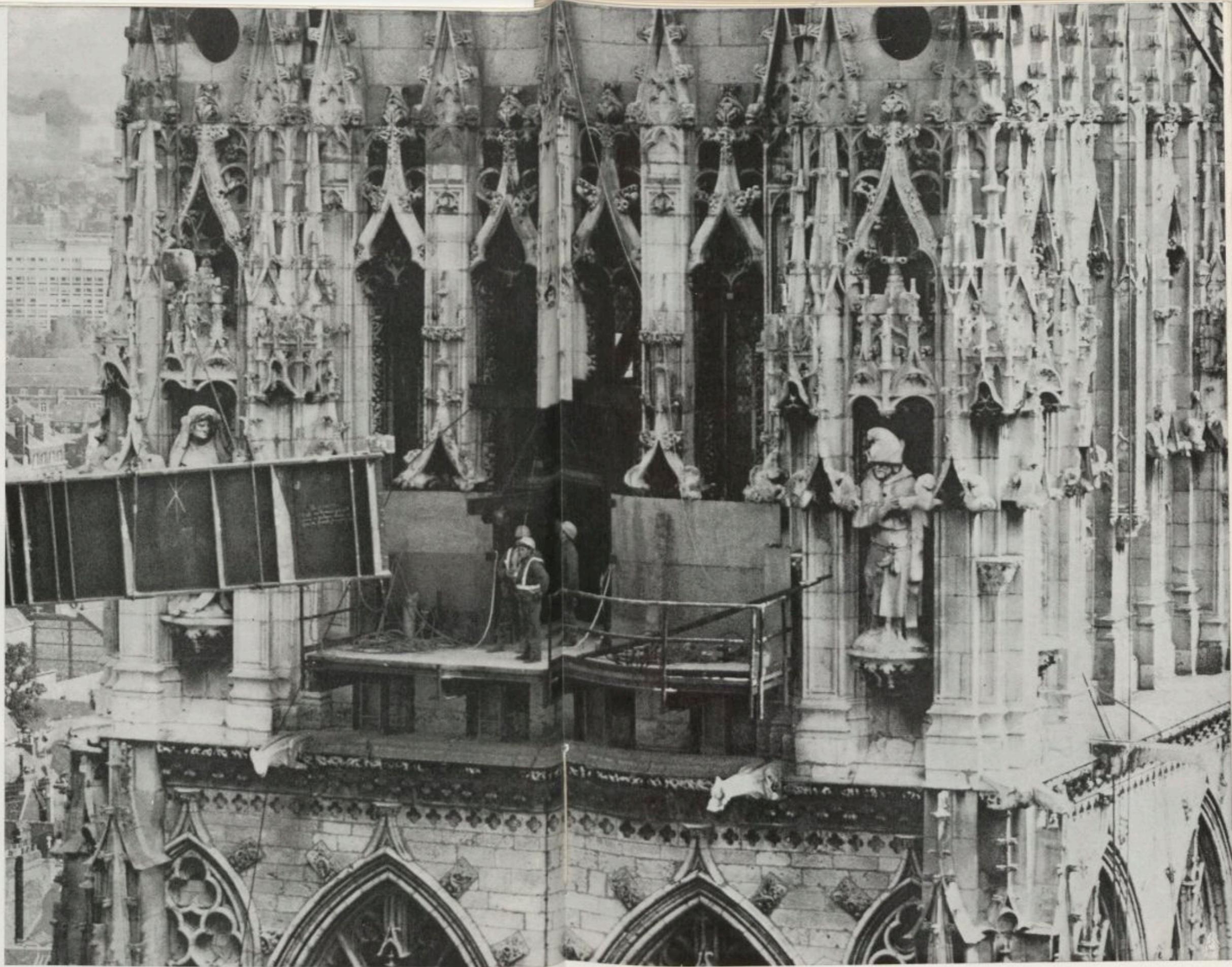
Cassure  
de contreventement  
horizontal entre  
poteau et arêtier

Rupture  
de contreventement

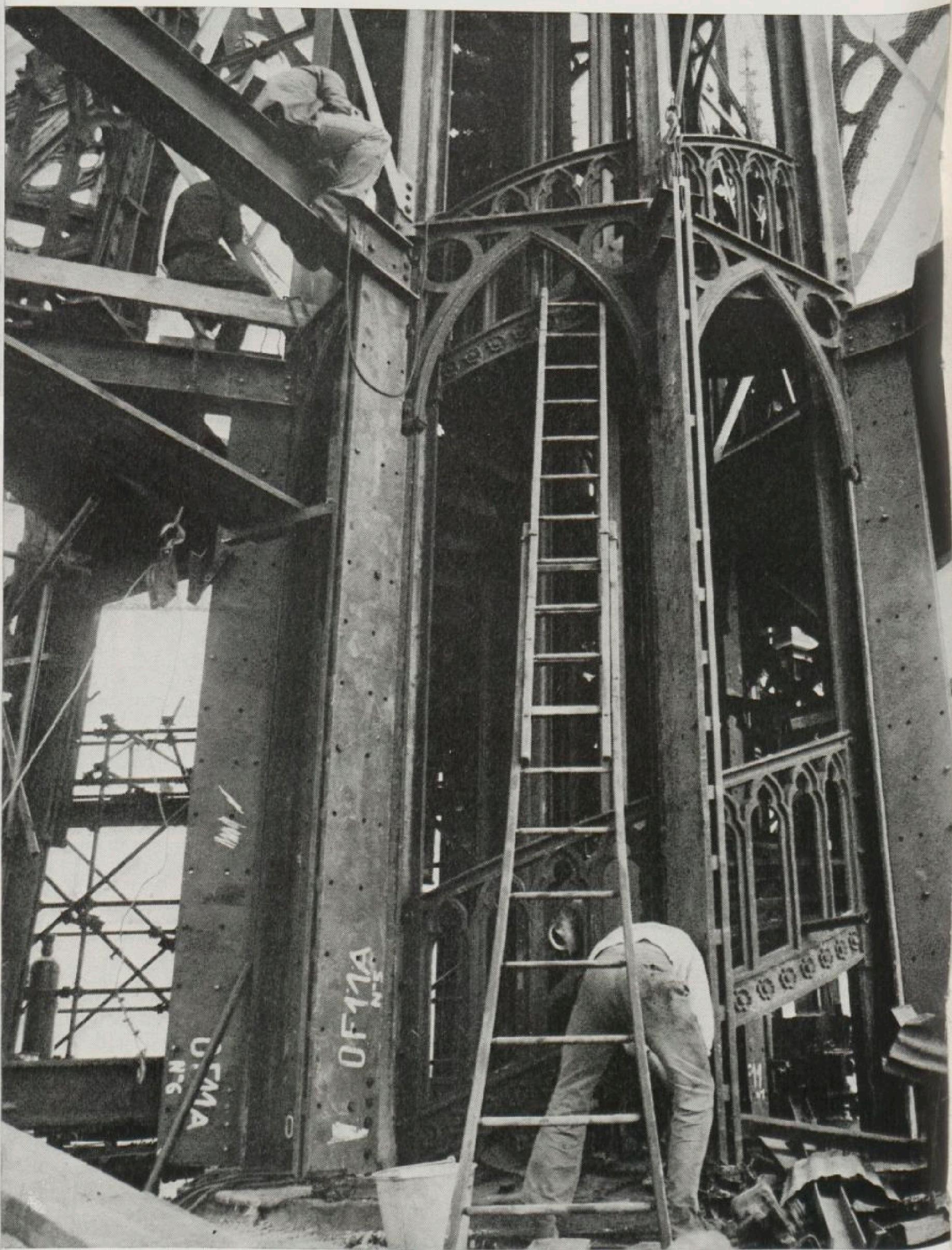
Corrosion  
de l'escalier terminal

*Avril 1975*





Mars 1976 : Mise en place d'une poutre (3 tonnes)



Portiques de soutien au 1<sup>er</sup> niveau

(Juillet 1976)

Parallèlement à ces réalisations, les constructeurs du Moyen Age étudièrent aussi des ouvrages analogues, mais en charpente, qu'ils placèrent à un point très sensible de l'architecture de leurs églises : à savoir à la croisée du transept, ce qui permettait une construction plus légère, plus aérée, plus haute et presque immatérielle. Si les gravures anciennes nous transmettent les silhouettes de nos villes hérissées de flèches, il ne faut pas moins remarquer qu'aujourd'hui, hélas, toutes, ou presque, ont disparu, victimes de la foudre et du feu, à part celle de la cathédrale d'Amiens qui remonte authentiquement au XVI<sup>e</sup> siècle. Nos cathédrales ont ainsi connu successivement plusieurs flèches reconstruites inlassablement jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle où l'invention du paratonnerre leur évitera désormais de telles catastrophes. C'est pourquoi les plus belles que nous ayons datent toutes du siècle dernier, la plupart d'ailleurs étant inspirées de documents anciens, ainsi entre autres la flèche de Notre-Dame de Paris, œuvre de Viollet-le-Duc, celle de la Sainte-Chapelle, œuvre de Lassus, celle du Mont-Saint-Michel, œuvre de Petitgrand, ainsi en est-il de celle de Rouen.

\*\*\*

L'histoire de la flèche de Rouen procède des mêmes événements : la flèche du XIII<sup>e</sup> siècle, construite sur la tour-lanterne de la croisée du transept, fut détruite par le feu au début du XVI<sup>e</sup> siècle, aucun document connu n'a pu nous transmettre sa silhouette. Cette première catastrophe fut l'occasion de construire un second étage sur la tour-lanterne, sous la direction de l'architecte Rouland le Roux. C'est un très bel ouvrage à la structure encore entièrement gothique, d'un très bel effet au-dessus de la ville, malheureusement la maîtrise d'œuvre lui fut retirée par le Chapitre qui le rendit responsable de dépassements de crédits. La construction de la flèche fut dès lors confiée à Robert Becquet. Nous connaissons cette flèche par des gravures et des dessins : c'était une succession de temples à l'antique entassés les uns sur les autres, d'une composition assez bizarre, tel qu'il est possible d'en juger d'après des gravures et un relevé. De nouveau la foudre allait la réduire en cendre le 15 septembre 1822. Sans doute ne faut-il pas trop la regretter.

L'architecte Alavoine fut alors chargé de faire le constat des dommages et, le 31 mai 1823, il présentait deux projets de reconstruction. Alavoine était alors un homme d'expérience et avait à son actif la restauration de la cathédrale de Sées, où il avait entre autres utilisé la fonte pour remplacer des colonnettes ainsi que des décors répétitifs. Fils de sculpteur, artiste lui-même,

ancien élève des Beaux-Arts, il avait travaillé au théâtre des Variétés, au pont de la Concorde, c'était un esprit scientifique très scrupuleux, désintéressé, perfectionniste, reprenant sans cesse ses projets.

Dans l'étude de cette reconstruction il fut guidé par plusieurs considérations :

— C'était tout d'abord le caractère de la composition du monument, qui sans la flèche se déséquilibrait complètement, avec ses deux clochers occidentaux de hauteur inégale, ses amorces de tours contiguës aux transepts, et de tous ses accidents de toiture qui constituent les volumes extérieurs de la cathédrale. Une grande dominante était donc indispensable pour regrouper autour d'elle ces différents éléments, qui sans elle apparaissaient disparates, « il en résulterait, écrivait-il, un aspect triste et monotone ». On peut d'ailleurs étendre ce jugement au site de toute la ville de Rouen, car la flèche y joue un rôle primordial.

— Alavoine avait un sens très aigu de l'harmonie des formes et de la composition. Il étudia et compara les différents partis existant dans les édifices gothiques, entre autres à Sées où il avait travaillé, à Salisbury, Évreux, Cologne. Il se décida pour une solution de flèche octogonale très ajourée, d'une très grande hauteur, flanquée de quatre clochetons. L'analyse détaillée montre toutes les affinités de l'ouvrage avec ses illustres modèles, mais on remarque immédiatement tout ce qui constitue son originalité : sa légèreté, sa transparence, son élan repris par le lanternon. base du flèche terminal.

— L'option principale, dont les précédentes ne furent que les conséquences, fut le choix de la fonte comme matériau de construction. L'architecte avait été conquis par ce procédé nouveau, déjà utilisé en Angleterre comme en France, ainsi à Paris au Pont des Arts (lui-même l'avait essayé à la cathédrale de Sées) mais jamais encore dans un ouvrage d'une telle ampleur. Les raisons alors invoquées étaient l'économie, le gain de temps et aussi la référence au XIII<sup>e</sup> siècle pour être en accord avec la plus grande partie du monument. Toutes bonnes raisons certes, mais la principale, non avouée, était très certainement de faire une œuvre personnelle de son temps. Il serait certes possible de rouvrir encore le débat, jamais clos, de savoir s'il est légitime ou non d'introduire une œuvre contemporaine dans un édifice ancien. A Rouen, il semble que sur le plan de l'aspect du matériau le pari ait été gagné, du moins aujourd'hui, car tout le monde reconnaît maintenant la parfaite élégance du dessin et son harmonisation avec l'architecture ancienne de la cathédrale et avec le site. Il en fut de même au départ où l'assentiment fut unanime, tant à Rouen que dans les bureaux et les Commissions de Paris.

L'exécution commença en 1827, après bien des retouches de l'architecte qui, jamais satisfait, modifia plusieurs fois les détails de son projet. Cependant les travaux avancèrent très lentement, l'opinion se lassa, de grosses difficultés apparaissent dans l'exécution, des dépassements de crédit viennent compliquer les choses, les délais s'étirent, les critiques s'élèvent. Alavoine meurt en 1834. Sa succession est difficile, l'entreprise devient une aventure et le chantier s'arrête en 1849, accompagné par les quolibets des puissants et l'hostilité des services officiels d'architecture, parmi lesquels Viollet-le-Duc. Seuls les Rouennais croyaient encore dans leur flèche dont il restait à réaliser le lanternon et les quatre clochetons. Je ne m'étendrai pas sur cette phase assez sordide de cette histoire. Il faut donc attendre 1875, avec le passage du Président Mac-Mahon qui, à la demande des habitants de la Ville et de sa Municipalité, fait terminer les travaux. En 1884 l'œuvre d'Alavoine était enfin achevée, un demi-siècle après sa mort, sans pour autant désarmer les critiques. Malheureusement cette conception était une œuvre de rêve, elle était arrivée trop tôt car déjà les premiers signes avant-coureurs de sa ruine apparaissent. Objet de tant d'enthousiasme au départ, puis de tant de désillusion et de tant de peine, quel est donc cet ouvrage ?



La flèche de Rouen fut pour son temps une œuvre d'avant-garde habillée à la mode rétro ou, plutôt, drapée d'une dentelle du XIII<sup>e</sup> siècle. La fonte, appelée alors le fer coulé, permettait une finesse de ligne et une hardiesse que ne pouvait égaler aucun autre matériau, pierre ou bois. De cette possibilité, l'architecte en joua au-delà de toute prudence. En effet, le coq terminal fut porté à 85 mètres au-dessus de la corniche de la tour-lanterne, il faut y ajouter les 13 mètres d'un tabouret de soutien qu'il fallut construire, à l'intérieur du second étage de la tour-lanterne, car il ne faut pas oublier que l'incendie de 1823 avait calciné les parements intérieurs de cette partie de la tour qu'il fallut recouper d'une épaisseur de 0,30 mètre sur toute leur hauteur. On ne pouvait donc songer à s'appuyer de quelque façon sur ces murs.

L'ouvrage est donc composé de deux éléments distincts : la flèche proprement dite de plan octogonal, qui fut celui de la flèche du XIII<sup>e</sup> siècle dont Alavoine aurait retrouvé le tracé d'implantation ; et un tabouret de soutien construit dans l'enveloppe de l'étage supérieur de la tour-lanterne, sans lien avec lui. La charge entière et les efforts furent reportés sur la dernière assise au-dessus de la voûte du XIII<sup>e</sup> siècle.

Ces deux éléments constituent une seule structure solidaire, formée par des éléments profilés, en fonte de profils simples, et assemblés entre eux par des boulons d'acier ; elle ne comprend pas moins de 3.000 pièces d'un poids total de 950 tonnes. C'est donc une construction préfabriquée dont l'intérêt, sur le plan de l'histoire de l'architecture et de la technique, est évident.

La flèche proprement dite est constituée par huit arêtières reliés entre eux par des réseaux ajourés dont la transparence et la légèreté sont d'un effet saisissant. Chacun de ces arêtières est relié, tous les 4,60 m, par des poutres d'entretoises à un noyau central constitué par une double couronne de poteaux verticaux entre lesquels court un escalier hélicoïdal. La conception est donc ici très claire : le tour de force est la hauteur de l'ouvrage qui, à son extrémité supérieure, porte sur des consoles un lanternon composé d'une galerie circulaire couverte. Sur cette dernière jaillit un flècheon dont l'élan repart encore pour hisser la croix terminale et le coq à 152 mètres du parvis de la cathédrale. Sur le plan de l'équilibre statique la flèche elle-même est simple et cohérente.

Toute autre fut la conception du tabouret de soutien. La charge à porter était considérable, et les huit pieds du tabouret, correspondant aux arêtières, étaient assortis d'un système d'enrayures et de contrefiches aux éléments surabondants et mal calculés. Il est certain que l'architecte s'est référé pour la conception aux charpentes de bois, la science de la statique n'était pas encore très au point, il s'en fallait ! et se baser sur cette analogie était malheureusement une erreur.

Il est donc certain que si Alavoine fut un précurseur, sa conception toute d'intuition et de hardiesse ne pouvait échapper aux dangers de l'état embryonnaire, à cette époque, des sciences mathématiques et physiques, ce qui est la cause première des désordres qui sont apparus dès la fin du siècle dernier. Dès lors les rapports se succèdent à l'administration centrale pour signaler les boulons brisés, les enrayures rompues, les chutes des fragments de fonte décoratifs, il y est remédié au fur et à mesure par des moyens assez illusoire : colliers, attelles, étriers de fer, etc. Néanmoins les désordres vont progressant.

En 1939 la guerre survint : chacun a encore en mémoire l'effroyable catastrophe qui frappa la cathédrale dans la nuit tragique du 19 avril 1944 ; au matin la cathédrale n'était plus qu'une pauvre loque, aux voûtes crevées et aux structures disloquées, vouée à une ruine imminente. Cependant, miraculeusement, la flèche d'Alavoine subsistait encore dominant le désastre

dans son équilibre instable. C'est alors qu'intervint immédiatement l'architecte en chef de l'édifice, Albert Chauvel, qui avec Georges Lanfry mit en place les étaitements d'urgence indispensables. Puis, au cours des vingt années qui suivirent, sous leur direction les équipes de maçons, de tailleurs de pierre et de sculpteurs reprirent, consolidèrent, reconstruisirent, en particulier la pile sud-est du transept, pour rendre à la cathédrale sa force et sa beauté. Il est juste qu'en évoquant la poursuite de cette œuvre, un hommage de reconnaissance soit rendu à ces hommes qui nous ont transmis l'une des plus belles cathédrales de France.

A première vue la flèche avait semblé épargnée, en réalité les dommages préexistants s'étaient bien aggravés, son examen révélait de nouvelles fractures fort inquiétantes et le mal empirait d'année en année, le processus des dommages s'amplifiait, il devenait de plus en plus évident que désormais une véritable épée de Damoclès se trouvait suspendue au-dessus de la Ville. Après les consolidations de maçonnerie de la croisée du transept soutenant la tour, en particulier le support sud-est, c'était dès lors sur la flèche qu'il fallait intervenir d'urgence et concentrer les efforts. Albert Chauvel fut alors forcé par son état de santé de quitter la responsabilité de la cathédrale, heureusement l'architecte André Grégoire restait à son poste, apportant au nouveau responsable sa compétence, son expérience et une parfaite connaissance du monument. Il est apparu alors en premier lieu qu'aucune mesure de sécurité, ni aucun projet de conservation ne pouvait être établi sans avoir au préalable une connaissance précise des conditions statiques de cet ensemble et en particulier de la nature et du taux de travail des différentes pièces, sous peine de recommencer l'erreur d'Alavoine, à savoir d'agir par intuition et, partant, à l'aveuglette dans une situation que l'on pouvait présumer extrêmement grave. Or ce que l'on ne pouvait envisager de réaliser quelques années avant devenait possible grâce aux méthodes de calcul par ordinateur, celles-ci permettaient de déterminer avec précision toutes les contraintes de l'ouvrage. L'équipe de la maîtrise d'œuvre fut complétée par l'appel à l'ingénieur Léon Karol Wilenko, spécialiste des structures métalliques, d'une réputation internationale. Il mit toute sa science au service du sauvetage de la flèche. Je dois ici saluer avec reconnaissance sa mémoire : Léon Karol Wilenko a tragiquement disparu, accablé de soucis. S'il n'a pu voir que le départ des travaux, du moins a-t-il eu la joie de cette dernière étude qui le passionna.

Les causes premières des désordres étaient évidentes : les illogismes de la structure hyperstatique, le caractère monobloc

de cet ouvrage en fonte de 105 mètres de hauteur, les efforts considérables du vent, les effets des variations de température, auxquels s'ajoutait la qualité douteuse d'une fonte dont la fabrication était en 1826 encore très empirique, enfin l'ébranlement provoqué par les torpilles de 1944 qui avaient donné un coup de grâce déterminant dans le processus de dégradation (on s'est aperçu en cours de travaux que l'ensemble de la tour avait basculé de cinq centimètres vers le sud-est, lors du sinistre).

Les études furent entreprises avec toute la célérité possible car le rythme des cassures s'accroissait, reportant des surcroûts de contrainte aux éléments voisins, déterminant des réactions en chaîne.

Il fallut en premier lieu faire des relevés très exacts de l'ensemble et de tous ses détails, ainsi qu'une maquette du tabouret avec l'amorce de la construction de la flèche. Ces documents concrétisèrent dans l'espace la complexité de ce support et servirent ainsi de base à la mise en calculs de la totalité de la construction.

Les essais de laboratoire ont été effectués par le Centre Expérimental de Recherches et d'Études du Bâtiment et des Travaux Publics, il fallait en effet connaître les taux d'écrasement de la fonte et surtout sa résistance à la rupture. Or les essais de compression ont révélé un taux de travail d'écrasement assez élevé pour l'époque, ce qui ne posait pas de problème inquiétant. Par contre, ce qui était intéressant au premier chef était les essais à la traction, or sur les échantillons prélevés ceux-ci ont montré une très grande dispersion, où la limite élastique va de 9 kg au  $\text{mm}^2$  à 32 kg au  $\text{mm}^2$ , donc pour le tabouret les qualités mécaniques des différents échantillons sont très différentes. Dans les échantillons prélevés sur la flèche, la limite élastique varie entre 9,3 kg/ $\text{mm}^2$  et 15 kg/ $\text{mm}^2$ , ce qui est très bas, par ailleurs la rupture à la traction est pratiquement identique à la limite d'élasticité. A la suite de ces essais et en appliquant un coefficient de sécurité de 2,5, le taux de travail admissible fut déterminé à 4,28 kg au  $\text{mm}^2$ , chiffre retenu pour tous les calculs de résistance.

Par ailleurs, l'analyse chimique du matériau a montré qu'il était exclu de recourir aux soudures pour la réparation des cassures en raison de l'impossibilité d'avoir des électrodes appropriées aux fontes de jadis ; d'autre part, ce procédé n'aurait nullement remédié à la cause des désordres, de nouvelles fissures seraient apparues à proximité dans les barres.

Les calculs statiques exacts ont été menés sur ordinateur IBM 360/75 par un programme Strudel, ils ont permis de définir les efforts extérieurs et les contraintes dans tous les éléments de

la flèche, du tabouret et de l'escalier. Les conclusions sont apparues avec une évidence redoutable :

Les éléments porteurs du tabouret étaient sollicités par des contraintes exagérées et le taux de travail admissible était très largement dépassé, provoquant ainsi les 43 cassures observées. L'ensemble avait atteint la limite élastique et le pire était à craindre car, la fonte étant très hétérogène, on pouvait supposer que certaines limites pouvaient être encore en dessous de celles relevées par le laboratoire. Ces dégâts étaient irréparables et les mesures de consolidation expérimentées antérieurement ne pouvaient répondre aux dangers révélés par l'étude. Il fallait donc prévoir un autre élément de soutien pour l'équilibre de la flèche.

En ce qui concerne la flèche, les contraintes dans les arêtières étaient dans les limites de sécurité : la qualité des liaisons par boulons d'acier des différents éléments présentait des incertitudes, de plus la partie ornementale accusait des faiblesses dangereuses et les liaisons latérales entre ces arêtières, assurant leur équilibre, présentaient de nombreuses ruptures ; cela constituait des points de dangereuses faiblesses dans l'ensemble du système. Les rafales de vent cadencées pouvaient entrer en résonance de vibrations propres et de vibrations imposées, dès lors le surcroît de travail des éléments pouvait entraîner un déséquilibre complet entre les différents plans de la flèche et provoquer une catastrophe.

Le noyau de la flèche présentait lui aussi un danger certain car les taux de travail des poteaux extérieurs étaient largement supérieurs aux limites admissibles. D'autre part leur liaison longitudinale avec les arêtières présentait des brisures à chaque niveau, rompant ainsi la solidité indispensable des plans obliques de la flèche avec son noyau central. Le système de triangulation judicieusement conçu par Alavoine était donc rompu. Certes, la couronne centrale des poteaux intérieurs ne présentait pas les mêmes dangers, les efforts étant en dessous des frontières permises ; cependant leur assemblage dans le sens longitudinal était très défectueux en raison surtout de l'état lamentable de l'escalier qui perdait ses marches rouillées les unes après les autres.

Terminons enfin par la galerie supérieure et le flèche-ton portés sur des consoles dont l'équilibre est assuré par huit poteaux verticaux épaulés par des arcs-boutants, or certains poteaux étaient brisés au pied ainsi que tous les arcs de contreventement, et les décors de crochets et de chimères se détachaient peu à peu. Là aussi le calcul statique a pu révéler à quel point cette œuvre audacieuse travaillait au-delà de toute prudence.

Ajoutons enfin que l'ensemble de la flèche subit depuis plus de 150 ans, dans des intervalles plus ou moins réguliers, des vibrations dues aux rafales de vent, et l'endurance du matériau,

très médiocre et poreux, dont elle est constituée est à la limite d'épuisement.

On pouvait donc dire que la totalité de la flèche et du tabouret était dans un état de danger permanent, à la merci des tempêtes. Une désintégration partielle dans n'importe quel endroit de la construction, sans doute remarquable il y a 150 ans, mais sans logique statique en ce qui concerne son assise, pouvait provoquer un accident d'un jour à l'autre : c'est-à-dire l'effondrement total ou partiel de l'ouvrage. Tel était le bilan à la date du 19 décembre 1974, à la fin des analyses des essais de résistance et des calculs poussés sur ordinateur. La situation apparût dès lors d'une gravité que l'on ne pouvait se dissimuler. Ce fut dès lors une lutte contre la montre pour éviter la catastrophe. Des mesures d'urgence devaient être prises pour parer au danger le plus immédiat, c'est-à-dire aux effets d'une action extérieure toujours possible : à savoir une tempête de force anormale.

Une étude fut immédiatement entreprise pour mettre au point une première défense consistant à liaisonner et à trianguler la flèche, lui rendant ainsi une certaine cohésion. Moins d'un mois après, la première contre-attaque pouvait être définie, les plans d'exécution étaient réalisés et une entreprise fut choisie, présentant les meilleures garanties pour réaliser ce travail d'une extrême difficulté. Il s'agit de la Compagnie Française d'Entreprise Métallique, dont certains ateliers sont à Rouen. L'Entreprise Lanfry a assuré l'établissement des échafaudages et des chemins de roulement et, dans la suite, les travaux de béton armé. Ces choix avaient par ailleurs l'avantage de réaliser les travaux avec une main-d'œuvre en majorité locale.

Le 21 janvier 1975, l'ordre de service était lancé pour exécution immédiate. Il s'agissait alors de remplacer dans la flèche elle-même les contreventements horizontaux existant, en partie brisés, par des éléments en acier (2 UAP E. 24) puis d'établir un contreventement par des croix de Saint-André entre ces traverses. Toutes ces pièces ont été assemblées aux éléments de fonte existant par des boulons, il fallut pour cette dernière opération créer un outil spécial (chignole au vanadium) aussi bien pour attaquer le métal que pour atteindre les fonds des profils.

En ouvrant ce chantier, où pratiquement rien n'avait été fait depuis un siècle, bien des difficultés se présentèrent : il fallait établir les échafaudages et les ponts de roulement, déterminer les cheminements de montage des matériaux et des hommes et prendre toutes les mesures de sécurité. Cette opération de sauvegarde provisoire était achevée le 15 juin 1975. Cependant, dans l'attente de l'opération définitive, il était indispensable d'assurer

une surveillance constante de l'ouvrage, des appareils de détection furent alors posés, en particulier sur la poutre périmétrique de la première enrayure du tabouret ainsi que des comparateurs à ses quatre angles. Des observations journalières furent organisées afin de pouvoir déclencher à temps les mesures de sécurité en cas d'alerte.

Pendant ce temps l'étude de la consolidation définitive avait été établie, le projet fut remis au Ministère le 24 juin 1975. Les principes suivants en furent les bases :

1°) La déchéance du tabouret était telle qu'un remplacement complet se révélait indispensable.

2°) Le confortement de la flèche devait être réalisé en conservant l'intégralité de sa structure, de son décor, son effet de transparence devait être gardé au maximum.

3°) Le choix du matériau était un acier de haute résistance, l'acier *Corten E. 36 auto-patinable*, c'est-à-dire se défendant d'une corrosion profonde par une première couche d'oxydation se formant au cours des premières années de mise en œuvre, les différents éléments étant assemblés par soudure.

Les dispositions techniques prévues furent les suivantes : Le nouveau tabouret est assis sur une poutre ceinture en béton armé placée sur la surépaisseur du mur couronnant l'étage du XIII<sup>e</sup> siècle de la tour ; puis, par l'intermédiaire d'une plaque en tôle d'acier constituant une répartition des charges, reposent les grandes poutres profilées de 1500 x 500 de large, elles franchissent le vide de la tour au-dessus des voûtes, se croisant au centre et portent les 1400 tonnes de la flèche et de ses renforts. Huit groupes de portiques jumelés à trois niveaux sont placés de part et d'autres des poteaux anciens, ils constituent le tabouret de soutien proprement dit. Les piédroits ont été réalisés en tube rectangulaire de 300 x 150 en 15 mm d'épaisseur. Ces différents portiques sont reliés entre eux par des poutres secondaires, ils constituent la nouvelle structure portante sur laquelle vont reposer les arêtières et les poteaux centraux de la flèche, reprenant ainsi tous les efforts verticaux et horizontaux de celle-ci.

Au départ de cette phase des travaux, une opération préliminaire fut assez angoissante ; pour mettre en place la poutre ceinture qui devait porter la totalité de la charge de la flèche et de son tabouret, il fallait sectionner partie par partie l'ancienne poutre chaînage en fonte reliant les 8 poteaux porteurs du tabouret existant. D'après le calcul sur ordinateur cet élément n'avait aucun rôle, mais dans un système tellement ébranlé pouvait-on en être certain ? Sur l'assurance inébranlable de l'ingénieur Karol Wilenko le chaînage fut coupé et rien de fâcheux ne se passa.

Le renfort de la flèche elle-même fut assuré par un corset métallique en acier Corten. Le système comporte donc une structure autoportante, les éléments soudés sont en tôle de 30 à 40 mm, ils supportent toutes les pièces porteuses de la flèche auxquelles ils sont reliés par des boulons. Le contreventement latéral est réalisé en doublant les décors entre les arêtières par des tôles d'acier de 24 mm découpées au chalumeau sur une tête à commandes électroniques, une des seules machines en France à faire un tel travail.

En février 1977, lorsque fut réalisé le confortement des quatre premiers étages de la flèche, il fut possible de procéder au transfert des charges de l'ancien tabouret sur le nouveau. C'était 750 tonnes de fonte à déplacer. L'opération fut exécutée successivement pour chacun des éléments, poteaux ou arbalétriers, en adaptant à leur base deux épaulements portés par des vérins hydrauliques de 800 bars placés sur des poutres provisoires de chaque côté de chacun d'eux. Ce dispositif permit de couper les têtes des anciens poteaux, puis de glisser à leur place la poutrelle porteuse soudée sur les poutres principales, et en dernier lieu de faire reposer chacun des éléments sur son assise définitive. Cette opération des plus délicate et quelque peu inquiétante fut contrôlée par des visées optiques sur l'extrémité de la croix terminale, la lunette se trouvant dans les combles de la Société Industrielle, place de la Cathédrale. Un décalage de 2,5 cm a été enregistré. A la fin de l'opération le déport s'est stabilisé avec un retrait de 1 centimètre.

La dernière opération intéresse la galerie en encorbellement et le flècheon terminal. Particulièrement exposés aux mouvements de vibration de la flèche ainsi qu'au choc des tempêtes, la galerie et son flècheon étaient vraiment dans un état pitoyable bien que des réparations aient été effectuées antérieurement, avec des colliers et des attelles pour retarder l'échéance d'une totale désorganisation. Mais des fissurations très graves furent observées, en particulier au droit des consoles de soutien de la galerie, des poteaux, des dais et des arcs-boutants, créant une redoutable instabilité. De plus les fixations des éléments décoratifs plaqués sur la structure étaient dans un état précaire, il fallait revoir toutes les attaches et remplacer un grand nombre de ces décors prêts à tomber. Une armature en acier E. 36 a été placée, elle comprend le doublage de toutes les consoles de soutien et le changement des poteaux extérieurs de contreventement et des arcs-boutants, le corsetage se poursuit dans le flècheon dont la partie supérieure a dû être complètement refaite. Conjointement à cette reprise de la structure, de nombreux motifs décoratifs brisés ont été remplacés. Les caractéristiques mécaniques ont été définies dans une étude réalisée à l'aide d'un ordinateur.

Au cours des travaux, des constatations ont pu être faites sur l'état de la tour-lanterne. En effet, les niveaux des deux angles opposés, nord-ouest et sud-est, accusaient un tassement de 56 mm, conséquence du coup direct ayant frappé le pile sud-est en 1944. Cette observation obligea à accorder beaucoup plus d'importance aux fissurations existantes à la naissance de la voûte. Le surcroît de charge apporté par le système de consolidation de la flèche (+ 200 tonnes) pouvait donc augmenter d'autant les poussées existantes dans les voûtains situés sous la portée de la flèche, cette poussée allait dépasser les limites acceptables, dès lors il fallut neutraliser ces forces horizontales par quatre tirants en acier Corten situés à 4,90 m en dessous de la poutre ceinture en béton armé. Il fut nécessaire au préalable de forer, par carottage au diamant, des trous d'une parfaite horizontalité pour le passage des barres à travers les voûtes et les piédroits, les ancrages furent réalisés par des plaques pouvant supporter une traction de 17 tonnes, puis des injections de mortier de résine ont été exécutées pour assurer l'adhérence des tirants. Une précaution complémentaire était à prendre pour renforcer la faiblesse que constituait l'escalier à vis pratiqué dans l'angle nord-ouest de la lanterne. Un voile circulaire de béton Epoxy de 0,10 m d'épaisseur et de 15 m de hauteur est venu donner la résistance suffisante pour équilibrer les quatre angles de la tour.

★★

Ainsi donc, à ses différentes phases, la vaste opération de confortement de la flèche d'Alavoine a fait appel aux techniques les plus actuelles. L'étude de l'état de la flèche n'a pu être réalisée que grâce à l'intervention d'un ordinateur, de même l'exécution de cet ouvrage a dû faire appel aux procédés contemporains. Or dans les travaux de restauration l'intervention doit demeurer aussi discrète que possible. Dans le cas présent, sans l'emploi de ces techniques, la structure de renfort ainsi que les prothèses auraient été beaucoup plus lourdes et, partant, plus visibles, il s'agit de l'utilisation de l'acier Corten, d'une très haute résistance, dont les éléments sont assemblés par soudure, son caractère autopatinable a évité de plus l'apport d'une protection par le minium et la peinture, simplifiant ainsi au maximum les entretiens ultérieurs. Toutes les soudures conditionnent la stabilité de l'ouvrage, elles devaient donc donner toutes les garanties de perfection. Leur contrôle fut effectué par radiographie et ultra-son.

Une autre technique très neuve a été employée, celle des résines Epoxy, utilisées pour le renforcement et le chaînage des maçonneries de support des 1450 tonnes.

Il faut donc souligner que la consolidation, telle qu'elle a pu être menée, aurait été encore impossible quelques années avant.

Cette vaste opération, en voie d'achèvement, paraît aujourd'hui assez simple dans son principe, elle a été cependant une aventure humaine difficile à réaliser. Au départ, aucune solution n'était évidente et les esprits n'étaient pas prêts à admettre les conclusions de l'étude préliminaire. En effet, pour certains, la situation avait été dramatisée à l'excès et un confortement plus anodin pouvait suffire, analogue à celui amorcé naguère ; pour d'autres, au contraire, qui ne pouvaient assumer la responsabilité d'un état de péril, le démontage pur et simple devait être effectué d'urgence : des estimations furent même établies, et seul le chiffre de la dépense et la crainte d'un scandale firent abandonner cette idée absurde. A la suite ce fut une lutte collective et incessante de tous ceux qui, à un titre quelconque, avaient une responsabilité, administrateurs ou techniciens, afin d'obtenir les financements indispensables pour entreprendre, puis pour continuer et éviter les abandons de chantier qui furent si dommageables au siècle dernier. Puis vinrent les angoisses, les moments difficiles lorsqu'il fallait tailler dans le vif, avancer dans l'inconnu suivant les assurances de l'ordinateur, sous les menaces des ouragans. Ce fut surtout, tout au long des mois, le dur et périlleux travail des hommes : dans le vent, sous le soleil et les intempéries, travail de force, travail minutieux aussi où la sécurité de l'ouvrage tout entier tient à la perfection d'une soudure.

C'est de toutes ces difficultés, de toute cette peine, qu'est faite la flèche de la cathédrale, depuis que les Rouennais, au soir de l'incendie du 15 septembre 1822, ont décidé de lancer encore vers le ciel ce gage d'espoir et ce témoignage de leur foi légué par leurs aïeux. Dès sa construction, son histoire a connu les obstacles et la contradiction, elle a traversé les pires événements, cependant dominant les toits et perçant les brumes du fleuve elle demeure pour l'avenir le signe de l'idéal de la Cité.

#### BIBLIOGRAPHIE :

- DESPORTES (Jean-Philippe) : *Alavoine et la flèche de la cathédrale de Rouen*.  
Différents mémoires à l'appui des projets : Archives des Monuments historiques, Cathédrale de Rouen, Affaires Générales.  
CHIROL (P.) : *Jean-Antoine Alavoine*, Rouen, 1920.

Prosper Mérimée, inspecteur en chef  
des Monuments historiques

RÉPONSE AU DISCOURS DE RÉCEPTION

de M. Y.-M. FROIDEVAUX

par M. Philippe DESCHAMPS

**A**NATOLE FRANCE aimait à flâner sur les quais de Paris où, disait-il, « du Palais-Bourbon à Notre-Dame, on entend les pierres conter une des plus belles aventures humaines : l'histoire de la France ancienne et de la France moderne ».

Né à Paris comme lui, vous avez été séduit par la noble ordonnance de ces palais et de ces monuments, et c'est pourquoi, sitôt terminées vos études secondaires, vous êtes entré à l'École nationale des Beaux-Arts de Paris. Vous en êtes sorti diplômé en 1933 et vous avez complété votre formation en suivant les cours de « l'Institut pour l'étude et la conservation des monuments anciens de France ». Ce nouveau diplôme obtenu, vous participez au concours d'architecte en chef des Monuments historiques et vous y êtes reçu en 1939. C'est ainsi qu'à la veille de la deuxième Guerre mondiale, vous vous prépariez — sans le savoir — à la tâche de restaurateur qui serait la vôtre pendant de longues années.

On vous confia comme premier poste le département de la Dordogne si riche en châteaux et en hôtels particuliers. Vous y avez restauré les châteaux de Puyguilhem et de Hautefort et vous avez réalisé dans le Vieux-Sarlat des opérations de sauvegarde et de rénovation qui sont à l'origine de son développement touristique.

Chargé en 1941 du département des Ardennes, il vous fallut relever de leurs ruines Rethel et Carignan très endommagées en 1940.

C'est en 1945 que vous devenez Normand d'adoption, étant nommé dans la Manche avec la mission de restaurer les édifices très éprouvés par la guerre ; et c'est trop peu dire quand il s'agit de l'abbatiale de Lessay, réduite en 1944 à l'état de décombres. Mais, soutenu par la foi obstinée des habitants, vous relevez le défi et vous décidez de leur rendre cette église, chère également aux archéologues. Avec une patience et un soin infinis, on recueille donc dans les ruines tous les éléments susceptibles d'être réemployés, et les éléments neufs, réduits au minimum, sont mis en harmonie avec les pierres subsistantes. Bref, c'est une restauration exemplaire et à propos de laquelle on aurait envie de vous appliquer ces quelques lignes du portrait d'Eupalinos, l'architecte-magicien : « Il prédisait leur avenir monumental aux informes amas de pierres et de poutres qui gisaient autour de nous ; et ces matériaux, à sa voix, semblaient voués à la place unique où les destins favorables à la déesse les auraient assignés ».

Ailleurs, les édifices étaient tellement sinistrés que des compositions modernes d'accompagnement durent remplacer les volumes disparus. Ce fut le cas pour l'église de Valognes et surtout pour la malheureuse église Notre-Dame de Saint-Lô, dont vous avez refermé la façade béante par un grand mur de schiste. Solution contestable, mais qui présentait à vos yeux l'avantage de rappeler les tragiques événements dont Saint-Lô, et plus généralement la Manche, furent le théâtre en 1944.

Et comme il plut au Couesnon de mettre le Mont-Saint-Michel en Normandie, depuis 1957, votre mission s'étend aussi à ce monument prestigieux. Vous y avez rendu plus accessible la partie préromane de l'église abbatiale en soutenant la façade au moyen de béton précontraint. C'est aussi à l'intention des visiteurs que vous avez écrit, dans la série des *Albums des Guides Bleus*, un ouvrage où transparaît votre ferveur à l'égard du Mont. Une ferveur qui se nuance d'inquiétude, car la presqu'île est aujourd'hui menacée d'envasement et, malgré vos cris d'alarme, le plan établi par le Laboratoire d'Hydraulique de Maisons-Alfort n'a pas encore été suivi d'exécution, ceci en raison d'oppositions locales.

Cependant votre carrière administrative se poursuivait et vous étiez nommé en 1953 adjoint à l'Inspection générale, puis en 1972 inspecteur général.

C'est peu de temps après, en 1974, que vous avez relayé à Rouen M. Chauvel, avec la charge de la Cathédrale et de Saint-Maclou. Dans cette dernière église vous avez poursuivi les travaux de restauration du chœur et rendu à l'édifice son volume

primitif, ignoré de beaucoup de Rouennais. Encore un peu de temps et ils pourront revoir le riche mobilier qui donnait chaleur et vie à ce magnifique vaisseau. A la Cathédrale vous avez dû entreprendre — et de toute urgence — la restauration de la flèche d'Alavoine, en grand péril de rupture. Vous venez de nous retracer les étapes de cette opération et je note que votre souci n'était pas seulement de consolider la flèche : il fallait éviter de « l'empâter » et lui conserver ce profil ajouré, cette silhouette élégante qui la rendent si chère au cœur des Rouennais. De cela aussi soyez remercié, Monsieur.

La cathédrale de Chartres a également requis vos soins : vous y avez restauré la crypte de Fulbert — dite chapelle de Notre-Dame-sous-Terre — et vous menez actuellement à son terme la réfection du clocher nord.

Votre activité ne se limite pourtant pas à la France et, à l'appel de l'Unesco ou de certains gouvernements étrangers, vous vous êtes rendu en Yougoslavie, au Japon et au Mexique pour des missions de sauvegarde ou de restauration. De ces missions à l'étranger, celle qui vous honore sans doute le plus a pour cadre Jérusalem et pour objet la réfection d'une partie du Saint-Sépulcre. Architecte d'une des trois communautés qui se partagent ce lieu saint, vous surveillez les travaux de restauration de l'Anastasis, cette rotonde qui, depuis Constantin, abrite le Saint-Sépulcre. C'est une entreprise difficile, tant au point de vue technique (car il faut prévoir l'éventualité de secousses sismiques) qu'au point de vue « diplomatique », les rapports étant souvent tendus entre les trois communautés concernées. Du moins sommes-nous assurés, Monsieur, que vous avez abordé cette tâche avec la compétence, le respect et la foi qu'exigeait une mission aussi exceptionnelle.

Tant d'années et de dévouement au service du patrimoine architectural vous ont valu d'être nommé chevalier puis officier de la Légion d'honneur, commandeur des Arts et des Lettres, officier de l'Ordre national du Mérite. En vous accueillant aujourd'hui dans sa classe la plus élevée, celle des membres associés, l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen entend ajouter son hommage à celui des pouvoirs publics. Nous sommes heureux de vous voir entrer dans notre Compagnie, et plus particulièrement nos confrères architectes, qui ont eu bien des fois l'occasion d'apprécier, « sur le terrain », dirais-je, vos qualités humaines et professionnelles.

★ ★

Coutances, Lessay, le Mont-Saint-Michel, tous ces hauts-lieux du Cotentin furent visités il y a cent quarante ans par l'un de vos prédécesseurs : Prosper Mérimée. Nommé en 1834 par le roi Louis-Philippe inspecteur général des Monuments historiques, Mérimée était déjà célèbre comme écrivain et comme homme du monde, mais il pouvait paraître peu qualifié pour sa nouvelle mission. « Mérimée, disait Alexandre Dumas, va commencer par apprendre ce qu'il sera censé nous enseigner ». C'est ce que fit en effet le jeune inspecteur, qui prit d'abord conseil des « anti-quaires » les plus réputés de l'époque : Arcisse de Caumont et Ludovic Vitet. Mais c'est surtout « sur le terrain » qu'il allait se former et apprendre son métier d'archéologue. Pendant dix-neuf ans il va sillonner la France, reconnaître et étudier les monuments, décider les réparations, déterminer les municipalités à y concourir et rédiger des rapports au ministre. Plusieurs de ces rapports ont été publiés sous le titre : *Notes de voyages*, tandis que la correspondance nous montre sous une forme plus familière l'inspecteur en tournée. Nous avons donc entre les mains tous les éléments nécessaires pour connaître les impressions de voyage de Mérimée, ainsi que ses idées sur l'art et l'archéologie.

Classique de goûts et de culture, ce qu'il admire le plus — du moins dans ses premiers voyages — ce sont les vestiges de l'Antiquité ; ses séjours de prédilection semblent Vienne, Vaison, Orange, Nîmes. Mais il a le mérite de ne rien négliger : l'architecture civile et militaire comme l'architecture religieuse, et dans celle-ci certes ces édifices qu'il appelle byzantins, c'est-à-dire romans, mais aussi nos cathédrales du XIII<sup>e</sup> siècle, leur décor et leur mobilier. Là, il est vrai, s'arrête son admiration, et son goût proteste contre la richesse parfois excessive des monuments gothiques édifiés dans les siècles suivants. Ajoutons que tout en partageant l'anticléricisme de son ami Stendhal, Mérimée a l'esprit assez large pour discerner la pensée religieuse, chaque fois qu'elle inspire la construction ou l'ornement d'un édifice du Moyen Age.

Les difficultés ne manqueront pas tout d'abord au nouvel inspecteur : aléas des voyages, mauvaise volonté des municipalités ou des ministères (Cultes, Travaux publics, Guerre), insuffisance des crédits, vandalisme des démolisseurs et — pire encore — des réparateurs, enfin dans bien des cas médiocrité des architectes locaux.

Du moins Mérimée put-il compter, à partir de 1838, sur le concours de la Commission des Monuments historiques. Celle-ci comprenait à ses débuts trois députés (Leprévost, Montesquiou, Vitet), deux architectes (Caristie, Duban) et Mérimée qui en assurait le secrétariat. A partir de ce moment les crédits augmentèrent

presque d'année en année : portés de 120.000 à 200.000 francs en 1838, ils atteindront 1.100.000 francs en 1859. S'y ajoutaient des crédits spéciaux votés pour des édifices importants et particulièrement menacés, Mérimée faisant valoir à ce sujet que « pour être vraiment utiles, les restaurations doivent être exécutées rapidement et de manière complète », que « des secours lents et partiels » n'ont d'autre résultat que de « retarder le moment où il faut opter entre une restauration entière ou un abandon définitif ».

L'un des principaux mérites de la Commission des Monuments historiques fut de recruter et de former des architectes spécialisés dans la restauration. En effet, déclarait Mérimée, « nous ne manquons pas d'architectes producteurs ou soi-disant tels, tandis que nous avons disette d'architectes réparateurs ». Sitôt qu'elle le put, la Commission envoya donc en province des architectes plus qualifiés que les artistes locaux : Viollet-le-Duc à Vézelay, Questel à Moissac, Labrousse à Mantes, Lassus à Lambader, Piel à Lisieux, Duban à Blois, Boeswillwald à Laon. C'était l'embryon du corps des architectes des Monuments historiques qui sera définitivement constitué sous le Second Empire.

Un nom se détache parmi ceux que nous venons de citer : celui d'Eugène Viollet-le-Duc qui fut vraiment l'homme de confiance et l'ami de Mérimée. Les deux hommes avaient sympathisé lors d'une tournée faite ensemble en 1843. Viollet-le-Duc — qui avait onze ans de moins que Mérimée — admirait sa vaste culture, son zèle au service de l'art, sa réussite sociale, et Mérimée trouvait en ce jeune architecte de talent le technicien dont il avait besoin. L'amitié qui les unit toute leur vie, eux et leurs familles, eut cependant un côté négatif : elle empêcha parfois Mérimée d'intervenir pour dénoncer certains excès de Viollet-le-Duc ; ce fut le cas, semble-t-il, lors de la restauration du château de Pierrefonds.

Il n'en reste pas moins que de 1834 à 1852 Mérimée joua un rôle considérable dans la sauvegarde de la France monumentale. Il fut, sinon l'exécutant, du moins l'initiateur d'un grand nombre de restaurations : la Madeleine de Vézelay, l'église et les fresques romanes de Saint-Savin, la cathédrale de Laon... sans oublier, bien sûr, les grandes architectures romaines du Midi de la France, dont il entreprit le dégagement et la consolidation.

On pourrait croire que Mérimée, étant donné ses attaches normandes, a porté un intérêt particulier à nos monuments. De fait, son père était né à Broglie, dans l'Eure, et son grand-père avait été intendant du maréchal de Broglie et avocat au Parlement de Normandie. Mais, en dépit de cette ascendance, Prosper Mérimée n'éprouvait aucune sympathie pour la Normandie et lui préférait

de beaucoup le climat et le patrimoine artistique du Midi. « Quoique né au milieu des froids brouillards de Paris », écrira-t-il un jour, « j'appartiens par le cœur au pays du soleil ». Et, de passage à Coutances en juin 1841, il se plaint du temps, exécration malgré la saison : « Nous gelons de froid, nous toussons et nous éternuons à qui mieux mieux... ».

Quant à nos monuments, Mérimée les admire, mais en faisant souvent des réserves sur la pauvreté de leur ornementation : « Quel dommage, écrit-il, que les gens qui bâtissaient tant de grands édifices en Normandie n'aient pas eu l'idée de faire venir des sculpteurs du Midi ou du centre de la France ! Ici il y a des plans admirables, mais une sauvagerie déplorable en matière d'ornementation ».

Mérimée a donc boudé un peu la Normandie. Cependant la tournée de 1841 dans l'Eure, le Calvados et la Manche nous permet de connaître son opinion sur un certain nombre d'édifices civils et religieux.

Dès le 15 mai, dans une lettre adressée à la comtesse de Montijo, Mérimée annonce qu'il va partir à la fin du mois pour la Normandie. Il ne voyage pas seul : il emmène avec lui l'architecte Constant-Dufeux, chargé de lever des plans et de faire des croquis. Mérimée lui-même, fils de peintre, dessine avec talent et il lui arrive d'esquisser en quelques traits de plume le profil d'une ogive ou la forme d'un chapiteau.

Nos deux voyageurs quittent Paris le 4 juin et visitent successivement Mantes, Évreux, Conches, Lisieux — dont on nous dit que l'église Saint-Pierre est triste et qu'elle ressemble comme deux gouttes d'eau à une cathédrale anglaise : « C'est grand, froid, lourd, régulier et ennuyeux ! ». Les voici à Caen où les sujets d'inquiétude ne manquent pas : l'Abbaye-aux-Dames, mal restaurée ; l'église voisine de Saint-Gilles menacée de démolition ; l'hôtel d'Escoville ouvert à tous les vents, le manoir des Gens d'Armes, « charmant caprice de la Renaissance », dont le propriétaire demande une trop forte somme pour qu'on puisse l'acheter et le sauver.

Par contre, près de Bayeux, Mérimée et son compagnon sont émerveillés par la restauration de l'église de Tour. « C'est un maçon qui la conduit et cela se fait comme au Moyen Age. Les bonnes gens du pays donnent gratis la pierre qu'il vont chercher à 8 lieues. Le maçon la fait tailler et la pose, et le mètre de balustrade flamboyante revient tout posé à 15 francs. Or cela est admirablement taillé et posé ». Je ne sais ce que vous penserez, Monsieur, d'une méthode aussi artisanale ni si elle serait aujourd'hui du goût de l'Administration !

La tournée continue, et cette fois dans la Manche. A Saint-Lô, dans l'ancienne église abbatiale de Sainte-Croix, Mérimée se réjouit de trouver quelques sculptures dignes d'intérêt. De gros travaux s'imposent, mais « la fabrique et le conseil municipal promettent de se saigner à blanc ». Puis c'est le tour de Valognes et de Sainte-Marie-du-Mont, l'église de M. de Tocqueville, pour laquelle l'inspecteur départemental demande 25.000 francs d'un coup, ce qui fait sursauter Mérimée.

Le voici à Coutances : il y admire la cathédrale qui est, dit-il, « en parfaite santé », mais repousse avec « indignation » les insinuations du maire qui voudrait qu'on vienne à son secours pour acheter certaines maisons qui masquent l'édifice ! Il reçoit aussi les doléances des « nobles hommes, bourgeois et manans » de Coutances, lesquels lui exposent que les ruines de l'abbaye de Hambye se détruisent tous les jours, et que, si la munificence [de l'Administration] leur accordait 1.000 francs, ils en assureraient la conservation pendant longtemps. Mais que faire, observe Mérimée, lorsqu'on sait que ces ruines appartiennent à une trentaine de propriétaires, certains ne possédant qu'un seul pilier ! Passant à Saint-Sauveur-le-Vicomte, Mérimée estime que le château n'a pas d'intérêt (c'est pourtant là, dans le fossé du château, que voudra reposer l'enfant du pays : Barbey d'Aurevilly !). Même dédain pour la tour de La Haye-du-Puits dont il propose la démolition.

Mais le voici à Lessay et, cette fois, il ne tarit pas d'éloges, justifiant à l'avance tous les efforts accomplis par l'Administration des Monuments historiques — et notamment par vous, Monsieur, — pour relever cet admirable édifice.

« J'invoque toute votre générosité pour l'église de Lessay », écrit-il à Vitet, alors président de la Commission des Monuments historiques. « C'est une église romane des XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles, presque pure de toute retouche, et d'une noblesse et d'un grandiose que je ne m'attendais pas à trouver en Normandie. Sauf les détails d'ornementation qui sont pauvres et froids, je n'ai jamais rien vu dans le Midi qui fût plus près de la grandeur et de la simplicité antiques. J'ai prié mon compagnon d'en faire une vue, et un croquis du plan ; vous aurez sous peu un devis et des détails que me promet M. Doinard, l'architecte du Département. Il faudrait supprimer les toits des bas-côtés que couvre un bois taillis, malheureusement rempli de trous qui pourrissent les voûtes. On les remplacerait par une terrasse suivant le plan primitif et on démasquerait une charmante galerie que les toits actuels bouchent entièrement. Tout cela peut coûter cher, mais je ne crois pas qu'une trentaine de mille francs fussent mal employés à cette réparation ».

On notera ici plusieurs traits du caractère de Mérimée : sa sensibilité — car cet homme qu'on présente souvent comme un sceptique était capable de s'enthousiasmer pour les êtres comme pour les choses — sa clairvoyance qui lui fait entrevoir le parti qu'on pourrait tirer de la suppression des toits des bas-côtés, sa prudence enfin dans l'évaluation de la dépense.

La visite du Mont-Saint-Michel — qui servait alors de prison d'État — revêtait une importance particulière, car le feu s'y était déclaré quelques mois plus tôt et il fallait examiner les réparations. Mérimée relève certains éléments positifs : ainsi « l'église, depuis l'incendie, est devenue visible, en quoi elle gagne considérablement. Les pierres même ont acquis par le feu une teinte admirable ». Par contre, « il a fallu refaire en sous-œuvre deux piliers. Deux autres réclament la même opération, enfin le transept est étré sillonné depuis le haut jusqu'en bas, moyennant quoi il soutient la tour du télégraphe. Le chœur est demeuré intact ».

Il y a au Mont-Saint-Michel un abbé Lacour, aumônier de la maison centrale et très bien vu par M. de Caumont. Il voudrait qu'on lui donne de l'argent pour refaire sa nef, mais, prévient Mérimée, « si on la refait, on y mettra aussitôt des cellules et nous aurons perdu notre argent. Nous ne sommes point chargés de loger M. Barbès et tutti quanti ».

Dans l'ensemble Mérimée paraît déçu par le Mont-Saint-Michel qu'il n'a pas vu depuis quinze ans : « Il m'était resté je ne sais quelle idée avantageuse de l'architecture gothique du Mont-Saint-Michel. Cette fois cela m'a paru horrible. Le granite n'est point destiné à faire des clochetons et des « crosses », comme dit M. Leprévost, et la brume salée de l'Ouest a déjà fait justice de toutes les moulures. Elles ressemblent à des morceaux de sucre imbibés d'eau ».

Nous laisserons à Mérimée, Monsieur, la responsabilité de ce jugement sans appel !

Cependant, à l'autre extrémité de la province, une affaire agitait beaucoup les esprits : c'était le projet d'achèvement de l'église Saint-Ouen de Rouen. Membre influent de la Commission des Monuments historiques, Mérimée avait naturellement son mot à dire ; mais nous le verrons, dans ce débat, faire preuve de beaucoup de prudence et de modération.

La construction de Saint-Ouen avait duré deux siècles et c'est seulement en 1525 que le cardinal Cibo, abbé commendataire, avait fait bâtir à la façade occidentale deux tours de vingt mètres de haut. Ces tours qui, selon toute apparence, devaient

recevoir un couronnement semblable à celui de la grande tour centrale, se présentaient sur l'angle, donnant ainsi plus d'ampleur à l'entrée de l'édifice et encadrant un porche surmonté d'une galerie à balustrade et d'une rose flamboyante.

Les choses restèrent dans l'état jusqu'au premier tiers du XIX<sup>e</sup> siècle. Certains s'avisèrent alors que la partie inachevée de Saint-Ouen était « une ruine grossière » et qu'il fallait la raser pour la reconstruire sur un nouveau plan. Dans le grand courant d'enthousiasme que soulevait alors l'architecture du Moyen Age, le gouvernement de Louis-Philippe décréta des crédits spéciaux pour l'achèvement de Saint-Ouen et, le 20 août 1831, l'architecte départemental Grégoire déposait un premier projet. Celui-ci comportait l'achèvement des deux tours commencées au XVI<sup>e</sup> siècle, mais il réduisait les proportions de ce qui restait à faire pour terminer le travail de l'ancien architecte. Malgré cela, la Commission des Monuments historiques jugea le projet trop onéreux et demanda à Grégoire d'étudier un projet sans tours.

Il n'est pas étonnant que Mérimée se soit montré peu favorable à la conservation et à l'achèvement de la façade primitive. Il partageait en effet les vues et les préjugés de ses contemporains à l'égard du gothique flamboyant. Ces tours dont les parties basses étaient entièrement garnies de pinacles, cette galerie à balustrade, cette rose centrale aux méandres compliqués, tout cela excitait son admiration mais lui paraissait le fait d'un art adultéré. Et puis pouvait-on songer à rapprocher dans un même édifice le gothique du seizième de celui du quatorzième ? Mérimée lui-même n'avait-il pas admis, quelques années plus tôt, que l'on reconstruisît entièrement le chœur de la cathédrale de Nantes pour le mettre en harmonie avec la nef du XV<sup>e</sup> siècle ? Il fallait donc raser l'ouvrage du cardinal Cibo et construire une façade « dans le style », c'est-à-dire dans le vrai style, le style des constructions primitives.

L'architecte Grégoire produisit donc un second projet dans lequel les tours disparaissaient et étaient remplacées par des clochetons, le tout précédé d'un grand porche (1841).

Mais les archéologues rouennais s'insurgèrent contre ce projet qui trahissait, selon eux, les intentions du dernier maître d'œuvre. Une vive polémique s'engagea entre eux et les membres des commissions administratives et parlementaires favorables au projet.

Si quelqu'un fut bien embarrassé par cette levée de boucliers, ce fut le prudent, le sage Mérimée. Ses hésitations transparaissent dans une lettre à Vitet en date du 19 janvier 1841 : « Peut-être, écrit-il, le seul moyen d'éviter la responsabilité serait de faire étudier le projet sans tours et de le présenter aux Chambres en

même temps que l'autre. L'économie déciderait l'affaire et nous n'aurions pas les anathèmes des Rouennais et de Victor Hugo pour avoir démoli les magnifiques tours de Saint-Ouen ». Normand ou pas, Mérimée évitait de se compromettre !

Il n'exagérait pourtant pas les difficultés, car, un mois plus tard, Grégoire écrivait de Rouen, probablement à Vitet : « Dans la réunion à laquelle, sur votre invitation, j'eus l'honneur d'assister chez Monsieur Dusommerard, et où il fut question du projet qui a pour base la suppression des tours, il fut convenu que ce projet pouvait être étudié sans inconvénient... Il m'est démontré maintenant que l'idée d'un portail sans tours prévaudrait difficilement à Rouen... et que les habitants de cette ville ne conçoivent l'achèvement de l'édifice qu'avec des tours ».

Le second projet avait fait long feu. Grégoire en dressa un troisième qui, supprimant également les tours, augmentait la hauteur des clochetons et donnait l'ensemble que nous connaissons (1844). Mérimée ne fut sans doute pas étranger à la mise au point de ce troisième projet, car il écrit à Vitet le 5 août 1844 : « Mon cher Président, voici un nouveau projet de M. Grégoire qui me plaît assez, surtout parce qu'il a bien le caractère Normand-Anglais. Il y a bien encore quelque chose à dire, surtout pour les détails. Les maigres clochetons entre les portes sont d'un bien mauvais effet. Est-il si nécessaire de marquer ainsi les limites des tours, car cela n'a pas d'autre but. En somme il me semble qu'on peut adopter le principe. Les détails s'arrangeront après... ».

Et c'est en effet ce projet qui fut adopté par la Chambre des Députés le 10 mai 1845. Les travaux de démolition et de reconstruction devaient durer de 1846 à 1851 et coûter 1.500.000 francs.

Le résultat fut-il satisfaisant ? Oui, si l'on en croit Mérimée qui, de passage à Rouen le 7 octobre 1847, écrit à Courmont, secrétaire de la Commission des Monuments historiques : « La façade s'est élevée plus rapidement que je ne l'espérais. Les tours dépassent déjà le toit de la nef. Tout s'est bâti vite et bien. Cela a très bon air. Les fenêtres de la tour paraissent un peu maigres et étroites auprès de celles de la nef. Mais lorsque les tours seront terminées, l'inconvénient disparaîtra, j'espère. On ne pense plus du tout aux anciennes tours obliques tant regrettées de Didron. Elles ne vivent que dans son cœur. Les réparations de l'église ont marché en même temps que la construction de la façade et ont été aussi vivement menées, bien que les ouvriers n'aient pas beaucoup de place pour leurs chantiers. Enfin l'affaire va bien et de ce côté nous aurons pleine satisfaction ».

Mais les Rouennais étaient beaucoup moins convaincus de la réussite de l'opération et une brochure largement répandue portait ce titre significatif : *Appel aux législateurs, aux antiquaires*

*et à l'opinion publique sur les projets de restauration et d'achèvement de l'église Saint-Ouen de Rouen et sur la loi qui en a voté l'exécution. Réflexions générales sur les abus et les vices de ces sortes de restaurations (1849).*

Comment en effet ne pas regretter cette façade sèche et sans âme qui masque au visiteur la beauté de l'édifice ? Comment ne pas regretter que des critiques d'art avisés tels que Mérimée et Vitet aient donné leur caution à ce médiocre pastiche ?

On avait eu recours également au pastiche pour la décoration de la nouvelle façade. Dans les procès-verbaux des séances de la Commission des Monuments historiques, on lit en effet, à la date du 20 décembre 1847 : « M. Mérimée exprime... un désir qu'il pense que l'on pourrait faire connaître à M. Grégoire, ce serait de voir copier, pour la décoration de ce fronton, des statues anciennes qui seraient le plus dans le caractère de l'édifice et se rapporteraient le plus à l'époque qu'on veut reproduire ». Et le 25 août 1848 : « M. Mérimée donne à la Commission communication d'une lettre par laquelle M. Grégoire demande l'autorisation de confier à M. Vilain, sculpteur, l'exécution des onze statues qui doivent décorer la galerie de la façade [de Saint-Ouen]. Ces statues ne seront que des copies des statues des porches d'Amiens et de Chartres. La Commission approuve le choix de l'artiste et autorise M. Grégoire à lui confier ce travail, [mais] à ne faire copier de statues que du XIV<sup>e</sup> siècle ». Inutile de dire que ces statues censées représenter des saints et des ducs normands sont de la plus haute fantaisie !

Il ne faudrait pas croire que les rapports de notre ville avec Mérimée se limitent à cette petite guerre archéologique. Il eut aussi à s'occuper de la Cathédrale à une époque où l'état de celle-ci exigeait de nombreux travaux de restauration et d'assainissement. D'où quelquefois des voyages rapides entre Paris et Rouen, comme en témoigne ce billet à Madame X... (9 février 1849) :

*Madame,*

*Je me faisais une fête d'être un des élus de votre vendredi mystérieux, mais je comptais sans la cathédrale de Rouen dont j'ai l'honneur d'être médecin consultant. Mon gouvernement me fait partir en toute hâte ce soir pour lui donner des soins. Ce qui me console, c'est que la consultation ne peut être longue, et que, l'autre vendredi, je pourrai me dédommager et vous exprimer, Madame, tous les regrets que j'ai d'être obligé de partir si brusquement...*

L'action de Mérimée s'étendit aussi à d'autres villes du département, notamment à Elbeuf, Eu et Dieppe. A Elbeuf il s'agissait d'examiner si le plan général d'alignement décidé par la ville en 1838 ne risquait pas de nuire aux monuments ou aux quartiers anciens.

La ville d'Eu, sous la Monarchie de Juillet, posait des problèmes particuliers, puisque c'était la résidence d'été de la famille royale et que Louis-Philippe y reçut à deux reprises la jeune reine Victoria d'Angleterre. Mérimée n'assistait pas en 1843 à l'arrivée de la souveraine, mais, toujours friand de potins et de petits scandales, il écrivit quelques jours plus tard à son ami Vitet : « Les nouvelles d'Eu sont que le Roi parlait bas à la Reine d'Angleterre, qui riait comme une folle ; tous les spectateurs des deux conténaances royales sont d'avis qu'il lui disait des choses contre les mœurs. M. Vatout lui a fait force calembourgs [sic] sur lesquels elle n'est pas encore bien fixée à l'heure qu'il est ». Sollicité d'intervenir en faveur de l'église d'Eu, Mérimée la considère comme « très importante », mais il ne peut admettre qu'on y fasse des travaux qui, selon lui, n'intéressent nullement la conservation du monument. « Après plus de 40.000 francs donnés et employés fort peu régulièrement à l'église d'Eu, je ne crois vraiment pas possible d'obtenir de nouveaux sacrifices... S'il y avait encore des réparations nécessaires (j'entends par réparations des travaux pour la restauration de l'église et non des travaux pour la plus grande commodité des voitures allant au château), peut-être serait-il possible d'obtenir quelque argent ; mais il faudrait que la ville ou le conseil général se chargeât alors de payer ce qui a été fait ».

A Dieppe enfin, l'état de l'église Saint-Jacques est préoccupant et Mérimée ne peut guère compter sur l'architecte chargé des travaux. « Je viens de voir Saint-Jacques, écrit-il à Courmont le 3 octobre 1847. On ne peut dire que les réparations sont mal faites, mais elles me semblent mal dirigées... Voici la note que le sous-préfet m'a remise. Les piliers dont il s'agit ne se lézardent point seulement, ils s'écrasent. Le noyau est de mauvaise pierre, à ce qu'il semble. Ils sont étayés provisoirement, assez mal à mon avis. Je crois qu'il n'y a pas de temps à perdre pour examiner l'affaire de près... ». Et plus loin : « Je ne conçois pas comment, au lieu de dépenser tant d'argent à faire de la broderie en pierre, M. Lenormant ne s'est pas attaché tout d'abord à consolider les parties en souffrances. Cela me prouve de plus en plus que nous n'avons que deux ou trois architectes en qui nous puissions avoir confiance... ».

Dix-neuf ans s'écoulèrent ainsi, partagés entre les tournées d'inspection, les rapports au ministre, les travaux de commis-

sions, sans négliger pour autant les mondanités et la vie littéraire. La Révolution de 1848 n'eut guère d'incidences sur le fonctionnement du service des Monuments historiques ; mais le Second Empire devait faire de Mérimée un personnage officiel, grâce à la vieille amitié qui le liait à la comtesse de Montijo et à sa fille Eugénie, devenue impératrice des Français.

C'est en 1853 que M. le Sénateur Mérimée abandonna ses fonctions d'inspecteur général des Monuments historiques. Quelques mois plus tard il se rendit à Caen : élu comme directeur par la « Société des Antiquaires de Normandie » pour l'année 1853-1854, il lui appartenait en effet de présider la séance publique annuelle de cette société. Oh ! il s'en serait bien passé, mais les honneurs obligent et, le 29 juillet au soir, Mérimée partait pour Caen, où il descendait chez son cousin M. Marc, capitaine de vaisseau.

Le 31 juillet eut lieu la séance publique dont Mérimée nous a laissé le récit dans une lettre à son amie Jenny Decquin. Le ton en est badin, désinvolte, ironique à l'égard de ces « provinciaux » que M. le Sénateur Mérimée consent à honorer de sa présence. « A trois heures, écrit-il, je suis entré dans la salle de l'École de Droit, où j'ai trouvé dix-huit à vingt femmes dans une tribune, et environ deux cents hommes avec des figures telles que toute autre ville peut en offrir, selon toute apparence ; silence merveilleux. J'ai débité ma tartine sans la plus légère émotion, et on a applaudi très poliment. La séance se poursuivit par la lecture de vers d'un bossu, haut de deux pieds et demi, pas trop mauvais : *Guillaume le Conquérant*, poème de M. Alphonse Le Flaguais, lu par M. Charma ». Après la séance, il y eut, pendant deux heures, à l'Hôtel de Ville, un banquet « où il y avait de très bons poissons et des homards délicieux ». Le président des Antiquaires prit la parole et porta un toast à Mérimée, « remarquable à trois points de vue, à savoir : comme sénateur, comme homme de lettres et comme savant ». Mérimée avait « grande envie de lui jeter à la tête un plat de gelée au rhum », mais il méditait sa réponse, et quand l'autre eut fini de parler, il commença une phrase sans savoir comment il la continuerait... De là, on le conduisit dans un concert, « où il fut exposé dans un fauteuil à un très grand nombre de gens bien vêtus », concert où l'on chanta fort mal. Il en fut quitte pour 20 francs qu'il donna à la quête, et à minuit il était chez lui, où il ne dormit pas. Le lendemain, il présida la séance administrative à 8 heures du matin et reprit la malle-poste pour Paris, où il revint « très courbaturé, très ennuyé, très souffrant et très triste ».

Voilà pour le décor qui n'est pas sans rappeler certaines pages de Flaubert. Mais ce que Mérimée appelle — avec une feinte modestie — sa « tartine », venant après les vingt années de fonction de son auteur, présente en fait un très grand intérêt. C'est une sorte de bilan architectural de la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle et en même temps une mise en garde contre l'imitation servile des œuvres du Moyen Age. Mérimée commence par rendre hommage à Vitet, organisateur du service des Monuments historiques. Il rappelle l'époque où nos monuments étaient laissés à l'abandon, sans réparations, presque sans entretien, ou restaurés par des mains inhabiles, et il fait l'éloge de ce qui a été réalisé en Normandie en soulignant le concours des archéologues, des artistes, des littérateurs, sans oublier de louer aussi l'Administration que n'ont découragée « ni la grandeur de l'entreprise, ni l'étendue des dépenses qu'il a fallu prévoir ».

Après avoir évoqué la vogue de l'antiquité classique ou plutôt d'un style de convention pris pour une imitation de l'art antique, l'orateur estime avec clairvoyance que le même danger menace le Moyen Age. Il en donne des exemples amusants : « Je sais, dit-il, un fort galant homme, que j'ai converti, du moins il le prétend, à l'architecture du Moyen Age, et qui, vivant tout près d'une caserne de gendarmerie, se fait bâtir une maison de campagne avec créneaux, machicoulis et tour de guette. Pourtant il sait bien qu'il n'y a plus de routiers en France. Une église du XVI<sup>e</sup> siècle, qui n'a pas de clocher, est menacée, me dit-on, par la piété de ses paroissiens, d'une flèche gothique en ciment romain, et j'ai vu le projet d'une gare de chemin de fer, dont la façade, comme pour avertir les voyageurs de la possibilité d'un déraillement, doit leur présenter les moulages d'un jugement dernier emprunté à une de nos cathédrales gothiques... ».

Et Mérimée, flétrissant à l'avance les excès du néo-gothique, énonce ce principe : « Autant l'imitation la plus exacte est recommandable dans la restauration d'un édifice ancien, autant elle est blâmable et ridicule lorsque, dans un bâtiment moderne, elle ne tient compte ni de sa convenance, ni de sa destination ». Et il termine par cette profession de foi : « L'admiration profonde que m'inspire l'architecture du Moyen Age me fait regarder son emploi indiscret comme une sorte de profanation coupable ».

Monsieur,

De tout ce qui fut dit ce soir, il ressort que le métier d'architecte est un métier difficile et quelquefois ingrat. Et pourtant dans le beau dialogue d'*Eupalinos*, de Paul Valéry, Socrate regrette de n'avoir pas bâti. En effet, dit-il à Phèdre, « de tous les

actes, le plus complet est celui de construire. Une œuvre demande l'amour, la méditation, l'obéissance à ta plus belle pensée, l'invention de lois par ton âme, et bien d'autres choses qu'elle tire merveilleusement de toi-même, qui ne soupçonnais pas de les posséder ».

Parce qu'elle a toujours obéi à une « belle pensée », parce qu'elle s'est donné pour « loi » d'unir la tradition architecturale à l'innovation technique, votre œuvre marquera dans l'histoire de l'architecture contemporaine, et c'est pourquoi l'Académie, vous retournant le compliment que vous avez bien voulu lui faire, s'estime très honorée de vous compter désormais parmi ses membres les plus éminents.

Chevalier Jacques VANDAELE

(CARTE BLANCHE)

J'aurais pu penser être de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rome. C'est-à-dire à présenter l'un des services que me rendent les études et les travaux.

Pourquoi, lorsque votre Secrétaire perpétuel me demanda si je ne souhaitais pas être agrégé à votre Compagnie, j'acceptai ma nomination, sans sans quelque appréhension.

Ne me présentez pas, Madame, le charme de votre accueil et quand je me présenterai à vous, Monsieur le Président, en fait pour découvrir qu'aux jours tristes de 1940, nous étions tous les deux au 5<sup>e</sup> régiment d'infanterie, envoyés dans les deux combats de Stenay où vous êtes blessé le 16 mai, à quelques centaines de mètres de la position que je tenais avec ma section.

La sympathie que vous m'avez témoignée, je l'ai retrouvée tout au long des semaines qui suivirent.

Le travail n'avait-il pas été préparé par l'admirable union de celui, et de ceux, à qui je dois d'être parmi vous ?

À l'heure qui m'est faite, je ne puis répondre ce que vous attendez un peu de moi-même et puisque c'est un motif réel d'évasion qui retient votre attention, j'ai choisi de vous parler de ces aventures dans lesquelles j'engage, à y a quarante ans, le jeune lieutenant que j'étais.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur le Président, l'assurance de ma haute et dévouée estime.



## Mes Évasions

DISCOURS DE RÉCEPTION DU  
Colonel Jacques VANDAELE

(4 avril 1981)

**J**AMAIS je n'aurais pensé être de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen. Qu'avais-je à présenter ? un état des services que ne sanctionnaient ni étoiles, ni cravate.

Pourtant, lorsque votre Secrétaire perpétuel me demanda si je ne souhaiterais pas être agrégé à votre Compagnie, j'acceptais son invitation, non sans quelques appréhensions.

Dès ma première visite, Madame <sup>1</sup>, le charme de votre accueil les dissipa et quand je me présentais à vous, Monsieur le Président, ce fut pour découvrir qu'aux jours tragiques de 1940, nous étions tous les deux au 51<sup>e</sup> régiment d'infanterie, engagés dans les durs combats de Stonne où vous fûtes blessé le 16 mai, à quelques centaines de mètres de la position que je tenais avec ma section.

La sympathie que vous m'avez témoignée, je l'ai retrouvée tout au long des rencontres qui suivirent.

Le terrain n'avait-il pas été préparé par l'indulgente amitié de celui, et de ceux, à qui je dois d'être parmi vous ?

A l'honneur qui m'est fait, je ne puis répondre qu'en vous livrant un peu de moi-même et puisque c'est un mince récit d'évasion qui retînt votre attention, j'ai choisi de vous parler de ces aventures dans lesquelles s'engagea, il y a quarante ans, le jeune lieutenant que j'étais.

---

1. Mme Chantal Lemercier-Quelquejey présidait l'Académie en 1980.

En février 1945, étant en convalescence au Val-de-Grâce, j'avais entrepris la relation de mes évasions. C'est de cette centaine de feuillets que j'extraits ces quelques souvenirs qui se veulent être l'expression de mon remerciement.

\*  
\*  
\*

Osterode, petite ville dans les contreforts boisés du Harz. C'est là que nous débarquons le 13 août 1940, après deux jours dans des wagons de marchandises où, épuisés, nous avons laissé passer les dernières occasions d'échapper à la captivité.

Nous montons au camp. Pendant des mois, jusqu'à l'arrivée régulière des colis, nous souffrirons d'une faim lancinante qui fera de nous des prisonniers dociles.

Mais le 31 décembre 1940, profitant de l'épaisse couche de neige, quatre officiers cisailent et franchissent le barbelé. Quand nous apprendrons qu'ils ont réussi, nous nous retrouverons à plusieurs avec la volonté de les imiter.

C'est ainsi que je connus un jeune capitaine d'artillerie, polytechnicien, Édouard Debats, qui devint mon ami.

Fin avril 1941, cinq cents d'entre nous sont transférés près de Hambourg, au camp de Fischbeck : un terre-plein sablonneux, des baraques sur des soubassements en briques. Au-delà des barbelés, des broussailles : c'est bon pour un souterrain. Édouard réunit une équipe qu'un sapeur initie aux techniques du coffrage. Dans le plancher d'une baraque, proche du réseau, nous découpons une trappe pour accéder au sol où nous creusons notre premier souterrain.

Juin, juillet 1941, c'est la guerre de Syrie. Nos préparatifs insuffisamment discrets sont critiqués par ceux qui, encouragés par nos gardiens, croient que le rapatriement des réservistes anciens de 14-18 ou pères de quatre enfants est le prélude à une libération générale.

Notre travail aboutit rapidement et dans la nuit du 27 juillet, nous sommes 17 à nous évader.

Avec Édouard, nous prenons le train à la petite gare de Buxtehude. Après bien des changements, non sans quelques émotions, nous sommes à minuit à Sarrebruck. Par les faubourgs et par les bois nous gagnons Forbach.

Il est huit heures du matin. Pour nous reposer, nous entrons dans l'église. Un vieux prêtre dispose des candélabres autour d'un catafalque. Je vais vers lui. Avant que j'ai pu lui demander quoi que ce soit, il me dit : « Prenez la route de Metz, vous y trouverez des âmes charitables » et il disparaît dans sa sacristie.

Que n'avons-nous suivi son conseil ! Sans papiers, nous avons décidé d'éviter grandes routes et agglomérations. Toute la journée, par la campagne, nous marchons vers l'Ouest. Nous n'avons malheureusement pas de carte, aussi avant la nuit, nous voudrions bien savoir où nous sommes. Là-bas un village... Peut-être y trouverons-nous une indication... Mais ce village où, imprudemment, nous nous engageons, n'est qu'une rue bordée de chaque côté par des maisons.

Nous ne voyons qu'un soldat allemand qui nous rejoint. Il essaie de lier conversation, y renonce et fait demi-tour. Nous pressons le pas, trop tard, il revient sur le siège arrière de la moto d'un Feldgendarm. A la maison qui sert de poste de police, il ne nous reste qu'à décliner notre identité. L'interprète, une Lorraine, nous glisse tristement : « Si seulement vous étiez entrés chez nous ». Nous étions à 30 km de Château-Salins.

Retour à Fischbeck. Quinze jours d'arrêts. Ce n'est rien auprès de ce que nous avons gâché. Nous ne sommes pas les seuls, sur 17 évadés, 15 ont été repris.

Pendant ce temps, les Allemands ont pratiqué, dans les soubassements des baraques, des ouvertures par lesquelles s'introduisent des « fouilleurs ». Cette mesure nous déconcerte, jusqu'à ce que nous nous apercevions que près du réseau, nos gardiens ont négligé la baraque réservée aux messes, aux conférences, aux concerts et à la projection des actualités du Front de l'Est.

Profitant de ces réunions, notre équipe reconstituée réussit à faire une trappe et à entreprendre un second souterrain.

Je me souviens de ce dimanche d'octobre, où à quatre nous étions descendus. Au-dessus de nous, le colonel français avait invité le colonel allemand au concert qui meuble cet après-midi d'un automne pluvieux. Nous entendons les officiers se lever à l'arrivée des autorités, les musiciens accorder leurs instruments et c'est aux accents de la musique de Wagner que nous creusons, que nous coffrons, que nous évacuons les déblais. A 16 h 30, nous sommes prêts à sortir pour l'appel de 17 heures. Mais le concert se prolonge, les musiciens reprennent leurs partitions...

L'inquiétude nous gagne. Enfin un dernier accord, le piétinement des prisonniers qui se pressent. Les Allemands sont toujours dans la salle. Pour faire écran, des camarades se groupent autour de la trappe, d'autres déplacent la lourde table qui la camoufle. « Faites vite » et à quelques mètres des colonels qui se congra-

tulent, quatre individus dégoulinant de sable émergent... Heureusement que leur sont préparées quatre amples pèlerines kaki.

Hélas, le 11 novembre au matin, une section en armes investit la baraque. Notre tunnel est découvert. A-t-il été vendu ?

Notre déception sera de courte durée. Depuis plusieurs jours, des civils entassent dans le camp des briques pour la construction d'un réservoir. L'un de nous a une idée. Puisque les soubassements sont faits des mêmes briques, si sous une baraque, à un mètre du mur, nous en construisons un autre identique, cela nous ménagerait un étroit couloir à l'abri des investigations indiscreètes.

Il faut profiter de ce que la surveillance se relâche en fin de semaine. Pour des raisons techniques, nous revenons à notre première baraque.

Un soldat français nous procure un sac de 50 kg de ciment.

En ce dernier dimanche de novembre, malgré le mauvais temps, quelques officiers drapés dans leurs pèlerines tournent dans le camp. Les sentinelles qui se gèlent sous la pluie, ne se rendent pas compte que ces promeneurs insolites, pour renouer les lacets de leurs brodequins, s'arrêtent fréquemment aux tas de briques... qui, en fin de journée, ont singulièrement diminué.

Il n'a fallu que quelques heures pour construire le mur. Dès que nous avons la certitude que les « fouilleurs » n'y ont rien vu, nous menons rondement notre troisième souterrain. Le dimanche 14 décembre, avant la fermeture des baraques, nous sommes 27 à l'utiliser.

Édouard fait la percée, je le suis avec nos bagages mais la sortie est si étroite que je me trouve coincé, ne pouvant ni avancer, ni reculer. A quelques mètres, me dominant, la sentinelle, sur la plateforme du mirador, bat la semelle pour se réchauffer.

Si elle se penchait ! Mais il commence à pleuvoir, le vent se lève. Avec mes ongles, je parviens à m'extraire ; Édouard m'attend, direction : la gare de Harburg.

A 7 heures du matin, nous sommes déjà à Francfort. Malgré des stations prolongées dans les toilettes, notre saleté nous interdit d'utiliser, de jour, la Reichbahn. Nous sortons de la gare et dans un parc désert en cette saison, nous nous dégrassoons.

Plus présentables, nous prenons le train de 15 heures pour Sarrebruck. A Kaiserslautern, après le passage du contrôleur, un sous-officier s'installe en face de nous. A l'arrêt suivant, c'est un policier. Nos papiers de travailleurs belges ne tiennent pas. Évidemment, 27 officiers évadés, c'était l'alerte.

A la prison de Sarrebruck, Édouard et moi sommes dans la même cellule. Au réveil, un gardien nous conduit au pas de gymnastique à la visite médicale. A un détour du couloir, il me confie : « Je suis de Seingbouse et pour avoir aidé des évadés j'en ai pour cinq ans ».

En fin de matinée, des civils nous emmènent à la Direction de la Police. Édouard est interrogé le premier, tandis qu'on me fait descendre dans une cage en tôle. Bientôt, on y pousse un individu. Il me dit être Sarrois, ancien légionnaire... Je me tais. « Tu allais chez de Gaulle ? ». Je ne réponds pas... On me remonte pour l'interrogatoire d'autant plus humiliant que les filles qui sont là, me soufflant au nez la fumée de leurs cigarettes, sont particulièrement provocantes.

Le soir même, la Wehrmacht nous récupère et dans un Kommando, nous devons abandonner nos vêtements pour « choisir » dans un tas de défroques malpropres, pantalon, vareuse, sabots.

Dans la cave qui sert de prison, quelques gars allongés sur de la paille. « Alors, t'es officier, t'en fais pas, on va se barrer ». Ils ont le moral, ils connaissent les lieux, ils ont un plan : percer, de nuit, le mur du fond, qui est celui de latrines désaffectées, de là gagner, au rez-de-chaussée, le hall d'entrée où se rassemblent, à 7 heures du matin, les corvées qui vont en ville.

Ce n'est pas idiot, les gardiens ne descendent pas avant 11 heures pour la soupe. Un des gars sait même où récupérer des effets civils parmi ceux confisqués aux évadés. Sauf trois, nous sommes d'accord... Exécution !

Le jeudi 18 décembre, à 5 heures du matin, dans un recoin de l'entrée, nous sommes prêts à nous mêler à ceux qui sortiront et à filer.

Édouard et moi n'avons jamais été si bien équipés, deux confortables pardessus... et une adresse à Forbach. Nous pouvons être chez nous à Noël !

Soudain un bruit de bottes dans l'escalier de la cave, le grincement du verrou et... des hurlements. Nous essayons de forcer la porte... en vain, nous sommes pris au piège.

Nous avons droit au « grand cirque ». A coups de poing, on nous fait nous déshabiller, monter au second étage, dans un local où pendent au plafond les couronnes de l'Avent avec leurs bougies et leurs rubans de toutes couleurs.

Pendant des heures, nous restons, nus, au garde à vous... A midi, les Allemands font monter un de ceux qui avaient refusé de nous suivre et ils partagent avec lui le boudin et la purée de leur ordinaire.

Le Feldwebel voudrait bien que cette « affaire » soit étouffée. A condition de reboucher le trou, il fait rompre les rangs à 17 heures. Nous retrouvons les vieux uniformes, les sabots, la cave, mais rien à manger.

Vraiment, nous n'avons pas eu de chance. Ce matin-là, deux des trois qui s'étaient « dégonflés » devaient être ramenés à leur Stalag. Le savaient-ils ? Quoi qu'il en soit, lorsque la sentinelle descendit pour les réveiller, elle ne trouva que trois pensionnaires au lieu de onze... et un trou dans le mur du fond.

Le surlendemain, transfert à Limburg am Lahn, première étape du retour. Étrange cortège, à 5 heures du matin, par les rues désertes, six clochards en sabot, encadrés de Posten aux fusils menaçants.

Il gèle... Je ne puis fermer ma vareuse trop étroite et dois tenir ma culotte qui n'a plus de boutons. Quelle humiliation quand il nous faut changer de train à Trèves et à Coblenze.

Le soir, nous sommes au Stalag XII A. La prison est un bâtiment isolé dans le Vorlager, une seule porte que le gardien commande de son bureau et des cellules individuelles. Deux fois par jour, l'Allemand nous fait sortir dans le couloir. Tandis que nous vidons nos seaux dans la tinette collective, nous échangeons des « tuyaux ». L'un est excellent : à 7 heures du matin, le gardien nous distribue notre maigre pitance. Il laisse ses clés sur la table. Lorsqu'il se trouvera au fond du couloir, toutes les cellules étant ouvertes, il suffirait d'organiser la pagaïe pour qu'un « gars culotté » s'empare du trousseau et... ouvre la porte.

Ce lundi 22 décembre, Édouard fonce et avant que l'Allemand se soit rendu compte de ce qui se passe, six « taulards » ont filé. Dans notre état, nous ne pouvons que nous réfugier dans le stalag.

Il fait nuit... Édouard et moi passons devant le poste de police et entrons dans une baraque.

Des prêtres y disent leur messe. L'un d'eux ôte ses ornements et tandis que retentissent les « aboiements » de la compagnie de garde pour un « Sonder Appel », il nous confie à Pierre, un adjudant.

Celui-ci pour nous cacher nous propose les cabinets de sa baraque, un étroit réduit tout en hauteur... Nous hésitons, mais le linteau qui fait saillie au-dessus de la porte ne serait-il pas

utilisable ? J'aide Édouard à grimper, à s'y caler et tandis que d'une main, il s'appuie au mur d'en face, de l'autre il m'aide à le rejoindre... La porte est restée ouverte... et quelques minutes plus tard, sous nos pieds, apparaît la casquette d'un Feldwebel... Il n'a pas l'idée d'inspecter le plafond... Quand après l'appel, Pierre reviendra, il nous faudra l'appeler pour qu'il nous trouve sur notre perchoir...

Ce jour-là, par crainte des Allemands et des « mouchards », nous y sommes restés onze heures, coupées de brèves « descentes » pendant lesquelles nous mettons le loquet.

Le soir, Pierre nous cache dans des châlits abandonnés et nous laisse des biscuits et une boîte de sardines.

Le lendemain avant le réveil nous regagnons notre linteau et toute la journée, pas un de ceux qui se sont succédé sur le siège n'aura la curiosité malsaine de regarder en l'air.

Il y aurait, paraît-il, un trou dans le barbelé. En cet après-midi du 24 décembre, nous allons le reconnaître, c'est exact. Pierre nous passe casquettes, chandails, pantalons, chaussures et à 20 heures, tandis que dans les baraques on prépare Noël, nous gagnons, en rampant, le réseau.

Édouard s'y engage, mais je n'ai que le temps de le tirer par les pieds. Nous n'avions pas vu, ni entendu, la sentinelle qui s'approchait.

Maintenant la neige recouvre le camp. Il fait très froid. Il nous faut tenir le temps de préparer autre chose. Ça m'est m'autant plus dur, que depuis notre départ, je souffre aux pieds de plaies qui suppurent et se creusent. Les fouilles se multiplient. Les Allemands, certainement, continuent à nous chercher.

Enfin le 12 janvier nous sommes prêts. Des Ausweiss nous ont été prêtés pour nous permettre de gagner le Vorlager. En fin de journée, avec des capotes passées sur des effets civils, avec des bonnets de police, nous quittons le Stalag comme si nous étions de ces « bons gros » qui sont employés à la Kommandantur.

Là encore, nous nous réfugions dans les « Abort » et nous attendons. A 2 heures du matin, nous croyons pouvoir en sortir mais un Allemand apparaît. Si nous en jugeons par le bruit, il était vraiment pressé. Pendant qu'il se soulage, nous passons sous la clôture... 5 heures : Édouard entre dans la gare de Limburg, tandis que je reste à l'extérieur pour m'assurer que nous n'avons pas été suivis.

Très vite, j'ai l'impression que « ça accroche ». J'entr'ouvre la porte, elle m'échappe, tandis qu'une poigne solide m'entraîne dans la salle d'attente.

Notre aventure est terminée, elle a duré un mois. De retour en prison, on nous dépouille de tout. Je réussis toutefois à garder la savonnette où j'ai caché deux billets de vingt marks que ma jeune épouse m'avait envoyés, il y a plusieurs mois, dans une boîte de conserve qui fut subtilisée au contrôle.

A Fischbeck, nous sommes aux arrêts de rigueur, une soupe tous les quatre jours, le reste du temps : au pain noir et à l'eau. Interrogatoires. Qui vous a aidés ? Nous refusons de répondre. L'interprète conclura : « Décidément la logique allemande est supérieure à la logique française ! ».

Par crainte du typhus, un infirmier nous rase intégralement et à sec.

Et c'est le départ, sous bonne escorte, par le train. Le 31 janvier 1942, au matin, Édouard et moi, par la triple enceinte, faisons notre entrée à Colditz.

Je ne m'étendrai pas sur notre séjour à Colditz qui se prolongea durant 18 mois. Livres et films ont révélé ce que fut le vieux château, sur son promontoire abrupt, dominant la petite ville blottie sur la rive droite de la Mulde.

Réédition du « Scharnhorst », la citadelle de 14-18, ce Sonderlag avait été organisé pour retenir entre ses murailles infranchissables, ses barreaux et ses barbelés, les officiers de toutes nationalités jugés *indomptables*<sup>2</sup> ailleurs.

En juillet 1943, les Allemands décident de ne conserver à Colditz que les Britanniques. Les 180 Français, pour la plupart des récidivistes de l'évasion, sont alors transférés à Lubeck.

Je ne ferai qu'évoquer le long et pénible travail qui, dans ce camp de Lubeck, nous imposa pendant huit mois une existence de forçat et qui aboutit au « souterrain de l'infirmierie ».

Nous n'avons pu le mener à son terme, qu'en acceptant une « sortie risquée » à une quinzaine de mètres du réseau éclairé en permanence et surveillé par deux sentinelles, dans un champ en pente douce dominé par deux miradors.

Cela exigeait une stricte discipline : ramper, sur une centaine de mètres, jusqu'à un ruisseau en contre-bas, s'immobiliser dès la mise en œuvre des projecteurs, ne se lever pour s'enfuir qu'en cas d'intervention des sentinelles.

---

2. Général LE BRIGANT : *Les Indomptables*, Berger-Levrault, 1948 (réédité en 1957).

Instruits par nos échecs, Édouard et moi avons décidé, le cœur gros, de nous séparer pour cette ultime tentative. Le tirage au sort m'avait attribué la huitième place, tandis que, chef exemplaire, mon ami se chargerait d'ouvrir le souterrain et ne partirait qu'après ses dix-neuf coéquipiers.

Et maintenant, je vous demande de nous rejoindre à l'infirmierie, ce mercredi 26 avril 1944, après l'appel du soir.

Le départ est pour cette nuit.

A 22 h 30, je gagne l'étouffant boyau où sont déjà allongés Édouard et ceux qui me précèdent.

L'attente se prolonge, nous respirons difficilement, enfin une bouffée d'air frais, la percée est faite. Sous une toile camouflée, au fond de son trou, Édouard observe les allées et venues des sentinelles.

A 3 h 30, après une chaleureuse accolade, il me donne le signal du départ. La nuit me paraît bien claire. Je rampe lentement, m'applatissant le plus possible, m'arrêtant dès que se rapproche le faisceau lumineux ou le Posten que j'entends faire les cent pas. Je progresse, quand soudain derrière moi : « Halt », des cris, un coup de feu puis d'autres, la valse des projecteurs qui balaient le terrain, la course des sentinelles. Je suis tout près du ruisseau, j'y plonge et pataugeant dans la vase, je file.

C'est l'alerte, je n'ai aucune avance, ce qui me confirme dans mon projet de partir vers l'Est où j'espère une surveillance moins serrée. Au petit jour, la pluie m'aide à passer inaperçu des gens que je croise.

Le pont sur la Trave n'est pas encore gardé. Je prends la route de Dassow, une longue route toute droite dans un paysage mollement vallonné.

La pluie a cessé. Vers midi apparaît devant moi, en haut d'une petite côte, un gendarme de la Kriegsmarine. Il pose son vélo et, mitraillette en sautoir, m'observe à la jumelle. Je ne puis qu'avancer. « Papiers! » : je présente une carte de travailleur civil, un Bescheinigung falsifié, une permission pour Rostock. Je suis censé habiter Montpellier, rue de Paris. « Ach so, Paris schöne Stadt ». J'approuve d'autant que l'Allemand s'étonne que je n'ai pas pris le train. « Rostock, c'est loin. — Je cherche un camarade qui travaille près d'ici ». Quoi qu'il en soit, je comprends qu'il me faut immédiatement aller me faire contrôler à la police à Dassow dont les maisons se profilent à l'horizon. Et tandis que mon gendarme reprend sa faction, je file trop heureux de m'en être ainsi tiré.

Mais, quand dans un creux défilé aux vues, je vois un bois

de sapins, je cours m'y réfugier. Un prisonnier français s'y trouve avec son attelage.

Il me cache sous des abattis et me promet de revenir à la nuit. Pendant des heures, dans ce coin perdu, je reste immobile, n'ayant pour distractions que les petits lapins qui jouent devant moi.

Ce Français, je ne connaîtrai jamais son nom, a tenu sa promesse. Le soir, avec ses copains et de jeunes Ukrainiennes qui travaillent dans les fermes voisines, nous dînons d'une copieuse omelette préparée en mon honneur.

Je ne puis rester coucher avec eux. Dans une grange isolée, malgré les rats qui font la sarabande, je m'endors.

Au petit jour, je repars et dans la nature je rencontre un autre prisonnier qui me donne l'adresse d'un Français installé à Grevesmühlen.

En fin d'après-midi, je m'y présente. Eugène Gardien était prisonnier. Il a accepté le statut de travailleur civil, ce qui lui a permis de faire venir de France sa jeune femme et leur fillette de quatre ans. Ils vivent tous trois dans un sordide sous-sol qui ne prend le jour que par des soupiraux au ras du trottoir. C'est là, sur une paille, que je commence par dormir.

Le 1<sup>er</sup> mai c'est la fête et bien que la population soit, paraît-il, mobilisée à la recherche d'officiers évadés, mes hôtes, après m'avoir prêté un costume, m'emmènent au cinéma voir « die Grosse Stadt Symphonie » un documentaire sur Berlin !

Pendant quelques jours, je partage les maigres rations du ménage, heureusement améliorées par ce qu'apportent les copains. Mais ça ne peut durer et quand j'apprends qu'à 25 km de là, à Wismar, des étrangers travaillent à la Waggon Fabrik, je décide de partir. A la nuit, Gardien me précède pour sortir sans encombre de Grevesmühlen. Pour tous, il était grand temps que je disparaisse. C'est ce que je me dis quand je me retrouve seul dans l'oppressante forêt de sapins qu'il me faut traverser.

Wismar, huit heures du matin, devant l'entrée du camp des étrangers. Un jeune médecin français, en tenue, discute ferme avec un gros Allemand qui a tout de la brute. Il n'y a pas à hésiter. J'entre et vais au bureau de l'homme de confiance. J'y trouve son adjoint Pierre Diemer.

Sans m'en rendre compte, je l'ai échappé de justesse. L'Allemand, qui n'est autre que le policier du camp, m'aurait interpellé si le « toubib » astucieux, subodorant ma situation pour le moins suspecte, ne l'avait convaincu que j'étais bien du camp et qu'il me connaissait.

Diemer m'hébergea pendant trois jours, le temps de me faire faire un Ausweiss de la Fabrik et un ordre de mission pour une usine de Cologne. De plus, il m'indiqua, à Chératte près de Liège, l'adresse d'une filière et le mot de passe pour être pris en charge.

Je devais revoir Diemer en 1945. Six semaines après mon passage, il fut dénoncé. Arrêté, déporté à Oranienburg, il venait d'être libéré par les Russes.

9 mai, 4 heures du matin : par un magnifique clair de lune, je quitte le camp et je prends, avec les 40 marks que j'ai sauvés, mon billet pour Cologne. A Hambourg, où des quartiers entiers ont été ravagés par les bombardements, j'ai deux heures d'attente. Dans la gare, rôdent d'inquiétants individus, chapeaux mous et longs manteaux de cuir. Isolé, je vais me faire « épingler », aussi quand j'aperçois des jeunes arborant la francisque je les rejoins et me fais passer pour un requis du S.T.O.

Enfin mon train entre en gare. Il est bondé. Je ne trouve place que parmi des soldats allemands qui reviennent du Cap Nord. Comme des gosses, bruyamment, ils exhibent ce qu'ils en rapportent, bibelots, fourrures, alcools...

Osnabrück. Arrêt. La Gestapo monte... Silence ! Je sens tous les yeux braqués sur moi. « Papiers ! ». L'Ausweiss passe sans bavure mais l'ordre de mission est épluché, « Gut, Danke ».

Alors les soldats me montrent les photos de blondes Scandinaves et m'offrent de leur tord-boyaux qui me fait m'étrangler...

Cologne. La cathédrale paraît intacte mais, tout autour, ce ne sont que murs calcinés, façades éventrées. Je demande à un Schupo le chemin de l'usine : « Alles kaputt ». Ce soir-là, après bien des péripéties, je n'ai que la ressource de coucher chez les travailleurs de Ford.

Le lendemain, avant de me renvoyer, l'homme de confiance me conseille le Lager 25, une baraque dans un quartier dévasté, où vivent des Français employés au déblaiement.

Parmi eux, deux femmes, une grande blonde, pas mal, comment est-elle arrivée là ? et une Italienne rondelette. Le chef allemand, quand il passe, n'entre jamais dans la chambre de ces dames. Je m'y installe et le soir, après avoir rapproché les deux lits, entre mes deux compagnes, bien sagement, je m'endors.

Un matin, alors que tous trois dormions encore, le Lagerführer fit irruption. Dès qu'il m'eût découvert, il se mit à hurler. La grande blonde se leva et cria encore plus fort. Rien n'y fit, je dus quitter immédiatement les lieux, persuadé d'avoir, peu après, la police à mes trousses.

Aussi quand je vis l'Allemand enfourcher son vélo, je retournais à la baraque où les gars, démontant un panneau du plafond, me cachèrent sous le toit.

Bientôt, je repars et dans cette gigantesque agglomération, chaque nuit bombardée, je me retrouve seul, à la recherche de cheminots pouvant m'aider. Pendant des jours, je vais errer d'un kommando à un autre, jusqu'à ce que Raymond Mansard m'héberge dans sa chambre au dépôt de locomotives de Köln Kalk Nord dont il est l'homme de confiance.

Mansard, ancien prisonnier, est en relation avec le médecin du Kommando 624, le docteur Chambon, et l'infirmier, un séminariste-scout, Jean Bernier.

Il y aurait une solution. Sur une voie de garage, au pied d'un poste d'aiguillage, cinq locomotives de la S.N.C.F. sont en instance de départ pour être réparées aux ateliers de Paris-Est. Les bielles ont été enlevées, les réservoirs vidés.

Une nuit, pendant une alerte, avec un adjudant venu de Poméranie, nous nous glissons par l'orifice d'alimentation dans la cuve à eau d'un des tenders. Pendant deux jours, les allées et venues à l'extérieur nous font espérer le départ, mais le troisième jour, plus rien ! Il doit faire un temps magnifique. Sous les tôles brûlantes de notre tender, stationné en plein soleil, nous étouffons... Au risque d'attirer l'attention des cheminots, il ne nous reste qu'à soulever le couvercle de notre cachette. Enfin le soir apporte un peu de fraîcheur. Bientôt c'est l'alerte. Trois coups discrets sur la paroi. Mansard inquiet vient voir ce qu'il en est et nous trouvant épuisés, ne peut que nous aider à sortir.

Le surlendemain nous essayons les cendriers, dans le mâchefer, mais c'est trop exigü, nous avons des crampes et nous ne pouvons tenir plus de quarante-huit heures.

Enfin le 5 juin, c'est certain, le départ est imminent. Nous regagnons notre tender avec dix litres d'eau. Cette nuit-là et les suivantes ce fut l'Apocalypse. Les bombardements se succèdent, c'est effrayant !

Dans la nuit du 8 au 9, Mansard revient. « Les Alliés ont débarqué ». Les voies sont coupées. Nos locomotives ne partiront plus. L'adjudant me quitte. La surveillance se resserre. Les Allemands de la Reichbahn ont perçu des pistolets. Ça ne peut durer. Que faire ?

Le 14 au soir, Jean Bernier arrive, rayonnant. Tous les jeudis, un camion équipé au gazogène, avec remorque, part pour Bruxelles. Il est chargé dès la veille et laissé devant un poste d'entretien sur le Ring. Il doit être possible d'en profiter. Nous mettons l'affaire au point et quand Bernier repart, je l'embrasse.

Je ne devais jamais le revoir. Quelques mois plus tard, dénoncé, arrêté, il mourrait en déportation.

Jeudi 15 juin. Il fait à peine jour. Pendant que Mansard fait le guet et reboucle la bâche, je m'introduis dans le camion. Après bien des efforts, j'arrive à me glisser le long de la paroi de droite, sous des colis que j'ai pu déplacer. Je dois être bien caché puisque le conducteur quand il complètera son chargement ne me verra pas.

A 7 heures, ronflement du gazogène. On part. Voyage coupé de fréquents arrêts. Mais avec le profil des routes, les caisses glissent vers la droite. Je vais être coincé. Aussi en début d'après-midi, je m'extrais de ma cachette. Par la vitre arrière de sa cabine, je vois la nuque rasée du conducteur et en soulevant la bâche, je me rends compte que, dans les villages que nous traversons, les affiches sont en flamand.

Soudain l'Allemand se retourne et freine brutalement.

J'ai dû faire du bruit... Quand je saute, je trouve devant moi, un vieil homme avec son chapeau et sa blouse blanche. Il ne comprend pas ce qui lui arrive. Je lui explique que je m'évade et sans avoir à le bousculer, je file par les champs.

J'ai sauté dans le Limbourg belge. A Hasselt, une pancarte « Lüttich 40 km ». Il y a un petit train mais je n'ai pas d'argent.

Une église. J'entre. Des gamins attendent en chahutant devant un confessionnal. Je passe devant eux, m'agenouille. Le guichet s'ouvre. « Je ne viens pas pour me confesser, je suis un officier français évadé ». Le prêtre, je ne le distingue qu'à peine, m'interrompt. « Je ne peux rien pour vous mais l'Église n'a jamais refusé l'aumône à un malheureux » et il me tend deux billets de 20 francs belges avant de claquer le guichet.

A 20 heures, je suis à Liège, devant le Palais des Princes Évêques où flottent les drapeaux à croix gammée. Je passe la Meuse. Bientôt ce sera l'heure du couvre-feu et Chératte est encore loin. Où aller ? Je repère un homme qui promène son chien, la cinquantaine, un éventail de rubans à la boutonnière. Je l'aborde. « Je vois que vous êtes un ancien combattant, vous ne me livrez pas ». Interloqué, il m'explique qu'il ne peut m'aider, il a d'ailleurs un parent à la Légion Wallonie sur le front de l'Est. Brusquement il m'entraîne au commissariat de police du quartier. Après avoir été fouillé, interrogé, je suis bouclé dans la cellule réservée aux ivrognes<sup>3</sup>. Plus tard, un agent

3. J'ai la copie du rapport du fonctionnaire de service cette nuit-là. L'ancien combattant auquel je m'étais confié était connu comme rexiste. Quand les policiers lui dirent qu'ils devaient me remettre à la Gestapo,

prend son casque blanc et me conduit chez un jeune ménage qui me prépare la fricassée liégeoise et m'installe avec des couvertures sur un divan.

Le lendemain matin, le même agent revient et nous prenons le tramway pour Chératte. Nous entrons au café Wilket, indiqué par Diemer. « Je viens de la part de Pomalo », c'est le mot de passe. On m'introduit dans la cuisine. Arrive un homme jeune, très sûr de lui, qui me fouille et m'interroge. C'est Robert Olivier, patron de la firme qui, à Herstal, porte son nom, mais aussi responsable d'une filière d'évadés et d'aviateurs alliés abattus. Il me prend en charge mais d'abord il lui faut des photos d'identité. Jenny, sa belle-sœur, nous rejoint. Vingt ans, ravissante. Avec elle, je pars à bicyclette pour Visé. Sur la route qui longe la voie ferrée et la Meuse, une telle compagne serait, en cas de contrôle, le plus efficace des laissez-passer.

Quant au photographe, lorsque Jenny lui propose de le régler. « Ce n'est rien, c'est un honneur pour moi d'aider un officier français ».

De retour à Chératte je trouve, venue nous chercher, la jeune épouse de Robert, Julia, de la même race que sa cadette.

Il faut, par la passerelle qui est gardée, rejoindre Herstal de l'autre côté de la Meuse. Nous n'avons que deux vélos, j'embarque Jenny sur son porte-bagage.

Dans le quartier de la F.N., la Fabrique nationale d'armes qui travaille pour les Allemands, la demeure des Olivier, rue Paul-Janson, avec son étroite façade, fait partie d'un ensemble de maisons identiques, accolées les unes aux autres.

C'est là qu'après avoir hébergé un Polonais de la R.A.F., mes hôtes s'ingénient à me remettre en condition. J'en ai bien besoin et Julia voudrait que la jeune femme qui m'attend depuis quatre ans me récupère en forme.

Je ne dois pas sortir mais j'ai des visites : André, le fiancé de Jenny, à fond dans la Résistance, et tous les amis qui apportent des renseignements, entre autres, sur ce que les Allemands exigent des usines de la Province. Je ne peux rendre qu'un modeste service, dresser pour Londres les listes de ces réquisitions.

Vendredi 23 juin. Julia repasse les vêtements avec lesquels je repartirai. Elle m'a prêté un vieux pantalon, une chemise

---

il les supplia de n'en rien faire. Et puisqu'il ne pouvait m'héberger à cause de sa concubine et des voisins, il insista pour qu'on me trouvât un gîte pour la nuit.

A la Libération, cet homme fut arrêté. Son avocat réussit à me joindre et mon témoignage permit l'acquittement.

kaki et des savates, mes chaussures étant chez le cordonnier. Pendant ce temps je recopie des listes de matériels électriques.

11 h 30, Robert rentre. Nous passons à table.

12 heures, un violent coup de sonnette. Étonnée, Julia va derrière les rideaux de l'unique fenêtre du rez-de-chaussée qui donne sur la rue. Elle revient, un peu pâle, une voiture noire est arrêtée devant la porte. « Il vous faut filer ».

Julia reste pour ouvrir à ces « messieurs ». Je prends mes listes, je suis Robert qui, par le jardin, passe chez les voisins, descend dans leur cave. Dans un tas de charbon je planque mes documents et, de cave en cave — elles communiquent toutes pour permettre les évacuations en cas de bombardements — nous gagnons la dernière des maisons.

Les gens chez qui nous émergeons sont en émoi, ils ont vu la voiture noire.

Robert ouvre la porte de la rue, il n'est qu'à 30 mètres des policiers. Sur le seuil, il allume une cigarette et part de son pas tranquille. Malgré mon accoutrement de clochard je ne puis que le suivre, mais de loin.

Je me sens affreusement seul jusqu'à ce qu'une dame, à cheveux blancs, me rattrape et me dise « au bout de la rue, la première grille à droite, au fond, une petite maison, passez par la fenêtre, vous serez sauvé ».

Je fais ce qui m'est conseillé et je suis accueilli dans son atelier par le cordonnier, un infirme dont le frère, on me le dira plus tard, avait été fusillé par les Allemands.

Du fond de la pièce voisine, Robert assiste à l'arrestation de Julia.

Il nous a avoué, longtemps après, qu'un moment il a cru que j'étais un traître et que s'il avait eu son pistolet, oublié dans la boîte à couture, il aurait été tenté de me descendre.

Des voisins arrivent. Ils ont vu, dans la voiture où Julia a été entraînée, la secrétaire de Robert et la mère de celle-ci<sup>4</sup>.

Robert a disparu quand se présente un homme plus âgé, Edmond Yerna, qui vient me chercher. Il a prévu pour moi un manteau et un cache-col. Ayant retrouvé mes chaussures ressemblées, nous partons apparemment décontractés.

4. Ce n'est qu'après la guerre, que je saurai ce qui s'est passé. Les deux femmes avaient reçu, en fin de matinée, la visite de deux Belges. « Nous venons de voler des armes à la F.N. Où peut-on les planquer? ». La secrétaire, dont le mari avait déjà été arrêté, aurait dû se méfier. « Chez

Rue Large-Voie, Mme Yerna nous attend. Très gentille, elle a préparé la pièce où je dormirai mais, avant tout, il faut reconnaître l'itinéraire qui, en cas de descente de la police, me permettrait de gagner les terrains vagues qui bordent la Meuse.

En fin de journée, Jenny me rapporte mes vêtements. Par le jardin, elle a pu pénétrer chez les Olivier. D'après les voisins, Julia s'est opposée autant qu'elle a pu aux traîtres qui voulaient perquisitionner. En discutant âprement avec eux, elle nous a permis de nous enfuir. Toute la maison a été fouillée, sauf la boîte à couture où Jenny a récupéré le pistolet.

Le quartier est désormais surveillé en permanence et toutes les nuits je serai réveillé en sursaut par les voitures de police, seules autorisées à circuler, et par le bruit obsédant des bottes sur les pavés.

Mercredi 28 juin. J'ai enfin le passeport autorisant « Jacques Renard » à se rendre pour affaires à Paris, la carte d'identité belge, l'attestation d'emploi dans une usine travaillant pour les Allemands.

Les Yerna m'ont donné de l'argent, un feutre vert, du linge, une cravate et même la petite épingle de cravate, souvenir de Liège, que j'ai gardée précieusement.

Me voilà paré. C'est notre dernière soirée. On frappe à la porte : Jenny et Julia, une Julia les traits tirés, la robe chiffonnée ayant, nous dit-elle, laissé sa culotte à ses compagnes de cellule, à la prison Saint-Léonard, qui sont dans le plus grand dénuement.

Jenny a réussi à faire libérer sa sœur. Elle a vu les Allemands qu'elle croise tous les jours à Chératte. « D'accord, leur a-t-elle dit, mon beau-frère est dans la Résistance mais c'est un vaurien qui trompe sa femme. Comment vous, Allemands si chevaleresques ! pouvez-vous faire porter à une pauvre femme la responsabilité de ce que fait son mari ? ». Et ça a pris !

Nous nous embrassons et ce n'est pas sans nostalgie que je les vois disparaître.

Le lendemain, après que Mme Yerna m'eut préparé un solide casse-croûte, Edmond, prévenant jusqu'au bout, me conduit à la gare de Liège. Mais à Huy, la voie est coupée. Je trouve un

---

moi, il n'y a pas de place, mais chez Monsieur Olivier... c'est un chic type, il loge en ce moment un évadé ». Les deux hommes avaient sorti leurs pistolets « Police allemande » et embarqué les deux femmes pour la rue Paul-Janson.

La mère est morte en déportation, quant à sa fille, revenue tuberculeuse, elle ne survécut que quelques années.

camion pour Charleroi d'où je gagne la ferme de la Thure qui m'a été indiquée. Là un jeune agriculteur me confie à son beau-père, adjudant des douanes belges, qui me fait franchir la frontière à Erquelines devant le gendarme allemand qui répond à notre salut.

Je passe ma première nuit en France chez un dentiste de Jeumont qui a déjà recueilli des centaines d'évadés.

Vendredi, après l'excellent repas qu'il m'offre au restaurant, je reprends le train en fin d'après-midi. Bientôt le convoi s'arrête, nous devons nous disperser dans la nature tandis que très haut dans le ciel se dirigent vers l'Est des vagues de bombardiers alliés.

Au petit jour, je suis à Compiègne mais il n'y aura pas de correspondance pour Paris avant la nuit. Quand je retourne à la gare, à vingt heures, je tombe sur un inquiétant dispositif policier. J'ignorais qu'à Royallieu se préparait le départ du « train de la mort ».

Mon train démarre à 23 heures... je m'endors...

Dimanche 2 juillet, à la gare du Nord, je prends le premier métro et un quart d'heure plus tard je réveille ma femme.

Nos retrouvailles ce matin-là furent très brèves. Une élémentaire prudence nous commandait à tous les deux de quitter immédiatement notre appartement pour la clandestinité.

Quand je suis arrivé, ma première question a été pour demander : « Où sont les autres ? ».

Il me faudra attendre le retour des prisonniers et encore ! pour le savoir. Ainsi que je le craignais, les deux qui me suivaient, le capitaine Lussus et le lieutenant Girot, pris dans le faisceau des projecteurs avaient été capturés près du ruisseau que j'avais emprunté quelques instants plus tôt. Pendant des semaines on ignora ce qu'ils étaient devenus jusqu'à ce que le 24 juin, le commandant du camp fit savoir que « remis à la Gestapo, ils avaient été tués lors d'une tentative d'évasion ». Version mensongère des exécutions de l'époque.

De fait, trois jours plus tard, deux pauvres urnes contenant les cendres de nos deux camarades étaient enterrées au cimetière de Lubeck.

Édouard et les neuf demeurés dans le souterrain avaient pu regagner leur baraque avant que la sentinelle ayant découvert la sortie y décharge son arme.

Quant aux sept qui me précédaient, deux ont réussi à gagner la Suède, un la Ruhr, mais les quatre autres, les lieutenants Thibaudin, Lejeune, Jorna, Aigouy ont disparu. On a suivi leurs traces pendant quelque temps, puis, plus rien !

Ce ne sont malheureusement pas les seuls. Cinq de nos camarades, les lieutenants Schaeffer, Brunet, Willemet, Mairesse, Béchard, évadés un peu avant nous, ont également disparu.

Ni les réclamations, ni les enquêtes, ni les interrogatoires des responsables allemands incarcérés après la guerre au Cherche-Midi, n'ont permis d'établir les circonstances de la mort de nos camarades.

Ce qui est certain, c'est qu'en ce début de l'année 1944, les officiers évadés du camp de Lubeck, qui furent repris au cours de leur tentative, ont été livrés à la Gestapo et exécutés en application d'instructions alors secrètes, maintenant classées aux Archives de Nuremberg<sup>5</sup>.

Mais où et comment sont morts ces onze officiers, mes camarades partis pleins d'espoir pour reconquérir leur liberté ? Ces questions demeurées sans réponse n'ont pas cessé de me hanter...

---

5. Père Yves CONGAR : *Leur Résistance... Mémorial des officiers évadés, anciens de Colditz et de Lubeck, morts pour la France.*

## Les Soldats de 40

RÉPONSE AU DISCOURS DE RÉCEPTION

du Colonel JACQUES VANDAELE

par R.-G. NOBÉCOURT

**L**E 18 mai 1940 au soir, avant de se mettre à table selon sa « règle absolue » qu'il fallait à la guerre conserver des habitudes de vie régulière, le général Gamelin signait un texte de 15 pages dactylographiées où il exposait à M. Daladier les causes de notre défaite.

Selon une certaine façon qu'il avait toujours eue de se laver les mains, le commandant en chef des armées françaises désignait les responsables d'un désastre qu'il expliquait sans paraître, quant à lui, y avoir eu quelque part. Aux raisons éloignées qu'il énumérait, il en ajoutait une, immédiate : les soldats ne voulaient pas se battre. Ils n'avaient pas reçu l'éducation patriotique qui les aurait préparés à la guerre, une guerre à laquelle d'ailleurs ils ne croyaient pas et qu'ils se leurraient de gagner sans la faire. Trop de défaillances avaient permis à l'ennemi d'exploiter des succès locaux et un sauve-qui-peut quasi général avait provoqué la rupture de notre dispositif.

On conviendrait certes que les disciplines nationales s'étaient relâchées et qu'il y eut de graves défaillances, mais on s'attriste et on s'indigne d'entendre le général en chef accabler les soldats au moment même où beaucoup d'entre eux, réduits en nombre et démunis, ne succombaient qu'après avoir épuisé tous leurs moyens et où l'ennemi rendait à certains l'hommage qu'on appelle « les honneurs de la guerre ».

Quand il connut, cinq ans plus tard, ce réquisitoire, le général Weygand notait en marge : « Oh ! c'est votre troupe dont vous parlez ainsi ! ». Foch, Pétain, Joffre lui-même estimaient autrement leur troupe. Foch disait en 1918 : « Pensez à quelle hauteur

doit se tenir le commandement pour être digne de tels hommes ». Et en juillet 1916 un député faisait dire à Joffre : « Avec mes braves soldats, j'aurais dû gagner la bataille de Charleroi ». Il lui faisait dire aussi : « Si je l'ai perdue, c'est la faute à 45 généraux ». Au cours d'un entretien au Grand Quartier de Chantilly, à la fin de 1916, Foch et Joffre se consolaient mutuellement des échecs d'août 1914. « Napoléon lui-même a été battu », disait Foch. « Et le Grand Frédéric, continuait Joffre. Et Alexandre et César... Marengo ? C'est grâce à Desaix ; Waterloo ? C'est la faute à Grouchy... ». Gamelin disait en mai 1940 : « C'est la faute aux soldats : ils ne savaient plus qu'il faut mourir pour son pays ». Disgracié, Gamelin déclarera qu'il n'était pas dans la tradition de punir un chef malheureux ; on glorifiait plutôt son infortune. « Maudissons-nous Vercingétorix ? » demandait-il. Fallait-il donc s'innocenter soi-même, sinon se glorifier, en maudissant les Gaulois, s'absoudre et se justifier en inculquant les soldats ?

Vous êtes l'un d'eux, Monsieur, (je ne vous oublie pas) et votre exemple est un témoignage qui fait plus que décharger les soldats de 40. Il vous honore. Oserais-je dire qu'il honore aussi un grand nombre d'entre eux ? J'y reviendrai. Mais je relève aussitôt que votre âge et l'accomplissement de votre carrière vous ont fait appartenir, après les combats malheureux de 40, à cette génération d'officiers auxquels la suite de notre Histoire n'a pas ménagé les amertumes, dont elle a durement éprouvé — en Indochine et en Algérie — les forces morales et les fidélités, et dont l'Armée elle-même ne s'est pas rétablie sans déchirements. Elle est rétablie aujourd'hui et ses jeunes cadres — si jeunes — n'ont pas comme leurs aînés des souvenirs qui se consomment en les brûlant encore sourdement et qui, parfois, semble-t-il, les relèguent.

Quelle sorte de prédestination était la vôtre ? Votre famille, originaire du Nord, n'était pas une famille de militaires, mais la guerre ne l'avait pas épargnée. Des frères de votre mère, l'un, Paul Renard, capitaine au 18<sup>e</sup> bataillon de chasseurs à pied, est tombé au Chemin des Dames en mai 1917 ; l'autre, Jacques-Émile, engagé volontaire dans l'infanterie, est tombé aussi en 1917. Des deux fils de votre grand-père paternel, l'un, Gustave Vandaele, prêtre des Missions Étrangères, est parti pour le Tonkin en 1899 et il y mourut, évêque d'Hung-Hoa, en 1943, sous l'occupation japonaise ; l'autre, Léon Vandaele, votre père, mobilisé en 1914 au 31<sup>e</sup> régiment d'infanterie, a disparu le 10 janvier 1915 dans une tranchée de l'Argonne. Vous aviez un an.

Quelle est la part de nos hérités — celle aussi de nos ren-

contres et de nos propres choix — dans nos déterminations ? Élève, à Paris, de l'école primaire supérieure Colbert puis étudiant en Corniche au Lycée Condorcet, vous pratiquiez ardemment le scoutisme en ces années 1930 où Ernest Psichari et Charles Péguy, morts dans les premières batailles, étaient les médiateurs d'une certaine jeunesse française. La règle, la discipline, la fraternité et l'idéal enthousiasme des scouts vous révèlent votre vocation. La montée des périls, après 1933, la confirme. En octobre 1935 vous entriez à Saint-Cyr. Vous en sortiez sous-lieutenant le 1<sup>er</sup> octobre 1937, dans la promotion « Maréchal Lyautey » et vous étiez affecté au 1<sup>er</sup> bataillon du 51<sup>e</sup> régiment d'infanterie qui tenait garnison à Beauvais. C'est de Beauvais que vous partez, aux derniers jours d'août 39, pour la région sud-ouest de Rocroi où se concentrait la 3<sup>e</sup> division d'infanterie motorisée. Cette division, qui rassemblait surtout des Picards avec des Normands, des Flamands et des Parisiens, était considérée comme l'une des meilleures de l'armée française. Sept grandes unités étaient pareillement dites « motorisées » — motorisation relative comportant seulement pour les fantassins des autocars qui ne les dispensaient pas d'aller souvent à pied.

En réserve dans la région de Ligny-en-Barois, la 3<sup>e</sup> division prend à son compte, aux premiers jours de décembre, 8 km du front de Lorraine, au-delà de la ligne Maginot, en face de Forbach qu'aucune troupe n'occupe. Viennent seulement y rôder des patrouilles françaises et allemandes en quête de prisonniers. Vous commandez alors le groupe franc de votre bataillon — 18 hommes, tous volontaires — dont c'est la mission de fouiller le terrain, tout blanc d'une neige épaisse et par un froid très rigoureux, à trois ou quatre kilomètres des avant-postes, d'y déceler les allées et venues de l'ennemi, d'y tendre des embuscades. Vous gagnez la première de vos citations au cours d'une de ces patrouilles. Le 6 janvier, avec six hommes de votre groupe franc, vous prospectez entre les bois au sud de Forbach quand apparaissent une trentaine d'Allemands dont on saura qu'ils sont des élèves-gradés appartenant à un groupe d'assaut. A vos coups de feu qui les surprennent, ils réagissent en prenant, par un réflexe instantané, leur formation de combat. Ce serait une lutte trop inégale et vous risqueriez d'être encerclé si n'intervenaient les autres groupes francs de votre régiment. Les Allemands se retiraient, en vous laissant un prisonnier, sous ces feux concentrés qui leur causaient des pertes. A votre descente des avant-postes, le colonel Buisson, qui commandait l'infanterie de la 3<sup>e</sup> division, vous remettait la Croix de guerre au cours d'une prise d'armes.

Relevée du secteur de Morhange à la fin de janvier, la 3<sup>e</sup> division stationnait en réserve de G.Q.G. dans la région de

Vitry-le-François/Saint-Dizier quand, le 12 mai, à 21 heures, elle recevait l'ordre de faire mouvement les deux prochaines nuits, en direction de la Meuse, au sud de Sedan. Le 13, à la fin de l'après-midi, le 1<sup>er</sup> bataillon du 51<sup>e</sup> — le vôtre — quittait en autocars son cantonnement proche de Vitry-le-François. Il débarquait le 14 au matin au cœur de l'Argonne et, remontant, sans se laisser démoraliser, des bandes de réfugiés et de soldats qui refluaient, gagnait à pied, en formation d'approche, sous un soleil torride et sous les stukas, les positions qui, à une trentaine de kilomètres, lui étaient assignées dans le dispositif de la division — positions que définissait sommairement une ligne de résistance éventuelle, mais que ne marquait sur le terrain aucun ouvrage ni même aucun réseau de barbelés. Le terme de l'étape pour votre compagnie était le bois de Sy, à 5 km au sud-ouest de Stonne. Elle y parvenait à la fin de l'après-midi et creusait aussitôt des trous où elle s'enterrait.

L'ennemi, ce 14 mai, est arrivé dans les parages et il a pris pied dans Stonne. C'est un tout petit village mais, juché à l'extrémité d'une longue crête, il domine les reliefs d'un vaste terrain dénudé, au nord et à l'ouest duquel s'étend un important massif forestier que nomme le Mont Dieu. Les automitrailleuses du groupe de reconnaissance qui couvraient l'approche de votre division y ont été bousculées. L'ont été avec elles les chars de la 3<sup>e</sup> division cuirassée qui, venant des environs de Reims où elle se constituait, a été engagée hâtivement.

Les forces allemandes auxquelles les unes et les autres ont eu affaire appartiennent au XIX<sup>e</sup> Corps que commande le général Guderian : trois grandes unités de chars et les cinq bataillons d'infanterie du régiment d'élite Gross Deutschland. Ces forces viennent de franchir la Meuse à Sedan et Guderian les déploie vers l'Ouest et vers le Sud afin de creuser et d'élargir la poche. Il lui faut atteindre au Sud, indique-t-il dans ses *Souvenirs*, les hauteurs de Stonne, à une vingtaine de kilomètres de Sedan. Or, il va se heurter à une résistance qui surprend, inquiète même, le commandement allemand pour lequel la tête de pont de Sedan forme une base dont les flancs doivent être solidement tenus : la possession des hauteurs de Stonne, objectif de Guderian, assurera ce flanc-là.

L'intention du commandement français est de colmater la poche sur le canal des Ardennes, puis de la réduire par une contre-attaque. Ce sont les ordres que donne le 15 mai, à 4 heures du matin, le chef du XXI<sup>e</sup> Corps qui vient de prendre en charge tout le secteur et auquel sont rattachées, avec votre division d'infanterie, la 3<sup>e</sup> division cuirassée et la 5<sup>e</sup> division de cavalerie

(qu'on retrouvera, au début de juin, défendant sur la Bresle les abords de la Normandie, retraits à travers le plateau cauchois et succombant fort honorablement à Saint-Valéry-en-Caux). Je ne puis certes relater maintenant les conditions dans lesquelles fut engagée en particulier la 3<sup>e</sup> division cuirassée dont plusieurs éléments participèrent à votre combat. Ces conditions provoquèrent un pénible conflit de compétence et d'autorité, qu'un quotidien rouennais crut pouvoir évoquer encore en octobre 1947. Mais je veux du moins nommer, parce qu'il était d'origine elbeuvienne et que sa famille est toujours bien connue à Rouen, je veux du moins nommer le chef du XXI<sup>e</sup> Corps, le général Flavigny.

Sans nous mêler à ces querelles des grands chefs ni jouer au petit soldat pour juger de leurs ordres et de leurs contre-ordres dans le cours d'une bataille confuse, revenons au chef de section que vous étiez dans cette bataille et, permettez-le moi, au caporal-chef, dont, à l'occasion de votre visite académique — vous nous l'avez dit — vous découvriez qu'il y était aussi, non loin de vous.

Vous voici donc quand, le 15 mai, se lève un nouveau jour de ce trop bel été, vous voici donc aux lisières du bois de Sy. Vous allez en sortir au début de la matinée. A la suite du malheureux engagement de la veille où la 3<sup>e</sup> division cuirassée a dû abandonner Stonne en y perdant plusieurs chars, le général Flavigny, pressé d'ailleurs par le Haut Commandement, a décidé de contre-attaquer. Votre compagnie participe à cette contre-attaque. Sa mission : reprendre Stonne. Votre section doit atteindre et tenir le chemin vicinal qui, de la forêt au village, suit la ligne de crête. L'ayant approché par les bois et débouchant de ceux-ci en terrain découvert, vous vous y installez alors que les autres sections de votre compagnie abordent Stonne et y pénètrent. Au moment où, devant vous, la 3<sup>e</sup> section se glisse vers les premières maisons, se produit un incident auquel vous comprendrez que je m'arrête un instant pour y saisir à vif de quelle contingence fortuite peut dépendre l'événement. N'y a-t-il pas parfois dans l'enchaînement des causes et des effets le nez trop long d'une reine, un grain de sable dans l'uretère d'un despote, une pierre dans une vessie impériale, des séquelles syphilitiques affectant la volonté d'un général en chef<sup>1</sup>, qui influent occasionnellement sur les déterminations de l'Histoire ?

La 3<sup>e</sup> section de votre compagnie parvenue au chemin à

1. Le général Gamelin lui-même. Pourquoi ne pas le dire ? Ce pourrait être une explication.

l'ouest du village où des broussailles la dissimulent, quelle n'est pas la surprise d'un de ses tireurs au fusil-mitrailleur d'apercevoir à 60 mètres trois officiers allemands dont la tenue — une haute casquette brochée d'or et une bande grenat parant la culotte — lui fait croire que ce sont des généraux. Il pourrait à l'improviste lâcher quelques rafales qui n'eussent pas manqué une telle cible, si visible et si proche. Mais il croit devoir mieux assurer son coup en asseyant mieux son arme. Il se déplace. Son mouvement le découvre et les trois officiers, par un réflexe rapide, disparaissent derrière une cabane voisine, échappant à la vue et aux balles. Or l'un d'eux était le général Guderian dont les *Souvenirs* signalent qu'il se trouvait à Stonne ce matin-là, alors, dit-il, qu'une attaque française était en cours<sup>1</sup>. Il s'en est fallu de quelques secondes pour qu'il tombât ainsi au feu. A quel hasard, à quelle chance, à quelle prédestination peut tenir, dans la communauté des risques, la vie de tel et tel sur le champ de bataille ? A quelle fatalité a tenu, avec la vie de ce général, la suite même de la guerre qui, pour une part éclatante, décisive peut-être, allait dépendre de lui ? La veille au soir, le général von Kleist, chef du groupement blindé dont relevait le Corps de Guderian, avait prescrit à celui-ci de s'arrêter et de s'enfermer dans la tête de pont de Sedan. Guderian, quant à lui, voulait exploiter son succès initial sans attendre et il s'irritait des entraves que lui imposait von Kleist. Ces difficultés avec le Haut Commandement, au plein même de son action, n'étaient pas nouvelles. Lors d'un *Kriegsspiel* tenu à Coblenz, le 7 février 1940, adoptant le plan stratégique du général von Manstein, il avait proposé qu'au 5<sup>e</sup> jour de l'offensive, la Meuse ayant été franchie à Sedan, tous les chars disponibles rassemblés foncent aussitôt vers Amiens et la mer. Le général Halder, chef de l'État-Major, avait jugé cette idée « absurde ». La sienne était que les forces blindées qui auraient atteint la Meuse et y auraient conquis des têtes de pont, attendissent que les forces d'infanterie y soient établies elles-mêmes pour déclencher une offensive « homogène », au plus tôt le neuvième ou le dixième jour de la campagne. Guderian avait ré-exposé son projet à une conférence tenue à Berlin le 15 mars, devant Hitler qui l'aurait approuvé seulement d'un signe de tête, mais, quand les opérations commencèrent, il n'avait reçu aucun autre ordre que celui de conquérir une tête de pont sur la Meuse. Von Kleist lui ordonnait, le 15 mai, d'en rester là. Et on en serait très probablement resté là si le fusilier-mitrailleur Marcel Falaise n'avait pas raté le général Guderian. On connaît la suite.

1. *Souvenirs d'un soldat*, traduit de l'allemand par François Courtet (Jacques Nobécourt). Librairie Plon, 1954.

Ayant obtenu de von Kleist, dans l'après-midi du 15, l'autorisation de continuer son action dans la tête de pont pendant 24 heures encore — et seulement —, Guderian recouvrait « de haute lutte », dit-il, sa liberté de mouvement. Relevé dans la nuit du 16 au 17 par le 14<sup>e</sup> Corps d'infanterie motorisée, et ayant crevé le fond de la poche, il lançait ses Panzer à l'Ouest et il ne s'arrêterait pas, malgré de nouvelles difficultés avec le commandement, avant d'avoir touché la baie de Somme. On ne refait pas l'Histoire avec des hypothèses, mais ne peut-on imaginer raisonnablement que, si le général Guderian avait été tué à Stonne le 15 au matin, le Haut État-Major allemand s'en fût tenu à sa propre stratégie ? La bataille du Nord, en tout cas, quoiqu'il soit advenu du cours de la guerre, se fût déroulée autrement ; le flux ennemi eût été écarté peut-être des confins de l'Île-de-France et de la Normandie où, notre dispositif cisailé par l'irruption de Guderian sur ses arrières, il allait se précipiter.

C'est donc aux blindés de Guderian et aux fantassins du régiment Gross Deutschland que, les 15 et 16 mai, votre régiment a affaire. Surpris, le matin du 15, par l'élan de votre compagnie, les Allemands ont d'abord fléchi et abandonné Stonne en hâte mais, l'assaut n'étant pas soutenu et relancé par un autre bataillon, ils ont refait front et manœuvré. S'infiltrant par les ravins boisés qui enveloppent le terrain découvert où votre compagnie progressait, ils la prennent sous des feux très nourris de leurs armes automatiques et la clouent au sol. Vers 16 heures, elle doit décrocher dans des conditions difficiles qui lui coûtent une quarantaine de pertes. Votre section se replie dans la forêt ; elle a perdu elle-même une douzaine d'hommes, tués, blessés, prisonniers. Le matin du 16 vous vous portez aux lisières nord des bois du Mont Dieu et vous vous y retranchez alors qu'à votre droite le 3<sup>e</sup> bataillon de votre régiment attaquait et reprenait Stonne.

Vous comprendrez que j'ouvre ici une parenthèse pour épinglez au passage, si je puis dire, le caporal-chef qui préside aujourd'hui votre réception : il est, lui aussi, un valeureux soldat de 40. Dans le petit bois au-delà de Stonne où il a entraîné son groupe, le caporal-chef Bernard Courmontagne se trouve face-à-face avec un fusilier-mitrailleur allemand. Celui-ci, un dur, probablement de la formation Gross Deutschland, n'est pas de ceux qui lèvent les bras : il décharge son arme presque à bout portant. Une balle déchire l'épaule du caporal-chef. Ses hommes ne sont pas non plus de ceux qui font trop vite « camarade ». L'un d'eux riposte aussitôt : il abat le tireur allemand puis il est abattu à son tour. Sait-on jamais comment — et pourquoi — on est

épargné ou frappé par la mort dans de telles rencontres avec elle ? Bernard Courmontagne ensanglanté, s'entr'aidant avec un autre blessé, parvient à joindre loin à l'arrière un poste de secours. Une citation comportant la Croix de guerre dira de lui qu'il avait « la plus haute idée de son rôle », qu'il était « un bel exemple d'audace et de fermeté » et qu'il avait assuré « par son esprit d'initiative la continuité de l'avance de son unité ».

Excusez-moi, Monsieur le Président, d'une indiscretion qui vous gêne. Mais il m'a paru opportun de vous associer ainsi, dans cet éloge, au colonel Vandaele. « Ce qu'il y a d'agréable à la guerre, disait un officier habitué de la popote d'un général qui, pendant l'hiver 39 recevait beaucoup — des parlementaires, des écrivains, des actrices — ce qu'il y a d'agréable à la guerre, c'est qu'on s'y fait des relations ». Vous ne mangiez pas à la même popote — elle n'eut pas été d'ailleurs à trois étoiles — mais vous avez fréquenté, dans le même régiment, aux mêmes jours, le même champ de bataille. Et ce souvenir commun, émergeant au détour de propos cérémonieux, ajoute un nœud particulier aux relations qu'on se fait aussi à l'Académie de Rouen.

La bataille de Stonne dura 10 jours pendant lesquels les décombres du village furent pris, perdus, repris et reperdus sept fois alors que, dans les bois du Mont Dieu, des patrouilles et des coups de main harcelaient votre compagnie pilonnée entre temps par l'artillerie et l'aviation. Les 23 et 24 mai, trois divisions allemandes attaquaient sur une vingtaine de kilomètres de part et d'autre de la trouée de Stonne. Elles ébranlaient la gauche et la droite de votre division.

Son centre, où vous étiez, tenait bon. Des contre-attaques avaient contenu la progression ennemie et rétabli sur de nouvelles positions une ligne de défense, quand le 24, à 18 heures, le général Flavigny donnait l'ordre à la 3<sup>e</sup> division de se retirer, la nuit même, en arrière de cette ligne où la relevait la 35<sup>e</sup>. Le repli de son infanterie commençait après minuit et, dans la journée du 26, elle retraversait l'Argonne et venait stationner au sud-ouest de Vouziers. Ses trois régiments de fantassins avaient perdu dans la bataille de Stonne plus de 2.500 hommes dont 800 tués, votre régiment 15 % de ses effectifs, 25 % de ses officiers. Votre deuxième citation relèvera votre « courage » et votre « dévouement inlassable » au cours de cette bataille où, dira-t-elle, vous vous étiez « particulièrement distingué ».

Un « motif » plus circonstancié s'y ajoutera. Le 10 juin, votre division fait mouvement à l'Ouest. L'offensive allemande déclenchée le 5 sur la Somme s'est étendue sur tout le cours de l'Aisne

jusqu'à l'Argonne. Pour lui barrer, de ce côté, l'accès de la Champagne le commandement engage la 3<sup>e</sup> division cuirassée que la vôtre doit appuyer et couvrir. Quatre grandes formations Panzer et deux unités d'infanterie motorisée se répandent déjà dans cette plaine pouilleuse où la guerre de tranchées de 1915 à 1918 avait fait tant de morts. Elles submergent les résistances qui s'y accrochent n'ayant plus d'autre mission que de les retarder en se sacrifiant. Le 12, votre compagnie est à 3 km au sud de la ferme de Suippes dont l'ennemi vient de s'emparer. Il lui reste 80 hommes ayant conservé leurs armes. Survolée à basse altitude puis écrasée d'obus, plusieurs dizaines de chars l'abordent. Refusant de se rendre, ces soldats de 40 continuent de se battre à coups de fusils. Le capitaine, trois des quatre chefs de section, un adjudant, la moitié des sous-officiers et une vingtaine d'hommes ont été tués quand vous touchez l'ordre de repli. Autour de vous qui les regroupez dans l'une de ces sapinières qui sont les seules taches verdâtres de l'étendue crayeuse, une quarantaine de rescapés. On lit ainsi cela dans votre citation : « Le 12 juin 1940, près de la ferme de Suippes, sa compagnie ayant été attaquée par de nombreux engins blindés, a maintenu sa section sous un feu violent jusqu'à ce qu'il reçoive l'ordre de repli. Son capitaine tué, a pris le commandement de la compagnie et a réussi à ramener les éléments restants sur une nouvelle position ».

De nouvelles positions qui le soient réellement il ne s'en trouvera plus guère que pour marquer un temps d'arrêt au cours d'une exténuante retraite, par longues étapes, de jour et de nuit, en direction du Sud-Est. La Marne traversée à Vitry-le-François, que l'ennemi a lui-même franchie à l'ouest de Châlons, une défense est prévue sur l'Aube le 14 où affluent les débris de plus de dix divisions. L'avance allemande s'étale et s'accélère. Les décrochages deviennent de plus en plus difficiles. Les unités se dissocient et s'échelonnent. Sur les 10.000 hommes que comptait l'infanterie de votre division, il en reste environ 1.300 qui, le 15 juin, prennent la route de Beaune. Ils livreront le 18 un dernier combat à Saint-Seine-l'Abbaye, à 10 km de Dijon, où ils seront encerclés et, sur la nouvelle prématurée de l'armistice, seront faits prisonniers avec le commandant de la division, les officiers de son état-major et les colonels chefs des unités. Vous serez alors capturé vous-même parmi les rescapés de votre troupe.

Quoique vous ayez eu scrupule à en faire la trame de votre « remerciement », il n'appartenait qu'à vous de relater comment, ne supportant pas la captivité, vous avez à quatre reprises tenté — et finalement réussi — de vous y soustraire. Chaque

être a son secret profond qui ne lui est révélé parfois qu'en des occasions exceptionnelles : de quoi est-il capable et jusqu'au bout de quelles forces peut-il aller ? L'occasion que l'événement suscitait d'éprouver votre caractère, votre énergie résolue, votre courage intrépide, votre sentiment de l'honneur intransigeant tel que vous le conceviez et qu'il vous inspirait, cette expérience ne vous a-t-elle pas fait vous découvrir vous-même ?

Les mérites et les qualités humaines dont elle témoignait nous ont paru, en tout cas, des titres à nos suffrages. Vous en aviez d'autres qui les corroboraient. Rentré en France et promu capitaine, vous commandiez devant Lorient, une compagnie de F.F.I. Affecté en mai 1945 à l'état-major de la région de Paris, vous deveniez, au début de 1946, chef du secrétariat particulier du général Revers, chef d'État-Major de l'Armée. Puis, d'octobre 1948 à octobre 1952 instructeur à l'École Militaire préparatoire des Andelys, vous étiez versé à la Légion étrangère et partiez pour l'Indochine à la tête d'un bataillon. Vous en revenez à la fin de 1954 avec trois nouvelles citations que consacra la rosette d'Officier de Légion d'honneur. A votre retour, vous êtes chef du Deuxième Bureau à Berlin. Puis promu en 1955 chef de bataillon, vous repartez en octobre 1958 avec la Légion étrangère comme chef d'état-major du 4<sup>e</sup> régiment, pour l'Algérie cette fois, où vous stationnez à la frontière tunisienne et êtes de nouveau cité — c'est votre huitième citation, dont trois à l'ordre de l'Armée, depuis la bataille de Stonne. Votre carrière ne s'achève pas mais elle devient plus tranquille et elle devient normande. En janvier 1961, vous êtes chargé de la préparation militaire en Seine-Maritime et, promu lieutenant-colonel, vous êtes, en juillet 1963, sous-chef d'état-major de la subdivision. Vous êtes maintenant colonel honoraire et vous voici membre titulaire de l'Académie de Rouen.

J'en resterais là si je ne craignais de manquer de courtoisie en n'observant pas la rhétorique de ce genre de discours — telle du moins qu'on me l'a enseignée — et en n'ajoutant pas à votre éloge quelques propos plus personnels. Ils se situeront d'ailleurs dans son contexte puisque j'y renouerai ma fin à mon commencement.

Quels étaient donc ces infortunés soldats de 40 ? Les mêmes, dira le général Leclerc en novembre 44, les mêmes que les libérateurs de Strasbourg, mais ceux-ci avec d'autres armes, plus appropriées. Avec aussi, ajoutons-le, la connaissance de ce que

coûtent à un peuple les illusions paresseuses et de ce qu'est réellement une occupation ennemie.

Sur les 5 millions de réservistes mobilisés en septembre 39 — dont 800.000 affectés spéciaux — un million appartenait aux classes 1909-1915, quatre millions aux classes 1916-1938. 600.000 hommes de ces quatre dernières classes avaient de 20 à 25 ans, alors que l'armée de 1914 comptait 1.250.000 soldats de cet âge.

Après l'incorporation, dans les premiers mois de 1940, de 440.000 recrues, la libération des cinq plus vieilles classes, le renvoi dans leurs foyers des pères de famille nombreuse et 500.000 nouvelles affectations spéciales à l'industrie et à l'agriculture, il y avait aux armées, au début de l'offensive allemande, 2.500.000 hommes environ et 1.300.000 dans les formations du territoire et les dépôts.

Restaient encore sous les drapeaux près de 700.000 anciens combattants. Les moins âgés étaient quadragénaires. La guerre de 14-18 avait été l'aventure de leur jeunesse. Ils transposaient des souvenirs glorieux dont ils faisaient volontiers état. La plupart étaient affectés à des services ou à des unités de l'intérieur. C'est ainsi, par exemple, que dans notre région le 31<sup>e</sup> régiment — aux ordres du lieutenant-colonel Thomas et qu'encadraient des officiers et des sous-officiers anciens combattants — gardait les ouvrages d'art. Ces territoriaux n'étaient pas destinés à la bataille. Ils n'y échappèrent point quand elle les rejoignit : trois de leurs officiers et une trentaine d'entre eux furent tués, la plupart en défendant les ponts de la Seine normande, de Rouen à Vernon.

Beaucoup des officiers de réserve versés dans les divisions dites « de formation » étaient des anciens combattants. Il y en avait aussi, officiers de carrière ou non, dans les divisions d'active — une dizaine à l'état-major et dans les bataillons de votre régiment. Ils venaient de dépasser plus ou moins largement la quarantaine. Quoiqu'il paraisse, l'homme de 40 ans est fragile. Il arriva que les plus fragiles flanchèrent et on généralisa certaines défaillances pour s'absoudre parfois soi-même. Mais on méconnaissait les officiers de 45 ans qui, rescapés de la Somme, du Chemin des Dames, de la Champagne et de Verdun, furent tués ou mutilés dans les combats de 40. Établis sur des certitudes encore intactes, s'étant donné à eux-mêmes leurs raisons de mourir, ils étaient quelquefois anxieux de faire accepter leur propre mort par les hommes, dont beaucoup se posaient des questions, que leur fidélité sans problèmes — ou les ayant tranchés — maintenait autour d'eux, accrochés à eux et qui, souvent et malgré tout, ne fléchissaient pas.

Il y avait aussi des quinquagénaires, des sexagénaires même, anciens combattants, parmi les soldats de 40. La guerre de 14-18

avait été pour eux, si l'on ose dire, la chance de leur vie en déterminant leur carrière. Lieutenants ou capitaines alors, ils étaient maintenant colonels ou généraux. Ils se flattaient que leur expérience des combats passés garantissait leur commandement dans les combats d'aujourd'hui. Ils se persuadaient que l'âge n'avait pas diminué leurs forces ni émoussé leur énergie. Plusieurs que l'immobilité douillette de l'hiver avait assoupi s'effondrèrent au printemps, se refusant d'abord à croire que, contrairement à ce qui s'était passé en 15-18, l'ennemi allât si vite et si loin. Des colonels et des généraux sont tombés cependant dans les combats de 40 et je veux rendre hommage à la mémoire du général Berniquet, commandant la 2<sup>e</sup> division légère de cavalerie, tué le 12 juin 1940, à Saint-Valéry-en-Caux.

Les plus âgés des mobilisés de 39 qui n'étaient pas des anciens combattants étaient adolescents pendant la première guerre mondiale : ils se souvenaient des jours délirants de la victoire. Les moins âgés étaient les enfants du retour : ils avaient les souvenirs dont leurs pères les rassasiaient en les laissant dilapider. Tous ceux-là, de l'euphorie un peu folle de 1919 au coup de gong de 1939, avaient trop ignoré sans doute les disciplines et les vertus civiques qui assurent la cohésion et la durée d'une nation.

Il serait équitable de distinguer les uns et les autres dans les vagues successives qui, à la fin de mai et au début de juin, charriant toutes sortes de détresses et d'épaves, roulèrent de proche en proche des Flandres aux Pyrénées. Les militaires que cette cohue engluait n'étaient pas tous des fuyards. Plusieurs appartenaient aux différents trains et services dont s'allégeaient des unités continuant à combattre dans les pires conditions. Ce fut le cas en particulier des trains et des services de la 40<sup>e</sup> division de chasseurs alpins, des 2<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> divisions légères de cavalerie que débordaient deux divisions cuirassées allemandes à l'ouest de la Bresle, au sud de la forêt d'Eawy et dans la plaine cauchoise. Les Rouennais purent voir quelques éléments de ces services traverser la Seine au pont Corneille et certains peut-être les accusèrent de « foutre le camp ». S'en allaient aussi, à l'approche de l'ennemi, bien encadrées et avec discipline — ce fut le cas à Rouen — les compagnies des dépôts dont les plus jeunes hommes récemment appelés et les plus anciens servant dans « l'auxiliaire » n'étaient ni instruits ni suffisamment armés.

Les derniers ressacs de l'énorme déferlement emportèrent les combattants eux-mêmes. La plupart de ces combattants étaient au feu depuis le 10 mai. Ils ont eu sur la Meuse la révélation foudroyante des stukas dont le huhulement les a terrorisés, des bombes lâchées au ras du sol dont les éclats ont plaqué autour

d'eux, qui n'en avaient pas encore vu de tels, des cadavres sanglants figés d'effroi, des blindés surgissant en masse dont le fracas qui les environnait les a désespérés. Leur eut-on enseigné cette guerre-là, que sa réalité les aurait d'abord pareillement choqués. Ce choc initial — que les soldats de 1914 avaient subi devant les mitrailleuses et l'artillerie lourde (et quel combattant de 14-18 n'a jamais eu peur ?) — provoqua une panique qui, en plusieurs endroits, se manifesta profondément. Les unités rompues, les liaisons détruites, les états-majors mal informés et pris parfois eux-mêmes dans ce tourbillon, le désordre et la défection se répandant avec les rumeurs affolantes, on vit apparaître loin à l'arrière souvent, seuls ou en petits groupes, des hommes de tous grades, dont le visage hagard exprimait une grande stupeur et, chez les plus conscients de leur dépression et de leur devoir, une amertume poignante. Il y eut ceux qui, sans savoir où aller ni que faire, s'éloignèrent vers le Sud. Il y eut ceux qui, assez vite, se récupérèrent physiquement et ressaisirent leur volonté. Orientés vers leurs divisions respectives — pour autant qu'on en pouvait situer les éléments — ils retournèrent au combat. Il y eut ceux aussi, mieux appuyés les uns aux autres, mieux soutenus par leurs cadres, que le choc n'ébranla pas. Ils se cramponnèrent au terrain jusqu'à ce que leur parvint un ordre de repli ou résistèrent jusqu'à la mort.

Lorsque l'offensive allemande, le 5 juin, se déclencha sur la Somme et sur l'Aisne, les soldats, éprouvés déjà, que le général Weygand rameutait le long de ces rivières, acceptaient résolument de se battre et leur résolution était encore moins celle que peut inspirer le désespoir que celle que soutient l'espérance. Les combattants qui tombaient alors pouvaient croire à l'utilité de leur sacrifice. D'autres allaient mourir jusqu'au 17 juin.

D'autres mourraient après le 17 juin, où, à 12 h 30, le maréchal Pétain informait les Français de la demande d'armistice et déclarait, dans une phrase ambiguë qu'on devait corriger le soir même, qu'il fallait cesser le combat. Un homme qui sait que la guerre va finir, peut-il vouloir encore exposer sa vie ?

Pourtant, pendant les huit jours qui s'écoulèrent de la demande d'armistice à son entrée en vigueur, il se trouva de petites unités, de petits groupes qui s'agglutinaient autour d'une mitrailleuse, autour d'un canon, à un carrefour, derrière un pont, à l'entrée d'une agglomération pour en interdire quelques instants le passage. Souvent ils furent malmenés par les autorités municipales et la population. Le devoir, en vérité, cessait d'être simple. Des officiers de la meilleure qualité morale s'interro-

geaient, les uns sur leur obligation de demeurer avec leurs hommes faits prisonniers ou de s'évader eux-mêmes en laissant aux hommes la liberté d'agir pareillement, chacun pour son compte ; les autres, sur les raisons qu'ils avaient de risquer la mort désormais et, surtout, d'exiger de leurs subordonnés qu'ils la risquassent aussi dans de vains combats. Ces raisons n'étaient-elles pas dérisoires dans la perspective du moment — qui viendrait sans doute — où la France aurait besoin pour revivre de ces fils-là précisément qui étaient les plus fidèles et les plus courageux ? Quel pouvoir avaient donc encore les mots qui exprimaient ces raisons, qui désignaient des valeurs auxquelles on croyait toujours sans pouvoir aujourd'hui en définir la réalité contraignante ?

L'infortune des armes est amère. Un peuple vaincu se soulage, se donne le change et se refait une bonne conscience de patriote en dénonçant des coupables. Le désastre annulerait-il l'héroïsme ? La victoire embauma tous les soldats tombés au champ d'honneur de 1914 à 1918. La défaite n'aurait-elle pas de champ d'honneur et n'est-ce pas mourir deux fois que de mourir en vain ? L'Histoire n'enterre pas pareillement toutes ses victimes. Pendant les 45 jours de la bataille de 40, du 10 mai au 25 juin, il y eut 125.000 morts. Ces soldats inconnus, ces soldats méconnus, ont droit au moins à la justice — et à un surcroît de compassion.

Nous avons pensé, mon colonel, que, représentatif exemplaire de l'Armée française en ces années où elle a été si durement affligée, nous devons vous témoigner, selon notre vocation et selon notre possibilité, notre grande estime et notre sympathie déférente. Et nous nous assurons que les ombres de trois soldats de 14-18 qui ont honoré notre Compagnie — le général Gouraud, le général Schuhler et le général Véron — sont parmi nous en ce moment pour vous y accueillir.

LES COMPLIMENTS  
DE MONSIEUR BERNARD COURMONTAGNE  
PRÉSIDENT

*Après l'audition de ces deux discours, M. Courmontagne complimenta le Colonel Vandaele en ces termes :*

« L'évadé n'avait plus d'autre alternative que le succès ou la mort » écrit le général Le Brigant dans son livre « Les Indomptables » consacré aux évadés des camps de représailles de Colditz et de Lübeck.

Cet ouvrage, Monsieur, l'auteur en dédicacera un exemplaire — je cite — « au Cyrard Vandaele, en souvenir de son arrivée à Colditz, après une évasion épique, et de son évasion par le tunnel de l'infirmerie de Lübeck, qui lui eut valu la mort, s'il avait échoué ».

Vous nous avez conté, Monsieur, toutes les péripéties de vos évasions : celle de Lübeck était la quatrième. Comment, vous écoutant, ne serions-nous pas restés confondus devant la volonté de liberté, l'audace, l'énergie morale et physique qui vous animaient, vous et vos camarades d'évasion, tout au long de ces quatre années de captivité ? Comment n'aurions-nous pas partagé votre émotion lorsque vous avez évoqué ceux d'entre eux qui, repris, furent exécutés, et ceux dont, plus jamais, vous n'avez eu de nouvelles ?

« Soldats de 40 » que l'ennemi a capturés au cours de rudes combats, ou qui se sont battus jusqu'au dernier jour, alors même qu'étaient engagés les pourparlers d'armistice, nous ne vous séparons pas. Dans son discours en réponse, notre Secrétaire perpétuel, M. R.-G. Nobécourt, en spécialiste confirmé de l'histoire militaire — n'appartient-il pas d'ailleurs à la Commission française d'histoire militaire que préside le Général d'Armée Gambiez ? — notre Secrétaire perpétuel, dis-je, a fait justice des accusations portées contre vous, qu'elles l'aient été par le généralissime... ou par quelques autres. Oui, sans doute, pouvons-nous regretter quelques graves défaillances. Mais n'y eut-il pas, bien plus nom-

breux, des actes de bravoure, même d'héroïsme, qui resteront inconnus ? Les groupes francs — vous en commandiez un, Monsieur — n'étaient-ils pas composés que de volontaires qui n'ignoraient pas, en s'y engageant, les risques auxquels ils s'exposaient ? Ce courage, dont vous témoigniez alors, nous le retrouvons chez vous tout au long du récit de vos évasions, nous le retrouvons aussi chez votre camarade Edouard Debats, polytechnicien, capitaine d'artillerie, qui vous accompagnera au cours de vos évasions ratées, et qui, lors de la dernière, celle que vous allez réussir, acceptera tous les risques, en chef exemplaire qu'il est, mais aussi sacrifiera ses chances pour assurer le succès de ses camarades.

Ce courage, c'est celui manifesté par tant et tant de soldats, dont nul, jamais, ne dira les mérites, mais dont le sacrifice, resté obscur, ne doit cependant pas être oublié.

Ce courage, c'est celui des combattants de Stonne, bataille que M. Nobécourt a relatée pour nous avec cette précision, ce souci du détail que nous lui connaissons, mais n'est-il pas vrai que pour écrire l'Histoire, comme pour faire la guerre, il faut savoir que le détail a son importance et que cette importance peut parfois être primordiale ?

Ce courage, c'est celui des soldats que vous commandiez, Monsieur ; c'est celui des soldats du régiment auquel nous appartenions, l'un et l'autre, le 51<sup>e</sup> d'Infanterie. Quelques anciens de ce régiment sont ici. Vous avez eu raison de les inviter pour qu'ils soient associés à l'honneur qui vous échoit ce soir. Je les salue fraternellement. Et je veux évoquer le souvenir de quelques-uns de mes camarades. Je pense à toi, Dietrich, frappé à quelques mètres de moi, et qui fus le premier mort de ma compagnie, je pense à toi, Guérin, qui es tombé à mes pieds, atteint par une balle en pleine tête, après avoir abattu le tireur allemand que j'avais trouvé en face de moi, je pense à toi aussi, Guérout, toi que j'ai soutenu, toi qui m'as soutenu, alors que blessés l'un et l'autre, nous cherchions ensemble un poste de secours.

Vous étiez tous, mes camarades du 51<sup>e</sup>, ces « soldats de 40 » que M. Nobécourt a réhabilités, et vous étiez bien digne d'eux, vous, Madame Vandaele, qui n'avez jamais cessé d'espérer, et qui, durant tout le temps de sa captivité, avez su maintenir intacts la volonté, le courage de votre époux. Vous étiez bien dignes d'eux, vous qui avez aidé le lieutenant Vandaele au cours de ses évasions, vous, Diemer et Mansart, vous Edmond et Madame Yerna qui lui avez donné asile et procuré des vêtements ; vous, Robert Olivier, responsable d'une filière d'évasions ; vous aussi, Julia et Jenny, qui preniez les risques les plus grands et qui

êtes venues spécialement de Belgique pour assister ce soir à la réception par l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen, de celui que vous avez contribué à sauver.

Soyez fier, Monsieur, d'avoir eu sous vos ordres, des « soldats de 40 ». Soyez fier d'avoir rencontré au cours de vos évasions des dévouements dignes de vos exemplaires qualités de chef, dignes de votre extraordinaire courage. C'est pour ces qualités, pour ce courage, que l'Académie vous a distingué et qu'elle est heureuse, aujourd'hui, de vous recevoir.

M. le Président Léopold Sédar SENGHOR

(22 novembre 1967 en la salle des Fêtes de Normandie)

Vous m'avez fait le grand honneur, mes chers Concitoyens, de m'admettre dans votre société. Depuis que j'ai épousé une Normande, il est vrai, j'ai pris l'habitude de passer mes vacances dans votre région. Et j'ai étudié votre histoire dans mes domaines afin de me faire Normand avec les Normands en assimilant les vertus de la normandité, que, dans les lettres et les arts, je définis comme un *joindre l'utile*.

Il s'y ajoute que les liens qui unissent la Normandie et le Sénégal sont nombreux. Des historiens sérieux pensent que ce sont les Normands qui ont, les premiers, redécouvert, à la fin du Moyen Âge, le Cap Vert sur lequel est bâti Dakar. En tout cas, c'est Thomas Lambert, un Normand, qui, en 1482, fonda la ville de Saint-Louis du Sénégal. Et plusieurs familles de notre bourgeoisie nationale portent encore des noms normands, dont quelques-uns à partir de l'orthographe, comme les d'Erville et les Lebigez de Germany. Or donc, depuis le XVI<sup>e</sup> siècle, les relations normando-sénégalaises se sont développées, qui, après notre indépendance en 1960, se sont transformées en coopération. Comme je le soulignais l'autre année, à Cas, près de la moitié du commerce franco-sénégalais passe par les ports normands.

J'ai eu l'occasion, dans l'exposé, de parler de notre coopération comme des vertus de la normandité. Aujourd'hui, je voudrais vous parler de la symbiose que le Japon essaye de réaliser entre le passé et le présent, entre l'Asie et l'Amérique. Car c'est un problème qui se pose à vous au moment où en France, la vie régionale va recevoir de ses ordres, comme à son pays du

Les deux expositions de Belgique pour l'année 1905 ont été organisées par l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Bruxelles. Le but de ces expositions est de donner à notre pays une idée exacte de l'état de la science et de l'art dans le monde.

Il faut noter que l'Académie a tenu à ce que ces expositions soient organisées par des savants belges. C'est pour ces raisons que nous sommes heureux de voir que vous avez accepté de participer à ces expositions.

Je suis sûr que ces expositions seront très intéressantes et que vous en tirerez beaucoup de profit.

Je vous prie d'accepter mes vives sympathies et mes assurances de haute estime personnelle.

Je vous prie de croire, Monsieur, à l'assurance de ma haute estime personnelle et de ma haute considération.

Je suis, Monsieur, votre dévoué serviteur et votre très humble collaborateur.

## La Leçon du Japon

DISCOURS DE RÉCEPTION DE

M. le Président Léopold Sédar SENGHOR

(21 novembre 1981 en la salle des États de Normandie)

Vous m'avez fait le grand honneur, mes chers Confrères, de m'admettre dans votre société. Depuis que j'ai épousé une Normande, il est vrai, j'ai pris l'habitude de passer mes vacances dans votre région. Et j'ai étudié votre histoire dans bien des domaines, afin de me faire Normand avec les Normands en assimilant les vertus de la *normandité*, que, dans les lettres et les arts, je définis comme un *lyrisme lucide*.

Il s'y ajoute que les liens qui unissent la Normandie et le Sénégal sont nombreux. Des historiens sérieux pensent que ce sont les Normands qui ont, les premiers, redécouvert, à la fin du Moyen Age, le *Cap Vert* sur lequel est bâti Dakar. En tout cas, c'est Thomas Lambert, un Normand, qui, en 1659, fonda la ville de Saint-Louis-du-Sénégal. Et plusieurs familles de notre bourgeoisie nationale portent encore des noms normands, dont quelques-uns à particule authentique, comme les *d'Erneville* et les *Lebègue de Germiny*. Or donc, depuis le xvii<sup>e</sup> siècle, les relations normando-sénégalaises se sont développées, qui, après notre indépendance en 1960, se sont transformées en coopération. Comme je le soulignais l'autre année, à Caen, près de la moitié du commerce franco-sénégalais passe par les ports normands.

J'aurai l'occasion, dans l'avenir, de parler de notre coopération comme des vertus de la normandité. Aujourd'hui, je voudrais vous parler de la symbiose que le Japon essaie de réaliser entre le passé et le présent, entre l'Asie et l'Euramérique. Car c'est un problème qui se pose à vous au moment qu'en France, la vie régionale va renaître de ses cendres, comme à nous, pays du

Tiers-Monde. Pour quoi j'ai intitulé ma réponse : *La Leçon du Japon*. Il y a plus, cette leçon est valable également pour les pays industriels. Rien ne le confirme mieux que les articles, aux titres significatifs, qu'on lit, cette année, dans les journaux. Pour ne retenir que *Le Matin de Paris* — j'aurais pu aussi bien choisir *Le Figaro* — en voici trois : « Le Japon superstar de l'économie mondiale » (6 août 1981), « ICL passe un accord avec Fujitsu » (8 octobre 1981), « Sony et Kodak s'affrontent sur le marché de la photo-vidéo » (30 octobre 1981).

Il reste que le problème n'est pas seulement économique ; il est aussi, il est fondamentalement culturel : humaniste, comme nous allons le voir. Déjà, on voit des Japonais et Japonaises dans de grands orchestres européens, et, l'autre mois à l'Opéra de Berlin-Ouest, j'ai vu et entendu une Japonaise tenir le rôle principal dans *La Flûte enchantée* de Mozart. C'est pourquoi, plus que sur les exploits industriels des Japonais, dans tous les domaines, j'insisterai sur les raisons de ces exploits.

## I. HOMO NIPPONENSIS

Si nous voulons comprendre les raisons profondes de la renaissance et de la modernisation du Japon, de ses succès d'aujourd'hui, il nous faut, d'abord, examiner la personnalité biologique et culturelle du peuple japonais en soulignant ses traits caractéristiques. Ce n'est pas hasard, en effet, si les grands biologistes actuels, comme les professeurs Jean Bernard et Jacques Ruffié, nous enseignent que toutes les grandes civilisations, depuis l'égyptienne jusqu'à la nord-américaine, sont nées d'un double métissage biologique et culturel. Sur ces deux plans, les Japonais nous offrent un modèle particulièrement significatif.

Regardez donc passer un groupe de touristes japonais. Si la taille moyenne est petite — 1,65 m —, bien qu'elle ait gagné 10 centimètres depuis l'ère de Meiji, en 1868, la couleur de la peau va du blanc au rouge brun et des dolichocéphales s'y mêlent à des brachycéphales. Il est vrai que la grande majorité nous présente un visage de type mongolique, avec des pommettes saillantes et des yeux en amande. Il reste que ce qui, pour les anthropologues, caractérise scientifiquement la *race*, c'est moins la couleur de la peau ou les formes du corps que le tableau numérique des groupes sanguins. Or voici celui du peuple japonais :

— Type A : 37,3 %	— Type O : 31,5 %
— Type B : 22,1 %	— Type AB : 9,1 %

Comme on le sait, tous les peuples étant, aujourd'hui, métisés, le problème est simplement de mesurer, pour simplifier, le pourcentage de sang albo-européen ou blanc, de sang africain ou noir, enfin, de sang asiatique ou jaune. Par ce tableau, les Japonais nous offrent le type même du métissage équilibré. A l'examiner de plus près, on s'étonnera qu'il nous présente le Japonais comme plus blanc et noir que jaune.

Mais voyons comment ont été peuplées les îles du Japon. Il y a eu, d'abord, semble-t-il, une invasion de Négroïdes, les *Négritos*, venus du Sud. Seraient ensuite venus, du Sud-Ouest, des Malais, métis par définition de Jaunes et de Noirs, puis, descendus du Nord, des Blancs caucasoides, les *Aïnous*. Enfin, des Mongoloïdes, des Jaunes, seraient arrivés, en deux vagues, de la Corée et de la Chine méridionale.

Ce métissage japonais explique, non seulement la diversité, mais encore la plasticité des hommes, c'est-à-dire leur puissance d'assimilation active ou, si vous préférez, leur faculté d'adaptation à la situation : à l'environnement spatial ou temporel.

Les *Négritos* ont, sans doute, apporté, avec la langue qui est *agglutinante*, une sensibilité vibrante qui explique qu'on ait classé les Japonais dans l'ethnotype du *Fluctuant*. Les *Aïnous*, qui avaient longtemps vécu dans le froid et les ténèbres des longs hivers nordiques, auraient apporté l'esprit de méthode et d'organisation : d'entreprise. Quant aux Coréens mais surtout aux Chinois, ils ont apporté, avec le bouddhisme et le confucianisme, une morale de la vie qui repose sur la trilogie de l'obéissance, de l'honneur dans la loyauté et du travail. C'est ce dernier apport qui permet de maîtriser le tempérament orageux des *Fluctuants*.

C'est donc ce métissage idéal, joint à la situation insulaire du Japon, qui a modelé l'âme japonaise : le tempérament national. N'oublions surtout pas que *temperamentum*, d'où vient le mot « tempérament », signifie en latin « mélange, juste proportion, équilibre ». C'est la situation du Japon qui a fait de l'archipel un monde aux ressources limitées. D'où la nécessité, avant même l'arrivée des Chinois, de la frugalité, de la simplicité et du travail : toutes vertus que les influences chinoises mûriront en propreté, solidarité, amour du foyer, patriotisme.

Esquissés ces traits généraux de l'âme japonaise, il me faut vous arrêter, un instant, aux religions et arts japonais, avant de parler de la révolution et renaissance de l'Empire du Levant.

On l'a souvent dit, le tempérament national ne pousse pas à la piété. Et pourtant, quand on a interrogé les Japonais, il y a quelques années, pour savoir à quelles religions ils appartenaient, les réponses ont été surprenantes. En effet, 77.000.000 se sont dits

shintoïstes, 65.000.000 bouddhistes et 800.000 chrétiens. Le Japon ne comptant, alors, qu'un peu plus de 100 millions d'habitants, c'est l'évidence que nombreux sont les Japonais qui sont attachés à plus d'une religion, d'autant que 69 % des Japonais déclarent n'être les fidèles d'aucune religion et n'observer aucun rite.

En vérité, le dernier chiffre est trompeur. Ce qui me frappe dans le tableau que voilà, c'est le nombre de shintoïstes. En effet, le shintoïsme n'est qu'une forme nipponne de l'*animisme*, qui fut la religion première de l'Afrique, du Sud asiatique et de l'Océanie. Il y a, sans doute, été apporté, avec la langue agglutinante, par les Négritos. Un second fait qui m'a frappé est que la *superstition* se rencontre souvent au Japon, liée qu'elle est au shintoïsme. Car la « superstition », comme l'indique le dictionnaire, n'est qu'une attitude religieuse « irrationnelle ». Du moins pour un Européen. D'où l'attachement à plusieurs religions ou rites, comme en Afrique, d'où l'abondance des devins, devineresses, recueils d'horoscopes, etc. Et les étudiants japonais ne sont pas les derniers à se livrer à ces pratiques rituelles pour... sonder leurs chances aux examens.

Le Japonais, dernier trait, est naturellement artiste, et son art, qu'il s'agisse de littérature ou d'art plastique, se caractérise par la grâce et la vigueur. Je ne saurais mieux en donner l'illustration qu'en m'arrêtant à sa poésie et, dans celle-ci, aux deux genres majeurs que sont le *tanku*, mais surtout le *haïku*.

Cependant, il faut, auparavant, dire un mot de la langue. Dans son ouvrage intitulé *La Vie japonaise*, Pierre Landy porte, sur la langue japonaise, le jugement que voici : « L'imprécision de la grammaire, la fluidité syntaxique contribuent à faire du japonais l'une des langues les moins sûres du monde pour la définition de la pensée ». Bien sûr, les langues albo-européennes, à flexion et *syntaxe de subordination*, sont les modèles à imiter. Il oublie que ce sont des peuples à langues agglutinantes — les Égyptiens, les Sumériens et les Dravidiens — qui ont inventé les trois premières écritures du monde. Ce qui suppose une grande puissance d'abstraction et, partant, de pensée. Mais il y a, d'autre part, que les langues agglutinantes, à cause de la souplesse de leur *syntaxe de juxtaposition*, sont les plus aptes à la poésie. Comme le prouvent les Japonais.

Si j'ai retenu le *haïku*, c'est qu'il est, comme le *tanku*, caractérisé par sa brièveté : il ne comporte que trois vers de 5, 7 et 5 syllabes. C'est aussi qu'il est un genre moderne. Par-dessus tout, il répond à la meilleure définition du poème : « des images analogiques, mélodieuses et rythmées ». C'est, enfin, qu'il me rappelle les « poèmes gymniques » de mon enfance *sérène*.

Voici deux *haïku*.

Le premier est de Boïtsou :

*Me voici au milieu des fleurs !  
J'entends les gens riant  
Sur les montagnes du Printemps.*

Voici un second, qui est de Bachô, le maître du genre :

*Ah ! qu'elles sont radieuses,  
Les jeunes feuilles, les vertes feuilles  
Scintillant en plein soleil.*

Voici, maintenant, le poème d'une jeune fille sérère :

*Lang Sarr s'est drapé dans un pagne noir :  
Un jeune homme s'est levé, comme un filao.*

Vous aurez senti, malgré la traduction, la beauté de ces poèmes, qui tient en trois mots : l'image symbolique, le rythme, enfin la brièveté, qui est grâce parce qu'économie des moyens.

Après avoir souligné, dans l'âme japonaise, avec le métissage, le côté poétique, artistique, je voudrais en venir, maintenant, au côté discursif et volontariste. Car c'est celui-ci, hérité des Aïnous et des Chinois, qui animera la *Révolution de Meiji*.

## II. LA RÉVOLUTION RENAISSANCE

Comme on le sait, c'est en 1185 que les féodaux, avec le succès des Minamoto, prirent à l'Empereur la gestion effective du royaume. Le régime militaire des Shogouns dura quelque 7 siècles, jusqu'en 1868, année où l'empereur Meiji restaura la souveraineté impériale. Mais c'était pour mettre son pays à l'heure de l'Occident européen : de la *modernité*. L'Empereur promulgua donc une nouvelle constitution, qui, d'une part, établissait, dans le cadre d'une monarchie constitutionnelle, une diète et un gouvernement responsable devant celle-ci, abolissait, d'autre part, l'ancien système des classes sociales.

Je ne m'arrêterai pas sur les victoires remportées par le Japon, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, contre les Chinois, puis contre les Russes, ni sur la Première Guerre mondiale, à laquelle il participa à côté des Alliés. On aurait pu croire que sa défaite de 1945, à côté des Allemands, allait marquer sa décadence dans tous les domaines. Onze ans après cette défaite, en 1956, le Japon entra aux Nations Unies. Et ce fut le signal d'une nouvelle renaissance

dans tous les domaines. C'est qu'auparavant, le 3 novembre 1945, une nouvelle constitution avait été promulguée, qui se mettait, de nouveau, à l'heure de l'Europe, plus précisément de l'Eura-mérique, comme l'avait fait Meiji.

Si l'Empereur reste le symbole de l'État et de l'unité nationale, le pouvoir suprême émane, désormais, du peuple. Au demeurant, les droits de l'Homme sont garantis et la nouvelle Diète a les mêmes pouvoirs que les parlements de l'Eura-mérique, avec une Chambre des Représentants qui a la prééminence sur la Chambre des Conseillers. Naturellement, la nouvelle démocratie japonaise repose sur le pluripartisme. C'est la première leçon que le nouveau Japon donne au Tiers-Monde, où les régimes de démocratie pluraliste sont encore rares.

Ce Japon, issu de la défaite de 1945, ne voulait pas seulement sortir du Tiers-Monde ; il voulait égaler les pays les plus développés d'Europe et d'Amérique du Nord. Et il faut, ici, donner tout son sens à l'idée de *développement*, qui ne signifie pas seulement la croissance économique, mais encore et surtout la croissance culturelle. Il s'agit, une fois satisfaits les « besoins animaux », de se livrer librement à l'« activité générique », humaine, de l'Homme, qui est de « créer des œuvres de beauté ». Je vous cite Karl Marx. J'aurais pu aussi bien vous citer telle phrase de *L'Humanisme intégral* du philosophe catholique Jacques Maritain.

Cependant, pour faire une révolution, qu'elle soit politique ou économique, sociale ou culturelle, il faut d'abord révolutionner le système de l'Éducation. C'est ce qu'avait commencé par faire le gouvernement japonais, et dès l'ère Meiji, dès 1872. En 1886, l'enseignement primaire devint obligatoire pour trois ou quatre ans. En 1908, il devint obligatoire et gratuit pendant la durée des études primaires. Après la Deuxième Guerre mondiale, l'obligation et la gratuité sont prolongées de trois ans pour englober le premier cycle de l'enseignement secondaire. Ce sont deux lois de 1947 qui ont défini les principes qui guident le système actuel d'éducation. Toute discrimination sociale, religieuse ou de sexe y est tout particulièrement interdite.

Déjà à l'école primaire, huit matières sont enseignées, et encore plus à l'école secondaire. J'ai remarqué, avec intérêt, qu'on enseignait, ici ou là, des matières comme les connaissances sociales, les travaux manuels, l'éducation physique, l'éducation civique, les langues étrangères. Mais, depuis l'école primaire, ce sont les *mathématiques* qui restent, après la langue japonaise, la discipline prioritaire.

Aujourd'hui, 99,9% des enfants de 6 à 15 ans sont scolarisés. Mais je note que l'enseignement privé tient une grande place, avec, en 1978, 73,8% des élèves des jardins d'enfants, 78,8% des élèves du primaire et 28,3% des élèves du secondaire.

Un dernier trait caractérise l'éducation japonaise. C'est la place spéciale réservée, dans l'enseignement supérieur, aux écoles techniques et professionnelles ainsi qu'à la recherche scientifique et technique. Il y avait, en 1978, 905 instituts de recherche scientifique et technique et 273.000 chercheurs professionnels se consacrant, à plein temps, à la recherche. Et vous savez que trois savants japonais ont reçu le Prix Nobel de Physique respectivement en 1949, 1965 et 1973.

Pour en finir avec l'éducation, voici encore quelques chiffres. Il y avait, en 1978 :

- dans les écoles techniques, 146.936 étudiants,
- dans les universités, 2.242.561 étudiants.

Il est facile faire la comparaison puisque la population du Japon est deux fois celle de la France.

Le quatrième facteur des succès japonais, c'est la *Révolution sociale*, réalisée surtout depuis 1945. Et pourtant, il y avait deux obstacles qui s'y opposaient : la densité d'une population de 300 habitants au kilomètre carré et, encore une fois, la pauvreté en ressources naturelles de l'archipel. Malgré cela, la condition sociale des travailleurs allait rapidement s'améliorer, qui leur permettrait de participer activement à la révolution industrielle. Et le secteur rural lui-même — agriculture, élevage, pêche —, et pas seulement la manufacture, s'est industrialisé.

Or donc, après la Deuxième Guerre mondiale, une nouvelle législation du travail, inspirée de l'Euramérique, a été élaborée dans le sens, en même temps, de la démocratie et de la modernité : lois sur les normes de travail, sur les libertés syndicales, sur les relations de travail, sur la sécurité de l'emploi, etc.

Précisément, l'emploi est un des domaines où le gouvernement japonais a le mieux réussi. Du manque de main-d'œuvre de 1960 à la crise mondiale de 1973, qui a suscité un excédent de main-d'œuvre, le Japon a relevé tous les défis, non sans un certain succès. A preuve qu'en 1979, le nombre des chômeurs n'était que de quelque un million, soit un peu plus de 2 %.

Quant aux salaires, depuis 1960, le gouvernement a mené de front, en l'harmonisant, un triple accroissement : celui des prix, celui des salaires et celui de la production. Et tout cela

malgré la crise de 1973. En effet, grâce aux mesures pertinentes prises par le gouvernement depuis 1976, la hausse des prix s'est ralentie. Bien que, depuis 1973, la hausse des salaires réels ait été faible, en définitive, les salaires nominaux ont augmenté beaucoup plus que les prix à la consommation, et les salaires réels, un peu plus malgré la crise de 1973.

En vérité, si l'augmentation du pouvoir d'achat des travailleurs a été rendue possible, cela tient à quelques traits spécifiques de l'organisation du travail au Japon. Il y a, d'abord, ce que l'on nomme « l'emploi à vie ». Le plus souvent, en effet, un jeune homme qui entre dans une entreprise y reste jusqu'à la retraite, et son salaire augmente en fonction de sa compétence et de son travail, bien sûr, mais aussi de son ancienneté. Il s'y ajoute que, chaque année ou tous les six mois, le travailleur reçoit des « primes » et « allocations spéciales », sans parler des autres prestations, dont l'ensemble représente plus de quatre mois du salaire ordinaire. Ce n'est pas tout, car il y a encore les « avantages marginaux ». Il faut entendre par là l'ensemble des programmes qui ont pour objectif le bien-être des travailleurs, qu'il s'agisse de logements, de garderies d'enfants, de magasins de crédit ou d'équipements culturels.

Il y a, là, un progrès certain, même par rapport à l'Euramérique, comme l'a montré un Japonais, M. Koike Kazuo, dans un article très documenté, qui s'intitule *L'emploi au Japon, pays surdéveloppé*. Que le titre surtout ne vous égare pas. Il ne s'agit pas d'autosatisfaction, car M. Kazuo a plutôt tendance à minimiser l'avance de son pays en matière d'emploi et de salaires.

Naturellement, il y a des syndicats de travailleurs salariés qui défendent, avec efficacité, les intérêts matériels et moraux de leurs adhérents. Il reste qu'ils ne représentaient que 32,6 % de la main-d'œuvre en 1978. Il y a surtout que l'organisation verticale du syndicat est plus solide que l'horizontale. C'est dire que, le plus souvent, le syndicat comprend tous les services de la même entreprise et non tous les travailleurs du même secteur ou de la même branche. Aussi les discussions entre employeurs et employés, patrons et salariés de la même entreprise, qui se connaissent, s'estiment et ont, en définitive, les mêmes intérêts, sont-elles plus faciles et, partant, plus efficaces. Bref, les discussions se transforment en dialogue entre membres de la même famille.

La triple révolution qui, à chaque fois, s'est caractérisée par l'enracinement dans la nipponité et l'ouverture à la modernité, a permis au Japon, depuis la Deuxième Guerre mondiale, les

exploits culturels et économiques dont je vais, maintenant, vous parler. Il me suffira, en les choisissant, de vous donner quelques exemples parmi les plus significatifs.

### III. LES EXPLOITS DU JAPON

Je commencerai par la culture.

Le double métissage culturel avec la Chine et l'Euramérique sur une symbiose *Négrito-Malayo-Aïnoue* a permis au Japon, en cette deuxième moitié du XX<sup>e</sup> siècle, d'épanouir sa dernière renaissance en œuvres littéraires nouvelles aussi variées qu'originales. On distingue, d'une part, la renaissance des genres traditionnels, d'autre part, la naissance de genres modernes.

J'ai parlé, plus haut, des *tanku* et des *haïku*. Si ces deux genres se sont maintenus, en assimilant, en *animant* la vie moderne, c'est qu'ils correspondent à l'âme profonde des Japonais. Ce n'est pas hasard si en Afrique, singulièrement au Sénégal, le concours de *haïku* obtient un tel succès.

Cependant, sous l'influence de la littérature euraméricaine, les écrivains japonais, et d'abord les essayistes et romanciers, se sont mis à traiter des problèmes à la fois les plus modernes et les plus universels. Je songe à Yasunari Kawabata, Prix Nobel de Littérature en 1968, qui, malgré son modernisme, se caractérise essentiellement par le lyrisme de sa prose. En quoi il a sauvegardé les valeurs majeures de la nipponité.

Si j'en avais eu le temps, je vous aurais montré que les peintres et musiciens japonais ont également assimilé l'art euraméricain du XX<sup>e</sup> siècle, qu'il s'agisse d'art plastique ou de musique, comme en témoignent la *Biennale internationale de Tokyo* et le *Festival international d'Osaka*, sans parler de l'*Ensemble Nipponia*, qui poursuit le double objectif de la conservation et du développement, moderne, de la musique classique japonaise. Les Japonais réussissent d'autant sûrement ce grand dessein qu'ils sentent, mieux que les Européens, les éléments féconds de l'*Art nègre*, singulièrement du *Jazz*, qui ont animé, au début du siècle, l'*École de Paris*. Et l'on sait que celle-ci a enseigné au monde la nouvelle esthétique, que je définis, paraphrasant les Peuls du Sénégal : « Des voix et des paroles, des formes et des couleurs plaisantes aux yeux, aux oreilles, au cœur ».

J'en viens, pour terminer, aux exploits économiques, mais d'abord scientifiques et techniques, du Japon. Je commencerai par les derniers. Auparavant, je soulignerai qu'il ne s'agit pas, ici, de faire un exposé de l'économie japonaise, mais de souligner, encore une fois, ses succès.

Je rappellerai la priorité donnée, dans l'enseignement à tous les degrés, aux sciences et aux techniques, très précisément à la *mathématique*, qui est à la base de toutes les autres sciences, et d'abord de la *technologie*, qui est la science des techniques, c'est-à-dire de la création, de la *poiêsis* au vieux sens du mot. Et il est vrai que la poésie, c'est la science du nombre, du rythme.

Comme on le sait, c'est la possession de réserves d'énergie et leur exploitation optima qui est la condition *sine qua non* de tout développement, même dans les sociétés agraires. Or le Japon est pauvre en la matière, qui doit importer 88 % de ses ressources énergétiques. D'où la priorité qu'accorde le gouvernement aux énergies nouvelles : nucléaire, solaire et géothermique.

Après l'énergie, le Japon a fait de l'*industrie mécanique* la seconde priorité. J'entends, par là, les automobiles et bateaux, appareils photographiques, postes de radio et de télévision, machines électriques avec l'accent mis sur l'électronique, singulièrement sur les micro-ordinateurs. C'est ici, plus que dans tout autre domaine, que le Japon est en passe de se placer au premier rang, devant les pays européens, voire devant les États-Unis d'Amérique, comme je l'ai dit en commençant. Sony, la firme japonaise, vient de révolutionner la photo-vidéo en la dotant d'un distique magnétique réutilisable, qui peut enregistrer quelque 50 images. Et Fujitsu, une autre firme japonaise, vient de construire deux ordinateurs plus puissants encore que ceux d'IBM, le géant américain. Il a fait mieux en concevant de nouveaux modèles. C'est dire que, cessant de copier l'Euramérique, le Japon invente, désormais, mieux que des modèles, une *technologie originale*.

L'*industrie métallurgique* vient au troisième rang, encore qu'ici, comme pour l'énergie, le Japon doive importer les matières premières, dont le fer et le coke. C'est ainsi que 115 millions de tonnes de minerai de fer ont été achetées en 1978. Mais il ne suffit pas d'importer. Aussi le gouvernement a-t-il, dans cette branche, favorisé l'invention, une fois de plus, de nouvelles techniques japonaises.

Pour en finir avec le secteur, j'en viens à l'*industrie chimique*, où le Japon se place, une fois de plus, au premier rang, à côté des États-Unis. Et pourtant, ici encore, il manque de matières premières, comme le pétrole, les phosphates, les huiles et graisses,

etc. Grâce au développement de la pétrochimie, le Japon est passé des engrais aux résines synthétiques et aux plastiques. En 1978, l'ensemble de la production pétrochimique était évaluée à plus de 14 milliards de dollars.

Il n'est pas question de m'arrêter à chaque exploit économique de l'Empire du Levant. Je finirai donc par le *commerce extérieur*, qui est un des paramètres de la croissance économique.

Évidemment, depuis la crise de 1973, provoquée par les hausses pétrolières, le Japon, comme les autres pays non pétroliers, a enregistré des déficits importants. C'est ainsi que celui de 1979 s'est élevé à 23 milliards de dollars. Il reste que ces déficits ont été toujours compensés par les excédents réalisés auprès des pays industriels et des pays du Tiers-Monde non pétroliers. Nous avons vu quelles matières importait le Japon et quels produits industriels il exportait, au premier rang desquels se placent, avec les machines, les produits métallurgiques et chimiques. Si nous considérons la période de 10 ans comprise entre 1968 et 1977, le taux des importations a été de 1,1 fois celui des importations mondiales, mais celui des exportations l'a été de 1,2 fois. Pour résumer le commerce extérieur du Japon par des comparaisons significatives, je dirai que, s'il occupe le quatrième rang pour les importations mondiales, il occupe le troisième pour les exportations.

Je vais conclure.

C'est un fait, le Japon, pays asiatique, situé loin de l'Euramérique, s'est hissé, en quelque cent ans seulement, aux premiers rangs parmi les nations les plus développées du monde. Et il l'a fait aussi bien dans le domaine économique et financier que politique, scientifique que littéraire et artistique. Il ne copie plus l'Euramérique, il invente. Et créant ainsi un monde nouveau, il devient, à son tour, un modèle à suivre.

Nous avons vu les raisons pour lesquelles le Japon, d'une situation d'élève, était devenu un maître. C'est essentiellement qu'il a su, toujours, profiter de sa situation géographique et de son métissage biologique pour réaliser, *en symbiose*, le métissage culturel idéal : celui qui réunit, en association complémentaire, les deux civilisations nordiques de l'Europe et de la Chine à la grande civilisation du Sud, qui va de l'Afrique de l'Ouest au Sud-Est asiatique et à l'Océanie.

Mon ancien maître Paul Rivet, qui, dans les années 1930, enseignait l'anthropologie à l'Institut d'Ethnologie de Paris, aimait à nous le rappeler : c'est aux latitudes de la Méditerranée

que, tout autour de la terre, se sont épanouies les premières et les plus grandes civilisations historiques, au croisement des Blancs, des Jaunes et des Noirs. Je les cite dans l'ordre alphabétique. Le Japon nous précède dans l'expression, vécue, de la Civilisation de l'Universel. Ce devrait être son plus grand titre de gloire.

## La Leçon des Turco-Mongols

RÉPONSE AU DISCOURS DE RÉCEPTION

du Président Léopold Sédar SENGHOR

par Chantal LEMERCIER-QUELQUEJAY

Monsieur le Président,

ÉVOQUANT les Grands Hommes, « figures de proue » de l'Histoire, Maurice Schumann distingue deux types de personnages, les raisonnables et les passionnés, c'est-à-dire

d'une part, ceux qui n'avaient pas le sentiment d'être nés pour un grand destin, mais qui, après avoir été poussés par l'Histoire au premier plan de la scène, se sont élevés à la hauteur de leur mission,

et d'autre part, au contraire, ceux qui, depuis l'enfance, étaient convaincus d'avoir un rendez-vous avec l'Histoire et qui n'ont rien fait d'autre que de se préparer à ce rendez-vous.

Parmi ces derniers se situe, sans doute, le Général de Gaulle qui écrit à la deuxième page de ses Mémoires : « j'avoue que ma jeunesse attendait sans terreur ces immenses événements qui se préparaient et que j'avais le sentiment que *l'intérêt de la vie* était de rendre un jour quelque signalé service à la France et que j'en aurai l'occasion ».

Ne convient-il pas de vous compter aussi parmi ces passionnés, Monsieur le Président, vous qui, tout jeune encore, connaissiez votre mission puisque vous avez déclaré « je voulais travailler à l'émancipation intellectuelle de ma race ».

La merveilleuse étoile du destin vous a conduit infailliblement depuis votre naissance, à travers l'enfance, les années de

formation, les péripéties de la vie, vers la réalisation la plus réussie de votre carrière de chef d'État, de philosophe, de poète. Qu'on en juge plutôt !

Dès votre naissance, trois fées se penchent sur votre berceau, vous accordant les dons que symbolisent les noms que vous allez porter, LÉOPOLD, symbole chrétien, SEDAR pour l'origine africaine, et SENHOR, nom portugais évoquant l'influence de l'Europe.

Votre ami, Pierre Emmanuel, dans son poème chante :

*Léopold Sedar Senghor !  
Sept syllabes constellant un destin d'homme,  
Sept voyelles donnant mesure d'une voix !  
Dès le premier souffle issu de l'enfant...*

Puis le cadre de votre enfance enrichit votre esprit et votre mémoire des images poétiques de votre pays sérére :

*Joal !  
Je me rappelle  
Je me rappelle les signares à l'ombre verte des vérandas  
Les signares aux yeux surréels comme un clair de lune  
[sur la grève.  
Je me rappelle les fastes du couchant  
Où Koumba N'Dofène voulait faire tailler son manteau  
[royal...*

*Je me rappelle, je me rappelle...  
Ma tête rythmant  
Quelle marche lasse le long des jours d'Europe où parfois  
Apparaît un jazz orphelin qui sanglote, sanglote.*

In « Joal », *Chants d'Ombre*.

Sept années d'enfance enchantée à l'ombre des flamboyants et des cocotiers de Dyilor, à courir et chasser avec les bergers, à nager dans le fleuve sans peur des caïmans, à se laisser bercer par la danse et le rythme.

Mais avec l'âge de raison, arrive le terme de la rêverie au « Royaume d'Enfance ».

C'est la main de votre père, guide du destin, qui vous conduit aux Missions de Joal et de Ngasobil, au Séminaire et au Collège de Dakar où vous sont offerts formation religieuse, humanisme occidental et cartésien.

Ne fallait-il pas aussi qu'à Paris, en classe de Khâgne, préparant l'Agrégation, vous rencontriez justement les esprits remarquables de vos condisciples d'alors, Paul Guth, Henri Queffelec, le futur Thierry Maulnier, Georges Pompidou ?

N'est-ce pas encore le destin, si cruel qu'il soit parfois, qui vous conduisit, après la guerre perdue, dans les durs camps de prisonniers ? La découverte du nazisme, du racisme, ne va-t-elle pas, par réaction, susciter certaines de vos théories philosophiques ?

De telles années de formation et d'expérience vous désignaient sans conteste pour représenter votre pays à l'Assemblée Constituante de 1945.

*...Ambassadeur du peuple noir, me voici dans la métropole,  
J'ai compté douze portes rayonnantes, dénombré douze mille  
[étoiles.*

*Ce fut de l'aile haute de mon cheval piaffant.*

*...Ma mission n'est pas d'une lune,  
Le peuple noir m'attend, pour les élections des hauts-sièges,  
L'ouverture des jeux et des fêtes de la moisson...*

In « *Epîtres à la Princesse* », *Ethiopiennes*.

Et votre étoile devait tout naturellement faire de vous, en 1960, le premier président de la République du Sénégal.

A destin exceptionnel, œuvre exceptionnelle ! Je suis bien indigne, Monsieur le Président, de présenter votre œuvre si considérable et si variée, où l'on retrouve toujours la symbiose réussie de la nature africaine et de l'humanisme, dans votre pensée politique, philosophique et poétique.

En politique, diriger pendant vingt ans, comme chef d'État, un pays comme le Sénégal, en cette période où l'Afrique est en pleine mutation, et le réaliser sans heurts, en évitant les embûches de la politique internationale, ne peut pas être le fruit du hasard, c'est le résultat d'une idée politique mûrement réfléchie, qui s'exprime dans de nombreuses études et dans d'importantes monographies comme *Liberté 2 : Nation et voie africaine du socialisme*.

Votre œuvre philosophique, exprimée notamment dans les volumes *Liberté 1* et *Liberté 3*, risque d'être trop brièvement commentée par la béotienne que je suis.

On vous doit la notion de la « Négritude », développée à la lumière de l'expérience de votre propre vie, expression et idée nouvelles, désormais classiques. Vous y exposez tout ce que le monde doit au passé africain et tout ce qu'il peut attendre des vertus spécifiques de la race noire.

Ailleurs, reprenant les exemples historiques, et par opposition aux théories nazies, vous insistez sur les vertus du « Métissage » biologique et culturel, comme idéal de civilisation.

Ainsi Négritude et Métissage contribueront à une « Civilisation de l'Universel », par certains points comparables à la conception de la civilisation « panhumaine » de Teilhard de Chardin.

Les œuvres littéraires et poétiques nous retiendront davantage ce soir, puisque c'est à ce titre, Monsieur le Président, que l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen vous invite à siéger.

Vous avez détruit vos œuvres de jeunesse d'inspiration parnassienne, parce qu'elles ne portaient pas assez la marque de votre création.

Depuis 1945, jusqu'en 1961, votre inspiration poétique s'exprime dans cinq grands textes : *Chants d'ombre*, *Hosties noires*, *Chants pour Naett*, *Éthiopiennes*, *Nocturnes*. Les *Lettres d'hivernage* paraissent en 1973 et les *Élégies majeures* en 1979.

Vous avez fait don à la littérature française de cette poésie tout à fait originale par l'inspiration et le rythme, l'un et l'autre africains.

C'est toujours la symbiose entre l'humanisme du grammairien d'une part, la musique et la danse d'autre part, que vous définissez ainsi vous-même :

*Moi, le maître-de-langue,  
ma tâche est d'éveiller mon peuple aux futurs flamboyants,  
Ma joie de créer des images pour le nourrir, ô lumières  
rythmées de la Parole !*

Souvent l'inspiration prend ses sources dans les souvenirs d'enfance au pays sérère :

*Les tam-tams se réveillent, Princesse, les tam-tams nous réveillent. Les tam-tams nous ouvrent l'aorte.*

*Les tam-tams roulent, les tam-tams roulent au gré du cœur. Mais les tam-tams galopent hô ! les tam-tams galopent.*

*Princesse, nos épaules roulent sous les vagues, nos épaules de feuille tremblent sous le cyclone.*

*Nos lianes nagent dans l'onde, nos mains s'ouvrent nénuphars et chantent les alizés dans nos doigts de filaos.*

*Mais lumière sur nos visages plus beaux que masques d'or !...*

In « *Epîtres à la Princesse* », *Éthiopiennes*.

La « *Nuit de Sine* », extraite de *Chants d'Ombre*, évoque les légendes contées à la veillée, où règnent en harmonie esprits des morts et des vivants.

*C'est l'heure des étoiles et de la nuit qui songe  
S'accoude à cette colline de nuages, drapée dans son long  
pagne de lait.  
Les toits des cases luisent tendrement. Que disent-ils si  
confidentiels aux étoiles ?  
Dedans, le foyer s'éteint dans l'intimité d'odeurs âcres et  
douces.  
Femme, allume la lampe au beurre clair, que causent autour  
les Ancêtres comme les parents, les enfants au lit.  
Écoutons la voix des Anciens d'Elissa...*

Des grandes circonstances historiques inspirent parfois le poète. Ainsi en est-il du poème « *Ô Guélowar* » en réponse à l'Appel du 18 juin 1940 :

*Guélowar !  
Nous t'avons écouté, nous t'avons entendu avec les oreilles  
de notre cœur.  
Lumineuse, ta voix a éclaté dans la nuit de notre prison  
Comme celle du Seigneur de la brousse, et quel frisson a  
parcouru l'onde de notre échine courbe !  
Nous sommes des petits d'oiseaux tombés du nid, des corps  
privés d'espoir et qui se fanent,  
Des fauves aux griffes rognées, des soldats désarmés, des  
hommes nus.  
Et nous voilà tout gourds et gauches comme des aveugles  
sans mains.  
Les plus purs d'entre nous sont morts : ils n'ont pu avaler  
le pain de honte.  
Et nous voilà pris dans les rets, livrés à la barbarie des  
civilisés  
Exterminés comme des phacochères. Gloire aux tanks et  
gloire aux avions !  
Nous avons cherché un appui, qui croulait comme le sable  
des dunes,  
Des chefs, et ils étaient absents, des compagnons, ils ne nous  
reconnaissaient plus  
Et nous ne reconnaissions plus la France.  
Dans la nuit nous avons crié notre détresse. Pas une voix  
n'a répondu.  
Les princes de l'Église se sont tus, les hommes d'État ont  
clamé la magnanimité des hyènes*

« Il s'agit bien du nègre ! il s'agit bien de l'homme ! non !  
quand il s'agit de l'Europe. »

Guélowar !

Ta voix nous dit l'honneur, l'espoir et le combat, et ses ailes  
s'agitent dans notre poitrine.

Ta voix nous dit la République, que nous dresserons la Cité  
dans le jour bleu

Dans l'égalité des peuples fraternels. Et nous nous répondons :  
« Présents ô Guélowâr ! ».

Camp d'Amiens - Septembre 1940.  
In Hosties Noires.

Le thème de l'amitié, de la mort et de l'au-delà rappelle les accents les plus pathétiques des grands poètes de notre littérature. Quoi de plus émouvants que certains passages de l'Élégie pour Georges Pompidou !

...Tu te rappelles dis, je me rappelle, notre dernier revoir  
Sous le versant laiteux du jour, comme si souvent l'hiver à  
Paris.

J'avais besoin de toi, te voir : l'appel d'un songe.

Tu étais tombé du lit et, très blanc, doucement tu râlais

Muet. En vain tu cherchas les yeux de ciel bleu, ta joie, que  
si tendrement tu avais voilée.

Je te sentais maintenant dans la distance de l'au-delà.

Je te voyais sur l'autre rive, et à certains moments, haut si  
haut dans l'éther

Que j'avais bien de la peine à te suivre.

...Maintenant que tu es parti — tu me l'avais promis, nous  
nous l'étions promis

Ce devait être à qui le premier —, est-ce vrai que tu vas me  
dire l'au-delà ?

Toi qui à la porte du Paradis, entrevois la béatitude, dis-moi  
Ami, est-ce comme cela le ciel ?

Y a-t-il des ruisseaux de lait serein, de miel radieux au milieu  
des cèdres

Et des jeux juvéniles parmi les myrtes, les cytises, et les  
menthes et les lavandes

Sur des pelouses toujours fraîches, fraîches toujours ?

Que le bonheur soit dans les yeux, est-ce vrai et qu'on  
s'abîme dans la contemplation du Dieu unique ?

Que l'enfer c'est l'absence du regard ?

J'ai pourtant rêvé d'un autre ciel dans ma jeunesse illuminée.

A l'église de Ngasobil, nous chantions en dansant avec les  
Ange

*Dans l'odeur des orgues, de la myrrhe de l'encens.  
 J'ai rêvé d'un ciel d'amour, où l'on vit deux fois en une seule,  
 éternelle  
 Où l'on vit d'aimer pour aimer. N'est-ce pas qu'ils iront au  
 Paradis  
 Après tout, ceux qui s'aimèrent comme deux braises, deux  
 métaux purs mais fondus confondus?  
 On l'a dit, qu'il leur serait beaucoup pardonné, beaucoup  
 beaucoup.*

*In Élégies Majeures.*

Cette œuvre littéraire et poétique vous a mérité de bien nombreuses distinctions. Pardonnez-moi si je ne puis les citer toutes. Vous êtes « Docteur honoris causa » de plus de vingt universités, parmi les meilleures du monde, Membre étranger de sept académies (tout récemment, de l'Académie des Sciences d'Outre-Mer) et lauréat d'innombrables prix littéraires.

N'est-ce pas merveilleux que tous ces titres, toutes ces fonctions, toutes ces responsabilités, toute cette œuvre littéraire vous laissent, sans doute grâce à un remarquable équilibre, toujours simple et accueillant ?

Conscients de l'indignité de notre Compagnie, c'est bien timidement que nous vous avons sollicité, avec la précieuse intervention de M. le Consul de la République du Sénégal et de Mauritanie.

Avec une grâce vraiment sans égale, vous avez tenu à vous conformer à nos usages, en vous faisant élire, en prononçant un « discours en remerciement » (et en subissant le « discours en réponse ») !



« L'exemple du Japon », de sa réussite au xx<sup>e</sup> siècle, ne peut-il pas à certains égards être comparé à « La Leçon des Turco-Mongols », et plus particulièrement des Mongols du xiii<sup>e</sup> siècle ?

Ce peuple, parti des steppes de l'Asie centrale, sut si parfaitement s'assimiler aux pays et aux peuples conquis qu'il fit régner dans tout le monde oriental une ère de paix, de prospérité, de culture, de tolérance...

C'est l'histoire de cette belle épopée que je vous propose avant d'analyser les causes de sa réussite et de tirer la leçon que nous donnent les Turco-Mongols.

Les Turco-Mongols, « Fils du Ciel Éternel », sont bien les cousins des « Fils de la Déesse Lune », vos Japonais, Monsieur le Président, puisqu'ils forment une branche de la même race. Mais ils appartiennent spécifiquement au monde ouralo-altaïen auquel se rattachent plus lointainement, les Finnois, les Hongrois et les Samoyèdes...

Qu'il s'agisse des Hiong-Nou ou Huns, des Turcs orientaux Khara-Kitaï, ou des Mongols Gengis Khanides, il faut les situer en Haute-Asie, dans ce vaste pays qui s'étend des forêts boréales aux Monts Himalayens et au désert de Gobi, et d'Est en Ouest, du Fleuve Jaune à l'Oural : voilà un cadre impressionnant par sa monotonie, son immensité aux dimensions d'un continent. Il n'est pas étonnant que ce « Cœur du Monde » ait, un jour, tenté de battre au rythme de l'univers.

L'arc concave montagneux du Tien-Chan et de l'Altaï, au centre de l'Asie comme une épine dorsale, a isolé le Turkestan à l'Ouest, la Mongolie à l'Est, et ces hauts plateaux, restés comme suspendus au-dessus des plaines d'alentour, sont le domaine de la steppe.

L'imaginez-vous cette steppe, verte, jaune, grise ou blanche au fil des saisons, tantôt une immense prairie couverte de fleurs, marguerites et coquelicots, tantôt par temps gris et froid, avec le jeu des nuages et de la lumière, un miroir sombre irisé d'or et d'argent, royaume du vent, glacé ou brûlant, qui gèle ou dessèche tout ce qui vit ?

Conquérants, voyageurs, savants, qu'ils se nomment Alexandre, Marco Polo ou Teilhard de Chardin, se sont relayés pour pénétrer, avec une exaltation mêlée d'anxiété, ce monde sans fin, secret et mystérieux.

Dans son livre *Tarass Boulba*, Nicolas Gogol chante ainsi la steppe et son immensité :

*...A l'époque, tout n'était qu'un désert vierge et vert. Jamais la charrue n'avait entamé les vagues illimitées de ses plantes sauvages. Rien de plus beau dans la nature : toute la surface de cette terre figurait un océan émeraude et or, d'où ressortaient des milliers de fleurs...*

*De l'herbe montait le vol mesuré d'une mouette qui se baignait somptueusement dans les vagues de l'Azur...*

*Steppes de Dieu, que vous êtes belles !*

Cette steppe a toujours été un lieu de passage. C'est par là que, depuis l'Antiquité, le monde méditerranéen, l'Iran et l'Inde entrèrent en communication avec la grande civilisation de l'Extrême-Orient, la Chine. C'est par là que les commerçants gréco-

romains de Ptolémée allaient chercher les ballots de soie de la « Sérique » et que les généraux chinois des Hans cherchaient à entrer en rapport avec l'Orient romain.

Sur ces vastes espaces de l'Asie centrale, encadrés des montagnes les plus hautes et des déserts les plus terrifiants, pendant plus d'un millénaire, se trame une histoire ardente et fouguese comme le galop de ses cavaliers, L'ÉPOPÉE DES TURCO-MONGOLS.

Pour leurs voisins, les habitants de la steppe étaient des « barbares » au sens où l'entendaient les Grecs et les Romains, c'est-à-dire des étrangers. En fait, ces peuples depuis leur origine étaient voués et condamnés par les conditions géographiques à poursuivre la vie pastorale et nomade.

Un dicton Kazakh dépeint cette vie du nomade, épris de liberté :

*Où j'allume un feu, là sera ma demeure,  
Où j'attache mon cheval, là seront mes pâturages.*

L'homme de la steppe a la face large, le nez aplati, les pommettes saillantes, la barbe rare, les cheveux noirs et raides, le corps robuste et massif. Son regard d'aigle scrute aussi bien les hardes de cerfs ou de chevaux sauvages que l'ennemi à l'horizon.

A l'homme, il faut associer le cheval, petit aussi, le poil épais, la jambe un peu grosse, d'une résistance prodigieuse. Cavalier et monture se ressemblent d'ailleurs, nés de la même steppe, modelés par la même terre, rompus aux mêmes exercices.

Armé d'un arc énorme et de longues flèches, le cavalier « ne manque jamais son but », note Sidoine Apollinaire. « Malheur à celui qu'il a visé, car ses flèches portent la mort ! ». Qu'il soit du Turkestan ou de la Mongolie, l'archer à cheval n'a jamais varié : il a régné sur l'Asie et fait trembler l'Europe pendant treize siècles.

La steppe a « fabriqué » ses hommes et selon le grand historien orientaliste René Grousset, « elle a engendré une race intelligente, équilibrée, pratique, qui, dressée par les dures réalités du milieu, était naturellement préparée pour le commandement. Les races de commandement sont peu nombreuses. Dans l'Empire des Steppes, les Turco-Mongols ont été de celles-là ».

On voit se succéder dans la région de Qaraqorum, aux sources du fleuve Orkhon, en plein cœur de la Mongolie, tous les clans nomades qui aspirent à la domination des autres hordes :

— les Hiong-Nou ou Huns de race turque, au début de notre ère,

- les Sien-Pei et les Jouan-Jouan de race turque, aux III<sup>e</sup> et V<sup>e</sup> siècles,
- les Turcs Uyghurs au VIII<sup>e</sup>,
- les Turcs Kirghiz au IX<sup>e</sup>,
- les Mongols Kitaïs au XI<sup>e</sup>,
- les Mongols Genghiskhanides au XIII<sup>e</sup> siècle.

Il est aisé de comprendre que mûs par leur dynamisme de peuples jeunes et aguerris, les nomades, Turcs et Mongols aient été tentés de quitter à tour de rôle les steppes de l'Altaï ou les pâturages du « Toit du Monde » pour déborder de leur cadre, se lancer dans de fulgurantes chevauchées vers les états qui les entouraient, conquérir des royaumes et bâtir des empires éphémères ou grandioses.

On a longtemps dépeint les Turco-Mongols comme des hordes affamées envahissant les pays voisins pour y trouver nourriture et subsistance. Il est bien démontré aujourd'hui qu'au contraire, c'est aux périodes les plus florissantes de leur histoire, quand les conditions climatiques favorisaient la steppe, l'élevage et la richesse, que les armées turco-mongoles bien équipées, l'intendance assurée, partaient pour des conquêtes victorieuses.

Dans ce cadre se situe une réussite exceptionnelle qui permettra de tirer « la leçon des Turco-Mongols ».

Au printemps de l'année du Tigre — 1206, près des sources de l'Onon, en Haute-Mongolie, Temutchin, chef du clan des Bordjigin, convoqua le « Grand Khurultay », assemblée de toutes les tribus mongoles, des « peuples vivant sous les tentes de feutre ».

Dès l'âge de dix ans, Temutchin avait dû prendre la direction de son clan, et après avoir, quarante années durant, sans relâche, guerroyé, bataillé pour vaincre et soumettre ses rivaux, il avait réussi à unir et pacifier les cinq grandes tribus qui se partageaient les steppes de l'Altaï : les Mongols, les Merkites, les Keraïts, les Naimans et les Tatars. Son autorité s'exerçait alors sur une immense étendue de territoires, du lac Baïkal au désert de Gobi.

A ce grand Khurultay de printemps, Temutchin fut alors proclamé « Ka-Khan », empereur, et reçut un nouveau nom, celui de Gengis Khan (Tchingiz Khan), ce qui veut dire « Souverain de l'Univers ».

Ainsi, vainqueurs et vaincus, tous les nomades de Mongolie étaient confondus en une seule nation : l'Ulus Mongol.

Le principe de l'Empire, tel que Gengis Khan le concevait,

reposait sur le maintien des conditions du régime nomade et de l'esprit de clan familial.

Le pouvoir suprême était centralisé entre les mains du clan gengiskhanide qu'on appelait « le clan d'or » (Altyn Kin) régnant dans la force du Ciel Éternel. Pour toutes les décisions importantes, l'Assemblée de la noblesse nomade, ou Khurultay, était convoquée par le Ka-Khan.

Dès 1206, fut ébauchée l'organisation de l'Empire, avec une chancellerie, une cour suprême et un service des postes. Les premiers éléments de la Loi Impériale Mongole, la Grande Yasa, y furent promulgués. C'était une loi écrite considérée comme d'essence divine et dont l'observance allait être appliquée avec une rigueur impitoyable. Elle contenait des prescriptions morales réglant la vie de société, des règles de droit international, public, commercial, pénal.

La haute idée que les Mongols se faisaient de la mission confiée à leur Khan par le Ciel Éternel, le respect quasi-religieux dont ils entouraient la Yasa, expliquent l'efficacité et la compétence de l'administration impériale.

En réalité, la réussite de cet empire reposait sur trois éléments, la puissance militaire, la prospérité économique et la tolérance religieuse.

*L'utilité de la puissance militaire* est justifiée par Montesquieu qui démontre, dans ses *Considérations sur les causes de la grandeur des Romains et de leur décadence*, « qu'un empire fondé par les armes a besoin de se soutenir par les armes ».

L'armée de Gengis Khan avait recueilli l'héritage des anciens empires nomades iraniens, turcs et mongols. Elle en conservait d'une part l'armement, la stratégie et la tactique, et d'autre part la qualité des guerriers et la discipline de fer à laquelle ceux-ci étaient soumis.

Le moral et l'ardeur des armées étaient entretenus par des exhortations comme celle-ci :

*Dans les combats avec les ennemis,  
attaquez, foncez comme des faucons affamés sur leur proie,  
par une journée claire, soyez vigilants comme un loup endurci,  
par une nuit sombre, prudents comme le corbeau noir !...*

Mais le génie militaire de Gengis Khan apporta des innovations qui firent de cette armée un instrument guerrier des plus perfectionnés.

— Ce fut d'abord la synthèse des deux cavaleries traditionnelles, la cavalerie légère des archers sur le modèle des Huns,

et la cavalerie lourde armée de lance, d'épée ou de hache comme les anciens nomades : Iraniens, Sarmates et Scythes.

— Ce fut ensuite la création d'un corps de génie pour l'attaque des places fortes.

— Ce fut encore un véritable service de renseignements avec éclaireurs, espions, agents de propagande qui, telle une « 5<sup>e</sup> colonne », préparaient les expéditions des mois à l'avance.

— Ce fut enfin un réseau dense de relais postaux grâce auxquels les ordres partis de la capitale pouvaient atteindre dans un minimum de temps les coins les plus reculés de l'Empire.

Ne rapporte-t-on pas que la nouvelle de la mort du grand Khan Ögödäy parvint de Qaraqorum aux portes de Venise, à travers toute l'Asie et la moitié de l'Europe, à la fantastique vitesse d'un cheval lancé au galop de charge ?

Ainsi l'armée mongole représentait un extraordinaire instrument de conquête. Les foudroyantes victoires historiquement comparées à une « avalanche » — on dirait aujourd'hui une « guerre-éclair » — conduisirent Gengis Khan en Chine du Nord et jusqu'à Pékin, puis vers le Turkestan et l'Afghanistan avec des raids lancés jusqu'en Perse et en Russie.

Les successeurs de Gengis Khan poursuivirent ses campagnes avec le même succès vers la Moscovie, la Pologne, la Hongrie, la Silésie et la Croatie.

Certes, les conquêtes mongoles furent diversement appréciées par les contemporains :

— « Ouragan » de dévastations et de massacres sans excuses, pour les uns, comme l'historien arabe Ibn Al Athir :

*Depuis le temps du prophète — qu'Allah le bénisse ! jusqu'à notre époque, jamais les Musulmans n'eurent à subir de tels maux et de tels malheurs !...*

— « Réussite » pour d'autres, comme l'historien persan Djuweini dans son *Histoire du Conquérant du Monde* :

*Dieu tout Puissant a distingué Gengis parmi ses contemporains par son esprit et son intelligence et a élevé son autorité au-dessus de tous les rois de la terre. Malgré les adversaires forts et nombreux, Gengis Khan, seul, vainquit les superbes de l'Est et de l'Ouest...*

Comment juger ? Gengis Khan « fléau de l'humanité » ou « honnête homme » ? La conquête mongole, tragédie ou bienfait ?

Lorsqu'à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, Kubilay, petit-fils de Gengis Khan, choisit Pékin pour capitale, l'Empire avait atteint son

apogée. Et l'on peut dire, avec Grousset, que « les Mongols Gengiskhanides avaient réalisé la synthèse de la steppe de Pékin à Kiev ».

Succédant de près à la tempête des conquêtes, une ère de paix s'instaura, « la Paix Mongole », moment privilégié où, de la Pologne au Tonkin, le monde était uni.

*La prospérité économique est un autre élément de la réussite turco-mongole.*

La paix étant assurée tant à l'intérieur de l'Empire qu'aux frontières, les routes caravanières transcontinentales, comme l'antique « route de la soie », jouissaient d'une absolue sécurité. L'historien turc Abdul Ghazi Bahadur Khan témoigne qu'« une jeune vierge portant sur sa tête un plateau d'or pouvait aller du Levant au Couchant, des rives du Pacifique à celles de la Méditerranée sans avoir à subir de personne la moindre violence ».

On conçoit alors l'extraordinaire essor commercial et culturel de tous les pays traversés par les grandes voies de caravanes. On pouvait trouver des colonies de marchands génois et vénitiens à Tabriz, Astrakhan, Qaraqorum et Pékin, des jonques chinoises dans les ports du Golfe Persique, des marchands de Novgorod à Alexandrie et Chiraz, et des Arméniens dans toutes les villes importantes du Danube au Pacifique.

L'influence artistique chinoise se faisait sentir en Iran, en Anatolie et jusqu'en Occident.

Rien ne peut mieux illustrer le caractère cosmopolite de cet empire que l'aventure d'un jeune patricien de Venise, Marco Polo, qui fut pendant plus de quinze ans vice-gouverneur d'une province chinoise pour le compte du Grand Khan. Et Marco Polo de témoigner : « L'Empereur était le plus puissant homme de gens, de terres et de trésor qui fut jamais au monde depuis le temps d'Adam jusqu'à aujourd'hui ».

*La tolérance religieuse est le troisième élément de la réussite mongole.*

Prescrite par la Loi Impériale, elle fut toujours respectée de la façon la plus absolue.

Gengis Khan et son fils Ögödäy étaient des hommes pieux, observant fidèlement les rites de l'ancienne religion du Ciel, tout en se montrant scrupuleusement respectueux de la religion d'autrui. Peut-être par crainte superstitieuse, les Khans Mongols jugeaient prudent de se concilier non seulement leurs propres chamans, mais encore tous les chefs de culte susceptibles, à leurs yeux, de détenir des pouvoirs surnaturels. Aussi vivaient-ils entourés de prêtres nestoriens, de moines bouddhistes, de magiciens

taoïstes, de lamas tibétains, de missionnaires franciscains, de mollahs musulmans.

Les deux successeurs d'Ögödäy, Güyük et Möngkä, restèrent, eux aussi, fidèles à l'ancien chamanisme mongol comme religion officielle, mais ils gardèrent une parfaite neutralité entre les quatre religions, Christianisme de rite nestorien, Bouddhisme, Taoïsme et Islam qui se partageaient l'Empire. Le rite nestorien était très répandu parmi les tribus mongoles et presque toutes les princesses de la dynastie étaient chrétiennes.

Un moine franciscain, Guillaume de Roubrouck, envoyé par saint Louis auprès du Grand Khan en 1264, raconte qu'à la cour mongole, les prêtres nestoriens avaient le pas sur le clergé musulman et bouddhiste, ce qui n'empêchait pas à Qaraqorum, la co-existence pacifique d'une église nestorienne, de douze mosquées et d'autant de pagodes. Roubrouck décrit encore l'étonnant tableau d'une discussion théologique très courtoise, organisée par le Grand Khan entre les docteurs chrétiens, bouddhistes et musulmans. Dans ce surprenant climat de tolérance, toutes les religions avaient leur chance de survivre et de se développer.

L'Occident chrétien, catholique ou orthodoxe, ou les pays musulmans donnaient-ils à la même époque, en plein tumulte des croisades, une pareille leçon de sagesse et de libéralisme ?

Bâtir un empire, en assurer la prospérité, y faire régner l'ordre et la tolérance, c'est une réussite. Pour tirer la leçon de cette épopée mongole, il convient d'en analyser les causes, qui sont la valeur des chefs et l'idéologie mongole.

Non seulement bons stratèges et bons administrateurs, les khans mongols furent de remarquables chefs. Certes, Corneille, dans sa tragédie *Attila*, a-t-il proclamé :

*L'Empire est quelque chose, l'Empereur n'est rien...*

Mais Voltaire dans son *Essai sur les mœurs de l'Orient et de Gengis Khan* affirme :

*Il n'y a point de grand conquérant  
Qui ne soit grand politique.*

L'idéologie turco-mongole apparaît comme la grande cause de la réussite.

Les nomades turco-mongols, animés par une sorte de messianisme, se croyaient des intermédiaires privilégiés entre le Ciel Éternel et la Terre. Ils étaient, pensaient-ils, prédestinés à dominer le monde, à établir l'ordre, la justice et la paix.

Dès le VII<sup>e</sup> siècle, l'empereur des Turcs Tou-Kiou, Gül-Tekin, qui régnait sur toute la Mongolie, fit graver la célèbre inscription :

*Quand le ciel bleu et la terre sombre furent créés, entre ciel et terre furent placés les fils des Hommes. Mes ancêtres, après en être devenus les maîtres, gouvernèrent et fixèrent l'Empire et les institutions du peuple turc. Aux quatre coins du monde, ils avaient beaucoup d'ennemis. Mais avec leurs armées ils pacifièrent beaucoup de peuples aux quatre coins du monde. Ainsi régnaient en souverains, les Turcs bleus, c'étaient de sages et vaillants Ka-Khans, sages et vaillants étaient leurs officiers, et leur peuple était juste et vivait dans la paix...*

Plus encore que les Empires nomades qui l'avaient précédé, l'Empire de Gengis Khan était conçu comme un instrument du Ciel Éternel pour établir dans tout l'univers, l'ordre, la prospérité, et la paix.

En menant plus loin l'analyse, il apparaît que cette idéologie, force motrice de toutes les conquêtes mongoles, fut la résultante d'influences très nombreuses comme :

- l'idée iranienne du caractère divin du principe monarchique ;
- l'idée chinoise de l'Empereur mandaté par le ciel Tien' Ming comme lien mystique entre le ciel et les hommes ;
- l'idée chrétienne de l'œcuménisme ;
- enfin, l'idée bouddhiste de Chakravartin, le monarque universel qui établira la paix sur toute la terre.

Ainsi les apports de différents peuples intégrés dans l'Empire Mongol se sont mélangés, en quelque sorte « métissés », pour aboutir à cette idéologie, cause majeure de la réussite.

Laissons parler Gengis Khan, dans son Édît de 1219 :

*En l'espace de sept années, j'ai réalisé une grande œuvre et dans les six dimensions de l'espace, tout est soumis à une seule règle... J'ai donc reçu l'appui du Ciel et obtenu la dignité suprême...*

Ailleurs, il poursuit :

*C'est par l'établissement de l'ordre et de la discipline que je vis ma puissance s'accroître de jour en jour, comme une lune nouvelle, et que j'obtins l'appui du Ciel, le respect et la soumission de la Terre...*

Les nations et les peuples conquis, comme tous ceux qui restaient à conquérir, même les plus éloignés comme ceux de l'Europe, étaient considérés comme des sujets du Grand Khan.

Il ne faut donc pas s'étonner de voir saint Louis, roi de France, ou le Pape Innocent IV recevoir des invitations pressantes à se soumettre à la Loi de l'Empire :

A saint Louis :

*Ainsi donc, nous vous adressons par vos prêtres missionnaires, les commandements du Dieu Éternel. Quand vous les aurez entendus, si vous méprisez les commandements de Dieu, dans la pensée que votre pays est bien éloigné, que vous êtes protégés par de hautes montagnes, par des mers vastes et profondes, Celui qui peut faciliter les choses difficiles et approcher ce qui est éloigné, sait bien ce que nous pourrons faire...*

Et au Pape :

*Toi, en personne et les rois chrétiens, tous ensemble. sans exception, venez nous offrir service et hommage. A ce moment-là, nous connaissons votre soumission. Et si vous n'observez pas l'ordre de Dieu et contrenez à nos ordres, nous vous saurons nos ennemis... Dieu en connaîtra !*

\*\*\*

Dans l'exemple du Japon, comme dans la leçon des Turco-Mongols, si les mélanges de races ont pu paraître bénéfiques, ce n'est pas seulement en raison d'avantages ethniques que peuvent présenter le croisement des chromosomes et les mélanges de gènes différents.

Ne faut-il pas plutôt voir comme générateur de leur succès, l'idéal d'un groupement humain, sa foi, son enthousiasme dans sa mission universelle ?

Mais il est vrai que l'exemple du Japon et la leçon tirée des Mongols du XIII<sup>e</sup> siècle font apparaître l'enrichissement qu'apporte la symbiose de races différentes réunies sous le même emblème.

C'était la pensée de Teilhard de Chardin pour qui « l'humanité s'enrichit de l'union des différences ». L'avenir de l'homme est, selon lui, conditionné par l'avènement d'une « unanimité cosmique », la naissance d'une « race humaine » enfin unifiée.

Peut-on l'exprimer mieux que vous ne l'avez fait, Monsieur le Président, lorsque évoquant la « *Civilisation de l'Universel* », vous livrez votre message :

*« Nous sommes tous, continents, races, nations et civilisations, embarqués dans le même destin. C'est peu de dire que,*

*dans cette grande aventure, il nous faut faire plus, en cultivant nos différences pour nous enrichir réciproquement. C'est seulement ainsi que nous pourrons nous sauver ou périr ensemble. Nous sauver en créant une troisième voie, celle de « l'accord conciliant » qui, seul, nous fera plus homme, au sein de la « Civilisation de l'Universel ».*

---

### ALLOCUTION

#### DE MONSIEUR BERNARD COURMONTAGNE

##### PRÉSIDENT

C'est exemple, Monsieur le Président, que celui du Japon, si dignement présenté dans votre discours et recommandé par votre loge, Madame Léonard-Quinquart, une autre des Turco-Mongols, transmise avec tant de talent, dans votre discours de ce soir ?

Et la réussite du Japon, si celle de l'empire turco-mongol ont été venues multiples et diverses, il en est une qui leur est commune. Je la trouve, Madame, dans une phrase de votre discours. Je l'ai trouvée, Monsieur le Président, avant même de vous entendre, dans une correspondance que vous adressiez à l'Académie, il y a quelques mois. Vous avez dit, Madame : « Les aspects de différents peuples intégrés dans l'empire mongol se sont mélangés, en quelque sorte, mélangés, pour aboutir à cette synthèse, nous dirions de la réussite. Vous avez écrit, Monsieur le Président : « Le Japon domine aujourd'hui le monde — et pas seulement le non-monde — en actualisant la civilisation technique de l'Europe. Voilà, je crois, en dernière analyse, parce que les Japonais sont un des peuples les plus méritants du monde. Ils ont reçu en effet, du sang blanc, du sang jaune et du sang noir » : constatation et conclusion que vous avez d'ailleurs repris et développées dans votre discours. Mais dans une lettre que vous m'adressiez il y a tout juste quelques semaines, vous ajoutiez : « Le Japon est actuellement un exemple pour le tiers-monde. A mon avis, c'est moins pour ses procédés technologiques ou économiques que pour ses réalisations dans les arts et la culture ». Ces mots sont essentiels : Son exemple réside dans les vertus de sa culture ». Et c'est, Monsieur

deux autres grands événements, il nous faut faire plus en détail  
 les différences pour nous enrichir réciproquement. C'est ainsi  
 ment ainsi que nous pourrions nous servir ou peut-être  
 Nous servir en créant une troisième voie, celle de l'accord.  
 conciliant « qui seul, nous fera plus homme au sein de la C-

ivilisation de l'humanité.  
 de l'humanité, nous ne pouvons pas nous en passer.  
 Dieu dans la pensée que votre pays est bien éloigné que  
 vous êtes protégés par de hautes montagnes, par des mers  
 vastes et profondes. Cela peut paraître facile, les choses diffi-  
 ciles et opposées et qui est éloigné, est bien ce que nous  
 pourrions faire.

Mon Père :

Tout ce peuple et les rois chrétiens, vous ensemble, sans  
 exception, vous nous offrir service et hommage. A ce  
 moment-là, nous connaîtrons votre soumission. Et si vous  
 n'obéissez pas l'ordre de Dieu et persévérez à nos ordres,  
 nous vous ferons des ennemis. Dieu en connaît.

Dans l'exemple du Japon, comme dans le cas des Perso-  
 Mongoles, si les mélanges de races ont pu paraître bénéfiques,  
 ce n'est pas seulement en raison d'avantages techniques que  
 peuvent présenter le croisement des chromosomes et les mé-  
 langes de gènes différents.

Ne faut-il pas plutôt voir comme pénétrant de leur sacré,  
 l'idéal d'un groupement humain, se fait, son accomplissement dans  
 la mesure universelle?

Mais il est vrai que l'exemple du Japon et le Japon tiré des  
 Mongoles de leur siècle leur apparaît l'enrichissement qu'apporte  
 la synthèse de races différentes réunies sous le même emblème.

C'était la pensée de Teilhard de Chardin pour qui « l'humani-  
 té s'enrichit de l'un à des différences ». L'avenir de l'humanité  
 est, selon lui, conditionné par l'avènement d'une « unité  
 complexe », la naissance d'une « race humaine » enfin unifiée.

Peut-on l'exprimer mieux que vous ne l'avez fait, Monsieur  
 le Président, lorsque évoquant la « Civilisation de l'humanité »,  
 vous l'avez dite ainsi :

« Nous sommes tous, continents, races, nations et civilisa-  
 tions, embarqués dans le même destin. C'est peu de dire que

ALLOCATION  
DE MONSIEUR BERNARD COURMONTAGNE  
PRÉSIDENT

Quel exemple, Monsieur le Président, que celui du Japon, si magistralement présenté dans votre discours en remerciement ! Quelle leçon, Madame Lemercier-Quelquejay, que celle des Turco-Mongols, transmise avec tant de talent, dans votre discours en réponse !

Si la réussite du Japon, si celle de l'empire turco-mongol ont des causes multiples et diverses, il en est une qui leur est commune. Je la trouve, Madame, dans une phrase de votre discours. Je l'ai trouvée, Monsieur le Président, avant même de vous entendre, dans une correspondance que vous adressiez à l'Académie, il y a quelques mois. Vous avez dit, Madame : « Les apports de différents peuples intégrés dans l'empire mongol se sont mélangés, en quelque sorte, *métissés*, pour aboutir à cette idéologie, cause majeure de la réussite ». Vous avez écrit, Monsieur le Président : « Si le Japon étonne aujourd'hui le monde — et pas seulement le tiers-monde — en assimilant la civilisation technicienne de l'Europe, c'est, je crois, en dernière analyse, parce que les Japonais sont un des peuples les plus *métissés* du monde. Ils ont reçu en effet, du sang blanc, du sang jaune, et du sang noir », constatation et conclusion que vous avez d'ailleurs reprises et développées dans votre discours. Mais dans une lettre que vous m'adressiez, il y a tout juste quelques semaines, vous ajoutiez : « Le Japon est actuellement un exemple pour le tiers-monde. A mon avis, c'est moins pour ses prouesses technologiques ou économiques que pour son enracinement dans les vertus de sa culture ». Ces mots sont essentiels : « Son enracinement dans les vertus de sa culture ».

Voilà bien, Monsieur le Président, la manifestation de *vo*tre humanisme, la manifestation de votre fidélité à votre culture traditionnelle. Cette fidélité a fait de vous le « paladin » de la négritude, « cet ensemble des valeurs de civilisation du monde noir », cette « conciliation africaine », le mot est de vous, Monsieur le Président, cette conciliation qu'au-delà des nationalismes, vous souhaitez pour votre continent.

Si, depuis un quart de siècle, depuis qu'en 1956, au premier Congrès des écrivains et artistes noirs, vous avez réussi à imposer le concept de négritude, si vous défendez avec vigilance l'héritage et l'originalité de la culture noire qui doit conserver toute sa place, vous n'en êtes pas moins fidèle à la culture occidentale traditionnelle, et le 30 novembre 1978, au Collège de France, vous prononcez une conférence sur le thème « *La place des langues classiques dans les humanités sénégalaises* ».

Dans votre pays, les langues nationales sont enseignées, ce qui va de soi ; le latin, le grec, le sont aussi, mais le sont également les langues modernes les plus parlées, et notamment le français que vous avez conservé comme langue officielle. C'est que vous manifestez pour notre langue peut-être une tendresse particulière — celle qui vous permet de vous exprimer en vers magnifiques — mais aussi un respect absolu.

Cette tendresse, ce respect, vous ont conduit à devenir l'apôtre de la francophonie, et depuis vingt ans, vous agissez pour que soit uni, organiquement, tout ce qui, à travers le monde, parle français. N'avez-vous pas déclaré, à la Conférence franco-africaine de Nice, en mai 1980 : « A la fois langue de l'aliénation et langue de la libération de nombreux peuples, le français doit à présent jouer un rôle important dans la diffusion des cultures du tiers-monde, dans les rapports nouveaux entre cultures nationales et développement endogène, entre développement socio-culturel et développement économique ».

Cette langue française, vous avez montré combien vous l'aimez et la respectez, combien vous en possédez les finesses et en connaissez les subtilités lorsqu'en 1945, ayant accepté la mission qui vous était confiée par le Parlement, vous avez révisé le style de la Constitution de la IV<sup>e</sup> République. Vous la défendez lorsque, tout récemment, reçu comme membre associé à l'Académie des Sciences d'Outre-Mer, vous demandez qu'elle soit adoptée comme langue de culture. Vous la défendez encore, même devant nous, Français, lorsque, fait en Sorbonne docteur *honoris causa*, vous choisissez comme thème de votre discours « *La défense du français, en France* » et enfin, oserai-je le dire, vous la défendez *contre nous*, lorsque vous déclarez à un grand quotidien du soir : « La sauvegarde et l'illustration de la francophonie sont aussi de

notre ressort, surtout à l'heure où la langue française est particulièrement menacée par le *laxisme* des Français eux-mêmes ».

Je ne veux pas allonger mon propos et ne donnerai point d'autres exemples de votre attachement profond à notre langue. S'il appartient aux Académies d'être des conservatoires de la culture, celle de Rouen ne pouvait faire meilleur choix, Monsieur le Président, en vous accueillant en son sein. Elle est fière et honorée de compter désormais parmi ses membres, celui qui, chef d'État, a multiplié les séjours en notre ville pour rester en rapport avec ses concitoyens, nombreux à Rouen, celui qui, ayant épousé la culture française, ne cesse, à travers le monde, de la célébrer.

---

CONFÉRENCES PUBLIQUES  
&  
COMMUNICATIONS

notre ressort, surtout à l'heure où la langue française est parti-  
culièrement menacée par le langage des Français eux-mêmes.  
Je ne veux pas allonger mes propos et ne donnerai point  
d'autres exemples de votre attachement profond à notre langue.  
S'il appartenait aux Académies d'être des conservateurs de la  
culture, celle de Rouen ne pouvait faire meilleur choix. Monsieur  
le Président, en vous accueillant en son sein. Elle est fière et  
honoris de compter désormais parmi ses membres, celui qui, chef  
d'état, a multiplié les séjours en notre ville pour rester en rapport  
avec ses concitoyens, nombreux à Rouen, celui qui, ayant épousé  
la culture française, ne cesse, à travers le monde, de la célébrer.

Les Cinématographes  
à la Foire Saint-Romain  
(1896-1907)

par Bernard LEFEBVRE

CONFÉRENCES PUBLIQUES  
&  
COMMUNICATIONS

Lors de la préparation d'une exposition présentée par la Bibliothèque municipale de Rouen, en 1979, pour le 90<sup>e</sup> anniversaire de la Foire Saint-Romain, furent découverts des tracts et affichettes réunis dans un dossier déposé naguère par un inconnu. De tels documents sont rares, peu de collections en réunissent. Leur analyse méritait une communication.

La conférence de Bernard Lefebvre retrace l'ambiance de la vie rouennaise, entre les années 1896 et 1907, en ces mois d'octobre où s'élevait et se dévoile la grande « Foire Saint-Romain » à Rouen sur les boulevards et sur la place du Boulingrin.

Les comptes rendus des journaux de l'époque confirment ce qu'en disent tracts et affichettes dont M. Lefebvre projette sur écran les photographies. Nous découvrons la production des pionniers du cinéma : les frères Lumière, Méliès, Alice Guy-Caumont, Zola-Paché, ainsi que les actualités régionales tournées par les forains eux-mêmes.

La séance se termine par la projection d'une copie en couleur de 6m de Georges Méliès : « Le Voyage à travers l'impossible » simultanément précédé par « Les Archives du film » de Bois-d'Arcy. Ce titre figure au programme de laloge de Pierre Jack : « Concert des foraches parisiens » et « Grand Cinématographe ».

CONFÉRENCES PUBLIQUES  
&  
COMMUNICATIONS

## Les Cinématographes à la Foire Saint-Romain (1896-1907)

par Bernard LEFEBVRE

(Séance du 10 janvier 1981)

— Résumé de la Communication —

LORS de la préparation d'une exposition présentée par la Bibliothèque municipale de Rouen, en 1979, pour le 900<sup>e</sup> anniversaire de la foire Saint-Romain, furent découverts des tracts et affichettes réunis dans un dossier déposé naguère par un inconnu. De tels documents sont rarissimes ; peu de collections en réunissent. Leur analyse méritait une communication.

La causerie de Bernard Lefebvre retrace l'ambiance de la vie rouennaise, entre les années 1896 et 1907, en ces mois d'octobre où s'établit et se déroule la grande « Foire Saint-Romain » à Rouen sur les boulevards et sur la place du Boulingrin.

Les comptes rendus des journaux de l'époque confirment ce qu'en disent tracts et affichettes dont M. Lefebvre projette sur écran les photographies. Nous découvrons la production des pionniers du cinéma : les films des Lumière, Méliès, Alice Guy-Gaumont, Zecca-Pathé, ainsi que les actualités régionales tournées par les forains eux-mêmes.

La séance se termine par la projection d'une copie en couleur du film de Georges Méliès : « Le Voyage à travers l'impossible » aimablement prêté par « Les Archives du film » de Bois-d'Arcy. Ce titre figurait au programme de la loge de Pierre Iunk : « Concert des fantoches parisiens » et « Grand Cinématographe ».

M. Lefebvre utilise pour cette projection un appareil de sa collection personnelle datant des premiers temps du cinématographe et, pour parfaire l'ambiance « 1900 », il accompagne cette projection de l'audition d'un enregistrement d'orgue de barbarie, tel que les forains en utilisaient à cette époque.

Signalons la présence dans la salle, à côté des membres de l'Académie, de quelques invités, notamment Mme Malthête-Méliès, petite-fille de M. Georges Méliès ; M. Schmitt, conservateur des Archives du film, et Madame ; Mlle Claire Fons, conservateur à la Bibliothèque municipale, chargée de l'exposition organisée pour le 900<sup>e</sup> anniversaire de la Foire Saint-Romain.

par Bernard LEFEBVRE

(Séance du 10 janvier 1981)

Le texte intégral de cette communication, illustré de soixante photographies, a été publié en 1982 par le Centre Régional de Documentation pédagogique 3038 X 76041 Rouen Cedex.

## Les Dépôts électrolytiques d'argent

- *progrès récents* -

par Jacques LIGER

(Séance du 24 janvier 1981)

COMME beaucoup d'autres, la technique des dépôts électrolytiques a largement évolué depuis ces dernières années. Ce fut avant la seconde guerre mondiale que cette évolution débuta. Les dépôts de chrome ayant fait leur apparition, les insuffisances du nickelage, qui précédait le chromage, avaient vite été décelées. Alors on s'efforça d'y remédier. Une multitude de travaux techniques et scientifiques firent leur apparition et, après la guerre, la question était parfaitement au point. Alors, la mode du chromage, beaucoup moins altérable par l'air que le nickelage, se développa, en attendant d'être peu à peu supplantée par la mode des matières plastiques et de l'acier inoxydable.

Les dépôts électrolytiques d'argent, beaucoup moins utilisés que ceux de chrome et de nickel, ne furent touchés par le progrès que beaucoup plus tard et c'est seulement depuis une vingtaine d'années qu'on s'intéresse à eux.

L'argenture fut créée avant le nickelage et le chromage. C'est vers 1840 qu'apparurent les premiers effets de l'argenture industrielle. D'abord en Angleterre chez Elkington, puis en France avec Ruolz, elle fit son apparition et se développa peu à peu chez les orfèvres. Elle y atteint un grand développement, le « métal argenté » remplaçant l'étain et l'argent. Jusqu'en 1950 ce métal argenté était fort employé, mais, depuis, l'acier inoxydable a pris, dans l'orfèvrerie bon marché, une place importante et tend à remplacer le métal argenté.

Les progrès qui ont été réalisés en argenture comme dans les autres dépôts consistent essentiellement :

1°) En la recherche de procédés de préparation des surfaces, efficaces et rapides, et l'application de ces procédés.

2°) La recherche de dépôts brillants ne nécessitant pas de polissage (appelé encore « avivage ») après électrolyse.

Nous examinerons d'abord les procédés classiques. Ils sont encore en usage actuellement pour les grosses pièces d'orfèvrerie. Pour les objets plus petits, leur emploi tend à disparaître, notamment pour les couverts, pour lesquels l'usage des dépôts brillants se généralise.

### PROCÉDÉ CLASSIQUE

Il comporte plusieurs opérations successives qui, en général, doivent être effectuées dans l'ordre où elles sont indiquées.

#### 1. — Polissage.

C'est l'opération préalable et fondamentale qui est indispensable dans la plupart des cas. L'objet métallique, neuf ou usagé, doit être débarrassé de ses aspérités, de ses piqûres superficielles, de ses oxydes aussi. La surface doit être impeccable de propreté. Dans quelques cas cependant, lorsque l'on désire une surface mate ou demi-brillante, « grattebossée » comme on dit en termes de métier, le polissage n'a pas à être aussi poussé.

En général, l'opération s'effectue à l'aide de tours spéciaux horizontaux, tournant à forte vitesse (1.500 à 4.000 tours/mi-  
nute). Ils sont dits : *tours à polir*. Sur ces tours on monte des meules, des disques en feutre, des brosses, des disques en coton, etc... de dimensions variables et qui tournent verticalement. Tout cela dépend du travail à effectuer. La meule ne s'emploie qu'exceptionnellement pour les gros travaux. Habituellement on emploie d'abord des disques émerisés. Ce sont des disques en feutre garnis d'émeri sur leur périphérie au moyen d'une colle spéciale. Ces émeris sont de « grain » variable (80 à 220 par exemple). En général, on fait plusieurs « passes » successives avec des émeris de grain de plus en plus fin. On termine la plupart du temps par une passe d'émeri suiffé, c'est-à-dire d'émeri fin usé recouvert d'une légère couche de suif.

On procède alors au brossage ; c'est une opération qui consiste à brosser l'objet avec une brosse circulaire en tampico et une pâte de « potée d'émeri » très fine. Elle a pour but de faire

disparaître les dernières traces d'émeri qui peuvent subsister sur l'objet.

On peut aussi frotter l'objet sur un disque en coton revêtu d'une pâte abrasive, appelé communément « tampon », et qui conduit au même résultat.

Il convient de remarquer que, qu'il s'agisse de procédés anciens ou de procédés très modernes, l'opération de polissage préalable à toute électrolyse est toujours absolument indispensable. Il n'en est autrement que lorsque l'industrie métallurgique livre des produits parfaitement nets, ne nécessitant que peu ou pas de polissage et qui peuvent alors être utilisés en l'état où ils se trouvent. Parfois aussi on emploie pour polir les objets faciles des bandes de tissu émerisé.

## 2. — Dégraissage.

C'est une opération fondamentale qui doit être conduite dans la perfection, ce qui est difficile. Une surface bien dégraissée est une surface sur laquelle l'eau s'étale uniformément après cinq minutes. L'eau étalée ne doit présenter aucune perle, aucune rétractation d'aucune sorte. Ce doit être une surface chimiquement propre.

C'est la première opération qui doit précéder toutes les autres, sauf au cas où un objet particulièrement oxydé nécessiterait un décapage préalable à l'acide.

Le dégraissage se fait en plusieurs opérations successives. On peut supprimer, le cas échéant, certaines d'entre elles.

On procède d'abord à un dégraissage grossier, enlevant par exemple les graisses restant du polissage. Pour cela on les lave à l'essence ou on les traite au trichloréthylène. On termine par un séchage. L'objet est alors propre mais encore gras.

Puis on immerge l'objet dans une lessive de soude caustique chaude ou bouillante contenant du carbonate de soude et un agent mouillant, par exemple :

Soude caustique .....	35 g/l
Carbonate de soude .....	55 g/l
Résine (Colophane) .....	8 g/l

On traite environ 5 à 15 minutes selon les cas. On procède ensuite au dégraissage électrolytique (pour le plomb, l'étain, l'acier, etc.), ou au décapage acide pour les alliages cuivreux (laiton, maillechort, etc.).

Pour le dégraissage électrolytique, on emploiera pour le cuivre et les métaux blancs comme l'aluminium :

Phosphate trisodique .....	50 g/l
----------------------------	--------

Carbonate de soude .....	30 g/l
Soude caustique .....	10 g/l
Savon .....	4 g/l

Le dégraissage électrolytique se fait dans une cuve d'électrolyse à la cathode, c'est-à-dire au pôle négatif. Sa durée est 1 à 2 minutes avec une forte densité de courant ( $3 \text{ A/dm}^2$ ). Le dégraissage est alors suffisant. Cependant il se peut qu'au bout d'un certain temps ce bain se charge d'impuretés métalliques, sels d'étain, de plomb, etc... qui passent en solution; ces impuretés se déposent alors sur l'objet et provoquent une mauvaise adhérence du dépôt ultérieur. Il faut donc en surveiller la pureté.

Il est bon de parler ici d'un procédé archaïque, certes, mais qui rend encore des services dans la réparation, c'est le brossage des objets à la chaux vive demi-éteinte, ou à la ponce en poudre selon les cas.

Lorsque les objets ne sont pas nets ou sont tachés après le dégraissage, on aura parfois intérêt à les brosser à la main avec l'un ou l'autre de ces produits pour leur redonner l'aspect voulu et propre.

### 3. — Décapage.

Cette opération importante doit suivre immédiatement le dégraissage. Quand il s'agit de traiter du laiton, des alliages de cuivre, du maillechort, les objets sont immergés quelques secondes dans un bain composé de :

Acide nitrique 40°Bé .....	100 g/l
Acide sulfurique 66°Bé .....	700 g/l
Acide chlorhydrique .....	5 g/l

Ce mélange étant refroidi, on procède au décapage rapide. Les objets en sortent nets et demi-brillants. Ils sont alors rincés très vite et sont bons pour la suite des opérations.

Ce mode de décapage, très courant puisque la plupart des objets à argenter sont en alliage de cuivre, ne doit pas être employé pour les autres métaux, lesquels d'ailleurs sont relativement peu employés en argenture. Ce que nous allons dire les concerne.

Il faut tout d'abord bien savoir qu'un bon dégraissage n'est pas une opération suffisante. Certes, dans un certain nombre de cas on peut s'en contenter et l'adhérence des dépôts obtenus après dégraissage est assez satisfaisante, surtout les dépôts minces de 8 à 10  $\mu$ , mais pour des dépôts plus épais elle devient insuffisante. Cela est très sensible en nickelage-chromage et il faut les décapier aussi par trempage dans les acides sulfurique ou chlorhydrique dilués (10 % d'acide).

C'est qu'en effet, sur quelques microns, le polissage altère les surfaces par un « fluage » qui leur donne une structure fragile et superficielle. C'est la « couche de Beilby ». Sur le cuivre, elle est automatiquement éliminée par le décapage au bain. Sur les autres métaux, elle doit être éliminée autrement. Dans ce but on fait une immersion d'une minute dans l'acide chlorhydrique à 10 % en volume, préférable à l'acide sulfurique que l'on peut aussi employer à la même concentration. Il faut ensuite procéder à un rinçage soigné. Nous verrons plus loin que ce passage à l'acide contribue aussi à activer les surfaces.

#### 4. — Nitratation.

Lorsque l'on a affaire à des alliages de cuivre, mais *seulement dans ce cas*, on procède obligatoirement et immédiatement à la « nitratation ». Cette opération consiste à plonger les objets quelques secondes dans le bain suivant qui amalgame légèrement la surface : nitrate mercurique : 10 g, eau : 1 litre, auquel on ajoute une très petite quantité d'acide sulfurique pour faire disparaître le trouble de la solution. On rince ensuite à l'eau.

#### 5. — Argenture classique des alliages de cuivre.

I) Après nitratation, les objets sont placés aussitôt dans un bain de pré-argenture. Ce bain est généralement pauvre en ions argent (5 g/l) et riche en cyanure libre (80 g/l). Il est utilisé à forte densité de courant (3 à 4 A/dm<sup>2</sup>). La durée de l'électrolyse est de 2 à 5 minutes. Ainsi les pièces sont argentées légèrement et de teinte brunâtre.

Les objets sont alors détachés et soumis au « grattebossage ». Cette opération consiste à brosser les pièces avec une brosse circulaire en fils de laiton tournant à 200 ou 300 tours/minute, et sur laquelle coule de l'eau légèrement mucilagineuse (bois de panama, réglisse). Ainsi traités les objets ont un aspect blanc argent et demi-brillant. Les imperfections superficielles qui auraient pu subsister sont alors éliminées et on peut placer les articles dans le bain d'argenture épaisse.

II) Ce bain, de composition variable, fonctionne habituellement entre 0,5 et 1,2 A/dm<sup>2</sup>. Citons par exemple la composition suivante :

Cyanure d'argent .....	31 g/l
Cyanure de potassium .....	48 à 50 g/l
Carbonate de potassium .....	15 g/l

Diverses précautions sont recommandées lors de l'usage d'un bain de charge :

- a) Les anodes d'argent doivent être ensachées dans un sac

de toile, afin que les particules détachées des anodes ne s'incorporent pas au dépôt.

b) Les objets doivent être légèrement agités pendant l'électrolyse (3 à 5 va-et-vient par minute).

c) La température doit être comprise entre  $15^{\circ}$  et  $25^{\circ}$  maximum.

Les pièces, une fois argentées, sont mates et parfaitement blanches, d'un blanc laiteux. Elles sont d'autant plus mates qu'elles sont restées plus longtemps dans le bain.

La durée de l'électrolyse dépend de l'épaisseur d'argent que l'on désire déposer : 1 A/heure dépose environ 4 g de métal à l'heure.

#### 6. — *Argenture des autres métaux.*

Lorsqu'on veut argenter d'autres métaux que ceux à base de cuivre, on procède différemment.

I) On supprime la nitratisation avant argenture qui est alors inutile, parfois même néfaste.

II) On la remplace par un dépôt léger de cuivre ou de nickel. Le cuivre, parfois utile, est peu employé. On opère alors dans un bain courant de nickelage à pH 5,5 à 6 et une densité de courant de  $0,5 \text{ A/dm}^2$  environ. L'opération dure de 5 à 10 minutes. Il faut au bout de ce temps procéder à une forte action du bain de pré-argenture pendant 3 à 5 minutes, puis on diminue l'intensité du courant ( $2,5$  à  $3 \text{ A/dm}^2$ ) pendant 5 à 10 minutes. Entre chaque opération d'argenture, il est nécessaire de gratte-bosser les objets. Ensuite, on les place dans un bain de charge. Ainsi on obtient de bons résultats sur des pièces en acier doux, en étain ou en plomb. Cependant il faut dire que certains métaux ou alliages ne peuvent s'argenter facilement et, pour les objets de série, un essai préalable est nécessaire. En cas de besoin, recommencer une ou deux fois la pré-argenture.

#### 7. — *Avivage et patines.*

En sortant d'un bain d'argenture, les objets sont blancs mat. Il faut alors les gratte-bosser à la brosse circulaire de laiton humidifié comme il a été dit précédemment. On obtient ainsi une surface demi-brillante qui est parfois considérée comme une finition suffisante, après séchage des objets.

Parfois aussi, on rend la surface plus brillante et présentant un poli « miroir ». On y parvient par l'avivage. Cette opération consiste à polir les objets au tour avec un disque en coton très fin et une pâte abrasive spéciale. On doit enfin essuyer très soigneusement les pièces. Ce procédé est très employé.

Autrefois, les objets étaient « brunis », c'est-à-dire polis à la main au moyen d'une pierre d'agate humectée d'eau savonneuse. Cet excellent procédé, appelé *brunissage*, n'enlève aucune matière, contrairement au polissage au tour, et il écrouit le métal. Il donne un beau brillant très profond. Malheureusement il est difficile à réaliser et demande une longue pratique. Il est presque abandonné, sauf pour les objets de grand luxe, car il est coûteux.

La patine « vieil argent » est souvent employée. Elle consiste à appliquer sur les objets grattebossés ou polis une patine chimique. Plusieurs formules existent. Celle que nous préférons est à base d'iodure d'antimoine. Elle doit être utilisée fraîche. Après avoir appliqué cette patine au pinceau, on doit la dégrader avec de la ponce en poudre.

Un autre procédé plus rapide mais moins joli consiste à mélanger du noir animal avec de l'huile de lin et de l'essence de térébenthine de façon à former un enduit qui sera appliqué au pinceau puis essuyé.

Telles sont, dans leurs grandes lignes, les méthodes qui ont été appliquées jusqu'après la dernière guerre, aux alentours de 1955.

### LES MÉTHODES NOUVELLES

A partir de 1950 se sont peu à peu développées des méthodes nouvelles qui, encore aujourd'hui, sont en voie de développement. Elles nous viennent essentiellement d'Amérique et d'Angleterre ; nous allons les examiner.

En ce qui concerne le polissage initial, que nous avons décrit, peu de changements sont intervenus et l'on continue à appliquer les méthodes habituelles. On doit dire cependant que l'industrie métallurgique livrant des produits de plus en plus finis, le polissage est devenu plus facile qu'autrefois et peut même être parfois supprimé, ce dont notre industrie bénéficie naturellement.

L'acide sulfurique, l'acide nitrique, restent très employés. L'acide chlorhydrique est moins fréquemment utilisé. On emploie aussi parfois l'acide fluorhydrique et les acides faibles (acide acétique, etc.).

Les matériels qu'on utilise maintenant, aussi bien pour le décapage que pour le dégraissage, se sont largement améliorés. La simple cuve chauffée d'autrefois est maintenant dépassée.

C'est surtout dans le domaine du dégraissage que des progrès

ont été accomplis. Le dégraissage préalable au chiffon imbibé d'essence n'est plus que très rarement employé pour des objets délicats. On utilise maintenant, à chaud, du trichloréthylène ou du perchloréthylène, dont la vapeur n'est pas inflammable. Le liquide, qui bout vers 88°, se condense sur les pièces et les dégraisse. Le produit souillé et refroidi tombe au fond de la cuve pour une nouvelle distillation et un nouveau dégraissage.

Puis les pièces sont soumises à l'action des lessives dégraissantes qui enlèvent la couche grasse infime subsistante et dont on doit à tout prix se débarrasser. Les produits utilisés dans ces lessives ont une action mécanique, dégraissante et émulsifiante. La soude a une action saponifiante et est employée en petites quantités comme le carbonate de soude dont l'action est faible et surtout stabilisante. Les silicates sont de bons émulsifiants et saponifiants très employés ainsi que les composés fluorés et le chlorure de méthyle. Le commerce vend aussi quantité de produits adaptés à chaque cas que l'on peut utiliser aussi.

#### *Nettoyage par ultra-sons.*

Depuis une quinzaine d'années on a mis au point une méthode très efficace qui permet de débarrasser les surfaces à la fois des résidus de polissage et de sablage, des graisses et des oxydes. Au surplus, elle permet d'atteindre et nettoyer parfaitement le fond des imperfections de surfaces et les piqûres.

En effet les lessives, si elles permettent bien d'atteindre une partie du fond des piqûres, ne permettent pas d'en atteindre la totalité, ce à quoi l'on arrive parfaitement avec les ultra-sons. Le phénomène de cavitation intervient en effet qui le permet.

Alors qu'avec les vibrations sonores on atteint de 20.000 à 15.000 vibrations par seconde, on en atteint jusqu'à 1.000.000 par seconde, et plus, avec les ultra-sons. On conçoit l'action de telles alternances de pressions et de dépressions. Ce sont elles qui accélèrent la vitesse de nettoyage des objets. Ces vibrations mécaniques demandent un court temps de propagation (1 à 3 minutes).

Les sons ordinaires sont de fréquence trop faible pour être employés au nettoyage, c'est pourquoi on utilise les ultra-sons. Rappelons que les ultra-sons sont inaudibles alors que les sons le sont.

#### *Production d'ultra-sons.*

Nous allons maintenant décrire les systèmes employés pour produire les ultra-sons. Ce sont des systèmes électriques, mais l'électricité n'intervient pas dans la cuve à ultra-sons contenant le liquide de nettoyage. Deux procédés sont habituellement uti-

lisés pour produire les ultra-sons : la magnétostriction et la piézo-électricité.

1. — *Magnétostriction* : Lorsque l'on soumet certains corps à un champ électromagnétique ils ont la possibilité de subir une élongation et un rétrécissement alternatifs à faible amplitude. Le nickel et les ferrites sont dans ce cas. La gamme industrielle de fréquence ultra-sonore de ces éléments est comprise entre 10.000 et 50.000 et plus.

2. — *Piézo-électricité* : Quand on soumet certains corps à un champ électrique exercé sur certaines arêtes de leurs cristaux, on obtient des déformations mécaniques qui sont ultra-sonores. C'est le cas du quartz, du titanate de baryum, des zincates. Les fréquences ultra-sonores vont de 20.000 à 3.000.000 par seconde. Ces vibrations mécaniques sont transmises à la solution qui nettoie alors les objets. Les appareils produisant des vibrations ultra-sonores sont appelés *transducteurs* et sont placés dans les cuves de nettoyage où s'effectue l'opération. On utilise des solutions aqueuses, alcalines ou acides, ou des solvants. Bien entendu, on se livrera à une étude préalable des conditions du nettoyage. En général il dure de 1 à 3 minutes.

Ensuite, on procède à l'électrolyse, soit directement après le nettoyage (cas du cuivre, du laiton), soit après un dégraissage électrolytique très court. Ce passage d'un liquide à l'autre doit s'effectuer très rapidement (quelques secondes) pour éviter l'action de l'air, avec rinçages à l'eau intermédiaires naturellement. On peut aussi effectuer un passage très court à l'acide faible, juste avant la mise au bain, c'est ce qu'on appelle « activer » les surfaces. Cela fait disparaître toute trace d'oxyde et détruit la couche de Beilby. Il convient de bien rappeler que les vibrations transmises par les transducteurs sont des vibrations mécaniques et non pas électriques.

Parmi les principaux soucis qui ont préoccupé les chercheurs, il faut citer celui de l'élimination des cyanures dans les électrolytes d'argenterie, car c'est un produit de haute toxicité. On a essayé de nombreux composés. Ils se sont tous révélés inefficaces ou d'emploi difficile. On a proposé soit un complexe sulfité, soit du cyanure d'argent en milieu de pyrophate mais sans cyanure libre. Ce sont des procédés coûteux, donnant des résultats irréguliers, et l'on en est resté au cyanure d'argent et de potassium universellement employé.

### FACTEURS DE L'ÉLECTROLYSE

Nous distinguerons parmi les facteurs de l'électrolyse brillante qui ont progressé ces dernières années, divers sujets importants.

#### *Densité de courant.*

Dans les bains classiques, elle est comprise entre 0,5 et 1,2 A/dm<sup>2</sup> à la température ordinaire. La teneur en argent métal est essentielle. Plus un bain est riche en argent, plus la densité de courant peut être élevée. Pour les bains courants elle est de 25 à 30 g/l et pour les bains brillants de 35 à 40 g/l, cela est variable selon les formules.

Avec une densité de courant trop forte on observe un dégagement cathodique d'hydrogène, le dépôt est fin mais d'adhérence médiocre et tend vers une teinte brunâtre; si cette densité est trop faible, le dépôt s'effectue plus lentement, il est granuleux, formé de cristaux plus gros, difficile à aviver; enfin si elle est irrégulière ou si les pièces sont mal placées le dépôt est mat.

Une bonne habitude à prendre consiste à introduire les objets *dans un bain sous courant*, c'est-à-dire en les reliant au pôle négatif de la source de courant avant d'être placés dans le bain d'argenture. Souvent cette façon d'opérer est obligatoire. On évite ainsi au phénomène de déplacement d'argent de se produire. Voici en quoi il consiste :

Tous les métaux usuels, sauf l'or et le platine, ont un potentiel plus électronégatif que l'argent. Donc un métal plongé dans une solution de sel d'argent, qui est positive, se couvre d'un film du métal précieux déplacé, qui est plus ou moins spongieux et de mauvaise adhérence. Il nuit à la tenue finale du revêtement. Il faut alors élever le potentiel du métal-support, le rendre moins électronégatif par rapport à la solution, soit en interposant un métal dont le potentiel soit voisin de celui de l'argent, le mercure par exemple (potentiel + 0,797), et c'est l'amalgamation, soit de l'argent déposé à forte densité de courant. Ce second procédé est maintenant très utilisé. C'est la préargenture dont nous avons déjà parlé, c'est le « strike » (= coup) des Anglo-Américains, en usage depuis une quinzaine d'années : les pièces sont introduites sous courant, naturellement.

Ainsi donc ces bains, à teneur élevée en cyanure libre, sont employés pour la préargenture et donnent de l'adhérence au dépôt d'argent, contrairement au bain ordinaire fonctionnant à faible densité de courant. De plus le cyanure de potassium est meilleur conducteur que celui de sodium, ce qui favorise l'obtention des fortes densités de courant. Il supporte aussi de plus

fortes teneurs en carbonate (110 g/l au lieu de 50). Il favorise la polarisation cathodique et une bonne attaque des anodes, il évite une trop forte polarisation anodique. Ces faits inconnus autrefois se sont précisés depuis une vingtaine d'années.

On distingue deux sortes de bains de pré-argenture :

1°) Ceux qui sont couramment utilisés pour les métaux les plus usuels. Ce sont les bains d'argenture courants dans lesquels on force la dose de cyanure libre (150 g/l) et la densité de courant (2 à 3 A/dm<sup>2</sup>). Sur l'acier on emploiera le bain suivant pour un premier « strike » :

Cyanure d'argent .....	2 g/l
Cyanure de cuivre .....	12 g/l
Cyanure de potassium .....	80 g/l
Durée d'immersion : 30 secondes à 1 minute.	

Ce bain peut aussi servir pour d'autres métaux usuels.

2°) Pour le nickel, le plomb, l'étain, l'acier et leurs alliages on préconise le bain de « strike » suivant :

Cyanure d'argent .....	3 g/l
Cyanure de potassium .....	80 g/l
D/c <sup>t</sup> : 3 A/dm <sup>2</sup> .	
Durée d'immersion : 30 secondes à 2 minutes.	

La préargenture est recommandée pour les pièces soudées et celles présentant un assemblage de plusieurs métaux. Pour l'acier inoxydable, qui s'argente très bien, on conseille soit deux « strikes » successifs, soit un nickelage en bain de Wood suivi d'un « strike ». Le bain de Wood est ainsi composé :

Chlorure de nickel .....	240 g/l
Acide chlorhydrique .....	125 ml/l
D/c <sup>t</sup> : 10 à 15 A/dm <sup>2</sup> .	
Durée d'immersion : 1 à 2 minutes.	
Température : 25 à 35°C.	

Introduire les pièces *sous courant*. Il peut aussi servir pour le nickel. S'il est bien fait, il peut remplacer parfois l'amalgamation dont nous avons parlé qui peut, sur les alliages de cuivre, provoquer des fissures.

Il est bon de régler un bain de préargenture. Si le dépôt d'argent se forme, sur une lame de cuivre préalablement dégraissée, plus de vingt secondes après sa mise dans le bain et sans courant, ajouter 10 g/l de cyanure. Recommencer si nécessaire. Si le dépôt est long à se former sous courant, plus de 10 secondes, ajouter 0,5 g/l de cyanure d'argent.

*Température et autres facteurs.*

La température des bains brillants modernes peut être élevée à 55°C avec des densités de courant de 15 A/dm<sup>2</sup>. Des températures aussi élevées, qui donnent rapidement des dépôts épais, ne sont pas à conseiller car ils sont irréguliers. De plus à cette température, le cyanure de potassium se décompose en donnant des vapeurs toxiques d'acide cyanhydrique qu'il faut éviter. Néanmoins, jusqu'à 25°-30°C, l'élévation de température est bénéfique. Généralement on opère, selon les cas, entre 0,5 à 1,5 A/dm<sup>2</sup>, parfois plus, selon la composition des électrolytes.

Un facteur important à ne pas négliger est la filtration des bains. Elle doit être aussi fréquente que possible pour éviter la formation de piqûres sur les pièces et celle de boues dans les bains. Il faudra aussi, dans le même but, ensacher les anodes. On mettra les sacs d'ensachage pendant 5 à 6 heures dans une solution de carbonate de soude et on les utilisera après rinçage. On aura d'ailleurs intérêt à adopter, si possible, une filtration continue.

L'agitation est un facteur non moins important. Elle doit être continue car l'électrolyse engendre des différences de concentration dans les bains. Elle est le plus souvent de 4 à 6 mètres/mi-  
nute. On la combinera, si possible, avec la filtration continue.

On devra proportionner la surface des anodes à celle des objets. En général, on adopte le rapport 1 : 1. L'agitation doit être accélérée pour les pièces profondes. Pour les objets de forme spéciale on utilisera des anodes auxiliaires adaptées. Les bains seront agités plus rapidement pour les pièces de forme.

*Facteurs chimiques.*

Nous dirons maintenant quelques mots sur des facteurs chimiques qui nous paraissent importants. On doit vérifier avec soin, surtout dans les bains brillants, la teneur en cyanure libre. La teneur en carbonates ne dépassera pas 110 g/l et on vérifiera par intervalles la concentration des autres produits. Au départ, on pourra utiliser 10 à 12 g/l de carbonate. Il s'accroît peu à peu, augmente la conductivité et les polarisations anodique et cathodique. Au-delà de 110 g/l on a des dépôts rugueux. On préconise l'emploi de 2 à 5 g/l de nitrate de potassium pour remédier à l'action des produits de dégradation des « brillanters » organiques.

Il convient d'indiquer que les objets traités dans les bains d'argenture brillante sortent brillants des bains et non mats et laiteux, blancs, comme dans les bains ordinaires.

On voit donc que les dépôts électrolytiques d'argent, bril-

lants ou mats, sont délicats à réaliser. Ils demandent beaucoup de soin et un souci d'observation toujours en éveil. C'est pourquoi ils sont difficiles à effectuer, surtout quand on a à traiter des pièces différentes en alliage et forme. Mais une série d'une même pièce est assez facile à réaliser.

### LES DÉPÔTS D'ARGENT BRILLANT

Incontestablement, le progrès principal qui ait été fait ces dernières années a été la mise au point à peu près définitive de la réalisation des dépôts brillants d'argent. Certes, on savait produire de tels dépôts depuis très longtemps par addition de sulfure de carbone aux bains, mais il s'agissait plutôt d'expériences de laboratoire et les résultats obtenus étaient très irréguliers. L'usage des « agents d'addition » s'étant peu à peu répandu depuis les environs de 1935, notamment aux dépôts de nickel, puis de chrome, cette technique a été appliquée aux autres métaux et finalement aux métaux précieux depuis une quinzaine d'années, quand elles ont été mises définitivement au point.

Mais qu'est-ce donc que les « agents d'addition » ? Ce sont des substances que l'on ajoute aux bains *en petite quantité* pour en modifier les propriétés : brillant, dureté, coloration, etc... Ces substances sont très diverses, depuis le bois de réglisse jusqu'aux produits chimiques. Leur action est souvent très efficace, en bien ou en mal d'ailleurs, et il faut être très prudent dans leur utilisation. Parfois aussi ils manquent de stabilité et se décomposent à l'usage, donnant naissance à des substances nocives pour l'électrolyse. L'usage des agents d'addition relève donc d'un certain empirisme.

Les bains brillants classiques ont en général la composition suivante :

Argent métal .....	35 à 40 g/l
Cyanure libre de potassium. ....	120 à 150 g/l
Carbonate de potassium ....	10 à 12 g/l
Nitrate de potassium .....	1 à 5 g/l

C'est une composition de base à laquelle on doit ajouter des produits d'addition. Ceux-ci sont nombreux et tenus plus ou moins secrets. Nous en examinerons quelques-uns. Disons tout de suite que le pH de ces électrolytes est généralement compris entre 11,5 et 12,5. Il faut aussi savoir que le brillant s'accroît au fur et à mesure que l'épaisseur du dépôt s'accroît.

Les dépôts brillants n'ont pas besoin d'avivage ou seulement d'un avivage très léger. Il n'y a donc pas d'usure du dépôt effec-

tué notamment sur les angles des pièces. Le dépôt conserve donc intégralement son pouvoir protecteur. Éviter l'introduction des chlorures et sulfures. Employer des anodes d'argent de haute pureté.

Un bain brillant contient généralement deux et parfois trois produits : le ou les « brillanters » et le ou les « mouillants » qu'on adjoint aux brillanters, comme l'huile de rouge turc fréquemment employée.

En général les bains brillants sont constitués de dérivés du soufre, ses composés anorganiques et organiques ; cétones ou aldéhydes du sulfure de carbone ; acroléine ; sels de sélénium et de tellure contenant du soufre ; sels d'antimoine et de leurs dérivés.

Les dérivés organiques du soufre sont plus efficaces que les dérivés minéraux. Le plus utilisé est le mercapto-benzothiazol. Les autres dérivés du mercaptan, le thio-carbonate, la thio-urée, le thio-cyanate, sont employés avec de puissants mouillants. Les produits de condensation du sulfure de carbone avec les aldéhydes et cétones aromatiques sont aussi employés, exemple : acroléine. Les xanthogénates sont de bons brillanters. Les oxacides du sulfure de carbone sont aussi utilisés. On peut encore prendre comme brillantier le formiate d'ammonium avec de l'ammoniaque.

Le sélénium et le tellure sont d'excellents brillanters. Nous donnons ci-après un exemple de bain dû au Dr R. Weiner, qui est d'une bonne stabilité. Il contient, à côté du sel de sélénium, des composés sulfurés qui augmentent la brillance :

Argent métal .....	30 g/l
Cyanure de potassium libre.....	30 g/l
Carbonate de potassium .....	30 g/l
Sélénite de sodium .....	5 g/l
Thiosulfate de sodium .....	0,5 g/l
Lamepon .....	1 g/l

Le Lamepon est un détergent employé pour le finissage des textiles.

Les sels d'antimoine, bien que donnant la brillance, augmentent aussi la dureté des dépôts. Le bain suivant peut être conseillé :

Argent métal .....	40 g/l
Cyanure de potassium libre .....	160 g/l
Carbonate de potassium .....	40 g/l
Potasse .....	1 g/l
Trioxyde d'antimoine.....	1,2 g/l
Triethalonlamine .....	30 g/l

Dans le but d'obtenir brillance et dureté on peut aussi employer les sels de plomb, arsenic, germanium, bismuth, étain, des additifs comme des oxacides organiques ou des acides aminés. Une concentration élevée en cyanure libre est nécessaire. Ces dépôts durs ont une fragilité qui peut être forte. On doit s'en méfier. Pour les petites pièces, le vieux procédé d'électrolyse au tonneau est toujours employé.

La stabilité des bains brillants doit être surveillée, avons-nous dit, à cause de la dégradation des agents d'addition organiques qui peut perturber le fonctionnement des électrolytes. On y remédie en les filtrant sur du charbon activé qui adsorbe les matières organiques nuisibles ou pas. Ensuite on rétablit la concentration en agents d'addition neufs. Le procédé s'emploie aussi pour les dépôts trop durs.

Il arrive souvent que les objets argentés, terminés, avivés ou non, présentent en surface de petites taches blanches. Elles sont dues à des micropores du dépôt. Un essuyage soigné à la peau de chamois, parfois un avivage léger, suffisent pour les faire disparaître définitivement. Après l'argenture, on a intérêt à faire des rinçages soignés, quelquefois en eau très légèrement acidulée pour éviter cet inconvénient.

Dans le cas d'un dépôt brillant et dur, on peut se servir d'un produit de nettoyage approprié. Les produits de nettoyage doivent être utilisés avec précaution. Une concentration élevée en cyanure libre est nécessaire. Les dépôts durs ont une fragilité qui peut être forte. On doit s'en méfier. Pour les petits pièces, le même procédé d'électrolyse au tonneau est toujours employé.

La stabilité des bains brillants doit être surveillée avec nous dit à cause de la dégradation des agents d'addition organiques qui sont perdus par le fonctionnement des électrodes. On s'occupe en les faisant voir du charbon actif qui absorbe les impuretés organiques solubles ou non. Après on réajuste la concentration en agents d'addition neutre. Le procédé s'applique aussi pour les dépôts trop durs.

Il faut toujours que les objets soient terminés avant qu'ils ne soient en contact avec les autres pièces. Elles sont non seulement en contact de petites tâches blanches. Elles sont dans des micro-pores du dépôt. Un nettoyage soigné à la main de manière générale au système léger suffit pour les faire disparaître complètement. Après l'usage on a intérêt à faire des pièces soignées. On peut également en faire des pièces soignées pour éviter un inconvénient. Les pièces sont toujours soignées avant de servir.

Les résultats obtenus sont satisfaisants. Les résultats obtenus sont satisfaisants.

Argent libre	10 g/l
Cyanure de potassium libre	100 g/l
Carbonate de potassium	10 g/l
Sulfate de sodium	10 g/l
Thiosulfate de sodium	10 g/l
Formose	10 g/l

Le formose est le différent employé pour le nettoyage des textiles.

Les sels d'antimoine, bien que donnant une brillance, augmentent aussi la dureté du dépôt. Le bain suivant peut être employé :

Argent libre	10 g/l
Cyanure de potassium libre	100 g/l
Carbonate de potassium	10 g/l
Formose	10 g/l
Thiosulfate de sodium	10 g/l
Trichloroantimonate	10 g/l

## Accumuler ou recycler les déchets urbains

par M<sup>me</sup> Germaine RICOU

(Séance du 7 février 1981)

### — Résumé de la Communication —

**L**E problème des déchets est devenu majeur avec l'avènement de la société de consommation. En France, la production d'ordures ménagères est d'environ 0,8 à 1 kg par habitant et par jour. La ville de Paris à elle seule doit éliminer plus d'un million de tonnes par an.

Depuis longtemps, les écologues ont préconisé d'éviter un tel gaspillage, en traitant ces déchets comme des sous-produits à valoriser, selon le principe que tout système doit recycler ses déchets pour éviter de perdre trop d'énergie et de se détruire à long terme.

La loi du 15 juillet 1975 a donné un cadre à la politique de gestion des déchets dont les objectifs sont : la réduction de leur flux, l'accroissement de leur récupération, le traitement des fractions non recyclables. Pour sa mise en application, l'ANRED ou Agence Nationale pour la Récupération et l'Élimination des Déchets, a été installée en 1978, à Angers. Elle a établi un bilan général des tonnages, aussi bien industriels (150 millions de tonnes) qu'automobiles (1,2 million de véhicules au rebut chaque année).

Les déchets ménagers sont, à la fois, solides et liquides.

En ce qui concerne les déchets solides, leur composition montre qu'une partie est récupérable, plutôt que d'incinérer le tout, sans tri préalable, ou de l'accumuler en décharges.

L'accumulation peut, en effet, avoir lieu dans trois types de décharges contrôlées, avec compactage, ou broyage, ou simple recouvrement. Mais, trop souvent encore, les décharges sont sauvages.

L'incinération en usine a été considérée comme un progrès mais, finalement, elle est onéreuse, consommatrice d'énergie et polluante pour l'atmosphère. Comme 60 % seulement des ordures sont combustibles, il reste une forte quantité de machefers à stocker en décharge ; n'étant pas inerte chimiquement, ils sont inutilisables.

La collecte sélective permet la récupération des papiers et cartons (40 à 60 % en poids des ordures), des verres (5 à 8 %) et des plastiques (8 à 10 %). Un certain nombre d'opérations sont en cours mais, par exemple, la France ne recycle que 1,8 million de tonnes de papier sur les 6 millions consommés (ramassage en Alsace, unité de désencrage à Rouen). Pour le verre, consommé à raison de 1 kg par habitant, par mois, le recyclage (refonte) pour la verrerie prévoit d'utiliser 450.000 tonnes par an, et de réemployer 200 millions de bouteilles ; une opération est en cours en Seine-Maritime qui associe la verrerie de Gravelle.

Après le tri, les ordures peuvent être compostées ; c'est le cas de 6 % qui fournissent 300.000 tonnes de compost par an. Les procédés sont divers : rapides à bio-digestion, ou lents à l'air libre. Il existe deux usines de compostage en Seine-Maritime, produisant 10.000 tonnes par an, dont la nature peut être comparée à celle du fumier classique, mais dont l'utilisation doit faire l'objet d'une surveillance technique (analyses).

Il en est de même des boues de stations d'épuration des déchets liquides. L'assainissement total de la France représente le traitement de 10 millions de mètres cubes d'eau avec 7.500 tonnes de polluants. La construction des stations s'accélère, à raison de une par jour, mais de nombreux problèmes se posent : entretien par un personnel à former, rejet d'ammoniaque, enrichissement des eaux rejetées en nitrates et phosphates d'où eutrophisation des eaux de surface, utilisation des boues de curage en adjonction aux composts avec des risques de pollution de tous ordres (surveillance technique indispensable).

Pour les petites unités, l'utilisation de bassins à épuration végétale (procédé Université de Rouen) paraît bien plus satisfaisante, les joncs plantés possédant un fort pouvoir épurateur, réduisant l'eutrophisation en produisant une biomasse importante, sans consommer d'énergie.

De la ville d'Eu à Dublin  
avec une relique  
de saint Laurent O'Toole

par l'abbé André FOURÉ

(Séance du 7 mars 1981)

**A**U cours du mois de mai dernier, une importante délégation irlandaise conduite par l'archevêque et le lord-maire de Dublin venait en la ville d'Eu pour célébrer le VIII<sup>e</sup> centenaire de la mort de saint Laurent O'Toole, survenue en Normandie en novembre 1180.

Avant de dire qui fut ce prélat, il convient de rappeler sommairement *l'état de l'île* à cette époque.

Sur le *plan politique*, l'Irlande était divisée en cinq royaumes rassemblés, du moins théoriquement, sous l'autorité d'un « roi suprême ». De fait, le pays comptait une multitude de clans rivaux, souvent en guerre, et qui garantissaient l'exécution des traités de paix, hélas, éphémères, par la remise d'otages de choix.

Sur le *plan religieux*, l'Église, installée dans la région depuis le V<sup>e</sup> siècle, était elle-même inféodée aux clans : pour faciliter l'élection des évêques ou des abbés, chaque famille disposait, qui, d'un évêché, qui, d'une abbaye (une soixantaine de ces diverses circonscriptions... ramenée à 38 sous la primatie de l'archevêque d'Armagh, successeur de saint Patrick, en conclusion d'un concile qui se tiendra en 1152). Quand la famille ne compte pas un clerc dans son sein, on désigne un prêtre étranger, réduit à la portion congrue d'un « bénéfice », dont la majorité des revenus est propriété du collateur. C'est déjà un régime de la commende qui

deviendra de règle chez nous à partir de François I<sup>er</sup> et sera en partie cause de décadence de nos abbayes.

Le clergé irlandais, pourtant, mène une vie digne et laborieuse, mais n'a guère d'influence sur les mœurs des habitants : il lui est difficile d'attaquer de front ceux auxquels il doit sa situation...

### LAURENT O'TOOLE

Il appartient à une famille princière qui a porté pendant un temps la couronne royale. Il naît, croit-on, à Casteldermot en 1128, de Maurice O'Toole, « roi de Hy-Murray ». Sa mère est une O'Byrne. Il sera le cadet de sept enfants dont une fille pré-nommée Mor. A peine au monde, il est donné en otage à Donat, comte de Kildaire, qui vient de conclure une paix avec son père, avec charge de le faire baptiser dans la cathédrale voisine. Il devait se nommer Connor, mais à la demande d'un barde inspiré qui a l'intuition de la glorieuse destinée du bébé, on l'appellera Laurent.

Il reste chez son « père adoptif », jusqu'au jour où une nouvelle rivalité oppose Maurice O'Toole à Dermot, roi de Leister, personnage retors et cruel, que Laurent retrouvera comme ennemi durant la plus grande partie de sa vie.

Devant un tel individu, Maurice estime qu'il vaut mieux négocier que de se battre et, son dernier-né fera de nouveau les frais de garantie du traité. Cette fois, il sera considéré comme un prisonnier, enchaîné durant le trajet qui le conduit à la citadelle de Ferns et obligé aux travaux les plus rebutants avec nourriture et vêtements insuffisants. Mis au courant, son père s'empare de douze guerriers de Dermot et menace de les exécuter si son fils ne lui est pas rendu. L'évêque de Glendalough négocie heureusement l'affaire et, pour le remercier, Maurice lui offre, du consentement d'ailleurs de l'intéressé, le jeune Laurent qui, en qualité d'oblat, sera accueilli dans le monastère fondé près de la cité épiscopale, par saint Kelwin, au VII<sup>e</sup> siècle.

Cette institution ne ressemble en rien aux grands édifices de chez nous. Nous en avons visité les ruines. Le site est magnifique, à 60 km au sud de Dublin, près de la côte est de l'île, garanti des vents du large par la montagne de Wicklow. Le domaine s'étend dans le fond d'une vallée (« glen », en gaëlique), où se sont constitués deux lacs (« lough », ou « loch », dans la même langue). On y rencontre, disséminés çà et là, les vestiges

encore importants des ermitages pour les religieux en quête de silence et de solitude, des oratoires, un cimetière où se dressent des croix et des pierres tombales dont les décors rappellent en particulier ceux du pays basque. Une tour assez grêle permettait la surveillance de l'abbaye et une certaine sécurité pour les habitants, quand le guetteur apercevait une troupe d'étranges pèlerins... Nous avons apprécié là un paysage de la verte Irlande, avec ses prairies, ses collines encore parées des couleurs de l'automne et le murmure apaisant des eaux. C'est un de ces lieux « où souffle l'Esprit », et l'on comprend pourquoi, devenu archevêque de Dublin, Laurent aimera, au cours de chaque Carême, venir se recueillir, l'un de ses neveux servant de messenger entre le lieu de la retraite et la ville épiscopale.

Les moines menaient une vie austère. Certains, plus habiles, étaient voués à l'étude, à la confection de ces manuscrits richement enluminés ou à celle de ces vases sacrés précieux qu'on trouve dans les musées et que l'on tire, encore de nos jours, de certaines cachettes où ils avaient été mis à l'abri pour échapper à la cupidité des envahisseurs danois ou anglo-normands.

En dépit de sa jeunesse, Laurent deviendra abbé de la communauté, honneur doublé de servitude, car il sera l'objet de murmures en raison de la fermeté de son gouvernement. Il préside à la vie monastique, aux offices de nuit et de jour, où l'on chante avec l'accompagnement d'une harpe (instrument national qui figure comme meuble héraldique dans le blason de Dublin). Il ne ménage ni son temps, ni son labeur, ni sa santé. Bientôt, il sera évêque de Glendalough, puis archevêque de Dublin en 1161. Il le demeurera dix-neuf ans.

#### ARCHEVÊQUE DE DUBLIN

Dans sa cité épiscopale, Laurent va se révéler bâtisseur : il estime que le nombre des églises est insuffisant, compte tenu de l'importance de la population autochtone et de celle des étrangers qui fréquentent le port. Novateur, il multipliera la construction en pierre alors que, jusqu'à lui, la plupart de ces édifices sont en bois.

Il réforme le chapitre cathédral dont il fait une communauté vivant sous une règle inspirée de saint Augustin. Il y vit lui-même quand les besoins de son ministère ne l'obligent pas à rejoindre sa demeure officielle où se tiennent les services administratifs du diocèse, tant religieux que laïques, car, selon les habitudes du temps, il est aussi détenteur du droit seigneurial.

Son œuvre épiscopale ne nuit pas à sa lucidité politique : avec appréhension, il voit le roi d'Angleterre, Henri II Plantagenêt, étendre constamment son autorité despotique et céder de plus en plus à ses visées expansionnistes. Son jugement prophétique va recevoir confirmation.

Le prétexte ? Un drame familial qui, une fois de plus, va opposer les O'Toole au trop célèbre Dermot de Leister. Le père de l'archevêque a cru mettre fin à un nouveau conflit en donnant sa propre fille, Mor, comme épouse à son adversaire. La malheureuse est rapidement victime de l'infidélité de son époux qui la fera, comme jadis son frère, enfermer dans la citadelle de Ferns. Scandalisés par l'événement, les partisans des O'Toole déclarent la guerre à Dermot. Abandonné, même par ses propres alliés, celui-ci est obligé de fuir pour trouver Henri II à Rouen. Il va lui donner une version personnelle de ses malheurs et sans amour-propre national, se proclamer son vassal !

Fort du secours de son suzerain, il rentre à Bristol et recrute une bande d'aventuriers dont le comte de Pembrock, issu de la famille des comtes d'Eu, compagnon de Guillaume de Normandie lors de la Conquête. Clandestinement, il rejoint Ferns où il attend bateaux et renforts. Nous sommes au printemps 1168. Sentant le danger, et mettant fin pour un temps à leurs querelles intestines, les princes irlandais se coalisent sous l'autorité de leur « roi suprême » Roderick O'Connor, et défont les Anglo-Normands. Dermot est contraint de traiter, mais la paix n'est qu'un leurre : certains étrangers se sont établis à Wexford, dont ils se sont emparés, et ne songent pas à déguerpir : d'ailleurs, un renfort leur est annoncé et, bientôt, ce sera la montée vers la capitale.

Laurent se souvient que, pasteur des âmes, il est aussi « *defensor civitatis* ». Pour éviter l'effusion de sang, il n'hésite pas à aller trouver son triste beau-frère pour négocier la paix. C'était sans compter sur la volonté de pillage et de carnage des assaillants, sans compter non plus sur la haine de Dermot contre les O'Toole. Il va même jusqu'à dépouiller le prélat de ses biens patrimoniaux et ecclésiastiques... Vengeance du Ciel : il va bientôt mourir et Laurent exige des clercs qui avaient cru lier leur fortune à la sienne, de restituer à l'Église d'Irlande tous les objets de culte dont ils s'étaient emparés.

Afin d'éviter un retour en force des ennemis, l'archevêque se dépense à prêcher une union solide et définitive entre ses compatriotes dont les divisions faisaient le jeu de leurs adversaires... Or, au printemps 1170, une nouvelle armée marchait sur Dublin.

Pêcheur en eau trouble, Henri Plantagenêt se réjouissait des

troubles de l'île : n'avait-il pas obtenu, dès 1155, l'investiture sur toute l'Irlande par le pape Adrien IV ? Il laisse d'abord agir les aventuriers, quitte à les désavouer si l'affaire tourne mal. Fin 1170, depuis son fief d'Aquitaine, il affirme bien haut son droit royal sur les vainqueurs comme sur les vaincus, leur interdisant à tous de quitter l'île avec leurs biens.

Forte de 60.000 hommes, l'armée irlandaise avait mis le siège devant Dublin et attendait patiemment que le temps agisse pour elle tout en reprenant ses vieilles dissensions.

Jouant le tout pour le tout, les Anglo-Saxons font une sortie et battent à plate couture leurs adversaires. C'était le glas pour l'Irlande qui passait sous l'autorité du Plantagenêt. Le roi entra dans la capitale le 11 novembre 1171. Il reçoit l'hommage des nobles et des évêques sur lesquels d'ailleurs il compte, par l'aménité de son accueil, pour faire admettre son autorité, comme pour en obtenir les bons offices dans le drame qui l'oppose au pape, après le meurtre de Thomas Becket.

Un concile est convoqué à Cashel : y siègent de nombreux évêques et le représentant du roi. Il fallait supprimer des abus : sur le *plan social*, mettre fin à l'antique cadre de la tribu, donner à tout homme le droit de tester librement avant sa mort, faire appliquer, dans le *plan religieux*, les lois de l'Église ayant trait au mariage, introduire enfin la liturgie romaine dans le culte.

Le primat d'Armagh sanctionne les décisions de l'assemblée.

Laurent a renoncé à toute pensée de résistance, pensant aux drames qu'elle apporterait certainement au pauvre peuple, jugeant aussi que son autorité morale pourrait être, un jour ou l'autre, un secours efficace pour son infortuné pays comme pour la liberté de l'Église. D'autres, au contraire, pensent à la revanche et organisent une guérilla aux intentions plus ou moins pures. Laurent lui-même sera victime d'un traquenard au cours d'un déplacement. Ce que le prélat avait voulu éviter se réalisait : brimades physiques et morales de la part des Anglo-Normands, spoliation des biens, extension de la misère chez les plus faibles qu'il prend sous sa protection : il lui arrivera de nourrir, par centaines, de pauvres gens.

C'est avec réputation d'homme de charité et déjà de thaumaturge qu'il apparaîtra à la Cour d'Angleterre, pour traiter avec le roi des intérêts de l'Église d'Irlande. Il trouve en Henri II un prince repentant de l'assassinat de l'archevêque de Cantorbéry, au moins extérieurement, car le monarque a gardé sa volonté d'exercer son autorité sur tous les plans, à travers le royaume... interdiction aux envoyés de Rome de remplir leur mission sans avoir prêté serment de ne s'opposer en rien aux volontés royales,

interdiction aussi aux évêques de communiquer directement avec le Saint-Siège... législation qui rappelle celle en vigueur en France pendant la période concordataire, qui découlait des « articles organiques », jusqu'en 1905.

A Londres, alors qu'il se prépare à célébrer une messe pontificale, Laurent est frappé à la tête d'un coup de gourdin par un déséquilibré qui voudrait lui faire le sort de Thomas Becket. Examiné à Eu en 1876 par des médecins, le crâne de Laurent porte effectivement la trace du coup dont la victime se remettra d'une manière considérée comme miraculeuse par les témoins. Il rentre dans son diocèse pour apprendre la mort du gouverneur de Dublin qui lui avait souvent causé les plus graves ennuis. Magnanime, il préside aux funérailles et le fait inhumer dans la cathédrale qu'il a dédiée à la Sainte Trinité et est devenue cathédrale de l'archevêque protestant sous le nom de Christ-Church.

En 1178, Alexandre III convoque un concile au palais du Latran. En raison des difficultés rappelées tout à l'heure, seuls, quatre prélats anglais et six irlandais pourront répondre à l'invitation. Laurent est du nombre. L'assemblée est brève, à peine un mois, mais l'archevêque va s'attarder dans la Ville Éternelle. Il fait son rapport au pape sur l'attitude scandaleuse des clercs anglais installés dans l'île, plus préoccupés de bénéfices que d'apostolat, ainsi que sur la mainmise de plus en plus débordante du pouvoir royal sur la liberté et les biens de l'Église. Le pape l'entend favorablement, place sous la protection directe du Siège apostolique l'église de Dublin, celles de ses suffragants et *constitue Laurent lui-même comme son représentant dans l'île.*

En raison du prestige dont il se trouve auréolé et de l'autorité accrue que lui confère son titre de *légal*, Laurent est chargé, dès son retour, d'une mission de bons offices par le « roi suprême » O'Connor qui, menacé d'être dépossédé de ses biens, l'envoie plaider sa cause auprès d'Henri II.

Il trouve celui-ci prévenu contre lui. Son titre, ses pouvoirs, portent ombrage au monarque qui ne tient pourtant pas à voir se reproduire le drame de Thomas Becket, et préfère passer en Normandie pour éviter toute explication orageuse.

Meurtri par un tel accueil, Laurent se réfugie d'abord dans un monastère voisin et s'embarque en automne à Douvres pour le continent. Il descend à Wissant et prend le chemin de notre province par Boulogne et Abbeville. Il est épuisé et fiévreux. En dépit du froid glacial et des intempéries, il décide néanmoins de gagner la ville d'Eu. Arrivé sur la colline qui domine la Bresle, il aperçoit la cité et s'informe sur le clergé qui dessert l'église Notre-Dame. A la réponse qui lui est faite que ce sont des cha-

noines réguliers, il demande l'hospitalité parmi eux. Il ajoute, reprenant à son compte un verset du psautier : « Voici le lieu de mon repos... j'habiterai là, en ce lieu que j'ai choisi ».

L'endroit où se déroula cette scène fut marqué d'un calvaire au XVIII<sup>e</sup> siècle, puis d'une chapelle au cours du XIX<sup>e</sup>. Ce sanctuaire demeure, au mois de mai, l'objet d'un pèlerinage régional.

Chez les chanoines, Laurent va se recueillir dans l'église et réclame les derniers sacrements. Il envoie un messenger à Henri II qui ne peut cacher son émotion, accrue encore par de mauvaises nouvelles reçues d'Irlande où les fils de O'Connor se sont révoltés contre leur père. Consolé par le retour en grâce que lui apporte le messenger, Laurent entre dans son éternité en la soirée du 14 novembre 1180.

Les chanoines lui firent des funérailles solennelles présidées par le cardinal italien Alexis qui rentrait d'Écosse.

Son tombeau devint rapidement un lieu de culte, tant était déjà grande sa réputation de sainteté. Pressentant le développement de la dévotion populaire, les Eudois décidèrent de rebâtir leur église devenue vétuste et trop exigüe. Ils commencèrent par la crypte et, le 17 avril 1186, « levaient » le corps du pontife pour le transporter au centre du nouvel édifice. Le tombeau était surmonté d'une statue, couchée maintenant, en position de gisant, sur le sarcophage. L'archevêque de Rouen, Gautier le Magnifique, pria le pape d'ouvrir un procès en canonisation : 45 ans après sa mort, Laurent était inscrit au catalogue des saints, le 6 décembre 1226, et la célébration de sa fête fixée au 14 novembre pour les diocèses de Rouen et d'Amiens.

Le 10 mai suivant, on procédait à la reconnaissance de ses restes, placés dans une châsse ornée d'incrustations précieuses et installée au chevet de la nouvelle église. Le chef et un bras furent enfermés dans des reliquaires particuliers. Le tout demeura ainsi jusqu'à la Révolution.

Le 27 décembre 1793, un vicaire, prévoyant la violation des châsses, recueillit les grands ossements et les confia à un notable, tandis que le sacristain de la collégiale ramassait sur le plancher de la sacristie le crâne et le bras jetés négligemment par le commissaire du gouvernement. Après la tourmente, chaque dépositaire restitua à l'église les reliques gardées au péril de sa vie. Authentifiées par le vicaire général Coudrin, elles furent placées dans une sorte d'arche en bois doré et exposées au-dessus du maître-autel. Le chef était inséré dans un buste en cuivre doré.

D'autres reconnaissances eurent encore lieu en 1841 par le cardinal de Croy et en 1876 par le cardinal de Bonnechose. Quelques menus prélèvements eurent lieu chaque fois pour satisfaire à la dévotion de certaines églises ou oratoires privés.

Déjà, en 1610, des jésuites d'Eu, en partance pour le Canada, avaient reçu un petit fragment qu'ils rapportèrent quelques années plus tard chez des particuliers qui en firent don à la paroisse Saint-Godard de Rouen. Sous le pontificat de Mgr de la Villerabel qui le munit de son sceau en cire verte, il reprit le chemin d'Eu d'où il repartit en 1978 pour les États-Unis dans une paroisse nouvelle dédiée à saint Laurent. En 1964, à la demande du cardinal Roy, archevêque de Québec, Mgr Martin nous délégua pour ouvrir le reliquaire contenant le chef d'où nous prélevâmes — avec l'assistance du docteur-chirurgien Paul Haguier — un fragment à l'intention du collège Saint-Lawrence de la grande cité canadienne.

Nous en arrivons à 1980... Désireux de rendre leur politesse aux pèlerins irlandais, un comité où figuraient M. Duhornay, maire de la cité, l'abbé Bardon, curé-doyen, et S. A. R. Mme la Comtesse de Paris, convint de prendre la tête d'une délégation qui irait, en Irlande, participer aux fêtes organisées dans la capitale pour le VIII<sup>e</sup> centenaire de la mort de saint Laurent.

On demanda à Mgr Pailler, archevêque de Rouen, l'autorisation d'offrir au diocèse irlandais une relique insigne du pontife.

Le 13 octobre, délégué de Mgr l'archevêque, votre archiviste, notaire à l'officialité, alla ouvrir la grande châsse scellée aux armes de Mgr de Bonnechose, en présence des autorités locales. On prit une vertèbre cervicale qui, déposée sur un coussin de velours, dûment scellée et accompagnée d'un procès-verbal, fut placée dans un coffret de métal muni de glaces, offert par la comtesse de Paris, qui en prit soin jusqu'à Dublin.

Je pensais que ma mission s'achevait là quand, fin octobre, Mgr l'archevêque m'invitait à le représenter pour remettre la précieuse relique à son confrère irlandais.

Nous quittâmes Eu le 13 novembre... plus de 4 heures de voyage pour gagner Orly... embarquement dans un avion d'Aer-Lingus... parcours au-dessus des nuages. Escale d'une demi-heure à Corck et, à 15 heures, nous étions accueillis sur l'aérodrome de Dublin par Mgr Dermot Ryan, archevêque du diocèse, qui venait d'inaugurer une plaque commémorative du voyage récent de Jean-Paul II. Installation très confortable à l'hôtel Skylon, après un parcours dans un quartier de banlieue où nous avons le temps

de remarquer l'appellation bilingue des rues, en anglais et en gaëlique, et les chambranles particulièrement ornés des portes de certaines maisons. Bientôt vont débiter les festivités.

A 17 heures, réception à l'Hôtel de Ville par le lord-maire O'Brian, reconnaissable à sa grande chaîne, son épouse, le manager de la cité (en fait, l'administrateur, M. Feely), qui entrent, précédés d'un groupe de jeunes filles en costume national, jouant de la cornemuse. Discours, remise de cadeaux, cocktail... bienvenu après un repas en avion particulièrement frugal...

Juste l'avenue à traverser pour gagner le Royal Hibernian Hôtel où Mgr Ryan offrait un dîner à la délégation en présence des autorités de Dublin dont l'archevêque protestant et l'ambassadeur de France dont ce fut d'ailleurs la seule apparition...

Le menu ? Durant notre séjour, il sera toujours organisé de la même manière. Citons par exemple celui, le plus typique, qui nous fut servi à Glendalough :

Bouillon avec petit pain beurré. — Un seul plat apporté tout préparé à chaque convive : une couronne de légumes variés entourant deux ailes et blancs, plus deux pattes et cuisses de poulet, le tout délicatement posé sur un canapé constitué par une robuste tranche de jambon dissimulée sous de la sauce épaisse. — Tarte aux pommes couverte de crème. — Fromage du pays... et pour achever, un verre d'*Irish coffee* : soit un verre contenant  $1/3$  de café et  $1/3$  de *whiskey* chaud, un tiers de crème fraîche. Prière de ne pas mélanger, mais de déguster le liquide chaud en le faisant glisser sous la crème...

L'ensemble des manifestations ayant été réglé par les Irlandais, ce fut, avec surprise, qu'à l'heure des toasts on remit à Mgr Ryan le fameux reliquaire, avec une aquarelle représentant la chapelle de la côte d'Eu. J'avais préparé une courte allocution en vue d'une remise possible lors de la messe du lendemain... il me fallut rapidement changer quelques mots à mon texte... rédigé en français, cela sans dommage, la plupart de nos hôtes entendant notre langue... dont les deux archevêques, le catholique et Sa Grâce Mgr Henry Mac Adoo de rite anglican qui volontiers servaient d'interprètes.

*Vendredi 14 novembre.*

Dans la pro-cathédrale, monument plutôt laid, orné de statues Saint-Sulpice, messe pontificale présidée par Mgr Ryan, entouré de ses cinq auxiliaires, d'un abbé cistercien et d'un nombreux clergé. Présence de M. Hillery, président de la République, de M. Haughey, premier ministre, du lord-maire, qui viendront nous saluer à la sacristie, présence aussi, dans le sanctuaire, en

costume de chœur, de Sa Grâce H. Mac Adoo, du pasteur presbytérien et du pasteur méthodiste. Mgr Ryan souhaite bienvenue à tous et prononce l'homélie en l'honneur à saint Laurent, faisant un rapprochement entre son époque troublée et la nôtre qui, avec des modalités différentes, n'a pas grand'chose à lui envier...

Midi : déjeûner dans un restaurant annexé au musée national de peinture que nous devons ensuite visiter... au pas de charge... et, pour certains de nous, en repérant ici ou là quelque fauteuil hospitalier ! Musée riche de nombreux tableaux de diverses écoles européennes... ici un Poussin, là un Boudin... mais monument assez quelconque, dont une vaste salle divisée en deux par une longue enfilade de radiateurs de chauffage central...

Sortie dans un petit crachin qui nous rappelle notre Normandie, mais « bol d'air bien apprécié »... En route vers le musée d'archéologie où est actuellement présentée une exposition temporaire d'art religieux irlandais, depuis le v<sup>e</sup> jusqu'au xv<sup>e</sup> siècle. Nous sommes émerveillés par la richesse et la finesse de calices, croix, cloches, crosses, reliquaires ou manuscrits, la plupart œuvres de moines irlandais.

Traversée de la ville dans des encombrements pires que ceux de Rouen aux heures de pointe. Accueil à Christ-Church par l'affable doyen du chapitre, le Dr Salmon, dont le visage respire la bonté, pour un « *evening song* » célébré pour la paix, retransmis par la radio nationale.

Auparavant, dîner servi... dans la crypte du vii<sup>e</sup> siècle de cette cathédrale construite dès 1063, que connut en partie saint Laurent, et achevée au xvi<sup>e</sup>. Tables dressées entre de grosses piles frustes, sur plan carré, sol en terre battue, éclairage aux chandelles. Ici et là, une plaque tumulaire ou une inscription funéraire, débris sculptés d'antiques pierres tombales... décor très shakespearien. Ne manquait que l'apparition du fantôme d'Hamlet ou de lady Macbeth... Pourtant, rien de funèbre dans l'atmosphère très détendue. Mgr Mac Aoo avait tenu à avoir à sa table le maire de la ville d'Eu, la comtesse de Paris et le représentant de l'archevêque de Rouen.

Montée à la sacristie pour revêtir les ornements liturgiques, salut au passage, dans une chapelle, d'un coffret contenant le cœur de saint Laurent, puis procession vers le chœur dans un accompagnement d'orgue et d'un remarquable carillon... Cathédrale pleine... Précédé de la croix, l'archevêque protestant, crosse en main, portant soutane rouge, surplis à manches bouffantes serrées aux poignets par une garniture de dentelle et coiffé d'une barrette souple en velours violet, le tout rappelant le costume qu'on voit au cardinal d'Amboise sur certaines médailles... maîtrise mixte costumée, elle aussi, de vêtements Renaissance et, comme

ordonnateur, un bedeau portant robe violette et verge et qui nous faisait souvenir, sauf le regard sévère, d'un certain Garrigou dont parle Daudet dans sa *Lettre de mon Moulin* consacrée aux « Trois messes basses » !

Sur l'estrade, entre le retable et l'autel, trois fauteuils. Au centre, l'archevêque qui nous reçoit ; à sa droite, Mgr Ryan ; à sa gauche, votre serviteur quelque peu intimidé, surtout quand il aperçoit, sur la table d'autel, devant lui, un carton sur lequel, de sa place, il ne peut lire le texte... pourvu qu'il ne s'agisse pas d'une lecture particulière à faire à haute voix ! Pour la circonstance on a beau vous avoir désigné votre place comme étant celle du « most reverend monsignor representative of archbishop of Rouen », on n'est pas exclu d'avoir le trac...

La célébration, dans sa structure, est celle de la première partie de la messe romaine : psaume d'entrée, rite pénitentiel, lectures bibliques, homélie du président qui salue ses hôtes et invite l'assemblée à prier pour la paix... prière d'intercession, chant du *Pater* et du *Magnificat*, oraison de conclusion et... bénédiction finale des trois co-présidents : d'où l'utilité du petit texte placé devant nous... bénédiction que mes deux voisins prononcent à « haute et intelligible voix », me contentant, modestement, d'un discret « *mezza voce* » !

L'accueil a été des plus délicat, des plus courtois, des plus amical, de la communauté réformée. Souvenir qui nous a profondément touché : n'est-il pas un de ces signes providentiels de la « paix promise aux hommes de bonne volonté » ?

*Samedi 15 novembre.*

Messe à Glendalough, célébrée en latin par Mgr Ryan... ce qui vaut au président de nous rajeunir de quelque 40 ans, en nommant comme pape régnant « Pie », au lieu de « Jean-Paul »... Homélie sur la vertu du silence des moines et de sa condition essentielle pour toute prière. Le prélat commente entre autre le passage de saint Paul aux Ephésiens sur le bon usage de la parole, et de proclamer :

« On pourrait dire qu'à l'heure actuelle, la parole sert plutôt à démolir qu'à édifier. La parole sévère qui fait la critique négative, destructive, se fait entendre plus souvent que la parole qui encourage. On prononce la parole qui blâme afin de rejeter sur autrui la responsabilité d'un défaut ou bien pour détourner l'attention de son propre défaut. Les bulletins d'information contiennent trop souvent des mots qui sèment la peur ; il est trop rare qu'ils répandent la confiance, la tranquillité, la paix. Par la parole, on cherche la confrontation plus souvent que la réconciliation. La parole sert trop souvent à corrompre, trop rarement à guérir

et à fortifier. A Glendalough, nous entendons cette parole de Dieu en un lieu où le silence a toujours été quelque chose de sacré. Dans le silence, il est possible d'entendre Dieu, d'écouter ce qu'il nous dit. Dans le silence aussi, nous pouvons plus facilement estimer la valeur de la parole et aussi sa toute-puissance pour le bien — ou le mal... Demandons à saint Laurent le don de nous servir toujours de la parole qui fait la paix.... illumine un monde assombri... fait naître la joie au cœur de la tristesse, qui met l'amour là où il y a la haine... ».

Déjeuner décrit plus haut... visite du monastère et retour à Dublin qui nous vaut encore d'admirer la campagne irlandaise et une partie de la côte Est de l'île. Beaucoup de prairies, de moutons en liberté qui se promènent volontiers sur le chemin et, par expérience, savent se garer sagement de ces machines infernales inventées par les hommes pour troubler leur quiétude.

Pas de dîner, ce soir... temps réservé au shopping ou au repos : je choisis cette solution. Nous nous retrouvons avec des amis à l'hôtel et prenons une chope de bière marque « La harpe », quand l'un de nous dit : « mais, nous sommes au pays du Guinness... dont les affiches nous vantent les mérites : « Guinness is good for you ». Je me laisse tenter et, à ma grande honte, je constate que « Guinness is not good for me »... Pour me consoler, l'un de nous me dit qu'on ne commence à l'apprécier qu'après en avoir dégusté une vingtaine de verres... Je ne tenterai pas l'expérience !!!

Pour achever la journée, l'Office national du Tourisme nous attend pour un ultime cocktail au château Malahide, son siège social, ancienne propriété de la famille Talbot. Pas de chance pour les invitants : afin de créer une certaine ambiance, ils ont invité un quatuor à cordes installé dans une tribune du salon... Rapidement le brouhaha des conversations l'emporte sur la musique de Haydn et les pauvres musiciens préfèrent battre en retraite !

Enfin, dernière nuit dans notre chambre surchauffée où l'on ignore le 19<sup>e</sup> réglementaire de France... A peine aussi peut-on entre-bâiller la fenêtre... alors pour attendre le sommeil, que faire ? Feuilletter l'édition anglaise de la Bible qu'on trouve dans toutes les chambres, ou plus prosaïquement, l'annuaire du téléphone... par curiosité, j'adopte cette solution et tombe sur deux grandes pages de « Mac Grath » résidant à Dublin... Occasion de penser à notre Compagnie et à son vice-président.

*Dimanche 16 novembre.*

Messe au château qui fut celui du gouverneur anglais de l'île, avant d'être converti en musée et d'abriter plusieurs admi-

nistrations. Chants en anglais par une chorale de jeunes filles, liturgie en français par le doyen d'Eu. A l'issue de la cérémonie, le chapelain, un Kennedy, nous commente le décor de la chapelle et, nous désignant les blasons des anciens habitants de la noble demeure, nomme ce qu'il appelle leurs « armoires »... traduisez, bien sûr, leurs armoiries. Il fut le premier à rire de son erreur quand je la lui fis remarquer à la sacristie, en ajoutant : « J'avais l'impression que je disais mal, mais je ne trouvais pas le mot... je m'en souviendrai maintenant ! ».

Dernier repas chez l'archevêque... un buffet campagnard fort appétissant servi dans les diverses salles du palais, jusque sur les marches de l'escalier desservant le premier étage. Il faut faire vite... l'avion n'attend pas... c'est dimanche avec le repos rituel observé même par les feux de croisement bloqués au rouge. Peu importe, notre chauffeur connaît la route et les habitudes locales. Il meuble la monotonie du parcours par des mélodies nostalgiques exécutées d'une voix grave héritée peut-être de quelque ancêtre barde...

Cette fois, la mission est achevée... rapides adieux et chacun de nous de murmurer, tant fut agréable l'accueil, malgré son rythme fatigant : « Ce n'est qu'un au-revoir, mes frères... ce n'est qu'un au-revoir » et, espérons-le... avant le IX<sup>e</sup> centenaire du trépas à Eu de saint Laurent O'Toole, archevêque de Dublin...



## Les deux versants du journalisme

de la mort de Jeanne d'Arc  
de Paul Paray  
par André RENAUDIN

(Séance du 9 mai 1981)

— Résumé de la Communication —

IL y a deux versants du journalisme, selon que l'exercice de celui-ci est régional ou national. Tels les exemples cités à l'appui par l'auteur, exemples tirés de son expérience professionnelle tant à la *Dépêche de Rouen* (1922-1939) qu'à *Paris-Normandie* (1944-1965).

L'actualité nationale s'identifiait à la territorialité parisienne. Ce furent les cas pour le Négus d'Éthiopie, alors âgé de 62 ans, le Chah d'Iran Pahlevi dans la maturité triomphante de la trentaine, Mohamed, ex-sultan du Maroc et futur roi, discutant à La Celle-Saint-Cloud avec M. Antoine Pinay de ce qui aurait dû être « l'indépendance dans l'interdépendance », etc., etc., avec Konrad Adenauer, le Président Kennedy, Khrouchtchev ou Sa Majesté Elisabeth II, reine de Grande-Bretagne.

Parfois le plan régional s'élevait au niveau du plan national. Ainsi pour l'hydravion *Latham 47*, péri dans le ciel ou en mer. Il avait été envoyé en catastrophe au secours du général italien Nobile et de l'explorateur Amundsen perdus sur la banquise. Le *Latham 47* avait décollé le 18 juin 1928 à cinq heures du matin de sa base de Caudebec-en-Caux. Le responsable en était le commandant Guilbaud. Avait-il quelque espoir de réussite ? Pas le moindre. Deux petits bouquets de fleurs lui avaient été remis pour qu'il les déposât sur sa carlingue mais il s'y était refusé : « Notre hydravion aurait trop l'air d'un tombeau ! » avait-il dit.

Ce ne fut que trop vrai !

# Les deux versants du journalisme

par André RENAUDIN

(Séance du 9 mai 1981)

— Résumé de la Communication —

Il y a deux versants du journalisme, selon que l'exercice de celui-ci est régional ou national. Les exemples cités à l'appui par l'auteur, exemples tirés de son expérience professionnelle tant à la Dépêche de Rouen (1933-1939) qu'à Paris-Nord (1944-1962).

L'actualité nationale s'identifiait à la territorialité parisienne. Ce furent les cas pour le Négus d'Éthiopie, alors âgé de 62 ans, le Cas d'Iran Pahlévi dans la matière triomphante de la tré-caine, Mohamed, ex-sultan du Maroc et futur roi, discutant à La Celle-Saint-Cloud avec M. Antoine Pinay de ce qui aurait dû être « l'indépendance dans l'indépendance », etc., etc., avec Konrad Adenauer, le Président Kennedy, Khrouchchev ou Sa Majesté Elisabeth II, reine de Grande-Bretagne.

Parfois le plan régional s'élevait au niveau du plan national. Ainsi pour l'hydravion Latécoère 47, pétri dans le ciel ou en mer. Il avait été envoyé en catastrophe au secours du général italien Nobile et de l'explorateur Amundsen perdus sur la banquise. L'hydravion 47 avait décollé le 18 juin 1938 à cinq heures du matin de sa base de Caudebec-en-Caux. Le responsable en était le commandant Guillaud. Avant-il quelques espoirs de réussite ? Les le lendemain. Deux petits bouquets de fleurs lui avaient été remis pour qu'il les déposât sur sa cathédrale mais il s'y était refusé : « Notre hydravion avait trop l'air d'un tombeau ! » avait-il dit.

Ce ne fut que trop vrai !

La Messe du V<sup>e</sup> Centenaire  
de la mort de Jeanne d'Arc  
de Paul Paray

par M. Christian GOUBAULT

(Séance du 23 mai 1981)

---

*Le samedi 23 mai 1981, en collaboration avec l'Institut Titelouze, l'Académie commémorait la première exécution, le dimanche 31 mai 1931, de la " Messe pour le V<sup>e</sup> Centenaire de la mort de Jeanne d'Arc " de Paul Paray, membre associé de l'Académie de Rouen, par une conférence de M. Christian Goubault, critique musical. Cette conférence fut illustrée par des extraits de l'œuvre et la projection de photographies, dues à M. Bernard Lefebvre, des fêtes organisées par la Ville de Rouen en 1931, pour célébrer le V<sup>e</sup> Centenaire du supplice de Jeanne d'Arc.*

*A Monsieur le Chanoine Robert DELESTRE.*

**U**N cortège de soixante-dix-huit prélats pénètre lentement dans la cathédrale de Rouen, aux accents de la *Paraphrase du Te Deum*, pour grand orgue et trompettes, composée par Henri Beaucamp, titulaire du monumental instrument de la Primatiale normande. Le Cardinal Bourne, archevêque de Westminster, légat du Pape Pie XI, Mgr de la Villerabel, archevêque de Rouen, des personnalités civiles et militaires, assistent à ces fêtes du Cinquième Centenaire de la Mort de Jeanne d'Arc, fêtes pour lesquelles le maître Paul Paray vient d'écrire un chef-d'œuvre : une *Messe*, interprétée, sous sa direction, par les Chœurs Marc de Ranse, l'Orchestre des Grands Concerts de Paris, un quatuor de solistes (Mmes Frozier-Marot et Cesbron, MM. Paulet et Jean Hazart).

Le programme officiel des Fêtes Johanniques 1931 prévoyait des dizaines de manifestations, placées sous la présidence d'honneur de M. Gaston Doumergue, président de la République : représentations au Théâtre des Arts du « *Vray Procès de Jeanne* », par la Compagnie Pitoëff, et du mystère lyrique de Jean Nougès, « *Jeanne de France* » ; Congrès historique, littéraire et artistique à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Gabriel Hanotaux ; Concours de Composition musicale, présidé par Charles-Marie Widor et jugé par les membres de l'Institut ; Cérémonie solennelle de réparation à l'ancien cimetière Saint-Ouen ; Cortège historique sur le thème de l'Entrée de Charles VI à Rouen délivrée du joug anglais ; Fête militaire avec carrousel, course de chars romains, défilé des gloires militaires, arrivée de trois avisos de l'École Navale dans le port ; Concerts dans les jardins publics ; Exposition florale ; Exposition au Musée des Beaux-Arts, sur Jeanne d'Arc et ses compagnons ; Concours agricole et hippique ; Concert de carillon par Maurice Lenfant ; Discours, des dizaines de discours... Mais la *Messe* de Paul Paray, qui survit à l'événement malgré le temps passé, n'est pas annoncée dans le programme officiel. Simplement cette mention, dictée par l'esprit républicain et la loi de Séparation de l'Église et de l'État : *le dimanche 31 mai : Matinée réservée aux cérémonies religieuses.*

« Portique somptueux et large du *Kyrie* : on s'y trouve porté dans la houle du premier thème, confié à l'unisson des cordes, comme si une foule pénétrait dans la nef centrale » de la cathédrale de Rouen, proclamait le chanoine Robert Delestre, dans son Discours de Réception à l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts, le 6 novembre 1971<sup>1</sup>. Il s'agit bien d'une œuvre solennelle, majestueuse, « cathédralesque », par sa construction d'ensemble aussi bien que par l'ampleur des moyens utilisés. Le *Kyrie* est bâti sur deux thèmes, dont le premier, d'esprit grégorien, est joué à l'unisson par les instruments à cordes et les bois. Toutes les ressources de l'orchestre moderne sont employées par Paul Paray, ressources que l'on oublie en présence du lyrisme, de l'émotion et de l'élan qui se dégagent de ces pages<sup>2</sup>.

1. « *Trois Musiciens Rouennais : Paul Paray, Marcel Dupré et Emmanuel Bondeville* », *Précis analytique des Travaux de l'Académie de Rouen*, année 1971, p. 123.

2. Ce beau premier thème est d'origine grégorienne. Paul Paray utilise d'ailleurs les tons d'église et les tournures grégoriennes tout au long de sa *Messe*. Les vocalises et les longues phrases créent un climat qui font parfois songer à celui de Gabriel Fauré. Les analogies s'arrêtent là, malgré quelques légères réminiscences wagnériennes, sensibles surtout dans la contexture harmonique.

Ce *Kyrie* était, pour Florent Schmitt, compositeur et critique musical du journal *Le Temps*<sup>3</sup>,

« un des ensembles les plus cordialement émouvants (...) en son début fugué où les voix, s'étirant, murmurent nonchalamment leur monotone, plaintive et majestueuse litanie, les soli alternant avec les chœurs, l'orgue avec l'orchestre. Un crescendo lent et lourd, riche de poumons, s'élève lorsque la supplication, pressante, menaçante presque, s'adresse en particulier au Fils, plus humain parce qu'il a souffert, et plus susceptible de pitié que son Père trop au-dessus de la mêlée ».

Est-il téméraire de supposer que Paul Paray, dans certains passages de son *Kyrie*, a dépassé les limites du texte sacré et s'est plu à évoquer, dans la substance musicale même, la prière de l'enfant de Domrémy? C'est une hypothèse qu'avance André Haumesser, commentant l'œuvre magistrale qu'il devait diriger en seconde audition, à la cathédrale de Rouen, le 11 novembre 1938, pour le XX<sup>e</sup> Anniversaire de l'Armistice, audition à laquelle assistait le compositeur. Haumesser dirigeait un orchestre symphonique, la Schola du Grand Séminaire, le Cercle Boieldieu, la chorale Haumesser. Les solistes étaient Paule Gilly, Marguerite Pifteau, Jean Planel et Jean Hazart, qui retrouvait la *Messe* qu'il avait contribué à créer sept années plus tôt, de même que Jules Lambert, à l'orgue<sup>4</sup>.

Ce n'était pas la première fois que des musiciens rouennais exaltaient Jeanne d'Arc. Paul Paray lui-même devait écrire, dans sa jeunesse, un oratorio à la gloire de celle qui réédifia la France. Sur des paroles de l'abbé Henri Dumont, l'organiste de la cathédrale, Jules Haelling, composait en 1905 une *Cantate à Jeanne d'Arc*, pour trois voix de femmes et soli. C'est une partition très riche, lyrique, abondante en modulations, dont le style fait curieusement penser à celui de Puccini.

Mais, bien avant l'éclosion de ces œuvres, il convient de souligner l'action décisive des évêques de Rouen. Le 6 décembre 1885, Mgr Thomas s'attacha à introduire la cause de la canoni-

3. 2 juin 1931. A propos d'une seconde audition, à Paris, de la *Messe* de Paul Paray, Fl. Schmitt se serait écrié : « Paray vaut bien deux messes ! ». Cette paraphrase de la phrase de Henri IV est citée par HUCHER (Yves) : *Florent Schmitt*, Paris, Plon, 1953, p. 72.

4. En 1931, la répétition générale de la *Messe* de P. Paray avait eu lieu au Théâtre des Champs-Élysées, à Paris, le samedi 30 mai. C'est à cette répétition publique qu'assistait Fl. Schmitt.

sation de Jeanne. Il prononça dans sa cathédrale une homélie retentissante. Depuis 1456, aucun panégyrique de l'héroïne n'avait été fait en ce lieu. Le prélat, vite surnommé « Thomas le Magnifique », aime la musique et la traite comme « une semeuse de pures résolutions, une ourdisseuse de nobles pensées, une argumentatrice »<sup>5</sup>. Mgr Thomas goûte en artiste et en lettré l'éclat des cérémonies religieuses. C'est à ce Cardinal, archevêque de Rouen, que les abbés Collette et Bourdon dédient leur *Histoire de la Maîtrise* : « Au Protecteur éclairé de tous les Arts, en particulier de la Musique religieuse. Au bienfaiteur le plus insigne de la Maîtrise ».

Le pontife fait appel au compositeur rouennais Charles Lenepveu, qui dirige son oratorio *Jeanne d'Arc*, dans la cathédrale le 1<sup>er</sup> juin 1886, avec un succès immense. L'impression de ce concert est forte et l'ouvrage est repris à Bordeaux, Toulouse, Marseille, Dijon, Besançon, Lille. Selon Samuel Frère<sup>6</sup>, six mille personnes emplissaient le vaisseau de la cathédrale de Rouen. A sa sortie, Charles Lenepveu était acclamé et applaudi par une foule qui se découvrait à son approche. L'abbé Bourdon, directeur de la Maîtrise d'enfants, avait recruté les masses chorales, conduisant les répétitions et réglant les détails matériels.

Le chanoine Delestre fut certainement le dernier musicien à diriger la *Jeanne d'Arc* de Lenepveu, à Rouen. L'œuvre a vieilli ; elle sacrifie trop au pittoresque et au réalisme du drame lyrique. L'épisode le plus étonnant s'intitule *L'Extase*. Il est écrit pour quintette de solistes (Jeanne, saintes Marguerite et Catherine, saints Michel et Gabriel), chœur céleste à quatre voix mixtes, chœur d'hommes et orchestre. D'un chaleureux et généreux lyrisme, s'apaisant pour laisser la place à un épilogue et à un final patriotiques (l'Alsace et la Lorraine perdues ; on invoque le nom de Jeanne pour bouter l'Allemand, non plus l'Anglais), ce morceau use d'italianismes et d'un motif issu en droite ligne de la Transfiguration d'Isolde, à la fin du drame de Wagner. Paradoxales résurgences !

Le patriotisme est encore la marque des panégyriques de Mgr Thomas : « Jeanne d'Arc et l'Amour de la Patrie », « Virginité et Martyre de Jeanne », Jeanne « fleur de la Chevalerie ». Le 29 juin 1892, le prélat inaugure les statues de Corneille et de Jeanne,

5. Cf. *La Semaine Religieuse de l'Archidiocèse de Rouen*, 17 mars 1894, n° 11, article nécrologique de l'abbé Prudent. Voir également : EUDE (Robert) dans *Études Normandes*, n° 43, pp. 73-74 ; et DELEPOUVE (Chanoine) : « *La Maîtrise Saint-Évode (1935-1943)* », dans *Précis analytique des Travaux de l'Académie de Rouen*, Lainé, 1947, p. 499.

6. *Journal de Rouen*, 2 juin 1886.

dans la salle des États de Normandie. Le lendemain, un office solennel associe le nom de la « Libératrice » et celui de Mgr Thomas, pour son 25<sup>e</sup> anniversaire épiscopal. On entend le Prélude de la *Messe à la mémoire de Jeanne d'Arc*, de Charles Gounod. L'après-midi, la statue de Barrias, « Jeanne prisonnière », élevée sur le plateau des Aigles à Bonsecours, sous un dôme de l'architecte Lisch, est inaugurée par le Cardinal Langénieux, archevêque de Reims. Charles Lenepveu dirige en plein air sa cantate *Jeanne d'Arc à Bonsecours*, avec l'appoint de deux musiques des 24<sup>e</sup> et 28<sup>e</sup> régiments de ligne.

Lorsque Mgr Thomas fait, le 9 février 1893, sa première entrée cardinalice dans son église-cathédrale, un enfant, habillé en page, se détache de la Maîtrise, interprète une mélodie rappelant le souvenir de l'héroïne qui recevra, l'année suivante, le titre de Vénérable, accordé par la Sacrée Congrégation des Rites à Rome. Jeanne sera béatifiée le 18 avril 1909 et canonisée en 1920.

Si *Jeanne d'Arc et nous*, de l'abbé Bourdon, peut être regardée comme une composition mineure, il n'en est pas de même de ses *Stances*, maintes fois données à la Cathédrale, et surtout de sa *Messe en l'honneur de Jeanne d'Arc*, qui aurait bien pu servir d'exemple, sinon de modèle, à celle de Paul Paray.

A la demande de Mgr Fuzet, l'abbé Bourdon composa la *Messe solennelle en l'honneur de la Bienheureuse Jeanne d'Arc*, pour quatre soli, chœurs mixtes, orgue et orchestre. Elle fut exécutée le 30 mai 1911 par cent instrumentistes, cent-cinquante choristes de la Maîtrise Saint-Évode, de la Gamme, de Mélodia, des élèves de l'Institution Saint-Romain, réunis sous la direction de Jules Haelling, devant l'autel de Jeanne d'Arc que l'on venait d'établir dans la Cathédrale.

L'édifice avait été orné, au centre de l'abside, d'une toile brossée par M. Rambert, décorateur au Théâtre des Arts depuis 1894, toile intitulée : « Glorification de Jeanne d'Arc ». L'après-midi du 30 mai 1911, l'abbé Bourdon dirigeait également le poème lyrique en quatre parties : *La Grande Libératrice*, d'Albert Lambert père, musique d'un Rouennais, Raymond Chanoine-Davranches, fils d'un grand magistrat de la cité, ami des Lettres et des Arts. Quatre cents exécutants furent rassemblés pour cette cérémonie grandiose, la dernière de l'abbé Bourdon en tant que Maître de chapelle de la Primatiale.

Cette *Messe solennelle en l'honneur de Jeanne d'Arc* est aussi un chef-d'œuvre. Il suffit de feuilleter la partition et de lire l'analyse admirative de Henri Beaucamp, publiée dans le *Journal de Rouen* du 20 décembre 1931.

Complétée par un Offertoire extrait du Livre de Judith, la

Messe de l'abbé Bourdon fut donnée une seconde fois au cours des Fêtes Jeanne d'Arc, le 30 mai 1913. Les Rouennais découvrirent également un oratorio de Paul Paray intitulé très simplement : *Jeanne d'Arc*. Les chorales de la Maîtrise, de la Gamme, de Cœcilia, de l'Arpège, un orchestre de quatre-vingts musiciens interprétèrent la partition de celui qui fut un jeune maîtrisien de 1896 à 1904. Le compositeur dirigeait son œuvre. Cet oratorio permettait d'espérer beaucoup de la poursuite de la carrière de Paul Paray. Le succès de l'oratorio fut éclatant. Une seconde audition eut lieu après la guerre, le 26 mai 1921. En 1913, les paroles de Gabriel Montoya avaient un ton patriotique, avec l'évocation sous-jacente de l'Alsace-Lorraine. En 1921, le cours des événements était changé. Partition d'une imagination très riche, contrastée, forte, héroïque, orchestrée avec une maîtrise stupéfiante, elle exalte les vertus d'une France retrouvée : un Prologue et trois parties : la Prière inspiratrice, l'Épopée, la Prison de Rouen. Mais il existe dans la seconde partie de l'œuvre une chevauchée qui n'est pas sans rappeler certaines Walkyries.

Dans la *Messe du V<sup>e</sup> Centenaire de la mort de Jeanne d'Arc*, qui fut commencée en 1930 à Monte-Carlo, on sent une grande unité d'inspiration. Paul Paray l'écrivit d'un seul jet. Pas d'influence extérieure, sinon celle de la musique grégorienne. La composition de Paul Paray équilibre une somptuosité harmonique et orchestrale, une pureté de langage qui évoque celle des ciels méditerranéens.

Cet équilibre, cet esprit grégorien, le musicien les avait reçus de l'enseignement incomparable de la Maîtrise de la Cathédrale de Rouen, où le jeune garçon était entré au mois d'octobre 1895. Il y restera près de dix années, ne la quittant que pour entrer à 18 ans au Conservatoire de Paris, dans les classes de Xavier Leroux, Georges Caussade et Charles Lenepveu. C'est le Premier Grand Prix de Rome en 1911, avec la cantate *Yanitza*, dédiée à ses parents, et interprétée à l'Académie des Beaux-Arts, le 11 novembre 1911, par l'Orchestre de l'Opéra placé sous la direction de Henri Büsser.

La Grande Guerre interrompt ses activités de compositeur. Prisonnier, Paul Paray est interné à Darmstadt, où il tue le temps de cette captivité en écrivant un poignant *Quatuor à cordes*. Avec l'Armistice commence la carrière du chef d'orchestre, d'une façon amusante. Paul Paray accepte en effet, et sans un enthousiasme démesuré, de diriger un ensemble instrumental dans un Casino des Pyrénées. Par un hasard extraordinaire, dont on dit qu'il fait bien les choses, l'un des collaborateurs de Camille Chevillard,

président illustre des Concerts Lamoureux, se trouve précisément parmi les musiciens de ce Casino. A Paris, on désespérait de trouver un chef-adjoint pour la célèbre phalange. Aussitôt, Chevillard est averti : Paul Paray est un chef né. Il possède déjà l'élégance, la précision, la décision, le sens du commandement et une mémoire infailible.

De retour à Paris, Paul Paray se décide enfin à écrire à Camille Chevillard, alors chef d'orchestre à l'Opéra, pour lui demander une audience. Le jeune homme propose au maître de parler musique, mais aussi tennis que les deux musiciens pratiquent. L'entrevue eut lieu et les deux hommes se plurent. Chevillard aurait confié à sa fille qu'il avait trouvé un collaborateur et un successeur.

Paul Paray dirigea pour la première fois l'Orchestre des Concerts Lamoureux, rue La Boétie, le 29 février 1920. Ce fut un triomphe et l'autorité exceptionnelle du chef s'imposa de manière fulgurante. A partir de cet instant, le destin était noué. Paul Paray alterna avec Chevillard au pupitre. Il fut élu en 1923 successeur de son bienfaiteur et ami.

Grâce à la direction de l'Orchestre de Détroit et de l'Orchestre National Français, le renom de Paul Paray devient mondial. Le chef d'orchestre ne renoncera pas pour autant à la composition musicale. Ses œuvres, comme sa direction, sont marquées par les mêmes qualités d'équilibre, d'autorité, d'élan et de clarté. Le *Gloria* de sa *Messe* témoigne de cet élan et de cette clarté, de cet exceptionnel équilibre entre les vertus du Nord et du Sud. Il existe des esprits plus novateurs, mais bien peu ont réussi un tel art de synthèse. En musicien instruit des ressources de l'art, nous dit André Haumesser, Paul Paray « a su fondre ces principes vivifiants avec tout l'appareil tonal de l'époque moderne, et créer ainsi une œuvre pleine de vie, d'expression, de diversité et d'équilibre ».

« Une belle œuvre, vous dis-je, comme de nos jours elles ne sont pas légion », s'exclamait Florent Schmitt en 1931. « Nous ne connaissons pas de messe plus émouvante que celle du V<sup>e</sup> Centenaire de Jeanne d'Arc. Elle est pour nous la messe triomphale comme celle de Fauré est la Messe de Requiem ». déclarait Henri Hie, critique musical du *Journal de Rouen*<sup>7</sup>.

En 1959, la *Messe* de Paray est gravée sur disque par la firme américaine Mercury. Le musicien dirige son Orchestre Symphonique de Détroit, dont il fut le premier chef titulaire ; un orchestre créé par Henry Ford I<sup>er</sup>, magnat des célèbres usines automobiles,

7. *Journal de Rouen*, 1<sup>er</sup> juin 1931.

et que Paul Paray mit d'emblée parmi les cinq meilleurs orchestres des États-Unis d'Amérique. Dans cet enregistrement, Paray dirige et tient le rôle d'ingénieur du son, disposant à sa convenance les instruments, les chœurs et les solistes, par rapport aux micros.

Ce disque est salué par la Presse française. A Rouen, André Cabourg note avec satisfaction<sup>8</sup> : « L'ensemble apparaît très remarquablement équilibré et offre une garantie de fidélité de la pensée créatrice de Paul Paray ».

Les disques se succèdent, pour défendre la musique française avec une foi extraordinaire. Beaucoup comptent, par l'interprétation enflammée, fervente éblouissante, parmi les chefs-d'œuvre en ce domaine. Il suffit de rappeler les enregistrements de *La Bourrée fantasque* et de *España*, de Emmanuel Chabrier, des Symphonies de Berlioz, Bizet, Chausson, Franck, Gounod, Vincent d'Indy, Édouard Lalo, et de la grande *Symphonie en ut mineur, avec orgue*, de Camille Saint-Saëns, avec un autre Normand illustre aux claviers : Marcel Dupré. Ce disque est désormais historique. Il faudrait encore citer les disques consacrés à Ravel, à Boieldieu et à Auber, deux musiciens normands de Rouen et de Caen, toujours avec son Orchestre de Détroit. Enfin : Paul Paray et la jeunesse. Le vieux maître, cette fois-ci à la tête de l'Orchestre de Monte-Carlo, accompagnait le merveilleux violoniste français Pierre Amoyal. « Royal Amoyal » l'avions-nous surnommé, lorsqu'avec panache et virtuosité il interprétait la *Symphonie espagnole* de Édouard Lalo, sous la direction de Paul Paray. Le disque nous laisse ce moment de beauté.

Les techniques d'enregistrement ont évolué depuis 1959, date de gravure de la *Messe*. Il serait souhaitable qu'elle puisse être enregistrée de nouveau, ainsi que la *Messe* du Chanoine Bourdon, tout au moins un extrait, le *Sanctus*. Ce serait donner une idée de la musique religieuse normande de la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle.

Au mois de novembre 1973, tandis que l'on donnait *Jeanne au bûcher*, l'émouvant oratorio de Paul Claudel et Arthur Honegger, à la Cathédrale de Rouen, avec l'inoubliable Claude Nollier, Paul Paray dirigeait sa *Messe* au Théâtre des Champs-Élysées. Le maître, à 87 ans, faisait l'admiration du public et des musiciens présents dans la salle, ce soir-là. Nous en avons eu des témoignages irréfutables. Dans nos chroniques, nous associons les deux événements, non sans commettre des erreurs. Nous nous étions reporté au seul ouvrage en la matière : le *Paul Paray* de Mme Landowski<sup>9</sup>, bien fautif puisqu'il faisait participer Jules Haelling

8. *Paris-Normandie*, 27 février 1959.

9. LANDOWSKI (W.-L.) : *Paul Paray*, Lyon, E.I.S.E., 1956.

aux Fêtes de 1931, alors que l'organiste était décédé en 1927. Ce volume devrait être réactualisé et développé. Il est des chefs-d'œuvre qui ne doivent pas disparaître de la mémoire oublieuse des hommes. Des admirateurs, comme M. Delaporte, de Mont-Saint-Aignan, comme M. et Mme Gosselin, du Mans, comme le Chanoine Delestre, qui avait abordé ce sujet dans son discours de réception à l'Académie des Belles-Lettres, Sciences et Arts de Rouen, maintiennent cette mémoire. Mais cela n'est pas suffisant. Il faudrait un hommage solennel à Paul Paray, à sa musique.

Comment rester insensible, par exemple, devant cet admirable morceau de musique pure que constitue la berceuse de l'*Agnus Dei* de la *Messe du V<sup>e</sup> Centenaire*. Que de détails exquis cette page révèle, souligne André Haumesser :

« le dialogue pastoral des solistes et leurs aériennes vocalises ; la finesse et l'élégance de l'instrumentation, sa cristallisation dans la réplique d'une flûte, d'un hautbois ou d'une harpe, d'un cor évocateur enfin, dont l'appel mystérieux et réitéré détermine la rentrée du thème initial entouré de ses plus riches moyens d'expression. En effet, revêtue de ses vêtements les plus somptueux, l'Idée de lumière et de paix développe à nouveau toute la puissance convaincante de ses spirales mélodieuses que célèbrent à l'envi, dans un dynamisme grandiose, chœurs, solistes et orchestre. La péroraison ne sera plus que le suprême testament des sentiments apaisés ».

Est-il possible d'ajouter quoi que ce soit à cette analyse pénétrante ? Elle donne envie et besoin d'écouter la *Messe* de Paul Paray. D'où la nécessité de l'inscrire au concert et au disque.

avec l'Église de Rome pour l'Église...  
 Ce volume de la messe de Paul Fury...  
 d'œuvre qui ne doivent pas disparaître...  
 des hommes. Les admirateurs...  
 Saint-Aignan, comme M. et Mme Gosselin...  
 Charles Dejean, qui avait abordé ce sujet...  
 de l'Académie des Belles-Lettres...  
 Rouen maintenant cette mémoire...  
 Il faudrait un hommage solennel à Paul Fury...

Comment restera-t-elle...  
 table, morceau de musique...  
 l'opus Dei de la Messe du V. C. Gosselin...  
 cette page si elle soulevait André...

Le dialogue pastoral des solistes et leurs...  
 la messe et l'histoire de l'incarnation...  
 dans la religion d'une fête, d'un...  
 d'un cor évocateur, d'un appel...  
 détermine la tenture du thème...  
 Ces motifs d'écriture...  
 les plus somptueux...  
 à nouveau toute la puissance...  
 mélodiques que l'Église...  
 deux, échoirs solistes et...  
 plus que la répétition...  
 La possibilité d'ajouter...  
 l'œuvre, elle est...  
 l'œuvre de la messe...  
 l'œuvre de la messe...  
 l'œuvre de la messe...

En 1907, tandis que l'on...  
 de l'Église, l'œuvre...  
 à la Cathédrale de Rouen...  
 Paul Fury dirigeait...  
 maître, il se...  
 présents dans...  
 dans son...  
 l'œuvre...  
 rapport à son...  
 l'œuvre de Paul Fury...

à Paris-Musée, 17 Mars 1907.  
 à Louvain (W.L.): Paul Fury, 1907, 113 p.

Le III<sup>e</sup> Corps d'Armée  
et le général de La Laurencie  
dans la bataille de mai 1940

par R.-G. NOBÉCOURT

(Séance du 13 juin 1981)

**A** la fin de l'après-midi du 8 juin 1940, le général Duffour, récemment chargé de la défense de la Basse-Seine, recevait à son P.C. rouennais du Jardin des Plantes le général de Fornel de La Laurencie.

Ce dernier était arrivé à Rouen en 1938 pour remplacer le général Frère au commandement de la 3<sup>e</sup> Région. Il en était parti le 7 septembre 1939, à la tête du III<sup>e</sup> Corps, après avoir déposé des palmes au Monument aux Morts de 14-18, place Foch, et au mémorial de Jeanne d'Arc, au Vieux-Marché. « Ces palmes, avait-il écrit au maire, M. Métayer, nous viendrons les rechercher après la victoire pour les déposer en votre Hôtel de Ville... » — « Nous veillerons pieusement sur elles, avait répondu le maire... Nous aurons présents à l'esprit les derniers mots de votre lettre car ils nous promettent de nous revoir dans un glorieux retour ». Ce retour, le 8 juin, n'était pas glorieux — et le départ du maire, ce même jour, l'était encore moins.

Le général de La Laurencie était alors apparu à certains comme l'un des chefs les plus capables de jouer un rôle déterminant dans le cours de la guerre. Si l'Histoire le nomme, incidemment, à l'occasion d'une péripétie fâcheuse (hors de notre sujet), elle ne sait plus — le sut-elle d'ailleurs ? et qui, plus tard, l'en aurait informée ? — avec quelle intelligence des données militaires et des réalités humaines, avec quel style et quels effets.

ce cavalier, ancien professeur à l'École de Guerre et ancien directeur de l'École de Saumur, avait exercé son commandement du III<sup>e</sup> Corps dans l'apathie démoralisante de l'hiver 39-40 et dans l'appréhension d'une manœuvre qu'il jugeait déraisonnable. Quelques traits, empruntés à divers témoignages se rapportant à la fois à l'homme et au soldat, permettront sans doute, de caractériser et de se représenter le chef qui devait prendre à son compte, le 8 mai, la bataille au sud de la Seine normande<sup>1</sup>.

D'abord affecté, en septembre, aux secteurs fortifiés de Lille et des Flandres, le III<sup>e</sup> Corps, au début d'octobre, laissait aux Anglais celui de Lille et recevait en charge celui de l'Escaut. Il transférait alors son P.C. de Béthune à Bouchain. Le général de La Laurencie se félicitait de la qualité des officiers, d'active et de réserve, qui, au départ de Rouen, constituaient son état-major : il appréciait et il ne cessera pas d'apprécier, aux pires moments, encore inimaginables, leur compétence, leur « assouplissement » et leur esprit. L'estime, voire l'affection, étaient réciproques ; l'épreuve les confirmera. Le général se félicitait moins de l'état des éléments organiques constituant le III<sup>e</sup> Corps à la mobilisation. Le 6<sup>e</sup> Groupe de reconnaissance, issu du 7<sup>e</sup> Chasseurs, formé à Évreux avec des « laissés pour compte », manquait d'armes antichars, de munitions et d'artifices ; ses armes automatiques étaient usagées, son matériel automobile médiocre. Au 105<sup>e</sup> régiment d'artillerie lourde hippomobile, les cadres sous-officiers accusaient une déficience quant à leur instruction et à leur aptitude au commandement. Les servants, du service auxiliaire en grand nombre, n'avaient même pas été habillés ni reçu tous leurs armes individuelles. Le déficit en conducteurs était important et les véhicules automobiles hors d'usage pour la plupart dès leur réquisition. Pas d'outillage à l'atelier mécanique du 3<sup>e</sup> Parc d'artillerie formé à Vernon. Manque important aussi de matériel aux unités du 103<sup>e</sup> bataillon du Génie mobilisées à Arras. Quelques insuffisances dans les effets et les véhicules au 603<sup>e</sup> régiment de pionniers, mis sur pied à Eu pour deux bataillons, à Caen pour le troisième.

A son arrivée dans les Flandres où son secteur, à vol d'oiseau, dépassait 80 km, le III<sup>e</sup> Corps avait trouvé une organisation défensive à peine ébauchée : un fossé antichars continu dont le profil ne correspondait pas aux capacités de franchissement des engins modernes ; un mince réseau de fil de fer implanté, par économie, au plus près du fossé, restreignant le champ de tir des armes automatiques ; de petits ouvrages bétonnés enfin, sans

---

1. Plusieurs de ces traits, anecdotiques et familiers, proviennent des « journaux » personnels qu'ont bien voulu nous communiquer tel et tel membre de l'état-major du général de La Laurencie.

créneaux frontaux dont ceux qui flanquaient théoriquement le fossé n'étaient que des trous obstrués avec des sacs à terre et dont les mitrailleuses qui les armaient étaient dépourvues de balles perforantes contre les engins blindés.

Le secteur fortifié de l'Escaut que le III<sup>e</sup> Corps vint occuper au début d'octobre et où il passera tout l'hiver comportait, sur les 35 km de son front, des défenses naturelles plus favorables : dans la région de Valenciennes de vastes plateaux aux vues étendues et de parcours facile avec des coupures offrant des barrages successifs ; dans la région de Saint-Amand un fleuve et un canal tendant un obstacle antichars d'une valeur exceptionnelle et, en arrière, un massif boisé formant un môle capable d'ancrer solidement, contre les chars mêmes, une ligne d'arrêt. Des organisations aussi précaires que celles du secteur des Flandres étaient amorcées. Il importait de les implanter davantage en un dispositif plus profondément cloisonné, de créer des obstacles plus nombreux et plus solides (ouvrages bétonnés, barrages, inondations), de creuser des fossés d'un tracé plus moderne couverts par des réseaux de barbelés plus épais et mieux disposés, d'équiper tout le secteur de lignes téléphoniques, de postes de commandement et de postes de secours. L'entreprise, considérable, présentait — et elle ne cessa de présenter jusqu'au 10 mai — des difficultés irritantes qui provoquaient chez le général de La Laurencie des réflexions « bien amères ». Aucune de ses demandes, très souvent renouvelées, pour compléter son armement n'était satisfaite. Ayant réclamé, par exemple, le 17 février, des ventilateurs qui chasseraient des blockhaus l'oxyde de carbone dégagé pendant les tirs, il lui était répondu : « Quand les hommes ne pourront plus rester dans le blockhaus, ils en sortiront et se battront à l'extérieur ».

Les travaux défensifs cependant s'exécutaient alors que se poursuivaient régulièrement la formation des spécialistes et l'instruction des troupes<sup>2</sup>. Ces troupes et leurs cadres étaient, en général, de bonne qualité. Aux éléments organiques du III<sup>e</sup> Corps que nous avons énumérés, s'ajoutaient les troupes du secteur fortifié<sup>3</sup> et la 2<sup>e</sup> division d'infanterie. Mais l'état de celle-ci,

---

2. A la fin d'avril, le Génie du III<sup>e</sup> C.A. aura notamment construit 131 ouvrages bétonnés, 10 P.C. et 8 postes de secours, 35 km de fossés anti-chars et 12 barrages, établi 195 km de lignes téléphoniques dont 175 enterrées à 2 m et posé 125 km de fil de fer en réseaux de 6 à 8 rangs.

3. Le 54<sup>e</sup> régiment d'infanterie de forteresse (3 bataillons, 3 compagnies de mitrailleuses et une compagnie d'engins), le 17<sup>e</sup> régiment régional de travailleurs (3 bataillons à 5 compagnies), 7 batteries de 4 pièces du 161<sup>e</sup> régiment d'artillerie de position.

recrutée dans le Nord, était tel quant à son équipement, son instruction et sa discipline que le général de La Laurencie réclama sa relève à maintes reprises. Elle était, au début de décembre, expédiée en Lorraine et remplacée par l'une des meilleures grandes unités de l'Armée française, la 2<sup>e</sup> division nord-africaine<sup>4</sup>, aux ordres d'un chef jeune, énergique, intelligent et actif, le général Dame qui, fait prisonnier dans les Flandres, mourra en captivité.

C'est un trait du commandement du général de La Laurencie que son souci du moral des troupes. Il n'y attachait pas moins d'importance qu'à leur instruction et à leurs travaux défensifs. Il veillait à ce qu'un soin vigilant y fût porté à tous les échelons et à ce que des activités récréatives remédiassent au désœuvrement et à l'ennui d'une stagnation déprimante où s'activait, dans son propre secteur, une propagande défaitiste. Au programme de ces réjouissances : ouverture de Cafés maures et de Foyers du soldat, séances de cinéma deux fois par semaine dans chaque cantonnement, représentations du Théâtre aux armées, concours de bricolage entre toutes les unités... Le général considérait aussi, dès les premières semaines de l'attente immobile, que des permissions procureraient aux hommes un dérivatif et un réconfort. Le 16 octobre, lors d'une visite de Gamelin au Q.G. de la 1<sup>re</sup> Armée, à Bohain, il faisait observer que des permissions même à 3 % des effectifs, seraient pour la troupe un élément moral appréciable. « Avant la bataille, vous n'y pensez pas ! lui répondait-on. Nous verrons cela dans un mois... »<sup>5</sup>.

On a rapporté, pour s'en gausser, des initiatives analogues à celles du chef du III<sup>e</sup> Corps prises par d'autres généraux pendant « la drôle de guerre ». Le ricanement était facile après qu'eussent été dévastés les rosiers de la Ligne Maginot. Le général de La Laurencie s'honorait, quant à lui, d'avoir attaché un intérêt prioritaire à l'entretien dans son Corps d'armée, par des réjouissances variées, d'une « saine gaieté éminemment française ».

Le général n'excluait pas les « réjouissances variées » pour lui-même et son entourage : il demeurait « un homme du monde » et il recevait bien. Pourquoi ne pas relever ce trait dans le journal

4. Deux régiments de tirailleurs algériens (les 13<sup>e</sup> et 22<sup>e</sup>) et un régiment de zouaves (le 11<sup>e</sup>); le 92<sup>e</sup> groupe de reconnaissance, les 40<sup>e</sup> et 240<sup>e</sup> régiments d'artillerie.

5. Le régime des permissions de détente — 10 jours tous les 4 mois — fut instauré le 1<sup>er</sup> novembre.

particulier que nous feuilletons ? « La roulante » tient une place importante dans l'existence quotidienne du soldat en campagne. Le caporal d'ordinaire et le popotier, selon le degré dans la hiérarchie, influent sur ses humeurs. Le cuistot, à tous les échelons, est un personnage dont il faut se ménager les grâces : on apprécie plus ou moins la qualité de la soupe. La soupe était bonne au Q.G. du général de La Laurencie où il y avait deux tables, celle du général avec les officiers supérieurs, et celle des officiers subalternes de son état-major. Le lieutenant responsable de la popote s'était d'ailleurs prémuni, au départ de Rouen, du « chef » d'un restaurant le plus étoilé de la ville, celui, fameux, de « La Couronne ». Le recevant à son Q.G. de Douai, le 13 septembre, le général Blanchard, commandant la 1<sup>re</sup> Armée, disait au général de La Laurencie : « Il faut nous préparer à faire une guerre gastronomique avec les Anglais que nous recevrons ». Encore importait-il qu'un avantage de cette nature ne leur restât pas sur l'estomac. Le général Gort écrivait, le 31 octobre dans son Journal secret, à propos d'une telle démonstration du potentiel français : « Déjeuner au champagne. Nous restons à table jusqu'à 3 heures. Huîtres, langouste, poulet, foie gras, faisan, fromages, glaces, fruits, liqueurs, etc... Ces gueuletons me détraquent l'estomac et me dérangent dans mon travail ». Les Anglais recevaient naturellement aussi, mais l'officier d'ordonnance paraissait moins attentif à la chère qu'aux assiettes dans lesquelles elle était servie à la table du général Dill, commandant du 1<sup>er</sup> Corps britannique : « très jolie vaisselle, remarquait-il, au chiffre du roi ».

« Ce qu'il y a d'agréable à la guerre, disait un officier habitué de la popote du général de La Laurencie, c'est qu'on s'y fait des relations ». Avec des militaires de haut rang, certes, avec des hommes de lettres qui venaient volontiers faire des conférences « aux armées », avec des actrices, surtout peut-être, dont le Journal du lieutenant M... signale particulièrement le passage sans négliger le menu qui leur est offert : une truite meunière et un perdreau sur canapé pour « la ravissante Laure Diana, une vraie femme du monde, ayant de la branche », alors qu'une autre actrice paraît « un peu vamp » ; du saumon sauce tartare et une escalope à la crème pour Blanche Montel et Edith Piaf. Dîner au champagne en l'honneur de celles-ci autour d'une table « couverte d'œillets roses » et servi par « des ordonnances bien stylés ». Après le spectacle, le général reçoit tous les artistes. L'atmosphère est très gaie : on danse jusqu'à 1 h 30 du matin. Et le général félicite son officier d'ordonnance « pour la note d'élégance » donnée à la réception. Mais quelle affaire avec Mme Chauviré, étoile de l'Opéra ! Elle devait repartir pour Paris après avoir dansé « La mort du Cygne ». On téléphone à son

directeur afin qu'il lui permette de rester « aux armées » un jour de plus. Il refuse. On appelle M. Rouché, le grand patron de l'Opéra : il se laisse fléchir et accorde une prolongation. Le chroniqueur de la popote n'omet pas d'enregistrer les repas plus officiels, — celui de 16 couverts offert par exemple, le 24 mars à Valenciennes au général Georges ; celui de 14 couverts offert le 28 au sous-préfet, au maire et à l'archevêque de Cambrai, Mgr Chollet qui a présidé le matin, en *cappa magna*, un service religieux aux intentions de la France. Ainsi allait « la drôle de guerre », mais les cloches qui, le 24 mars, carillonnaient Pâques, ne sonneraient-elles pas bientôt, sur un autre mode, la fin de la récréation ? Encore un instant de bonheur cependant — d'un bonheur, il est vrai, moins tranquille, — jusqu'aux langues de feu de la Pentecôte.

Pour ceux, militaires ou politiques, mieux informés et plus lucides, qui, dans l'examen des hypothèses, n'excluaient pas les pires, sans les avouer trop, — et osaient déceler quelque mauvais présage dans le comportement du général Gamelin, — le général de La Laurencie apparaissait comme un recours éventuel. Déjà, le 13 novembre, Paul Reynaud avait fait son éloge devant une Commission parlementaire : « Un jour viendra où nous aurons besoin de généraux qui devront être autre chose que des généraux ». Le général avait alors écrit lui-même à Paul Reynaud, qui assumait le ministère des Finances, pour le féliciter de ses 42 décrets-lois, mesures courageuses où il voyait « la première victoire de la Marne de cette guerre ». En mars 1940, deux membres de la Commission de l'Armée, MM. Taittinger et de Framond, après une visite au front, appréciaient ainsi le chef du III<sup>e</sup> Corps : « Le général de La Laurencie a un moral élevé, une hauteur de vues peu commune ; il fait sur ses auditeurs une impression profonde. Général adoré de ses hommes, il a en même temps le relief d'un grand seigneur ayant sur la situation présente des conceptions lumineuses. C'est un chef qui ira loin, car il possède à la fois du cran, du jugement et un magnifique équilibre. C'est une carte à jouer que le commandement suprême tient en sa possession ; nous sommes persuadés qu'il saura l'utiliser à bon escient ».

Fallait-il donc attendre que les jeux fussent faits et la partie perdue pour redistribuer les cartes ? Gamelin allait engager cette « bataille de rencontre » que l'Instruction du 12 août 1936 sur l'emploi tactique des grandes unités proscrivait formellement, dont la sagesse même et l'expérience montraient « la folie ».

On sait que trois manœuvres avaient été envisagées par Gamelin pour s'opposer à l'offensive allemande qu'il attendait avec une impatience optimiste : celle de l'Escaut, d'envergure modeste, qui consistait à porter sur ce fleuve l'armée française et l'armée britannique des Flandres ; celle de la Dyle, beaucoup plus ample, qui consistait à pousser à travers la Belgique les forces franco-britanniques assemblées à la frontière du Nord jusqu'à la Meuse, de Givet à Namur, et à la vallée de la Dyle pour y recevoir l'ennemi ; celle du canal Albert, beaucoup plus ambitieuse encore. « J'espère qu'on ne sera pas assez fou pour entreprendre la manœuvre de la Dyle », notait, le 29 février, dans son carnet personnel, le général de La Laurencie. Ses subordonnés, notait-il aussi, pensaient de même. En mars, Gamelin écartait la manœuvre Escaut, préparée dans tous ses détails, et adoptait l'hypothèse Dyle. Le III<sup>e</sup> C.A. abandonnerait donc ses organisations défensives et se lancerait à l'aventure, dans l'inconnu même des positions belges qu'il devrait défendre : il aurait bien le temps de les atteindre, de les reconnaître et de s'y installer, selon du moins les prévisions du général en chef. Quoi qu'il en soit — « Confiance quand même ! » disait-il — le général de La Laurencie fit préparer minutieusement la manœuvre de la Dyle par son état-major et ceux des deux grandes unités sous ses ordres : la 2<sup>e</sup> division d'infanterie nord-africaine et la 1<sup>re</sup> division d'infanterie<sup>6</sup>. Celle-ci, commandée par un chef énergique, le général de Camas, stationnait encore, en réserve du G.Q.G., dans la région de Ressons-sur-Matz (Oise). Les éléments organiques du III<sup>e</sup> Corps seraient répartis entre ces deux divisions et s'intégreraient dans leur mouvement. Échelonné sur six nuits, ce mouvement, couvert par le G.R.C.A. (Lieutenant-Colonel de Soubeyran) amènerait les formations accolées à la Dyle où elles s'établiraient dans la matinée du septième jour.

L'entrée des Allemands en Belgique le 10 mai, à 4 heures, déclenchait la manœuvre Dyle. Derrière « la découverte » des cuirassiers et des dragons de la 3<sup>e</sup> D.L.M. du Corps de cavalerie Prioux, suivie de ses gros, les unités du III<sup>e</sup> Corps franchissaient la frontière le 11, à 9 heures. Déjà l'ordonnance si ponctuelle de leur mouvement était disloquée. Elles n'auraient pas à attendre la bataille sur la Dyle au jour J + 7, c'est-à-dire à partir du 17 mai ; celle-ci déferlait au-devant d'elles et les contraignait, de repli en repli, à repasser la frontière et à réoccuper, le 19 mai, « sans esprit de recul » leurs positions de départ sur l'Escaut. Dans les nuits des 26 et 27, elles se repliaient sur la Lys. Le

6. Nous avons donné plus haut la composition de la 2<sup>e</sup> D.I.N.A. La 1<sup>re</sup> D.I.M. était ainsi constitué : le 7<sup>e</sup> groupe de reconnaissance, les 1<sup>er</sup>, 43<sup>e</sup> et 110<sup>e</sup> régiments d'infanterie, les 15<sup>e</sup> et 215<sup>e</sup> régiments d'artillerie.

général Prioux, qui ordonnait ce repli, venait de prendre le commandement de la I<sup>re</sup> Armée, remplaçant le général Blanchard, nommé commandant du Groupe d'Armées N° 1 où il remplaçait le général Billotte tué dans un accident d'automobile. Le gros des divisions blindées allemandes menaçait alors d'envelopper les arrières des forces franco-britanniques du Nord, et de couper leur retraite vers la côte. Les trois Panzer du général Guderian, après avoir atteint, le 20, Amiens et Abbeville et laissé à des unités d'infanterie motorisée la garde de la Basse-Somme, étaient elles-mêmes, le 23, remontées en direction de Boulogne et Calais. Toute idée de percée et de jonction avec une attaque conjointe venue du Sud ayant été abandonnée, il ne restait d'autre manœuvre aux unités encerclées que de se retirer vers les ports nord-ouest de la Manche, de ligne d'eau en ligne d'eau, et de tenir autour d'eux un périmètre défensif assez longtemps pour couvrir le rembarquement du plus grand nombre possible d'entre elles. En même temps qu'il ordonnait le repli sur la Lys, le général Prioux avait prescrit de brûler, à l'insu de la troupe, les drapeaux et les étendards afin qu'ils ne tombassent pas aux mains de l'ennemi. Le général de La Laurencie se refusait à exécuter cette mesure qu'il considérait comme un geste de désespoir alors, notait-il pour lui-même, que « nous ne sommes pas à genoux... La porte reste ouverte sur Dunkerque. Mes hommes regardent leurs chefs avec confiance ; ils ont des munitions, ils peuvent et veulent encore se battre. Ils ne peuvent le faire sans drapeau... ». Mais la porte sur Dunkerque ne pouvait-elle être barrée d'un moment à l'autre ? Auquel cas ce serait la capitulation en rase campagne. Le général de La Laurencie ne s'y résigne pas. Le 28 mai, à 17 h 30, il se rend à Steenwerck, au P.C. de la I<sup>re</sup> Armée, pour connaître les intentions du général Prioux. Celles-ci, que la situation rend inéluctables, ne correspondent pas à celles du général de La Laurencie. « Mes troupes se battent dans Lille<sup>7</sup>, dit Prioux ; je considère qu'il est de mon devoir de ne pas les abandonner. Mes cantines sont enterrées, je reste sur place avec mon état-major »<sup>8</sup>. La Laurencie, tout en comprenant cette décision, voudrait qu'elle ne le liât point. Ayant en main son Corps d'armée, il demande l'autorisation de se replier sur Dunkerque. « Vous voulez tenter l'aventure ? ré-

7. Une partie de ces troupes — la 2<sup>e</sup> division d'infanterie nord-africaine — sont enlevées au III<sup>e</sup> Corps et rattachées au V<sup>e</sup>, vont résister dans Haubourdin jusqu'à épuisement de leurs munitions. Elles y succomberont le 29 mai, sauf quelques éléments de l'artillerie, du train et des services qui parviendront à rejoindre Dunkerque et Malo où ils embarqueront jusqu'au 4 juin.

8. Le général Prioux sera capturé le 29 mai à midi dans son P.C. de Steenwerck.

pond Prioux. Soit. Je ne m'y oppose pas, vous emmènerez avec vous le Corps de cavalerie ». — « Le fil est coupé ? » interroge La Laurencie. — « Oui », dit Prioux. Et les deux généraux se séparent<sup>9</sup>. A 18 heures, La Laurencie informe et consulte, à Steenwerck, les trois divisionnaires de son Corps — les généraux Janssen, Lucas, de Camas — qui commandent respectivement la 12<sup>e</sup>, la 32<sup>e</sup> et la 1<sup>re</sup> division. Avec eux le général Langlois qui commande les trois divisions du Corps de cavalerie, celui-ci devant couvrir éventuellement le repli de l'infanterie. « Si nous restons ici — dit La Laurencie — nous avons la certitude d'être acculés à la capitulation. Si nous remontons sur Dunkerque, nous pourrions peut-être échapper à l'ennemi. Ce *peut-être* vaut bien qu'on tente l'aventure. Ma décision est prise : on la tentera. Si nous voulons réussir, il nous faut rompre au plus tard à minuit... C'est un gros effort que je demande aux troupes — 60 km — mais nous n'avons pas le choix... ».

Les généraux Janssen et Lucas objectent l'extrême fatigue de leurs hommes : ils seront incapables de fournir un tel effort. La Laurencie insiste, se fait pressant. En vain. « C'est bien, Messieurs, nous resterons ici ; il est entendu que je resterai avec vous à la tête de mon Corps d'armée, mais je vous prie encore de réfléchir aux conséquences de votre décision... Je vous donne rendez-vous ici même à 19 heures et, si vous persistez dans votre réponse, vous me signerez une déclaration attestant que vos hommes sont dans l'impossibilité absolue de faire mouvement... Vous porterez alors l'entière responsabilité de notre commune capitulation ». Cet appel — et les conséquences qui s'ensuivront s'il n'est pas entendu — ébranlent au moins le général Janssen : « Essayons, partons à 23 heures ». Le général de La Laurencie n'attendait que ce mot. Il donne immédiatement ses ordres : le dispositif des colonnes, leurs itinéraires, l'allègement des paquets et la destruction des effets abandonnés, l'heure du départ. A 23 heures, on se met en marche par des routes que des convois, français et britanniques, embouteillent. A la fin de la matinée du 29, le général pénètre dans la tête de pont de Dunkerque où le désordre, dit-il, dépasse tout ce que l'imagination la plus déréglée peut envisager. Le soir il fixe son P.C. à Malo-les-Bains. Plusieurs unités du III<sup>e</sup> Corps ne dépendent plus de son commandement ; d'autres, mélangées, vont en relever pour leur embarquement.

9. Nous nous référons toujours au témoignage du général de La Laurencie mais observons que le général Prioux ne rapporte pas ces propos. Il écrit seulement dans ses *Souvenirs* qu'ayant déjà fait préparer le mouvement de la Lys à la mer, « le général commandant le III<sup>e</sup> Corps d'armée prenait le commandement de toutes les forces au nord de la Lys ».

La 12<sup>e</sup> division doit, au sud-est de la tête de pont où ne cessent d'affluer débris français et britanniques, contenir et retarder les Allemands dont la pression s'accroît et les attaques aériennes se succèdent. Le général Janssen est tué le 2 juin. Le 3, la division engage ses dernières réserves. Elle décroche dans la nuit. Plus de bateaux quand elle parvient au port. Elle y est capturée toute avec son état-major, les cinq colonels et les quatre commandants de ses unités.

La 32<sup>e</sup> division couvre à l'est les abords de la tête de pont. Deux de ses bataillons tiennent la ligne d'eau, le 4, jusqu'à 1 h 30. Faute de bateaux, le général qui commande son infanterie, et son état-major, son artillerie et une partie de ses fantassins seront faits prisonniers ; 4.000 hommes et gradés environ, ayant pu se soustraire à l'étreinte, pourront embarquer. Nous les retrouverons dans la seconde phase de la bataille de Normandie où, encerclés, ils succomberont le 18 juin dans l'Orne.

Alors que les éléments à pied de la 1<sup>re</sup> division — dont le général commandant l'I.D. et trois lieutenants-colonels — seront pris en combattant dans les faubourgs de Lille, les éléments motorisés se regroupent entre Malo et Bray-Dunes et s'y embarqueront. Nous en retrouverons 3.400 les 6-9 juin dans la région d'Évreux qui s'égailleront ou seront pris les 25-29 dans le bocage normand.

Quant aux trois divisions du Corps de cavalerie que le général Prioux avait été chargé d'emmener avec lui, elles se replient lentement sans perdre le contact avec l'ennemi. A leur arrivée dans la tête de pont elles abandonneront leurs véhicules sauf une quarantaine de chars qui constituent une formation unique rattachée au XVI<sup>e</sup> Corps dont elle va partager le sort. Cuirassiers et dragons de ces grandes unités dites « mécaniques » se regroupent progressivement à Dunkerque et à Malo où leur embarquement, semble-t-il, s'effectue, par tranches de 1.000 hommes, avec une certaine régularité. Le haut-commandement a — ou aurait ? — prescrit que, dans l'ordre des urgences, le Corps de cavalerie eût la priorité. On le retrouvera, lui aussi, reformé et allégé, les 10-11 juin, dans la bataille de Normandie, aux environs de Pacy-sur-Eure. Ne perdons pas de vue le général de La Laurencie. Dans l'après-midi du 30 mai il fait défiler dans les rues de Malo en flammes les troupes qu'il a sous la main, avec leurs étendards et drapeaux déployés : son groupe de reconnaissance et celui de la 1<sup>re</sup> division, deux régiments réduits de cette division.

Dès qu'il a appris son arrivée dans la tête de pont, le général Gort, chef des forces britanniques, lui a téléphoné : « Je m'embarque demain, je vous emmène avec moi ». Le général de La

Laurencie décline « cette offre généreuse » : il n'embarquera que lorsque l'auront été tous les hommes relevant de son commandement. Mais le général Gort voudrait-il bien prendre avec lui six officiers de son état-major qui ne lui sont plus indispensables ? — Assurément : « Envoyez vos officiers à La Panne, je les embarquerai avec mon état-major ». Le général de La Laurencie désigne ces officiers : le général Voisin, commandant l'artillerie du Corps d'armée, le lieutenant-colonel de Laval, sous-chef d'état-major, le commandant Lacuire, les capitaines Casenove et Rémon, le lieutenant Paul Thoumyre. Leur privilège faillit les perdre. Le destroyer qui les emmenait fut touché par des bombes et coula. Aggripés à des épaves, ils durent nager longtemps avant d'être repêchés par d'autres bateaux.

Jusqu'au 3 juin, le général de La Laurencie régla sur les plages bombardées — « les plus violents bombardements, dit-il, que j'ai connus au cours de la campagne » — l'embarquement, par groupes de 250, d'une trentaine de mille hommes — ceux des éléments organiques de son Corps et de la 1<sup>re</sup> Armée, ceux de la 1<sup>re</sup> division mécanique qui ont été récupérés, les fantassins du 54<sup>e</sup> qui occupaient le secteur fortifié de l'Escaut et qui l'ont suivi. Lui-même, le 3 juin à 18 heures, prend « le dernier radeau », un petit bâtiment de guerre français, avec les membres de son état-major restés près de lui : 11 officiers, 1 adjudant et 6 soldats<sup>10</sup>. Arrivé à Douvres à 22 heures, il ne s'attarda pas en Angleterre. Y fut-il demeuré s'il s'y était attardé une quinzaine de jours, jusqu'au 18 juin ? Probablement pas. Le 5, à 15 heures, il reprend la mer sur un paquebot, à Southampton, débarque à Cherbourg le 6 à 4 heures et, laissant son état-major près de Caen, à Sainte-Honorine-du-Fay, part aussitôt pour Paris. Il se rend dans l'après-midi au ministère de la Guerre, y voit le général Weygand et M. Paul Reynaud ; le général Colson, chef d'état-major de l'Armée, lui fixe sa nouvelle mission : constituer au sud de la Seine un groupement des unités rescapées de Dunkerque qui reviennent d'Angleterre et les dépôts repliés en Basse-Normandie.

Le 8, il regagne Caen où il pense établir son P.C. Quand il y arrive, à 11 heures, il trouve un télégramme du général Doumenc, major des Armées, qui lui prescrit de se rendre à Rouen pour y recevoir les ordres du général Duffour et de

10. Le colonel Salland, le lieutenant de Malartic (officier d'ordonnance du général), le colonel Angelergues, le commandant Maudelonde, le commandant Bern, le capitaine de Séré, le capitaine Edou, le capitaine Robillard, le sous-lieutenant F. Dreyfus, le médecin auxiliaire Masselin, l'adjudant Groisil (porte-fanion), les soldats Quesnel, Vincendeau, Langlois, Doré, Lasalle, Naze.

pousser immédiatement sur la Seine toutes les unités refaites. Après un détour par Louviers où les officiers de son état-major, naufragés dans la traversée du Channel, qui portent le battle-dress de l'uniforme britannique, installent un P.C. provisoire à la Mairie, le voici à Rouen vers 18/19 heures prenant contact avec le général Duffour. Celui-ci lui expose la situation. L'officier d'ordonnance du général de La Laurencie note sur son carnet de route les propos du général Duffour : « Des éléments blindés ennemis sont à Rouen. Nous les tenons en respect aux ponts qu'on barricade ; on les fera sauter demain à 9 heures ». Les deux généraux s'entendent rapidement sur les mesures à prendre pour tenir la Seine en aval de Vernon, se partager les secteurs et s'attribuer les moyens attendus. Le général de La Laurencie défendra le passage du fleuve entre Vernon (exclu) et Pont-de-l'Arche (inclus). Il ne dispose immédiatement, le 8 au soir, que de 125 cavaliers, sans armes antichars, du Groupe de reconnaissance 80, aux ordres du chef d'escadrons de Montfort <sup>11</sup>. Il les pousse dans la boucle des Andelys pour en occuper les ponts, gardés à ce moment par une section du 31<sup>e</sup> Régional. Rentré à Louviers dans la nuit, le général de La Laurencie transférera dans la soirée du 9 son P.C. à 5 km au N.O. d'Évreux, au château de Carambouville qu'habite « un vieux monsieur peu accueillant ». Tout l'état-major du III<sup>e</sup> C.A. s'y retrouvera <sup>12</sup>.

11. Cet escadron appartenait organiquement au G.R.I. de la 1<sup>re</sup> division marocaine dont les éléments qui restaient, après la bataille du Nord, embarqués à Dunkerque le 1<sup>er</sup> juin, avaient quitté le 6 l'Angleterre pour Brest d'où elle était dirigée sur la zone de regroupement de Bernay.

12. Ces pages sont extraites d'un ouvrage alors en préparation : *Les Soldats de 40 dans la première bataille de Normandie - de la Bresle au Cotentin, 5-18 juin 1940.*

## De la sélection généalogique au testage dans l'espèce bovine

par Bernard LAVOINNE

(Séance du 10 octobre 1981)

NOTRE bon ami Firmin Cauchois, maire de Guernouville-en-Caux, maniait mieux la faux que la plume, nous raconte Raymond Mensire, dans son livre *Le mariage d'Augustin*.

Pour ma part, un peu plus moderne, je me sens plus à l'aise aux mancherons de mon motoculteur, ou encore sécateur en main, que devant votre très docte assemblée.

Pensant que ce qui me vaut l'honneur d'avoir été appelé parmi vous vient de quelques connaissances, qu'au cours des ans, j'ai pu acquérir en élevage, c'est tout naturellement de ce sujet que j'ai choisi de vous entretenir.

Mais, comme il est particulièrement vaste et important — n'oublions pas que pour notre Seine-Maritime, l'élevage fournit plus de 70 % du revenu brut de l'agriculture — il m'a fallu choisir une petite part de ce sujet, me bornant à vous entretenir du passage de l'ancienne sélection généalogique sur ascendance, au testage des reproducteurs mâles dans l'espèce bovine.

Si l'attelage des animaux de trait, chevaux ou bœufs, a permis de supprimer l'esclavage et le servage, si la vapeur et les diverses puissances mécaniques dans leur ensemble ont permis de supprimer le travail des jeunes enfants, puis de raccourcir de plus en plus la durée du travail des adultes, l'amélioration génétique des animaux domestiques en général, et des bovins en particulier, a permis de mieux satisfaire les besoins alimentaires des hommes, d'en diminuer le coût et aussi de réduire, mais dans une moindre mesure, le travail des producteurs éleveurs.

La sélection généalogique des bovins, basée sur l'ascendance, remonte sans doute dans la nuit des temps mais son application systématique a été maîtrisée par les éleveurs anglais, au début du XIX<sup>e</sup> siècle, par une consanguinité sévère appliquée dans la race du Durham, que nous appelons maintenant Shortom : le même taureau remarquable ayant fécondé ses propres filles et leurs filles et petites-filles par lui-même. Cette méthode, peut-être risquée, mais efficace, a permis de fixer cette race de façon très remarquable, adaptée aux besoins de cette époque qui réclamait du suif pour l'éclairage à la chandelle, et des viandes très grasses pour des travailleurs de force qu'étaient, en particulier, les mineurs de charbon.

L'inconvénient d'une telle fixation de la race est qu'il devenait presque impossible de la faire évoluer de l'intérieur quand ses caractères, très bien adaptés aux besoins de cette époque, n'ont plus convenu aux exigences des marchés actuels. Ceci a obligé à faire appel à d'autres races, dont notre Charollais et autres Limousins, pour obtenir des animaux satisfaisant mieux à ces besoins nouveaux.

Pour notre race normande, il est certain que les moines de l'abbaye de Montebourg, dans la Manche, avaient entrepris dans leur étable un important travail de sélection, mais resté mal connu, si ce n'est le remarquable taureau « Silencieux », champion des races françaises de grande taille à l'Exposition Universelle de Paris en 1900, fils d'un veau mâle que le grand-père des actuels éleveurs de la famille Noël avait réussi à acquérir au boucher de l'abbaye.

A cette même époque, environ 1880, un éleveur également de la Manche, à Carentan, M. Gillain, avait, grâce à un élevage en famille, présentant donc une certaine consanguinité, créé un troupeau remarquable. Enfin, en 1883, la création du Herd Book Normand permit aux éleveurs d'entreprendre une sélection généalogique véritable, les animaux inscrits, identifiés et d'ascendance connue pouvant être accouplés de façon raisonnée et en pleine connaissance de cause.

Malgré cela, les progrès, pour être bien réels, sont restés lents et limités dans leur diffusion. Cette amélioration visait en premier lieu la conformation jugée sur les animaux vivants, en particulier dans les concours organisés par les comices, par les grands concours nationaux et aussi, ne l'oublions pas, par des organismes départementaux telle notre vieille Société Centrale d'Agriculture de Seine-Inférieure, fondée sous Louis XV, et membre éminent des Sociétés Savantes de notre département.

En 1908, la création du premier Syndicat d'Élevage et de

Contrôle Laitier, pour la France, celui du Pays de Caux, donna une base certaine et sérieuse à la sélection laitière. D'incontestables progrès en résultèrent, malgré le petit nombre d'élevages contrôlés, malgré les conséquences de la guerre de 1914-1918. Ces premiers progrès se trouvèrent diffusés par les mâles issus des meilleures vaches contrôlées, par la mise en place progressive des ventes aux enchères à la ferme qui ont marqué une période bien particulière, commençant tout à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle pour durer, de façon importante, jusqu'aux environs de 1955.

Cependant vers 1941, pendant la période d'Occupation, le directeur de l'École de Bergers de Rambouillet, M. Laplaud, avait — avec l'aide de M. Robert Cassou, alors instituteur détaché à cette école — commencé à étudier et à mettre en place des essais d'insémination bovine dans l'élevage dépendant de l'école. Si cette technique existait déjà en Russie, suite à l'abattage, pendant la grande famine qui suivit la Révolution de 1917 par les ruraux affamés, de la plupart des animaux mâles, ce mode de reproduction n'était connu que par ouï-dire dans notre pays, et sans doute dans le reste du monde.

Le mérite de ces deux hommes est d'avoir réinventé ou même inventé les techniques de prélèvement, de dilution, de conservation et de mise en place de ces semences.

Ces essais s'étant révélés positifs, mais restés confidentiels jusqu'en 1944, pour ne pas en faire éventuellement profiter les Occupants, ont été poursuivis et révélés jusqu'en 1946 où des éleveurs d'Eure-et-Loir se sont regroupés pour mettre en place la première Coopérative d'Élevage et d'Insémination avec siège à La Loupe. Robert Cassou en prit la direction, à la suite de quoi il dut démissionner de son poste d'instituteur agricole : geste courageux que de se lancer dans un métier tout nouveau dont on ne pouvait savoir s'il avait de l'avenir — rassurons-nous, il en avait !... — et le remarquable technicien qu'il est devenu ne peut, aujourd'hui, que se féliciter de ce choix, alors pour le moins aventureux.

A cette époque, l'insémination artificielle n'était qu'une technique permettant de multiplier sur un plus grand nombre de femelles la descendance de taureaux que l'on supposait de valeur, mais connus seulement sur ascendance pour la production laitière et un peu sur descendance pour la conformation, sur dix veaux d'au moins six mois.

En 1952, sur l'initiative de Jacques Lefebvre, alors directeur du Herd Book Normand, était mise en place la Société de Testage de Taureaux normands, sous le sigle S.C.T.N., avec comme membres, le H.B.N., le Comité Fédératif National de Contrôle Laitier

et l'Association des Centres d'Insémination exploitant des taureaux normands, regroupés sous le sigle G.N.A.

Là aussi une technique nouvelle était à mettre en place pour répondre au but recherché : « connaître la valeur laitière des filles des taureaux mis à l'épreuve ».

Je n'insisterai pas sur les tâtonnements, recherches et difficultés qu'il fallut résoudre. Disons seulement que cette initiative devait se montrer riche de promesses sous l'impulsion du directeur de la société, Claude Dupuy.

Mais, à cette époque, la conservation de la semence n'était que de quelques jours. Un taureau testé favorablement risquait donc fortement d'être stérile ou mort lorsqu'on connaissait sa valeur réelle cinq ans après sa mise à l'épreuve. Il fallut attendre les années 1963-1965 pour que la congélation de la semence permette de supprimer cette grave difficulté.

C'est donc à partir de cette époque, somme toute fort proche de nous, que l'amélioration génétique par le testage commença à prendre sa pleine efficacité.

Entre-temps, la loi de 1966 sur l'élevage, le développement du contrôle laitier consécutif à cette loi, la multiplication et la réglementation de l'insémination, la création des établissements départementaux de l'élevage, ont permis de mettre un peu d'ordre dans un développement assez anarchique à ses débuts.

Où en sommes-nous aujourd'hui ?

Dans les races laitières, au moins 80 % des femelles sont inséminées, soit en Normandie environ 1.600.000 vaches. La production des taureaux à mettre à l'épreuve a été organisée par la création d'un schéma de sélection intégré et complet par la détection sur fichier des 1.000 meilleures vaches contrôlées sur 350.000, ce tri étant effectué sur le fichier mécanographique de l'U.P.R.A., ex-Herd Book, et tenu par l'Association Régionale de Service aux Organismes d'Élevage, sous le sigle A.R.S.O.E. Après accouplement raisonné de ces 1.000 vaches par les meilleurs taureaux testés en service dans l'année, les 350 à 400 meilleurs veaux mâles nés de ces accouplements, achetés par les Centres de production de semence pour mise à l'épreuve des 140 ou 150 taurillons nécessaires annuellement, permettent l'élimination de ceux dont la croissance ou les qualités extérieures sont jugées insuffisantes, ou encore pour qualité de leurs semences non satisfaisante.

La mise à l'épreuve, c'est-à-dire au testage, consiste à inséminer environ 300 femelles contrôlées pour leur production laitière. Lorsque les veaux femelles issus de ces inséminations

auront vêlé, puis auront été contrôlés, la recherche agronomique procédera à l'indexation des mâles, pères de ces femelles ; pour cette indexation, les rendements bruts obtenus seront corrigés sur divers critères, tels que mois de vêlage, effectif d'étable, rendements de la mère, etc... et comparés aux rendements moyens des contemporaines. Alors seulement, les taureaux les mieux indexés seront mis en service et pourront donc influencer l'ensemble des élevages.

N'oublions pas qu'entre le choix des mères primitives du schéma de sélection, et les résultats sur l'ensemble des élevages, il s'écoule au moins treize années. N'oublions pas non plus que cette méthode n'a pu commencer réellement que dans les années 1965-1968 et que nous n'en sommes donc qu'au début des résultats tangibles. Or, ceux-ci sont réellement prometteurs : l'un des premiers taureaux testés, Selom II, que j'avais confié à la Société de Testage, avait donné une production laitière journalière de ses filles de 14 kg et était jugé améliorateur, les contemporaines étant à 12 ou 13 kg suivant les régions. Aujourd'hui la moyenne des génisses normandes vêlées en 1980 atteint, et parfois dépasse, 17 kg. Ces 3 kg et quelques de progrès peuvent vous sembler faibles, mais ils représentent en réalité, pour la production laitière de notre seul département, environ 900 kg de lait pour nos 200.000 vaches, soit 180.000 tonnes de lait annuellement ; c'est loin d'être négligeable et justifie amplement ce travail long et coûteux puisqu'un taureau mis en service doit amortir au moins 250.000 F de frais engagés.

Rappelons encore que, comme je vous l'ai exposé, nous ne sommes qu'au début des résultats positifs de cette amélioration génétique basée sur le testage.

Et maintenant, peut-on en envisager le devenir ? On peut penser que la poursuite de cette méthode de sélection permettra encore des progrès très sensibles. Jusqu'à quelle limite, il est bien difficile de le dire, elle peut être organique, bien sûr, mais aussi économique. Organique par la capacité digestive de nos vaches, économique, si les prix des aliments plus concentrés, tels les grains et tourteaux deviennent tels que leur emploi à doses importantes soit trop coûteux.

Enfin, les techniques nouvelles déjà au point comme les prélèvements d'ovules, et leur greffe sur des mères porteuses, peuvent accélérer ou modifier les méthodes de sélection. D'autres prévues, comme le choix du sexe du veau à naître au moment de la fécondation, si elles voient le jour dans l'avenir, permettront de faire donner des mâles de croisement pour la production de viande aux moins bonnes laitières, des génisses de remplacement

pour les bonnes et des mâles destinés au testage pour les quelques meilleures.

Devant ce devenir, il est difficile de dire quand, de dire comment, puisqu'en plus, les premiers essais d'ingénierie génétique actuellement étudiés sur les êtres monocellulaires peuvent déboucher sur les animaux que nous appelons supérieurs parce qu'ils sont plus près de notre espèce.

Espérons seulement que le génie de l'homme ne sera utilisé que pour l'amélioration du sort de l'humanité entière, que ces hommes seront producteurs de richesses ou qu'ils en seront consommateurs, qu'ils soient proches de nous ou qu'ils en soient lointains, c'est le vœu que nous formulerons pour conclure.

## D'office à la Légion en Indochine

par le Colonel Jacques VANDAELE

(Séance du 24 octobre 1981)

LE port d'Oran, le 12 décembre 1952.

15 heures, encore un bataillon de Légion pour l'Indochine. Ces dames de la Croix-Rouge distribuent café, gâteaux secs et cigarettes à ceux qui, lourdement chargés, montent à bord du *Son-Tay*.

Tandis que le soleil descend lentement derrière Santa-Cruz, la nouba du 2<sup>e</sup> Algériens et trois sections, des légionnaires, des marins, des aviateurs, se rangent sur le quai.

18 heures, la sirène annonce l'appareillage. Le détachement présente les armes, le « Boudin » retentit, le *Son-Tay* largue ses amarres. Cette fois, c'est l'aventure, une aventure qui avait commencé quand j'avais appris ma désignation d'office pour la relève de la Légion étrangère en Extrême-Orient.

Le 8 novembre, ma femme m'avait accompagné à Marseille. Après les formalités de départ, après la bouillabaisse sur le Vieux-Port, nous étions montés à Notre-Dame-de-la-Garde, puis nous avions arpenté la Cannebière avant les dernières heures d'intimité, viatique d'une longue séparation.

Très tôt, le lendemain, j'avais quitté celle qui repartait seule, par le train, retrouver nos trois petits.

Marseille-Oran. La mer est mauvaise et le 10 novembre, à 19 heures devant la gare de Sidi-Bel-Abbès, un légionnaire nous attend avec une « arraba » où notre renfort — un commandant fraîchement promu, quatre capitaines anciens, six lieutenants — entasse ses cantines.

Direction : les hôtels de la ville car il n'y a pas de place pour nous au Cercle. Déception ! Nous nous attendions à plus d'égards — la Légion ne les réserve qu'aux siens. Il ne suffit pas d'arborer une cravate verte, de faire écussonner vareuse et képi, de se présenter au colonel du 1<sup>er</sup> Étranger pour être accepté. Pour l'instant nous ne sommes que ceux auxquels la Légion fait appel pour remplacer ses officiers qui, dans cette guerre sans fin, ne cessent de tomber et dont les noms, au fil des semaines, s'inscrivent en lettres d'or sur les tables de marbre du Musée du Souvenir.

Il nous faut d'abord, au camp de Nouviou, mettre sur pied un bataillon de 500 légionnaires et ensuite l'encadrer jusqu'à Saïgon.

Douze mille kilomètres à bord d'un transport de troupes, un long mois en mer, avec une courte escale, Djibouti, pour y faire le plein d'eau potable, ce n'est pas une croisière.

Officiers et sous-officiers se partagent les quelques cabines. Les légionnaires sont répartis entre les ponts aménagés en dortoirs. La nourriture, c'est important, est très convenable, mais comment occuper nos hommes ? L'instruction que nous pouvons mener, les cours de français et de secourisme, les travaux d'entretien, les inspections, les corvées, les exercices d'évacuation, tout cela a des limites. Heureusement que la sieste meuble une grande partie de l'après-midi et que, le soir, il y a le foyer avec cinéma dont la responsable, une jeune eurasienne, est la seule femme à bord, ce qui lui vaut passablement d'avances...

Je commande une des compagnies avec trois jeunes lieutenants et un adjudant chevronné, médaille militaire et impressionnante croix de guerre d'Indochine. Vis-à-vis de nous, qui partons pour un premier séjour, il est pour le moins sur la réserve, s'en tenant à l'exécution stricte de nos ordres. Ce n'est que plus tard que je découvrirai qui était l'adjudant Kalish. Originaire de Prusse orientale, il s'était engagé en 1934 à la Légion. Cinq ans plus tard, il avait rejoint la Wehrmacht et l'Afrikakorps. Ramassé en Lybie par les Britanniques, interné aux États-Unis, il avait rengagé en 1946 à Bel-Abbès pour l'Extrême-Orient.

Le 24 décembre, c'est la fête de famille de la Légion. En cette soirée, nul ne peut s'empêcher de penser à celles et à ceux qu'il a laissés. Avant de rejoindre ma compagnie, je passe par ma cabine pour me changer. Sur mon étroite couchette, une grande boîte de chocolats de la « Marquise de Sévigné » avec un mot touchant de Kulavy, un Tchèque qu'à Nouviou j'avais pris pour ordonnance.

La tradition veut que, ce soir-là, chacun reçoive un cadeau. Pour nous, le « Service du Moral » de Bel-Abbès a mis en place 500 colis et il a bien fait les choses. C'est ainsi qu'une trousse de toilette fort convenable me revient.

Faute d'aumônier, un Italien chante « Minuit, Chrétiens », un Allemand « Stille Nacht », un Polonais, un Tchèque, un Hongrois, des Noëls de chez eux.

Puis nous passons à table et en attendant les plats qui se succèdent interminablement, nous reprenons en chœur les chants graves et nostalgiques de la Légion.

25 décembre, 14 heures : Escale à Djibouti. En un rien de temps, les légionnaires ont pris d'assaut les somptueuses voitures américaines que conduisent, comme des fous, des Somalis efflanqués. Avec mes lieutenants, il ne nous reste qu'à partir à pied, sous un soleil écrasant, par des avenues désertes — c'est l'heure de la sieste — prendre un « pot » au « Palmier en Zinc ». La bière y est fraîche mais les tables poisseuses attirent les mouches contre lesquelles il nous faut nous défendre pour écrire nos cartes postales.

Nous ne voulons pas repartir sans voir la ville indigène. Sur le seuil d'une masure, la matrone, une noire aux cheveux crépus, dont la nudité croulante transparait sous la robe bariolée, nous propose « ses filles ». Nous déclinons l'invitation... La nuit est tombée. Passant devant la paroisse, nous entrons. C'est la fête. Dans les jardins illuminés, parmi les tenues blanches et les robes décolletées, avec nos chemisettes et nos shorts kaki, nous n'avons pas notre place.

D'ailleurs nous ne saurions nous attarder, le *Son-Tay* lève l'ancre à 20 heures.

Après Djibouti, la grande houle de l'Océan Indien nous fait nous traîner sous un ciel plombé. Les journées étouffantes sont terriblement longues...

Le 1<sup>er</sup> janvier, les sous-officiers nous présentent leurs vœux et le 6 nous les recevons. La Légion a conservé une des plus

vieilles traditions de l'Armée française. Ce jour-là, un sous-officier est le Roi. De son trône, entouré de sa cour, il prononce un discours farfelu d'où émergent des vérités que les intéressés, quel que soit leur grade, se doivent « d'encaisser » avec le sourire.

Le 13 janvier, au soir, mouillage au large du Cap Saint-Jacques, puis remontée de jour, par la rivière, jusqu'à Saïgon.

Ventilation du renfort : Kulavy m'est enlevé... et le 16, par avion, avec deux de mes anciens, nous gagnons Nha Trang, P.C. du 2<sup>e</sup> Étranger. En l'absence du colonel, son adjoint, le commandant Sourlier nous reçoit. Alors que mes camarades ont des affectations correspondant à leur ancienneté, je dois prendre la direction du Foyer. C'est sans doute une « grosse boutique » avec son bar et son cinéma, mais tout quitter pour compter des caisses de bière... Je le trouve saumâtre et ça se voit. « Vous êtes là pour faire ce qu'on vous commande », mais Sourlier, officier de troupe bardé de citations, le comprend. « On vous aidera » et dans la foulée, il m'invite à me joindre dès le lendemain minuit, au convoi qui fait la liaison avec les Plateaux.

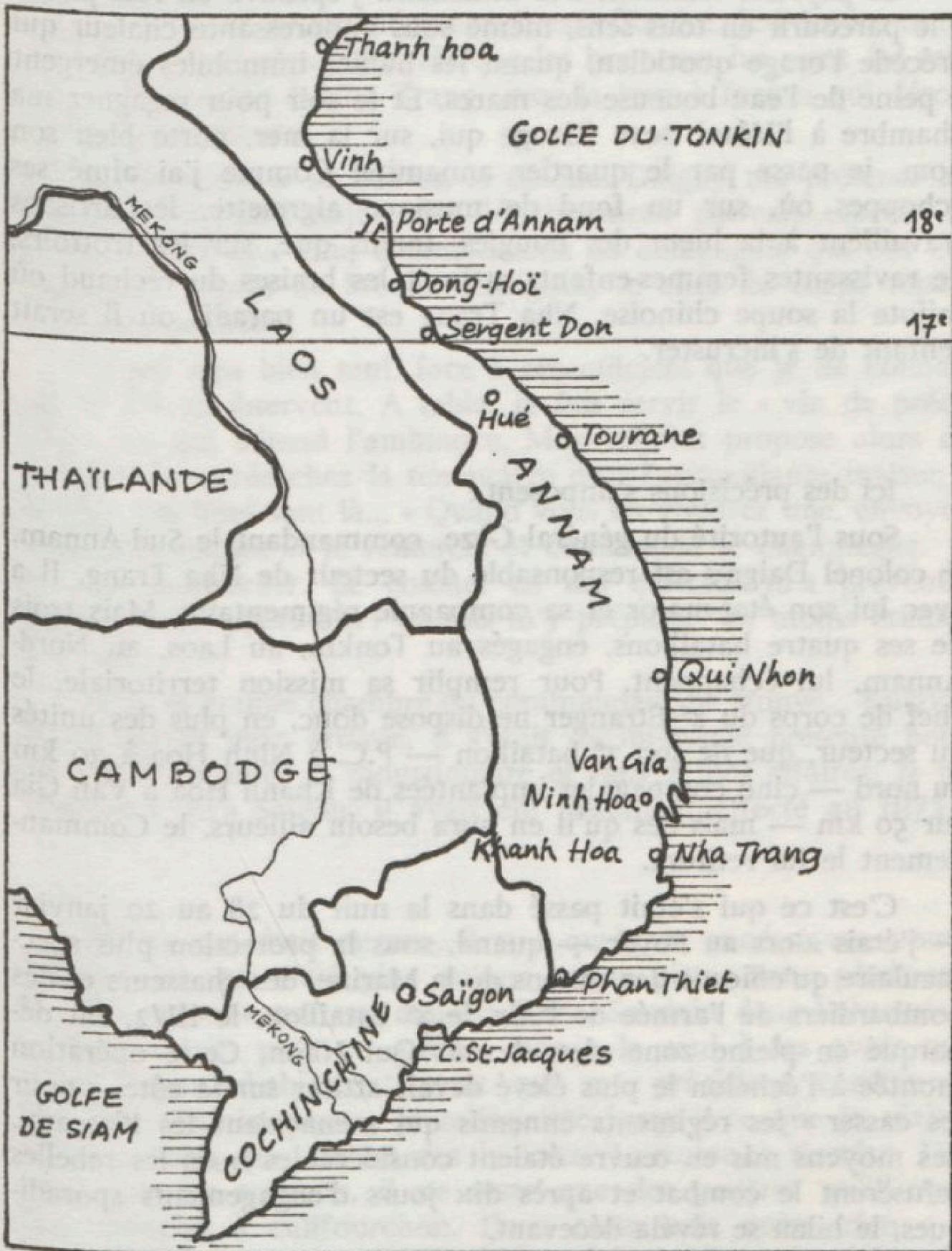
Tandis qu'un bataillon vietnamien, appuyé par des légionnaires, ratisse la forêt pour assurer la protection de la route déjà passablement envahie par la végétation, je découvre les contreforts de la Chaîne Annamitique et les villages de paillottes sur pilotis, où vivent des « montagnards », les Rhadés qui, dans le plus simple appareil, nous accueillent avec les manifestations touchantes d'une hospitalité d'un autre âge.

Je rentre conquis par ce pays pour apprendre qu'au Foyer, il y a, depuis longtemps, un déficit important qui n'a pu être comblé. Je n'ai aucun sens des affaires, je me perds dans la comptabilité et les inventaires me démoralisent.

Dieu merci ! l'arrivée d'un capitaine, libanais d'origine, plus apte que moi à rétablir la situation, et l'intervention d'un de mes anciens, font qu'à son retour le colonel Daigny me confie son 4<sup>e</sup> bureau, la logistique du secteur.

A cette époque, pour protéger les territoires pacifiés, les tours des supplétifs doivent être remplacées par des postes, avec blockhaus en béton et réseaux de barbelés, qui seront confiés à la jeune armée vietnamienne.

Je me donne à fond à mon travail, tous les jours sur le terrain, avec mon adjoint, un sergent déclaré luxembourgeois, en réalité français, qui est là depuis six ans et connaît tout. Très serviable, il va jusqu'à m'accompagner à la messe dont il



m'a indiqué l'heure. Je ne pouvais penser qu'un jour, pour une fille, il garderait l'argent destiné à un fournisseur. Cette escroquerie lui coûtera ses galons... et me servira de leçon.

Le pays est vraiment très attachant. J'éprouve un réel plaisir à le parcourir en tous sens, même sous l'oppressante chaleur qui précède l'orage quotidien, quand les buffles immobiles émergent à peine de l'eau boueuse des mares. Et le soir pour regagner ma chambre à l'Hôtel Beau Rivage qui, sur la mer, porte bien son nom, je passe par le quartier annamite. Comme j'ai aimé ses échoppes où, sur un fond de musique aigrette, les artisans travaillent à la lueur des bougies, tandis que, sur les trottoirs, de ravissantes femmes-enfants attisent les braises du réchaud où mijote la soupe chinoise. Nha Trang est un paradis où il serait tentant de s'incruster.

Ici des précisions s'imposent :

Sous l'autorité du général Gèze, commandant le Sud-Annam, le colonel Daigny est responsable du secteur de Nha Trang. Il a avec lui son état-major et sa compagnie régimentaire. Mais trois de ses quatre bataillons, engagés au Tonkin, au Laos, au Nord-Annam, lui échappent. Pour remplir sa mission territoriale, le chef de corps du 2<sup>e</sup> Étranger ne dispose donc, en plus des unités du secteur, que de son 3<sup>e</sup> bataillon — P.C. à Ninh Hoa à 30 km au nord — cinq compagnies implantées de Khanh Hoa à Van Gia sur 50 km — mais dès qu'il en aura besoin ailleurs, le Commandement le lui retirera.

C'est ce qui s'était passé dans la nuit du 28 au 29 janvier — j'étais alors au Foyer — quand, sous la protection plus spectaculaire qu'efficace des canons de la Marine, des chasseurs et des bombardiers de l'armée de l'Air, le 3<sup>e</sup> bataillon, le III/2, fut débarqué en pleine zone viet, devant Qui Nhon. Cette opération montée à l'échelon le plus élevé devait attirer sur la côte, « pour les casser » les régiments ennemis qui menaçaient les Plateaux. Les moyens mis en œuvre étaient considérables mais les rebelles refusèrent le combat et après dix jours d'engagements sporadiques, le bilan se révéla décevant.

L'amiral qui à bord du porte-avions « Arromanches » menait l'affaire en rendit responsable le commandant du III/2.

Le lundi 16 mars, à 23 heures, le colonel Daigny me fit appeler. « Demain, avec toutes vos affaires, vous partez à Ninh Hoa

prendre le commandement du 3<sup>e</sup> bataillon. Je vous rejoindrai mercredi après-midi ».

A Ninh Hoa, au P.C., je trouve le chef de bataillon, un de mes grands anciens, qui boucle ses cantines. Relevé quelques mois après sa prise de commandement, il est effondré. Je l'écoute toute la soirée et le lendemain après que les honneurs lui aient été rendus, je le conduis à Nha Trang, avec la jeep à fanion qui désormais sera la mienne.

Le mercredi à 16 heures, le colonel Daigny me présente au capitaine adjudant-major, qui légitimement pouvait espérer la succession, et aux cinq commandants de compagnie qui ont été convoqués. Après de brèves consignes, le chef de corps repart avec son escorte.

Je me sens bien seul, face à ces officiers que je ne connais pas et qui m'observent. A table, je fais servir le « vin de précision », ce qui détend l'ambiance. Mon adjoint propose alors de terminer la soirée chez la tenancière de « l'accueillante maison » du lieu. Les filles sont là... « Quand vous en voudrez une, envoyez votre ordonnance ». Je remercie et commande le champagne. Je ne puis m'attarder. Le colonel en me quittant m'a prévenu : après-demain, opération ! Je dois m'y préparer, au moins étudier la carte.

Dans la grande chambre du commandant, je trouve... Kulavy. Ayant appris mon arrivée, il s'était de lui-même présenté pour faire le lit, monter la moustiquaire et ranger mes affaires. Je ne savais pas qu'à Saïgon, il avait été justement affecté au III/2.

Par ce qui était encore, il y a quelques années, une route coloniale et qui n'est plus qu'une vague piste, nous pénétrons de nuit, colonne par un, dans la forêt. Soudain dans l'obscurité, un bref éclair, puis un autre... suis-je le seul à les avoir vus puisqu'imperturbablement ceux qui me précèdent continuent leur lent cheminement... Je m'inquiète jusqu'à ce que je réalise qu'il ne s'agit que du vol des lucioles. La colonne s'arrête. Des ponts sur les torrents, il ne reste que des poutres qu'il nous faut franchir à califourchon. Dans cette nuit noire, rien que le bruit de l'eau qui coule, troublé parfois par les cris déchirants des oiseaux que nous dérangeons.

Notre objectif : attaquer les Viets sur leur terrain, à Da Ban, une de leurs bases enserrées dans la montagne et la forêt, qui leur permet de nous harceler. L'opération commandée par Sourlier met en jeu deux bataillons, le nôtre et le 261<sup>e</sup> B.V.N. (vietnamien).

J'ai avec moi deux compagnies, la 9<sup>e</sup> et la 12<sup>e</sup>. La 10<sup>e</sup> et la 11<sup>e</sup>, par d'autres itinéraires, doivent nous rejoindre au centre de l'implantation rebelle. Les Vietnamiens se chargent des crêtes.

Dès la sortie de la forêt, un coup de feu, un seul, celui du guetteur qui signale notre arrivée.

Nous sommes dans les hautes herbes, aucun repère, nos cartes sont par trop imprécises et l'avion de reconnaissance, contacté par radio, ne voit rien. De ci, de là, une rizière bien entretenue, une cagnia avec parfois un dépôt de paddy, des poulets en liberté, des tracts et même des piastres Hô Chi Minh. Nous ramassons tout !

C'est le vide et pourtant, au nord, nous entendons des rafales d'armes automatiques. La 11<sup>e</sup> du capitaine Guibert qui vient de Van Gia nous signale qu'elle a des blessés, que le brancardage retarde sa progression.

Toute la journée nous fouillons en vain Da Ban, mais à des tirs isolés nous nous rendons compte qu'il se passe quelque chose autour de nous... Avec la nuit, nous risquons des ennuis. J'appelle Sourlier au « 694 », je lui demande l'autorisation de nous replier sur la forêt. Nous nous sommes, sans doute, mal compris puisqu'à minuit quand je le rejoins, il me donne l'ordre de repartir immédiatement.

Au petit jour, nous surprenons les rebelles qui étaient revenus. L'affrontement est brutal. Nous relevons un Viet atteint au ventre d'une grosse hémorragie que le toubib ne peut arrêter : il n'y a plus, pour abréger sa souffrance, que la piqûre de morphine à laquelle cet homme, dans un dernier sursaut, se refuse... et sans me quitter des yeux, il meurt en silence... Ses camarades ont réussi à se sauver et, puisqu'il n'est pas question d'occuper le terrain, c'est le retour. Quand je revois Sourlier il me dit : « Hier, ce n'était pas ça. Aujourd'hui ça va. Vous vous y ferez ».

Quelques jours plus tard, avec le général Gèze, même opération, au sud, sur une autre base, Da Den, mais cette fois les abords sont piégés et sans avoir vu un Viet, nous avons 17 blessés qu'il faut évacuer.

Alors que Ninh Hoa était calme, dans la nuit du Vendredi Saint, à quelques kilomètres de mon P.C., deux tours sont incendiées et leurs garnisons enlevées. Les harcèlements de nuit se multiplient. A Hué, le général Leblanc, commandant l'Annam, décide de « mettre le paquet » sur Da Ban où des réguliers sont arrivés.

Il fait appel aux paras de la Légion pour leur confier ce qui fut notre mission, un mois auparavant. Le III/2 et les Vietna-

miens devront alors boucler au nord les accès de la piste Hô Chi Minh pour interdire toute retraite ou toute arrivée des renforts.

Avec Sourlier, nous entrons, de nuit, dans un monde étrange, nous gagnons les crêtes que suivent ces itinéraires parfaitement équipés et camouflés que les rebelles utilisent. Au prix d'une dure montée, nous atteignons à 1.564 mètres le col qui commande Da Ban. Nous sommes dans les nuages, nous ne voyons rien, nous n'entendons rien, nous attendons jusqu'à ce que nous parvienne l'ordre de repli. Nous ignorons tout ce qui s'est passé.

A Ninh Hoa, je trouve le général Leblanc : « Les paras ont eu un coup dur, vous connaissez le coin, allons-y ». Il monte dans ma jeep, je prends le volant. Derrière nous nos deux ordonnances engagent un chargeur dans leur P.M.

Dans une clairière, le B.E.P. a ramené ses morts et ses blessés. Parmi ceux-ci, un sous-officier a encore sa lucidité : « Mon Général, cette fois, pas de chance, je suis foutu ». Les Viets attendaient le 1<sup>er</sup> bataillon étranger de parachutistes à sa sortie de Da Ban.

Le 30 avril, le général Leblanc est à Nha Trang pour la célébration de Camerone. J'y participe avec deux compagnies, les trois autres sont en alerte dans leurs quartiers.

Le 1<sup>er</sup> mai à Ninh Hoa, avec six semaines de retard, a lieu ma prise de commandement réglementaire. Le Préfet de Région accompagne le Colonel et quand, précédé par la musique du régiment, le III/2 défile, la population applaudit.

Pour quelques heures, le bataillon est rassemblé. C'est la fête, et avant de passer à table, Daigny rappelle que c'est aussi la Saint Jacques.

En fin de journée, je veux m'assurer qu'ont été améliorées les conditions de vie de ceux que, pour des raisons de sécurité, nous retenons au camp des P.I.M. Quelle n'est pas ma surprise quand l'un d'eux me remet la jonque qu'il a sculptée et grée, en me disant « Pour votre petit garçon en France ».

Pendant plus de deux mois, nous déjouerons les tentatives des rebelles. Nous progresserons même, à l'est, dans la presqu'île de Ninh Thinh, un terrain difficile dont nous chasserons le Bo Doï local pour implanter une compagnie vietnamienne.

Après deux semaines de « nettoyage », je laisse la 9<sup>e</sup> en appui et nous rentrons à Ninh Hoa pour le 14 juillet. La prise d'armes sera celle de l'adieu à ce secteur. Le surlendemain, avec la 10<sup>e</sup>, la 11<sup>e</sup> et la 12<sup>e</sup> nous devons rejoindre Phan Thiet.

Le 15 au soir, pour la dernière fois, je veux revoir Ninh Hoa. L'orage a nettoyé le ciel. Les fleurs rouges des flamboyants et les larges feuilles des bananiers ruisselantes de pluie étincellent au soleil couchant. Quelle beauté ! Quel calme ! Alors qu'à l'ouest, noir et menaçant, le massif de la Mère et de l'Enfant barre l'horizon.

Port de pêche, Phan Thiet est une ville isolée, entourée qu'elle est par la mer et par ce qu'on appelle « le triangle des rizières » que contrôle un gros bataillon rebelle, le Xung Kich. C'est lui qui, il y a trois mois, s'est emparé sur la côte d'un poste tenu par une compagnie vietnamienne encadrée par des Français.

Nous avons rejoint Phan Thiet par la voie unique se raccordant à la ligne Nha Trang - Saïgon dont le train blindé de la Légion assure la protection.

Mis pour dix jours à la disposition du colonel Cothias, commandant le secteur, nous y resterons dix semaines...

Dès le lendemain de notre arrivée, sans doute pour nous éprouver, Cothias nous envoie au centre du « triangle » au lieu-dit le « Petit Lac ». « Ça fait des années qu'on n'y est pas allé... ». Partis des postes périphériques, nous sommes bientôt accrochés. Nous avons des blessés. Le lieutenant commandant la 10<sup>e</sup> appelle au secours. Je le trouve ruisselant de sang. Sa blessure au cuir chevelu était heureusement plus impressionnante que grave.

Mes trois compagnies pataugeant dans les rizières attaquent les couverts, en délogent les rebelles qui se replient. Au soir de mon 40<sup>e</sup> anniversaire, je campe sur l'objectif, près du trou que Kulavy a creusé et que l'orage a transformé en baignoire.

Au retour, j'apprends qu'à Ninh Thinh, la 9<sup>e</sup> a perdu un caporal et cinq légionnaires dans une embuscade. Le Bo Doï était revenu.

Fin juillet, je récupère tout mon monde, tout mon matériel et, surtout, les képis blancs des légionnaires partis en tenue de combat avec leurs chapeaux de brousse, puisque « ça » ne devait durer que quelques jours.

Il serait fastidieux de raconter les vingt opérations auxquelles le III/2 a participé. Son journal de marche les énumère avec leurs bilans et leurs pertes. Mes officiers les ont baptisées « opérations citron pressé ». Il est évident que Cothias en profite ainsi que le général Leblanc qui envoie, pendant que nous sommes-là, d'autres bataillons pour obliger le Xung Kich à passer au nord de la voie ferrée.

Nous irons l'y chercher et le 18 août, de nuit, nous embarquons dans un train de marchandises précédé du train blindé. Au petit jour, alors, qu'à cause de la rampe le convoi ralentit, 400 légionnaires sautent dans la brousse. Nous accrochons. Les Viets se dérobent. Nous les poursuivons.

Mon P.C. repérable par ses antennes est pris à partie au mortier. J'ai un radio sérieusement touché. Il ne peut être sauvé que s'il est évacué. Pour une fois, il y a un hélicoptère. Je le demande. Il se fait attendre. Sous l'effet de la morphine, le blessé est prostré. Quand enfin il perçoit le vrombissement de l'appareil, il revit, prend à l'infirmier sa cigarette, en tire une bouffée et la lui rend. Bientôt il est à l'hôpital d'où il me reviendra.

Tandis qu'au loin ça tiraille, le bataillon se forme en carré pour la nuit et s'enterre. Nous ne dormirons guère.

Et ça continue... Un mois plus tard le colonel Daigny vient nous voir. « On est content de vous mais bientôt vous allez repartir. Je ne vous reverrai plus. Vous devez vous ménager pour tenir ».

Il me reprend, pour Nha Trang, mon adjudant-major qui pendant six mois m'a servi loyalement.

Mes officiers arrivés en fin de séjour me quittent. Je n'ai plus qu'un seul capitaine au lieu de six, Guibert qui fut sévèrement brûlé à Ninh Thinh lors du débroussaillage et qui est sorti de l'hôpital. Je l'avais vu à l'œuvre à Van Gia, je l'estime et le prends pour adjoint.

Le 4 octobre, c'est notre dernier jour à Phan Thiet. Le colonel Cothias a invité tous mes officiers et une vingtaine de sous-officiers. Il nous remercie de ce que nous avons fait, nous dit ses regrets de nous perdre. Il m'annonce une citation et accepte toutes les propositions que je lui ai soumises.

De nouveau le train. Brève halte à Saïgon. Je passe au « Bureau-Légion ». Le III/2 a de nouveau la « cote », il est attendu à Dong Hoï, au Nord-Annam.

Embarquer 600 hommes, 9 Jeep, 12 GMC, 150 tonnes de matériel, ce n'est pas une mince affaire.

A bord du *Gascoigne* nous sommes seuls. J'ai la cabine du commandant d'armes et le Pacha nous accueille comme les marins savent le faire.

Ce soir-là, dans des draps impeccables, j'ai de la peine à trouver le sommeil. Je revois le Petit Lac, le champ des Ananas, Bao Oc, Long Thin Thon. Je revis ces opérations exténuantes

dans la rizière et dans la brousse. Le Xung Kich a été étrillé. Le secteur de Phan Thiet peut être maintenant confié à l'armée vietnamienne. Nous avons rempli notre mission, mais qu'est-ce qui nous attend, au nord, au-delà de la « Rue sans Joie » ?

Au jour, nous sommes au large de Phan Thiet, puis ce sera Nha Trang et Ninh Thinh et, le 8 octobre, Tourane où, sur le quai, le commandant du IV/2 et plusieurs de ses officiers nous accueillent fraternellement.

Nous espérions la détente, la plage, mais le samedi je suis convoqué à un « briefing ». Demain dimanche, ratissage d'une zone où, paraît-il, il y a du Viet. Le R.E.C., le IV/2, et même le III/2 qui n'est que de passage, sont dans le coup. Pensez donc, quelle aubaine pour les colonels de l'état-major d'avoir un deuxième bataillon de Légion.

Nous n'apprécions guère ce « coup de l'invité » ! Dans les villages nous ne trouvons que des vieillards, des femmes et des nhos. Dieu merci ! des centaines de canards feront passer les rations conditionnées. Sur ce, l'orage éclate, nous bloque sur le terrain. Nous ne rentrerons que le lendemain, encore trempés... nous l'avons eu sec !

Je ne tarde pas à prendre l'avion avec trois de mes officiers pour notre nouveau point de chute.

Dominée par son imposante citadelle, Dong Hoï sur le large estuaire de sa rivière est une ville qui s'est beaucoup développée quand en 1947, fuyant la province de Vinh, fief du Viet Minh, 20.000 catholiques se sont installés autour de leurs églises et de leurs écoles.

Dong Hoï est également le P.C. du secteur septentrional de l'Annam qui, le long de la mer dont il est séparé par une large zone de dunes, s'étire sur 100 kilomètres du poste de Quang Khé, sur le Song Gian au nord, à celui de Sergent Don au sud. Mais à part l'agglomération et quelques villages que nous contrôlons, ce secteur n'est qu'une route, jalonnée de postes plus ou moins importants. C'est dire sa vulnérabilité malgré le déboisement poussé jusqu'au pied de la montagne.

Quand nous débarquons, nous nous présentons au patron, un cavalier, le commandant Bonnefous. Accueil direct et sympathique. « Vous remplacez un bataillon de Marocains qui monte au Laos. Je compte sur vous. Vous êtes ici pour protéger ceux qui nous font confiance et ils sont nombreux ».

Bonnefous doit partir dans deux mois. Pendant tout son séjour, avec les tirailleurs que nous relevons, avec un escadron

du R.E.C., un demi-groupe d'artillerie, une compagnie du génie et trois bataillons vietnamiens implantés du nord au sud, il a, avec son solide bon sens et par sa connaissance approfondie de la situation, assumé pleinement un commandement qui ailleurs aurait été celui d'un colonel candidat aux étoiles.

Le 17 octobre, le III/2 arrive, soixante véhicules aux ordres de Guibert, mais il a fallu mobiliser toutes les unités du secteur pour assurer la protection du convoi.

Les Marocains nous passent les consignes. Leurs officiers nous confient leurs regrets de partir et leurs pressentiments. Deux mois plus tard, dans la brousse du Laos où les Viets les ont laissés s'engager, ce sera au lever du jour l'assaut brutal. Seuls en réchapperont quelques officiers et tirailleurs qui raconteront ce qui s'est passé.

A Dong Hoï, j'ai sous la main mes cinq compagnies. Elles ont repris, en ville, les cantonnements des tirailleurs et je loge à proximité avec Guibert, nos ordonnances et nos chauffeurs dans une petite maison attenant à la villa du commandant de secteur.

Le III/2 est donc immédiatement disponible pour répondre à ce qui lui est demandé. Sans parler des opérations, les ouvertures de routes et les travaux de postes, les reconnaissances et les embuscades se succèdent d'autant plus pénibles que l'hiver amène le froid et la pluie.

Que de fois, au retour de ces sorties éreintantes, pour m'éviter d'intervenir, ai-je fait semblant de ne pas entendre de ces jugements sans appel portés par mes jeunes officiers sur « ceux qui nous commandent ».

Il faut dire que huit de mes quatorze lieutenants sont en deuxième séjour et que, dans les compagnies isolées, ils ont souvent été laissés à eux-mêmes. Notre bataillon qui porte, héritage de ses Anciens, la fourragère bleue et rouge de la croix de guerre des T.O.E. d'Indochine, doit retrouver sa cohésion, son « esprit de corps ».

Notre popote, où nous nous retrouvons entre nous dans un pavillon isolé de la citadelle, y contribuera. Grâce à tous, il règnera bientôt une ambiance « de confiance, de jeunesse et de camaraderie » qui marquera le III/2.

Tout ira bien après quelques mises au point. Je n'en retiendrai qu'une.

A notre arrivée, nous avons pris en compte le B.M.C. inclus dans nos cantonnements. Un beau jour, Madame Mimy, la patronne qui a bien en mains ses petites Cambodgiennes, vient me

voir pour se plaindre que certains n'auraient pas acquitté le montant de leurs « consommations ». Le tarif est fonction du grade. J'ai gardé le double de ma note confidentielle adressée le 10 novembre à tous mes officiers pour « leur signaler ce que je veux croire n'être qu'une calomnie... ou une erreur ».

Je n'aurai plus à y revenir. C'était important car le bon fonctionnement de « l'institution » me procure, en grande partie, par la dîme perçue lors de chaque prestation, les millions pour acheter les cadeaux de Noël.

Le 2 décembre au matin, le téléphone retentit. C'est Bonnefous : « Le commando Grüber est méchamment accroché à My Loc à 30 kilomètres au sud. Je vous envoie les camions ».

En quelques minutes, une, puis deux, puis trois compagnies roulent en achevant de s'équiper. A la radio de ma jeep, j'entends Bonnefous hurler « Poussez, mais poussez donc, Grüber n'a plus de munitions ». Nous fonçons, franchissons un arroyo sur des sampans que les villageois ont rassemblés, nous bousculons les rebelles, récupérons leur armement, bref un bilan qui nous vaut les honneurs du communiqué, des citations, bilan que nous avons payé de deux morts et de plusieurs blessés.

Le 8 décembre, au terrain d'aviation, sous une pluie battante, j'accueille le colonel Jacquot qui a remplacé le colonel Daigny. Dès sa prise de fonctions, notre nouveau chef de corps a fait le voyage pour nous connaître et pour examiner notre situation avec le commandant Bonnefous, sur le départ, et son successeur le commandant Rapenne, cavalier lui aussi, qui a la réputation de n'être pas commode. Après deux jours d'entretiens, mon colonel me promet de reconstituer mon encadrement.

En cette fin de l'année 1953, les Viets respectent la trêve de Noël. Invoquant « la clémence du président Hô Chi Minh » ils ont libéré sept prisonniers dont un sous-officier français.

Dans les cantonnements, avec les moyens du bord, les légionnaires ont réalisé leurs crèches. Certaines sont fort belles et le jury que je préside aura bien de la peine à les classer.

En rentrant chez moi, je trouve, pour les photos que je reçois, un album, cadeau de Kulavy, dont la couverture laquée évoque un village annamite et, pour me remercier (!), une caisse de champagne accompagnée d'une carte : « Madame Mimy et

ses employées vous adressent leurs meilleurs vœux de joyeux Noël ».

A minuit, à la Citadelle, le Père Neyroud des Missions étrangères, aumônier de la garnison, célèbre la messe puis, avec les légionnaires, a lieu la distribution des cadeaux et les échanges qui s'ensuivent, le repas et les chants qui se prolongent jusqu'au petit jour.

Le colonel Jacquot tiendra sa promesse. Le 2 janvier 1954, un camarade de promotion, Philippe, m'est affecté comme adjudant-major. Blessé et fait prisonnier en 40, il a déjà servi en Indochine où il fut de nouveau blessé. Rappelé en deuxième séjour, il tiendra, malgré les séquelles de ses blessures, à m'accompagner sur le terrain. Son amitié, son moral à toute épreuve me seront d'un grand secours, d'autant qu'avec Guibert nous formerons une équipe très soudée. Bientôt, trois autres capitaines anciens nous rejoindront.

Pour inaugurer son règne, Rapenne voudrait exploiter notre succès du 2 décembre. Les Viets ont abandonné My Loc et se sont retranchés plus au sud. S'en tenant à son état-major qui voit les choses de loin, il nous engage le 15 janvier à Qui Hau dans un terrain épouvantable coupé de nombreux arroyos. Je sens que ça va mal, je rejoins la 12<sup>e</sup> qui est en tête. Prise à partie à la mitrailleuse, elle a déjà trois légionnaires mortellement blessés.

Je demande l'artillerie et l'aviation... les fumées des explosions et du napalm ne sont pas dissipées, que je reçois l'ordre « d'aller aux résultats ». Mais les Viets sont toujours là. La fusillade reprend de plus belle, nous avons encore des blessés. Nous sommes bloqués, impossible de manœuvrer. Je rends compte que nous allons nous « faire posséder ». Non sans réticences, Rapenne autorise le décrochage.

L'accueil au retour est sévère. Le Secteur nous rend responsable de cet échec. La combativité du III/2 est mise en question. Je le ressens comme un affront personnel puisque c'est moi qui ai sollicité l'ordre de repli. C'est trop facile, quand on est avec la batterie d'artillerie, à des kilomètres en arrière, de critiquer ceux qui sont au contact, dans de telles conditions.

J'aurais demandé ma relève si je n'avais été soutenu par tous mes officiers qui font bloc. J'en parle au Père Neyroud qui me conseille, quand je serai plus calme, d'aller voir Rapenne. Le début de notre entretien est pénible, les explications sont difficiles et finalement il est décidé que chaque fois qu'une opération

sera montée par l'état-major, je serai convoqué pour donner mon avis d'exécutant.

Pour mettre fin à cette affaire, Rapenne nous invite à dîner, Philippe, Guibert, le lieutenant commandant la 12<sup>e</sup> et moi. Après que nous l'ayons reçu à notre popote, le commandant de secteur sera toujours présent aux cérémonies du bataillon... il aura l'élégance de faire figurer Qui Hau à notre palmarès.

En 1951, les Viets avaient enlevé le poste qui protégeait le village catholique de Ke Bang dont la population nous était acquise. Le 16 février, alors que toutes les unités du secteur assurent l'encagement, nous y revenons. Les rebelles ont fui, les vieillards viennent à notre rencontre pour nous accueillir tandis qu'à l'église, femmes et enfants récitent à haute voix le chapelet. Le Père Neyroud en profite pour pousser seul jusqu'à la maison où vivent, recluses, dix-neuf vieilles religieuses vietnamiennes. Une fois encore, nous ne pouvons rester. Quelle tristesse dans les yeux de ces pauvres gens quand ils nous voient repartir.

Bientôt, Philippe doit être hospitalisé. Guibert, comme prévu, me quitte et le 6 mars je me retrouve seul.

J'enlève à la 11<sup>e</sup> son capitaine, de Solms, et le prends pour adjoint. Je ne le regretterai pas.

Lorsque nous « ouvrons la route » vers le sud, nous nous faisons « allumer » à hauteur de Quang Xa, un gros village tapi dans une zone boisée, au-delà des rizières. Les rebelles y sont en permanence. Ils ont même édifié un mirador qui émerge des arbres. L'artilleur a essayé en vain de l'abattre. Quant à l'aviateur, il a rapporté des photos qui font apparaître que Quang Xa, avec ses blockhaus et ses tranchées, est un réduit fortifié qu'il nous faut détruire.

Le 11 mars, il fait un temps magnifique, les rizières sont sèches. Pendant que l'artillerie pilonne l'objectif, les légionnaires donnent l'assaut. Je vois distinctement les Viets filer... En une demi-heure nous occupons le village où trônent, encadrés de drapeaux rouges à l'étoile jaune, les portraits de Staline, de Mao et de l'oncle Hô. Parmi les cadavres nous récupérons des armes, des documents. Nous faisons tout sauter, les abris, les emplacements de tir, les rails supportant l'observatoire qui s'effondre dans un bruit de ferraille... Tandis que Quang Xa brûle, nous repartons.

Au retour, Kulavy me sort de son sac deux statuettes en bois peint qu'il a prises dans un autel des ancêtres. Je « l'engueule » pour le principe. En zone rebelle, il faut se méfier de tout ce qui peut être piégé. Le danger est réel. Quelques jours plus tard, un groupe trouvera dans un pagodon une statue de Bouddha. Elle était reliée par un fil invisible à un obus de 60. Résultat : trois morts et des blessés.

Pendant que mes compagnies se relaient, dans la brousse, pour arracher à l'ancienne voie ferrée le ballast qui sert à faire du béton, la bataille fait rage à Dien Bien Phu. Nombreux sont les volontaires pour rejoindre leurs camarades dans ce combat décisif mais notre sous-effectif est tel que leurs demandes ne seront pas retenues. D'ailleurs, Philippe, pas encore rétabli, en instance d'un commandement compatible avec son état de santé revient pour m'aider.

Le 30 avril, grâce aux Vietnamiens, nous pouvons célébrer comme il se doit la fête de la Légion. Après la messe, nous allons fleurir les tombes de nos morts. A la citadelle, lors de la prise d'armes, un officier lit le récit du combat de Camerone et je décore ceux qui se sont distingués. Nous regagnons ensuite nos cantonnements pour le repas en commun et la kermesse qui s'ensuit... A la tombée de la nuit, nous sommes prêts à intervenir.

Le 8 mai, la radio annonce la chute de Dien Bien Phu. Le 2<sup>e</sup> Étranger y a perdu son 1<sup>er</sup> bataillon. Quelle tristesse !

Notre secteur est calme, ce qui n'est pas sans nous inquiéter. Que se passe-t-il au-delà des paisibles rizières où somnolent les buffles gardés par des nhos ? Où sont les Viets ?

Un dimanche en fin de matinée, une délégation d'un village nous arrive. Lors d'une de nos reconnaissances une fille serait morte après avoir été violée ? L'accusation est trop grave pour ne pas la vérifier. Avec notre toubib et deux compagnies nous allons sur les lieux. L'exhumation ne donne rien mais, quand nous repartons, nous échappons de justesse à une « dégelée » de mortiers. Nous avons vraisemblablement été attirés dans un traquenard.

Maintenant, nous ne nous faisons plus d'illusions.

Navarre est parti et Mendès-France s'est donné trente jours pour mettre fin à la guerre. On parle d'un partage du Viet Nam en deux zones. Si cela se fait, la limite ne peut être que le 18<sup>e</sup> parallèle, le Song Giang, frontière naturelle entre le Tonkin et l'Annam, que garde notre poste de Quang Khé... Ainsi tout ce qui s'est fait dans notre secteur, durant sept années, n'aura pas été inutile.

Mais au fur et à mesure qu'à Genève se poursuivent de laborieuses tractations, ici, des menaces se précisent...

Un soir le poste de Sergent Don signale l'arrivée de rebelles. L'ouvrage est tenu par des supplétifs catholiques qui y vivent avec leurs familles. Au petit jour nous « ouvrons la route » pour porter des munitions et vérifier l'appui de l'artillerie du poste voisin. Le Père Neyroud s'est joint à nous pour confesser et donner la communion.

Deux jours plus tard, à la vacation du matin, Sergent Don ne répond plus. Nous y retournons et découvrons parmi les décombres les corps de ces soldats qui ont payé de leur vie leur fidélité à leur foi. Quant aux femmes et aux enfants, ils ont disparu, sans doute emmenés par les Viets.

Le 20 juillet nous sommes en alerte, dans l'angoisse du résultat des négociations où se joue le sort de Dong Hoï. Ce n'est que le 22 que nous saurons avec certitude que l'accord s'est fait sur la base d'un compromis, le 17<sup>e</sup> parallèle, juste au sud de Sergent Don. Nous sommes accablés, notre secteur est perdu.

Un missionnaire envoyé par l'évêque de Hué demande au clergé et aux chrétientés de rejoindre Tourane par la mer.

Le « cessez-le-feu » n'entrant en vigueur que le 1<sup>er</sup> août, le général Bourgund, qui a succédé au général Leblanc, arrive par avion pour arrêter les dispositions à prendre. Il connaît bien ce pays qu'il a pacifié en 1947... il voit les autorités vietnamiennes et, le soir, doit être reçu par la communauté chinoise.

Rapenne et moi avons été invités. Nous n'aurons guère le temps d'apprécier les mets raffinés du souper. A 22 heures, rafales de mitrailleuses et tirs de mortiers. A 2 kilomètres, le poste de Duc Pho attaqué appelle au secours. Le temps de passer mon short, de prendre un colt, Kulavy m'attend avec ma jeep. Déjà de Solms a engagé la 12<sup>e</sup> sur la levée de terre qui mène au poste.

Derrière moi, le 4/4 radio, deux auto-mitrailleuses du R.E.C., la 10<sup>e</sup>... Ça tire de partout, l'artillerie s'en mêle, un Vietnamien que j'avais embarqué est blessé. Nous abandonnons nos véhicules dans la rizière pour permettre aux blindés d'intervenir. Je ne puis que ramper, à l'abri du remblai, jusqu'au « 694 » et crier « halte au feu » à la batterie de la citadelle qui tire au hasard. Dans la plus grande confusion, à la lueur des incendies et des fusées éclairantes, nous réoccupons le poste et évacuons les blessés. Les Viets sont là, tout près, en force. Le lendemain, un bataillon de paras débarquait. Il y eut encore, par ci, par là, quelques accrochages, puis à la date fixée les armes se sont tues.

Le 1<sup>er</sup> août, nous avons droit à la manifestation populaire : 2.000 adultes et enfants, bien encadrés sous des banderoles

rouges, défilent en criant, devant nos cantonnements que gardent nos légionnaires impassibles.

Dans les L.S.T. de la Marine française et dans leurs jonques les catholiques entassent tout ce qu'ils peuvent emporter, même les bancs, les statues, les cloches de leurs églises.

Sous la protection de la Légion, les bataillons vietnamiens quittent leurs installations et, par camions, partent vers le Sud.

Quant aux Français, ils démontent tout ce qui est transportable, même le pont Bailey que le Génie récupèrera après le passage du dernier convoi.

En ville, les commerçants ferment leurs boutiques et les bouddhistes, qui ont décidé de rester, ne sortent plus de chez eux.

Je suis claqué. Je souhaite maintenant ma relève. Le colonel me demande de tenir encore quelques semaines. Il m'annonce l'arrivée d'un chef de bataillon qui doit me remplacer, et le départ immédiat de de Solms réclamé par ailleurs.

A la popote, je remercie mon adjoint, le 4<sup>e</sup>, de ce qu'il a fait, ce qu'une citation sanctionnera et je prends pour le remplacer le capitaine Herriquet de la C.C.B.,

Bientôt le commandant Dubos me rejoint. Officier de Légion, il revient pour un second séjour. Cordial et très délicat, il me laissera exercer jusqu'au bout l'intégralité de mes attributions.

Un soir, assis sur le seuil de ma petite maison, nous nous passions les dossiers. Soudain, d'épaisses fumées noires montent dans le ciel : les catholiques, avant de le quitter, ont mis le feu à leur quartier. Les légionnaires auront bien de la peine à circonscrire l'incendie.

Le secteur n'est plus qu'une peau de chagrin. Le 18 août au soir, il ne reste à Dong Hoï qu'une de mes compagnies qui garde le P.C. et l'accès au fleuve où un L.S.T. nous attend. Le moment est venu de partir. Avant la nuit, les couleurs sont amenées tandis que retentit pour la dernière fois, sur cette terre, la sonnerie « au drapeau ».

Précédés par les légionnaires qui, de leur pas solennel gagnent la plage, Rapenne, Dubos et moi franchissons la porte de la cale qui, après nous, se relève.

A cause de la marée, le L.S.T. reste dans l'estuaire, à quelques encâblures de la ville plongée dans l'obscurité et le silence.

Au jour, nous sommes en pleine mer. Débarquement à Tourane envahi par les réfugiés. Installation dans des conditions sordides, sous la pluie, à Gio Linh près de la ligne de démarcation.

Que vais-je devenir ? Le colonel pensait me prendre pour être son adjoint opérationnel mais je ne suis toujours que capitaine et il y a pléthore d'officiers supérieurs pour les états-majors...

Le général Bourgund m'offre alors de rentrer en France en attendant la parution du Tableau d'avancement. J'accepte.

Le 5 septembre, le colonel Jacquot est à Gio Linh. Il s'est fait accompagner par ses adjoints. Mon vieil ami Philippe est venu de Hué où, depuis peu, il commande la compagnie du Matériel de la Légion. Pour la dernière fois, je présente mon bataillon à son chef de corps qui le passe lentement en revue. A l'apéritif, Herriquet s'adresse à moi en des termes qui me vont droit au cœur. Mes officiers m'offrent, entre autres, le fanion du III/2, brodé à Dong Hoï, dont Philippe a fait forger la hampe dans ses ateliers. Les sous-officiers me remettent une montre en or que j'ai gardée plus de vingt ans...

A table, l'ambiance est du « tonnerre ». Tout y passe, le répertoire Légion et aussi tous les souvenirs de ces dix-sept mois.

Maintenant, il me faut laisser la place à Dubos. Ce sont les adieux à chacun. Kulavy cité et promu légionnaire de 1<sup>re</sup> classe pleure comme un gosse. Je suis très ému et avant que Philippe ne me prenne dans sa Jeep pour aller chez lui, à Hué, la garde en grande tenue me rend les honneurs.

Je rentrerai par le *Skaugum* avec les rescapés des camps de prisonniers du Viet Minh. Ça n'ira pas sans difficultés.

A Sidi-Bel-Abbès, je me présente au Colonel-Inspecteur. Désormais j'ai ma place à la Légion. Je la rejoindrai quatre ans plus tard, sur la frontière tunisienne.

Le 20 octobre, ma femme et nos trois petits m'attendent à Orly. Noël 54 m'apportera mon quatrième galon et une affectation de choix, chef du 2<sup>e</sup> Bureau à Berlin où je retrouverai le général Gèze devenu le commandant du Secteur français.



Le 10 mars 1831, Louis-Philippe, Roi des Français, signait l'ordonnance créant la Légion étrangère.

Je ne pouvais laisser passer ce 150<sup>e</sup> anniversaire sans évoquer mon plus beau commandement et sans rendre hommage à ceux qui, en Annam, sous mes ordres, à l'exemple de leurs Anciens, ont servi avec Honneur et Fidélité.

## Mes débuts au Barreau

par Georges MAC GRATH

(Séance du 7 novembre 1981)

### *Les visites.*

FÉVRIER 1972 : un mois entier de visites protocolaires. De ma vie, je n'avais fait en si peu de temps autant de « Salamalec ». Le Conseil de l'Ordre des Avocats du Barreau de Rouen m'ayant en effet admis en qualité d'avocat stagiaire par délibération du 20 janvier 1972, il me fallut aussitôt satisfaire aux exigences du règlement de l'Ordre.

En premier lieu les visites, aux chefs de Cour : Premier Président, Procureur général, puis aux Présidents de Chambre de la Cour, et aux Avocats généraux. De même pour le Président et les Vice-Présidents du Tribunal de Grande Instance, le Procureur et ses substituts, le Président du Tribunal d'Instance. Ajoutons en dehors du Palais : les Présidents du Tribunal de Commerce et du Tribunal Administratif.

J'évoque un instant cette dernière visite, car pour moi elle ne manquait pas de piquant. Le Président, Mme Pipien, me reçut en effet dans son bureau de la rue de Fontenelle, qui n'était autre — sans aucun changement, avec le même décor — que celui où vingt ans plus tôt j'étais moi-même installé en tant que Secrétaire général de la Préfecture de Rouen et où je l'avais reçue à sa sortie de l'ENA, alors qu'elle prenait possession du premier poste de sa carrière : celui de Conseiller de Préfecture interdépartemental à Rouen.

Étrange renversement des rôles, qui incite à l'humilité.

Voilà pour les visites aux magistrats.

Bien entendu, il y avait aussi les visites aux avocats : le Bâtonnier : Jacques Lemonnier-Leblanc, un ami de longue date, les membres du Conseil de l'Ordre, les anciens bâtonniers.

Au bas mot, magistrats et avocats confondus, pas moins de cinquante personnes à voir, si différentes les unes des autres, aux tournures d'esprit si variées voire opposées, à écouter en se montrant attentif, déférent même selon les personnalités et les circonstances.

Voilà le lot imparti, la tâche un peu éprouvante incombant aux jeunes avocats à leur entrée dans la profession.

Tout cela est normal — et même je l'avoue nécessaire. Ces contacts sont utiles. Ils permettent à nos jeunes confrères d'apprendre à connaître ceux de qui dépend la Justice dans leur ville, leur région, leur département. Contacts souvent enrichissants par les propos échangés, les opinions émises, les avis apportés.

Tout cela c'est très bien. Mais dans mon cas c'était un peu différent. Pourquoi ? Parce que je me présentais, en tant qu'avocat stagiaire à l'âge de 58 ans, après une carrière de 38 années dans l'Administration préfectorale.

Hier encore j'étais Préfet d'Eure-et-Loir. Vingt ans plus tôt j'avais été — je le rappelais tout à l'heure — Secrétaire général de la Seine-Inférieure.

Alors évidemment on était curieux de voir ce Préfet-Avocat, de saisir ses motivations, d'apprécier son comportement, ses attitudes dans ses débuts.

Évidemment, je mesurais très bien ce que ma situation avait d'étrange, voire même de paradoxal. Un Préfet, alors, c'était encore quelqu'un.

Aujourd'hui inévitablement le prestige de la fonction, (les choses étant ce qu'elles sont), va s'atténuant, se dégradant ; le métier se perd, en attendant sans doute la disparition toute proche de l'Institution elle-même.

Et puis il y avait l'âge : 58 ans — et mon rôle autrefois à Rouen.

Lors des visites, je m'attendais donc à des questions ironiques ou simplement malicieuses. A ma grande surprise, il n'y en eût pas. Par tous, magistrats et avocats, je fus aimablement reçu. Bien sûr, parfois, l'on ne me cacha pas ce que ma nouvelle appartenance pouvait avoir d'étonnant, disons le mot d'insolite.

Mais à la vérité, tous, peu ou prou, connaissaient les raisons de ma reconversion. Ils voulurent bien me dire qu'ils la comprenaient et même, certains, qu'ils l'approuvaient, sans me cacher toutefois les difficultés qui m'attendaient.

J'avais été, en décembre 1971, placé par le Gouvernement dans la position de Préfet en congé, sur ma demande ; une demande que, vous vous en doutez, l'on m'avait fortement encouragé à présenter (pour ne pas dire plus). C'est tout simple : en bref, je n'étais plus « persona grata ».

Ayant horreur du vide, je voulais absolument retrouver quelque chose, de digne, de valable, et aussi qui m'éviterait de retomber dans une hiérarchie, dont plus qu'en aucun autre corps de l'État, comme Sous-Préfet, puis comme Préfet, j'avais supporté si longtemps le poids, les servitudes, parfois aussi, il faut le reconnaître, j'avais mesuré la noblesse et la grandeur.

Mon père, tout d'abord officier ministériel, était devenu magistrat. Élevé dans le sérail, la carrière d'avocat m'avait toujours intrigué, intéressé.

Mes parents me l'avaient vivement déconseillée, évoquant sa difficulté, ses incertitudes, me disant en définitive qu'il était à peu près certain que je n'y réussirais pas, que je n'arriverais pas à percer. Ils me connaissaient et peut-être avaient-ils raison.

Je les avais donc écoutés. Ce ne fut pas, je vous l'assure, sans de grands regrets. Or voici que, tout à coup, par la grâce du ministre de l'Intérieur, M. Marcellin, m'échoit ce congé inattendu.

C'est l'occasion de répondre, trente-huit ans après, à ma vocation première, en curieux, en observateur, mais aussi en participant, attentif et respectueux de l'Institution.

Si étant donné ma situation, je n'avais pas, en devenant avocat à courir de risques, par contre en ce métier nouveau, c'était quand même, pour une part, ma personnalité, mon passé professionnel, que je mettais en jeu.

Réussirait ? Réussirait pas ? C'était tellement plus simple de ne rien faire, de jouir de mon long congé. Oui, mais voilà, je voulais obstinément être avocat, je voulais plaider. Ce fut donc sans hésiter que je franchis le pas.

#### *Une nouvelle famille.*

Cette entrée au Barreau, ce fut aussi pour moi l'occasion, comme devait me le dire peu après ma prestation de serment le Bâtonnier Fédia Julia, l'occasion « de retrouver une nouvelle famille ».

Une nouvelle famille, c'est bien le mot. Car très vite je me sentis au sein du Barreau de Rouen en pleine et totale confraternité. Cela ne veut pas dire que tout alla toujours très bien, qu'il n'y eut pas d'écueil sur mon chemin.

De la part de certains, il me fallut du temps pour être admis. Je le compris très bien. C'est très rouennais en définitive.

Et puis il y eut parfois, rarement quand même, quelque allusion fine et bien sentie, au stagiaire, donc au jeune confrère, que j'étais !

Plusieurs, était-ce une considération à mon égard, une malice, ou un amusement bien inoffensif, ne cessèrent au Palais, dans les premiers temps du moins, de ne m'appeler jamais autrement que M. le Préfet (au besoin en s'inclinant avec le sourire).

Tout cela au fond fut fort sympathique.

Et je dois ici exprimer ma gratitude au bâtonnier de l'époque, aux bâtonniers, à tous mes confrères, qui vraiment m'ont très spontanément accueilli et intégré, plus ou moins rapidement dans leurs rangs.

De la part des magistrats le problème n'était évidemment pas le même. Nos relations avec eux, faites de considération réciproque, ont avant tout inévitablement un caractère professionnel. Nous nous présentons devant eux à l'audience ; nous proposons : ils décident. Tout ceci se passe avec courtoisie (sauf rare exception).

Au cours de mes dix premières années de Barreau (ou presque, je les aurai en fin janvier) mes rapports avec les magistrats furent excellents.

Citerai-je deux cas cependant où il y eut problème : le premier au tout début de mon stage avec une dame, Juge d'Instruction, à qui j'avais cru devoir manifester mon désaccord sur l'interprétation par elle donnée, à la réponse de mon client à une question qu'elle lui posait. Après tout c'était mon devoir de me manifester ainsi. Elle le prit très mal. Il faut dire que sans doute je n'avais pas encore fait ma totale reconversion. Dans mon comportement je restais encore « un peu Préfet ». Avocat, c'est tout différent.

L'affaire vint jusqu'au Bâtonnier, qui en fut ravi, trouvant l'histoire très drôle, l'anecdote savoureuse : on en resta là.

Plus tard, plaidant devant la Cour, je me vis, à l'étonnement de mon adversaire, rappeler à l'ordre par le Président pour avoir été trop long.

Une remarque — déplaisante — à laquelle en définitive je n'attachais aucune importance.

Ce qui m'amusa au cours de mes visites aux magistrats, c'est l'étonnement de certains devant l'option que j'avais prise. L'un s'étonna avec indignation que je n'aie point demandé à la Chancellerie un poste sous contrat dans la magistrature.

Un autre, sans doute peu informé sur mon cas, me dit : « Comment se fait-il, M. le Préfet, que l'on ne vous ait point nommé dans un Conseil d'Administration ? Voyons, c'est le sort des Préfets quand ils quittent le service ».

Effectivement parfois cela arrive à certains, privilégiés pour diverses raisons. Mais dans mon cas ce n'était pas pensable, les appuis pour cela me manquaient trop !

#### *La prestation de serment.*

Mon premier acte officiel, en tant qu'avocat, fut ma prestation de serment devant la Cour d'Appel de Rouen siégeant en audience solennelle le 17 février 1972. Aujourd'hui encore j'en garde un souvenir plein d'émotion.

C'était la première fois que je portais la robe d'avocat. Un journaliste accrédité, notre confrère Maurice Morisset, m'attendait au vestiaire. Il m'en fit la remarque. Sans grand génie, je lui répondis qu'en définitive je troquais un costume pour l'autre : l'uniforme de Préfet contre la robe d'Avocat, avec toute la valeur symbolique que cela supposait.

La remarque sans doute lui plut, car le lendemain et dans les jours suivants ma photo en robe, le bras levé, pour le serment, paraissait non seulement dans *Paris-Normandie*, mais aussi dans la Presse régionale et nationale avec la citation que je viens de rappeler.

Ce qui n'était sans doute pas forcément pour plaire au ministère de l'Intérieur qui pour un temps encore avait toujours barre sur moi.

Cependant, il n'y eut pas d'écho de ce côté.

Le bras levé. Eh oui ! Lorsque le Premier Président Suquet, après d'aimables paroles d'accueil, m'invita à lire le texte du serment placé sous mes yeux par l'appariteur, j'oubliais dans mon émotion d'accomplir ce geste symbolique.

Il y eut un instant de véritable suspense. Le Premier Président discrètement leva l'avant-bras. Je me ressaisis. Me revint le sens des réalités. Je l'imitais aussitôt. Ensuite ce furent les compliments des magistrats de la Cour réunis dans la Chambre du Conseil.

La cérémonie était terminée. Je me retirais, accompagné du Bâtonnier, d'une délégation du Conseil de l'Ordre, d'un groupe d'amis, de mon épouse, de ma fille Brigitte, cette malicieuse hôtesse de l'air, qui avait tenu, selon sa propre expression, à assister à ma prise d'habit.

L'audience était reprise pour les affaires courantes, mais non sans qu'un avocat parisien (reconnaissable à son épitoge sans her-

mine) ne dise en aparté, en nous voyant sortir : « Mon Dieu, que de beau monde aujourd'hui à la Cour ; vraiment ce n'est pas tous les jours ».

J'ai gardé cette remarque en mémoire. Elle revêt à mes yeux une valeur symbolique. Jusqu'à présent j'avais vécu dans un monde officiel, conventionnel. La liberté de parole n'était évidemment pas de mise dans les cérémonies auxquelles je participais si souvent comme Préfet. Ce propos du confrère parisien, l'audience solennelle à peine close, m'ouvrait les yeux sur le nouvel univers qui s'étendait désormais devant moi. Un univers de liberté. Quel soulagement. Ce n'est pas de ma part l'expression de quelque ingratitude vis-à-vis du Corps que je quittais. Il m'a apporté beaucoup de satisfactions, des contacts extraordinaires, d'une grande richesse intellectuelle. Il m'a permis des entreprises exaltantes.

Mais se plier si longtemps à la règle, aux impératifs catégoriques venant d'en haut, il faut pouvoir l'accepter en permanence. Arrivé presque au terme de ma carrière je ne pus, et je ratais ma sortie.

Aussi pour moi tout à coup, quel changement ! Plus de directives, de mises en garde, d'invitations pressantes.

Certes, tout avocat dépend de l'Ordre, de son bâtonnier, qui veillent avec soin au respect scrupuleux des traditions et des usages, mais toujours dans un esprit confraternel, exceptionnellement sous l'aspect plus sévère du rappel à l'ordre, voire même de la sanction.

Quelle indépendance ! avec tous ses risques et toutes ses chances aussi.

### *Le stage.*

Me voici donc avocat stagiaire (de droit dispensé du CAPA) mais bien entendu astreint au stage, et ce, pendant trois ans.

Ah, mes souvenirs de stage, comme ils me réconfortent lorsque je les évoque. Les séances du stage avaient lieu chaque quinzaine le soir dans la salle des audiences correctionnelles, et groupaient une vingtaine de jeunes confrères. On y gelait l'hiver, la salle n'étant plus chauffée après l'audience. Exercices pratiques, simulations d'affaires civiles ou pénales, imaginées par nos maîtres de stage, ou prises dans le Dalloz, se succédaient de quinzaine en quinzaine.

Je pensais au début que les avocats stagiaires (22 ou 23 ans en moyenne) manifesteraient quelque réserve, à l'égard de ce Préfet, parachuté chez eux, dans l'intention d'entrer dans une profession à l'accès déjà si encombré.

Eh bien précisément non. Ce fut tout l'inverse. D'emblée, les jeunes eurent spontanément à mon égard une attitude amicale, confiante, naturelle, décontractée, qui me toucha profondément. Ils me traitèrent aussitôt en camarade, ne tenant compte ni de mon âge, ni de ma fonction passée.

Vraiment, ces trois années de stage restent pour moi marquées par cette gentillesse des jeunes (parmi lesquels Dominique Courmontagne, fils de notre Président). A égalité nous participions aux débats, aux discussions, afin de résoudre au mieux les problèmes qui nous étaient soumis. Je me mis au diapason et me sentis très vite parfaitement intégré dans leur groupe. A ce point même que me rendant, au cours de ces années de stage, à Chartres, ou à Lons-le-Saunier, deux de mes anciennes préfectures, mes anciens collaborateurs me dirent : « Mais M. le Préfet, que vous arrive-t-il ? Apparemment vous rajeunissez ».

#### *Le maître de stage.*

Mon premier maître de stage fut Jean Auverny-Bennetot. Lui aussi, je l'avais un peu connu lors de mon long séjour à Rouen autrefois. Il me traita en ami. Ce qui n'empêchait pas la rigueur des discussions. Je devais par la suite l'avoir comme adversaire dans la plus longue affaire de ma carrière d'avocat, une affaire qui dura trois ans, et qui, après cassation, se termina devant la Cour d'Amiens. Et en cette occasion, je lui rappelais, combien ses leçons de stage en définitive m'avaient profité : pour me conduire si loin.

Lui succéda bientôt Jean-Pierre Lenglet, ce qui ne manquait pas d'un certain comique. En effet, vingt ans plus tôt, Jean-Pierre plaidait régulièrement devant moi à la Préfecture rue de Fontenelle, alors que je présidais chaque quinzaine la Commission départementale de retrait de permis de conduire. Ce rappel nous amusa l'un et l'autre.

Si j'étais, par mon statut personnel, dispensé du CAPA<sup>1</sup>, j'estimais cependant nécessaire à ma formation de suivre les cours de préparation à ce diplôme.

Pendant toute une année scolaire j'ai donc fréquenté régulièrement la Faculté de Droit où ces cours étaient donnés, par des professeurs, des magistrats, des avocats. Cela était indispensable, car si ma précédente carrière m'avait mis au contact des Administrations, de leurs usages, de leurs méthodes, j'ignorais à peu près tout de la pratique judiciaire.

Mes études de Droit étaient bien loin, et, de toute manière,

1. Certificat d'Aptitude à la Profession d'Avocat.

elles étaient sans rapport avec la formation technique donnée aux futurs avocats.

Les étudiants qui suivaient ces cours, contrairement à ce que je craignais, ne manifestèrent aucun étonnement de ma présence. Ce furent plutôt les professeurs qui, à la première leçon à laquelle j'assistais, furent un peu surpris d'apercevoir dans leur auditoire cet homme d'âge, de surcroît décoré, suivre et prendre des notes. Peut-être certains supposèrent-ils que je m'étais trompé d'étage, ou de porte. Mais ceci n'est qu'une boutade car tout se passa bien.

Le plus surpris fut mon distingué confrère M<sup>e</sup> Pierre de Bézenac qui enseignait de façon exemplaire la pratique professionnelle et me dit à la sortie du premier cours auquel je prenais part : « J'ai été quelque peu étonné de vous voir. Je me suis demandé qui vous étiez ? Un professeur venu s'informer ? Cela m'intriguait ». Je lui apportais l'explication qui sembla vivement l'intéresser. Un professeur, non bien sûr. Mais le plus surprenant en cette affaire est que chaque semaine je faisais moi-même un cours... sur le Droit de la Construction à l'Institut Universitaire de Technologie, dans le bâtiment implanté tout à côté de la Faculté. J'étais tout à la fois étudiant et professeur, ce qui m'incitait, à la réflexion, à évoquer une certaine relativité des choses et des événements au cours d'une vie.

Les avocats stagiaires, six mois après leur prestation de serment peuvent plaider ; le bâtonnier leur confie des affaires, surtout au pénal, sous la forme de commissions d'office, afin de les habituer aux contacts avec la Justice, à la pratique de la profession.

Ce sont des causes gratuites<sup>1</sup> Ils plaident bénévolement en faveur d'hommes ou de femmes relevant du Tribunal Correctionnel, voire même de la Cour d'Assises. Ils assurent aussi à tour de rôle le service, bénévole également, du Tribunal pour enfants. Il ne faudrait pas croire que, par ces jeunes — débutant dans le métier — ces hommes et ces femmes comparissant en Justice ne soient pas correctement assistés. Au début, une certaine expérience leur manque. Mais ceux qui viennent au Barreau, sauf exception, ont la vocation. Ceux qui ne la possèdent pas succombent rapidement.

Et cette vocation, l'amour de leur métier, font que tous mettent dès leur première plaidoirie, une si grande conviction, une si totale sincérité dans leurs propos, qu'ils peuvent toucher des juges, ou un jury, et aboutir ainsi à d'intéressantes décisions.

---

1. Tel était le cas à l'époque ; l'indemnisation est maintenant prévue.

Certes, leurs talents sont différents. C'est là toute la variété, toute la difficulté du métier. Savoir s'adapter aux Juridictions est un autre problème. Au pénal par exemple, on ne saurait plaider de manière identique devant les magistrats de la Correctionnelle ou les jurés de la Cour d'Assises. C'est bien connu. Et c'est vrai également en matière civile ou administrative, devant un Tribunal Civil, un Tribunal de Commerce, un Conseil de Prud'hommes ou un Tribunal Administratif.

Mais voilà un sujet de haute portée qui déborde évidemment ma causerie d'aujourd'hui.

#### *Mes premières plaidoiries.*

Entré au Barreau en février, je commençais à plaider en septembre suivant. Et pour la première fois ce fut devant le Tribunal pour enfants. Grande était mon émotion.

Et pourtant pendant plus de trente ans de vie préfectorale, combien de discours, d'allocutions, d'improvisations, de paroles publiques n'avais-je point prononcés ? Dans les domaines les plus divers, voire même les plus inattendus. Ce ne furent pas toujours des réussites. Enfin, vaille que vaille, cela marchait. J'avais tout de même l'impression d'être compris.

L'impression, l'illusion, cela suffit pour le bonheur. Mais voilà, devant les tribunaux, ce n'est plus du tout la même chose. Il ne s'agit plus alors d'entrer dans les généralités, de faire de la théorie, de promettre des subventions, ou bien encore (c'est tout un art dans son genre) de parler pour ne rien dire.

En Justice il nous faut inévitablement évoquer le cas d'un homme, d'une femme — au pénal toujours présent à l'audience — qui vous regarde avec anxiété, qui a mis sa confiance en vous, et dont le sort tout à l'heure sera fixé par les magistrats, ou les jurés, devant qui l'on plaide et qui vous écoutent.

Nous aurons ainsi participé à la décision qui, sans notre intervention, aurait été peut-être différente. Oui, bien sûr, mais à une condition : qu'effectivement l'on nous écoute.

Et j'appris très vite, à ma grande stupéfaction (sans doute étais-je un peu naïf), qu'une audience entière pouvait se dérouler sans que le Président, un seul instant, prête l'oreille aux plaidoiries des avocats auxquels successivement il donnait la parole.

C'était il y a huit ou neuf ans, à l'audience correctionnelle tenue par un magistrat de valeur, possédant parfaitement son métier, au demeurant l'homme le plus courtois et le plus agréable

qui soit. En son cabinet il savait toujours nous recevoir avec la plus souriante amabilité.

Il présidait l'audience avec autorité, mais raffolait des bons mots, qu'il pouvait avoir l'occasion de placer pour égayer l'assistance. Par exemple (j'en ai été le témoin), à un inculpé du nom de Cheval (c'était ainsi) le Président l'appelant à la barre lui lançait : « Approchez M. Cheval, et au galop, s'il vous plaît ».

Ce n'était pas méchant, bon-enfant après tout, peut-être, pourrait-on dire, pas toujours très respectueux du justiciable.

Ce qui était désolant pour nous, c'était son attitude délibérée, semble-t-il, de se refuser à nous écouter. A peine avions-nous commencé à parler qu'il se plongeait dans son dossier ; le feuilletant, il prenait son stylo, et sans doute préparait sa décision sans s'occuper davantage de nous. Peut-être, malgré tout, sans en avoir l'air, parvenait-il à retenir certains de nos arguments. Je ne sais.

Mais en tout cas, pour celui qui prenait la parole, s'adressait au Tribunal, essayait de convaincre, quel handicap à surmonter. C'était décourageant.

J'ai admiré un jour à l'audience, un confrère, une avocate, qui le voyant apparemment tant éloigné des débats, s'arrêta court au milieu d'une phrase. Alors le Président, surpris, de lui dire : « Maître, continuez s'il vous plaît ». L'avocate de répondre : « M. le Président, je me suis tue ; j'avais l'impression que le Tribunal ne m'écoutait pas ». Le Président de répliquer : « Mais si, Maître, mes assesseurs, soyez-en certaine, vous prêtent toute leur attention ». C'était sûrement vrai.

Mais le malheur était, qu'en vérité, à l'occasion des jugements rendus sur le champ, il ne consultait, semble-t-il, que bien rarement ses assesseurs. Ses décisions en général n'étaient pas trop sévères et témoignaient d'un réel sens de l'humain. Mais certaines cependant, inévitablement, pouvaient parfois méconnaître pour la raison que je viens de donner des aspects non négligeables de l'affaire et méritaient appel.

Il faut dire que c'était d'un grand risque d'aller en appel en cette époque.

A l'audience correctionnelle de la Cour, le Président d'alors était tout sourire. Telle était sa tournure d'esprit apparemment bienveillante. Avec son bon accent méridional, il avait coutume de dire à l'appelant : « Si vous venez devant nous, Monsieur, c'est que vous n'êtes pas satisfait de la décision de première instance, sans doute la trouvez-vous trop lourde ? » — « Oui, M. le Président, répondait l'inculpé, tout à coup rempli d'espérance, beaucoup trop lourde ». Et d'expliquer aussitôt son cas, et l'injustice qui, de son point de vue, le frappait.

Hélas, à cette bonhomie familière succédait, lors du prononcé de l'arrêt, une rigueur, voire même une intransigeance redoutable. Et sauf exception, la décision de la Cour c'était le plus souvent la confirmation du jugement ou une aggravation de la peine.

De ces innocentes anecdotes, qui n'enlèvent rien à la haute conscience de ces magistrats, il ne faut tirer aucune conclusion. Et pour ma part, je tiens ici à rendre hommage au dévouement, à la patience, à la sagesse de ce Corps de la Magistrature que, sur le tas, j'ai appris à connaître, apprécier et respecter.

### *Un rôle social.*

En entrant au Barreau, pour toutes raisons, je n'ambitionnais pas de faire carrière. Je m'orientais donc vers le social. A ma demande, le Bâtonnier me chargea d'un nombre important de Commissions d'office intéressant, pour la plupart du temps, ceux que l'on pourrait, hélas, qualifier de « marginaux »<sup>1</sup>.

Pendant de longues années donc, je fus un assidu de la Correctionnelle ou du Tribunal pour enfants. J'appris ainsi à connaître tout un monde de misère, de tristesse, abandonné à lui-même, dont jusqu'à présent j'ignorais jusqu'à l'existence.

J'avais certes entendu parler du quart-monde, sans trop savoir ce que l'on entendait par là. Je fus vite fixé. Ce sont hélas, pour la plupart des garçons, nés de familles disloquées, où règnent l'alcoolisme et la dépravation. Des garçons, pas de filles, ou alors exceptionnellement. Sans doute bien que nées dans ce même milieu, réagissent-elles différemment ?

Enfants, ils n'ont rencontré autour d'eux que le mal, la violence, le mépris. Leur période scolaire fut incertaine. Celle-ci prenant fin, commence pour eux la délinquance. Rares sont ceux qui arrivent à s'en sortir. Les autres, après parfois (pas toujours) entrepris un effort courageux vers la recherche d'un emploi (mais ils y sont si mal préparés) chutent et rechutent. Très vite leur casier judiciaire s'orne de condamnations multiples. Avec la révocation du sursis consécutive à la récidive, ce sont leurs années de jeunesse (avec les promesses qu'elles supposent) qu'ils passent en prison.

Il faut que je vous rapporte ici le propos de l'un de ces jeunes (22 ans peut-être) que j'allais voir à Bonne-Nouvelle, il y

1. Je fus également délégué par le Conseil de l'Ordre à la Commission d'Aide Judiciaire de la Cour d'Appel siégeant au Palais chaque quinzaine, fonction sociale que j'ai assumée pendant huit ans avec un grand intérêt et dont je suis toujours chargé (novembre 1983).

a six ou sept ans, pour une nouvelle affaire de vol le concernant. Il me dit : « Maître, vous faites, je le sais, ce que vous pouvez pour me tirer d'ici, et je vous en remercie. Mais vous savez, en définitive ici, je ne suis pas si mal ; je pourrais dire : la prison c'est mon domaine ; je travaille à l'économat, c'est intéressant. Je fais ma journée, j'ai un pécule ; on me laisse tranquille. Quand je sortirai, que va-t-il se passer ? Ayant un peu d'argent, pendant quelques jours je chercherai du travail. J'ai déjà travaillé comme peintre. Alors peut-être trouverai-je. Mais quand on saura que je sors de prison, à la première occasion, on me renverra. J'errai alors sans trouver d'emploi, sans allocations de chômage. Je vivrai d'expédients, couchant dans les cages d'escalier, malmené par les propriétaires. Cela ne durera pas. Une bande me repèrera, me prendra avec elle. Et voilà, cela recommencera comme avant ».

Je n'ajoute aucun commentaire, si ce n'est : navrant, non ? Il ne m'appartient pas de juger. Ce n'est pas l'objet de mon propos. Une remarque cependant. La répression, la punition, c'est inévitable. Mais ce n'est pas ainsi qu'on réglera le problème. La prévention reste à organiser. On commence un peu à le faire. Il faudrait un immense effort en ce sens. Espérons qu'il aura lieu.

Le cas de Roger Knobelspiess, condamné en mars 1972 à quinze ans de réclusion criminelle par la Cour d'Assises de l'Eure (pour l'attaque d'une station-service dont il s'est toujours dit innocent) et qui pour d'autres faits vient de comparaître devant la Cour d'Assises de Rouen, relève selon toute vraisemblance de cette appartenance.

Enfance à Elbeuf dans un baraquement disloqué, où l'on vit à neuf personnes. Existence misérable, ou plutôt survie, par des moyens de fortune allant de la mendicité à la « fauche » et au charpillage, grâce aussi à toutes sortes de « combines » procurant de petites recettes (vente du buis, du muguet, des jonquilles, par exemple) glanées çà et là. Le père ne travaille pas. En est-il d'ailleurs capable ? Par contre, il commande à son monde. Et plutôt rudement.

L'alcoolisme évidemment règne en maître en ce pauvre milieu, en ce monde d'asociaux, pour adopter le style tristement évocateur des rapports de police.

Loin de moi l'intention de porter un jugement sur le déroulement des procès d'Évreux et de Rouen. Cependant il n'est quand

même pas interdit de penser qu'au départ, lorsqu'il fallut trouver un coupable dans l'affaire d'agression du pompiste, le casier judiciaire inévitablement chargé de Knobelspiess, le triste sort réservé à son frère tué par un commerçant dont il cambriolait le magasin, ont pesé lourdement, malgré ses dénégations, dans la décision des jurés, qui le condamnèrent à quinze ans.

Cette affaire, qui va rebondir un jour prochain, lorsque la Cour de Cassation se prononcera sur le recours dont elle est saisie<sup>1</sup>, prouve une fois de plus la grande difficulté de juger. On ne prendra jamais trop de soin, jamais trop de temps, pour recueillir les informations de tous ordres les plus complètes et les plus précises à l'intention de ceux qui ont la redoutable mission de se prononcer.

#### *Plaider en Cour d'Assises.*

Plaider au pénal, devant les Chambres Civiles, voire en matière administrative ou commerciale, pour un avocat débutant, c'est tout un apprentissage. L'on s'y fait peu à peu, plus ou moins rapidement, selon sa façon, sa manière d'être.

Ce que l'on redoute le plus, et ce que sans nul doute, de mon point de vue, l'on désire également au plus haut point, c'est plaider aux Assises. Après un an de Barreau environ, cette occasion me fut donnée.

C'était dans une affaire de viol, un peu particulière, la victime en effet ne s'étant rendu compte de rien : elle était en syncope au moment des faits.

Ceci se passait vers 7 heures du soir, au début de septembre, à l'issue d'une lourde journée, comme il en fait souvent dans l'agglomération rouennaise en cette époque de l'année.

Dans un appartement tranquille d'une tour de la banlieue habite un paisible ménage qui, ce soir-là, profite calmement de la fraîcheur qui enfin, peu à peu, se fait sentir. Tout à coup,

1. La Cour d'Assises de Rouen a condamné Knobelspiess à cinq ans de réclusion criminelle. Mais en même temps elle exprimait le souhait que le début d'exécution de la peine fut fixé au 1<sup>er</sup> mars 1977. Ce qui laissait entrevoir sa libération au cours du premier trimestre 1982. En fait Knobelspiess a bénéficié d'une grâce présidentielle lui rendant la liberté le 6 novembre 1981.

Voici qu'en juin 1983 Roger Knobelspiess est arrêté à nouveau sous l'inculpation d'avoir participé le 24 mai précédent à l'attaque à Palaiseau d'un fourgon de transport de fonds. La Justice se prononcera sur son cas. S'il est reconnu coupable et condamné, une fois de plus sera ainsi posé le grave problème de la récidive. Que faire pour tenter de l'éviter ?

l'on frappe. C'est une jeune femme qui entre timidement. Elle dit : « J'habite au-dessus de chez vous ; je vous connais un peu ; je viens d'avoir une discussion avec mon mari ; j'ai décidé de partir ; puis-je m'arrêter chez vous quelques instants ; vous avez l'air si bons ».

Naturellement on accepte. On se réunit dans la cuisine ; on bavarde. Et tout à coup voici que la visiteuse s'écroule sur le sol, prise de syncope.

La cause : le mandrax. Elle en usait de temps à autre pour se calmer. Cette fois, la dose est trop forte. Ses hôtes la transportent aussitôt, sans connaissance, sur le lit de leur chambre.

L'épouse décide d'aller à l'étage au-dessus, alerter le mari de cette voisine. C'est à lui de faire quelque chose, de décider. Elle avait, hélas, commis l'imprudence de confier, celle qui reposait sur le lit conjugal, à la garde de son propre époux.

Il fallut un certain temps pour décider le voisin d'en haut, encore sous le coup de la colère, à descendre. Il le fit enfin.

Mais, entre temps, l'inévitable (est-ce le mot juste) s'était produit.

Après de longues minutes d'attente, de patience, devant cette jeune femme, légèrement vêtue (par cette chaude journée), allongée immobile sur son propre lit, mon client quelque peu troublé, excité par les pastis bien frais qu'il s'était servi, ne put se maîtriser plus longtemps. De gardien, il se transforma en acteur.

C'est alors qu'arrivent, et sa propre épouse, et le mari de la victime, toujours inerte et sans résistance. Elle ne devait se réveiller que quatre heures plus tard.

Inutile de vous décrire le tableau. Quel gâchis ! Quelques minutes d'abandon. Et voilà toute une vie de famille, toute une vie de travail compromise. Le soir même c'est la prison. Demain les Assises. Après-demain le divorce.

Devant la Cour d'Assises, j'ai plaidé pour cet homme qui n'avait su hélas se maîtriser, garder son sang-froid. Résultat : cinq ans de prison avec sursis ; cinq ans de mise à l'épreuve. Il était libéré le soir même. Mais il avait quand même fait quatre mois de prévention.

C'était il y a neuf ans. Aujourd'hui, vous le savez, l'esprit n'est plus le même. Il y a eu la campagne de Gisèle Halimi. Ce serait inévitablement de trois à cinq ans de réclusion criminelle.

*Conclusion* : de la Relativité du Jugement des Hommes.

Après ce viol, je fus appelé à nouveau à plaider aux assises dans un domaine plus désolant encore : en matière d'inceste. Et à plusieurs reprises.

Des affaires de cette nature, il y en a au moins une ou deux par an en Seine-Maritime. Si l'on n'est pas mêlé à la vie judiciaire on ne le croirait pas. Et pourtant c'est ainsi en notre XX<sup>e</sup> siècle, en ce pays d'Occident, de haute civilisation paraît-il !

Je me plongeais dans les traités de criminologie et devins, pour un temps (pour un temps seulement, car tout change si vite), une sorte de spécialiste de l'analyse pathologique de ces tristes dépravations — qui ne concernent pas toujours, croyez-le bien, des êtres frustes et primaires, mais parfois des hommes éduqués, valables par ailleurs.

Mais je ne veux pas m'étendre sur ces affaires venant aux assises avec le huis-clos. Je demeurerai dans la discrétion. Le sujet nous y incite naturellement.

Voilà, sur la Justice pénale, ce que ma modeste expérience m'amène à vous dire.

Ce n'est d'ailleurs qu'une part restreinte de la vie professionnelle des juges et des avocats. Il y a les affaires civiles, les divorces et leurs navrantes péripéties, les accidents de toutes sortes, leur indemnisation donnant lieu à tant et tant d'âpres discussions sur l'évaluation des préjudices : matériel, moral, esthétique, le *præmium doloris*, la privation de jouissance, l'invalidité (I.T.T. et I.P.P.). Que sais-je encore !

La Jurisprudence française est dans ce domaine la plus avancée d'Europe, voire même du monde entier.

Et il y a aussi l'immense variété des autres affaires de la vie quotidienne.

#### *Au Cabinet du Bâtonnier Brière.*

A tout cela j'eus l'occasion de m'initier auprès du Bâtonnier Brière avec lequel je signais, en octobre 1972, un contrat d'association. Pendant cinq ans, plaidant principalement au Tribunal d'Instance, j'ai travaillé en étroite confiance avec lui, dans un esprit de totale amitié. Je le retrouvais au deuxième étage du 43 de la rue Thiers, donnant sur le square Verdrel, où de temps à autre mon regard se reposait sur les formes élancées, la silhouette gracieuse des cygnes de la pièce d'eau, ou sur les passants nonchalants, des retraités paisibles quêtant un peu de soleil, ou encore sur les amoureux enlacés à la recherche d'une ombre propice.

Après cinq ans, notre association prenait fin. Max Brière s'engageant en effet sur la voie de la retraite, acquise pour lui maintenant.

*Au Cabinet du Bâtonnier Julia.*

Je quittais un bâtonnier pour en rejoindre un autre : Fédia Julia, notre confrère de l'Académie. En ce cabinet, très vite ma tâche fut différente : essentiellement orientée vers les affaires administratives intéressant Départements et Communes que je recevais mission de représenter devant la Juridiction compétente : le Tribunal Administratif. Je retrouvais ainsi pour partie, sous l'aspect contentieux, mon ancien métier.

Et je retrouve aussi, lors des audiences, la salle toujours aussi vétuste et aussi incommode de l'ancien Conseil de Préfecture, où j'ai autrefois présidé tant d'adjudications et de concours.

De M<sup>e</sup> Fédia Julia je ne parlerai point. Vous le connaissez. Vous appréciez son langage choisi, mais direct, son fair-play, son esprit d'entreprise.

Eh bien, 3, rue du Donjon, il est comme à l'Académie. C'est vous dire qu'avec lui l'entente est facile. C'est depuis cinq ans ce qui règne entre nous, et qui va se poursuivre, mais pour combien de temps ? Impossible de le dire ! Jusqu'à la retraite à laquelle quand même il me faut bien songer.

*Une conclusion.*

Mes chers Confrères, voici terminée cette brève évocation de ma vie d'avocat. Comment dois-je conclure ? Je ne sais. La vie, de mon point de vue, est un champ d'expériences. Voilà : j'en ai fait deux vraiment très différentes ; l'une au service de l'État (le Pouvoir dans l'État), l'autre au service des hommes, et surtout des plus humbles.

Cependant l'une et l'autre, bien que très différentes, se rejoignent et même se confondent. Leur objet est commun : agir, entreprendre, tenter, essayer. Il y a tant à faire pour que tout aille mieux et pour aider les autres. Pour une telle besogne il est besoin de tous, de tout notre talent, de notre savoir-faire, de notre maladresse.

De la mienne ce soir vous êtes les témoins. C'est pourquoi de tout cœur je vous dis grand merci, et pour votre patience, et pour votre indulgence.

## Éloge de la Vertu

par Georges MAC GRATH

(Séance des Prix du 19 décembre 1981)

L'ACADÉMIE des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen doit, chaque année, en exécution de fondations très anciennes, remettre à celles et à ceux qu'elle a tout particulièrement distingués des prix de vertu.

Lors de la séance tenue pour cet objet, il est de tradition que le Vice-Président de cette Compagnie (il se trouve qu'en 1981 j'exerce cet office) fasse l'éloge de la vertu.

C'est vous dire l'abondance, et peut-être aussi la richesse, de la littérature consacrée à ce noble sujet, accumulée au cours des ans, au sein des archives de l'Académie, en cet Hôtel des Sociétés Savantes.

Mais pour celui à qui incombe, le moment venu, le soin de s'acquitter de cette tâche, quel problème s'il veut, quelque peu innover, ou du moins éviter les redites.

Ce n'est pas, je l'espère, dévoiler le secret des délibérations de l'Académie, que de révéler ici qu'à la vérité, chaque année ou presque, lorsqu'approche la date de la séance solennelle de distribution des récompenses, une question se trouve posée : Doit-on oui ou non, en notre époque désabusée, continuer à délivrer des prix de vertu ? Doit-on poursuivre cette tradition de l'éloge annuel de la vertu ? Est-ce encore de notre temps ?

Sincèrement, la question mérite d'être posée.

Et chaque fois qu'elle l'est, la réponse donnée par l'Académie est : oui, il faut poursuivre, plus que jamais.

En notre temps, où tant de choses, tant d'institutions, tant de valeurs morales depuis toujours admises, sont remises en ques-

tion, il faut continuer à parler de la vertu, continuer à honorer ceux qui par l'exemple de leur vie, au prix bien souvent de renonciations et de sacrifices, ont prouvé que ce mot, malgré le matérialisme et l'individualisme qui nous entourent et nous cernent de toute part, oui, que ce mot a toujours un sens.

Mais un sens qui, de mon point de vue, s'est quelque peu modifié au fil des âges, s'est orienté vers un objet nouveau ; ou plutôt à côté de sa définition première qui demeure toujours valable et respectable, s'est élargi en fonction de l'évolution des mœurs, et même pourrait-on dire de l'évolution de la société toute entière.

Le sens ancien de la vertu, nous l'avons tous présent à l'esprit : c'est le fait d'une vie exemplaire, courageuse, conforme aux lois de la morale.

Et pour prendre un exemple un peu désuet, qui prête aujourd'hui à sourire, c'est celui de la Rosière du temps jadis, distinguée dans son village, louangée, couronnée et honorée par tous. Le *Petit Larousse* nous dit que la vertu, c'est la disposition constante de l'âme qui porte à faire le bien.

Or sans méconnaître les actions individuelles si méritantes, si discrètes, et bien souvent cachées, la propension à faire le bien, en notre temps, compte tenu des structures de notre société, trouve son expression la plus fréquente et la plus efficace dans l'effort commun des uns et des autres en vue de lutter contre la souffrance et la misère d'autrui.

Faire un tel constat revient à confirmer cette évolution vers l'entr'aide collective aux défavorisés, aux handicapés, aux malchanceux de la vie, que Pierre Teilhard de Chardin avait en son temps annoncée et décrite comme un élément de cette aspiration, de cet entraînement, ou selon ses propres termes toujours un peu énigmatiques, de cet enroulement dans la biosphère, vers la compréhension totale et réciproque de tous les hommes de notre planète.

Enchaînement qui selon ce jésuite visionnaire (condamné en son temps, célébré aujourd'hui) nous conduira, non sans risque d'accidents ou de chutes hélas, à la Parousie, au point oméga du bonheur suprême dans la liberté et la justice.

Cette vague puissante surgie au fond des cœurs tout au long de l'histoire au profit des plus humbles, n'est-ce pas l'expression d'une commune vertu, inspirée par l'amour ?

D'un tel mouvement, d'un tel apport social, ceux de mon âge peuvent porter témoignage.

On le constate d'abord au plan des Institutions. Que de

transformations en effet depuis trente ou quarante ans, par rapport aux années d'avant-guerre, 1937-1938 par exemple, où n'existait alors qu'un embryon de service social, en comparaison de l'organisation si fouillée, si complexe même d'aujourd'hui, qui se donne pour mission d'atteindre la misère physiologique ou morale partout où elle se trouve.

Sur le plan des équipements, que dire des hôpitaux-hospices, des dispensaires d'autrefois, face aux réalisations extraordinaires, spectaculaires même, que sont nos centres ultra-modernes de soins et de cure, nos maisons de retraite, les établissements pour enfants, si divers, si spécialisés : I.M.P., I.M.E., C.A.T. Que sais-je encore ?

La législation elle-même a tantôt précédé, accompagné ou suivi ce vaste mouvement. En quarante ans elle a fait un bond en avant considérable. Il suffit pour s'en rendre compte de jeter un bref regard en arrière pour mesurer sur le plan du Droit du Travail, de la Protection et de l'Entr'aide des plus défavorisés, de la lutte contre toute détresse, du Droit à la Différence, l'abondance et la richesse de la législation intervenue.

Législation, réglementation, qu'en France on a si facilement tendance à critiquer, contester, rejeter, et suprême habileté paraît-il, à tourner et contourner, oubliant délibérément, écartant avec dédain, les dispositions généreuses qu'elle édicte pour le bien de tous, et qui sont exemplaires.

Cette évolution enregistrée dans la plupart des pays, dans l'aménagement des services sociaux, la réalisation des équipements d'entr'aide, l'adoption des lois d'aide et d'assistance, devait inévitablement avoir sa répercussion sur le comportement des nations, se concertant entre elles, afin d'exprimer collectivement ce même souci, ce même besoin d'aider les malheureux et les opprimés, de sauvegarder leurs droits, en définitive de faire œuvre de solidarité, à l'intérieur, comme à l'extérieur des frontières.

C'est ainsi qu'est née la déclaration universelle des Droits, dont Jean-Paul II dit dans son discours à l'ONU qu'elle est « une véritable pierre milliaire sur le chemin du progrès moral de l'humanité », qu'est née également, autre exemple, la décision de consacrer l'année 1981 aux handicapés, et encore qu'apparut il y a deux ans au moment des « boat people » du Vietnam l'*Ile de de Lumière*, ce cargo français affrété en navire-hôpital.

*Solidarité*, voilà bien le maître mot, le fondement même de l'évolution ainsi constatée là où de par le monde se posent de cruels problèmes humains.

En France, l'effort persévérant, et parfois inconscient, depuis des lustres, des uns et des autres, dans le sens de cette évolution,

vient de recevoir sa consécration officielle puisque le ministre chargé aujourd'hui de ce secteur important de la vie publique a reçu le titre de ministre de la Solidarité nationale.

Mesdames, Messieurs, abandonnant ici un instant mon sujet, exaltant sans doute, mais quand même un peu austère, je voudrais maintenant faire une diversion tenant à la petite Histoire, en relevant que ce ministre, Nicole Questiaux, fit à Rouen, il y a vingt-huit ans, ses premières armes dans l'Administration.

En effet, élève de la promotion 1953 de l'ENA, elle accomplit son stage à la Préfecture alors installée rue de Fontenelle, où Secrétaire général du Département, j'eus mission de la recevoir au nom du Préfet Jean Mairey. Elle y rédigea un mémoire sur « la crise des associations régionales de sauvegarde de l'enfance ». Était-ce le présage de son présent destin ?

Il m'est apparu qu'il n'était pas sans intérêt pour l'Histoire de Rouen de rappeler ce souvenir déjà lointain. Mais revenons à notre sujet.

Cet extraordinaire mouvement de progrès social ne s'est pas limité au secteur public. Très vite le relais fut pris par les hommes eux-mêmes.

Cela s'est traduit en Europe et dans le monde entier par la naissance d'un nombre considérable d'associations et de groupements luttant contre ces fléaux que sont sous toutes les latitudes : la lèpre, le cancer, la tuberculose, la faim, l'alcoolisme, la drogue, la discrimination raciale, religieuse, politique, avec, dans ces cas, cette conséquence quasi-inévitable : la ségrégation conduisant à la violence, la torture, voire même au génocide.

Sans omettre non plus l'aide aux réfugiés de toutes appartenances, au nombre de 15 millions selon une évaluation récente, de toutes langues, de toutes conditions, rencontrés dans toutes les parties du monde, unis hélas par une même angoisse et une commune misère.

Ce mouvement généreux a donné naissance, à l'échelon mondial, au cours des cinquante dernières années, à des Institutions admirables disposant de moyens sans cesse accrus, en vue de lutter avec une efficacité constamment renforcée contre les carences de toutes sortes, les épidémies, la violence, l'arbitraire, l'injustice, dont notre monde ne cesse d'être le témoin.

Citons parmi beaucoup d'autres, pareillement méritantes, la Croix-Rouge Internationale, la première de toutes, et la plus

ancienne, Amnesty International qui célèbre cette année son 20<sup>e</sup> anniversaire, l'Organisation mondiale de la Santé, le Haut-Commissariat pour les Réfugiés, ces deux dernières, l'une et l'autre, instituées sous l'égide des Nations Unies.

Toutes ont leur siège à Genève, au bord du Léman, ce rivage de calme et de sérénité, symbole de paix, de tolérance et de fraternité.

Le prix Nobel pour la Paix est venu dans les années passées authentifier, sanctionner, leur inlassable dévouement.

En notre pays, dans le même temps, se créaient nombre d'œuvres charitables et d'entr'aide soucieuses de lutter contre l'infortune et l'adversité, d'aider les défavorisés. Il n'est pas possible de les citer tant elles sont nombreuses. Mais enregistrons avec joie ce magnifique élan et rendons hommage au bénévolat, au sens élevé de la solidarité qui les animent.

Je veux dire ici, je veux affirmer même, que rien ne saurait remplacer, que rien ne remplacera jamais, pour ceux qui sont dans la détresse, la chaleur humaine d'une présence attentive, la parole apaisante venant du fond du cœur, la sympathie spontanément portée, et dans le silence ou le déchirement d'un appel, le partage d'une pensée.

Depuis plusieurs années l'Académie de Rouen, s'inspirant de ce même idéal (sans oublier les cas individuels dont elle a connaissance), s'est efforcée lors de la remise des prix de vertu de récompenser cet effort collectif.

C'est ainsi qu'elle a honoré le Corps des Assistantes sociales, des Infirmières, des Enseignants, des Sauveteurs en mer.

Ce sera encore le cas aujourd'hui. Vous l'apprendrez tout à l'heure.

Mesdames, Messieurs, j'en ai terminé. Je vous remercie de votre attention.

Je voudrais, pour clore mon propos, citer quelques vers, tout à fait symboliques, d'un grand poète français, un peu oublié à présent (les anthologies, l'une des plus récentes, celle de Pierre de Boisdeffre n'en parle pas), un poète que j'ai bien connu autrefois et qui m'honora de son amitié.

Ce poète disparu en 1960 avait nom : Paul Fort, on l'appelait le Prince des Poètes, sans doute — sûrement même — à cause de la haute qualité, de la finesse et de l'élégance de son style, de la musique de ses écrits.

Car hélas, il n'avait rien d'un prince ce poète éternellement

impécunieux, à l'allure nostalgique, qui jamais (était-ce un rite ?) n'abandonnait ni son béret basque, ni son cache-col blanc.

Vers les années 1945-1950 il était président des Écrivains de Champagne, une association qui en dehors de lui comptait de grands noms des Lettres d'alors : Charles Braibant, Hervé Bazin.

Sous-Préfet de Provins, tout proche donc, il m'arrivait d'assister à leur congrès, voire même, ce qui était bien osé, d'y prendre la parole.

En souvenir de ces rencontres qui remontent à plus de trente ans, en conclusion aussi à mon propos d'aujourd'hui, je vous dirai donc ce poème extrait des *Ballades françaises* de Paul Fort : « *La Ronde autour du Monde* ». Vous le connaissez bien. Vous le reconnaîtrez tant il fut populaire. De mon point de vue son actualité demeure pleine et entière.

*Si toutes les filles du monde voulaient s'donner la main, tout  
autour de la mer, elles pourraient faire une ronde ;*

*Si tous les gars du monde voulaient bien êtr' marins, ils  
fr'aient avec leurs barques un joli pont sur l'onde.*

*Alors on pourrait faire une ronde autour du monde,  
Si tous les gens du monde voulaient s'donner la main.*

---

## HOMMAGE DE LA COMPAGNIE A SES MEMBRES DÉCÉDÉS

Marc CHESNEAU

(1899-1980)

Né à Rouen en 1899, et membre correspondant de notre Académie depuis 1942, Marcel Chesneau, dit Marc Chesneau, a occupé durant de nombreuses années les chaires de littérature et civilisation françaises à Stockholm et à Uppsala. Il fut aussi président de l'Association des professeurs de Français résidant en Suède, vice-président de l'Union des Français de Suède, président-fondateur des Amis suédois de la Culture française, conférencier de l'Alliance française dans les pays nordiques.

Marc Chesneau est l'auteur d'un grand nombre d'ouvrages en prose ou en vers. En prose, je citerai, entre beaucoup d'autres titres : une *Introduction aux poésies complètes de Verlaine*, en sept volumes, une *Introduction à la Suède ancienne et moderne*, des monographies : *Debussy*, *Ravel*, *Pouchkine*, *Gustave-Adolphe de Suède*, ainsi qu'une *Histoire de France*, préfacée par André Maurois.

Mais Marc Chesneau était surtout un poète, un poète très délicat dont un critique a pu dire qu'il était à la poésie ce que Debussy avait été à la musique. Un document figurant dans nos archives, et qui date de 1963, nous apprend qu'à cette date, il avait déjà publié vingt-quatre volumes de poèmes, et sans doute, en a-t-il publié d'autres depuis. J'ajoute que Marc Chesneau, deux fois lauréat de l'Académie française, ainsi que de la Société des Gens de lettres, et de l'Académie internationale Léonard de Vinci à Rome, était vice-président honoraire de la Société des Poètes français et titulaire de plusieurs décorations : chevalier de la Légion d'honneur, de l'Ordre national du Mérite, des Arts et Lettres, et officier des Palmes académiques.

C'est le 8 décembre dernier, à Stockholm, qu'il est décédé.

B. COURMONTAGNE.

## Georges PRIEM

(1896-1980)

C'est à la fois un archéologue et un historien que l'Académie a perdu en la personne de Georges Priem, décédé le 30 décembre dernier. Bien que né à Dunkerque, c'est à la Normandie et plus particulièrement à la ville du Havre et à ses environs qu'il s'est consacré.

Parallèlement à sa carrière d'expert comptable et de professeur chargé de l'enseignement commercial dans plusieurs établissements, notamment à l'École pratique coloniale du Havre, carrière interrompue pour raison de santé en 1953, Georges Priem a mené une activité considérable pour étudier et défendre le patrimoine artistique et archéologique de sa ville. Je devrais dire aussi : « pour sauver ce patrimoine » car, de 1940 à 1944, il n'a cessé d'œuvrer pour mettre à l'abri et sauver ainsi tout ce qui pouvait l'être.

Nommé, en 1934, membre de la Commission d'aménagement des villes et des villages et de la Commission départementale des Sites, perspectives et paysages, il devient rapidement membre de la section permanente de cette Commission, puis il entre à la Commission départementale des Antiquités, et, en 1953, il est nommé, par arrêté ministériel, membre correspondant de la Commission supérieure des monuments historiques.

Fondateur en 1920 de l'Association des Amis du Vieux-Havre — car il ne limite pas ses activités à l'archéologie et l'étend avec la même passion à l'histoire — il en devient secrétaire adjoint en 1923, secrétaire général en 1930. Il en sera élu président en 1952. Les études qu'il a publiées dans le bulletin de cette association sont extrêmement nombreuses, comme le sont celles qu'il a données à la revue de la Société havraise d'Études diverses qui l'avait accueilli en qualité de membre résidant en 1922 et dont il est devenu successivement rapporteur général, archiviste, puis président. J'ajoute qu'il présida également le Consortium des Sociétés savantes du Havre.

Georges Priem avait été élu membre correspondant de notre Académie le 23 novembre 1962.

B. C.

## Jean ALBERT-SOREL

(1902-1981)

M. Jean Albert-Sorel, membre correspondant de notre Compagnie depuis 1961, est décédé le 10 avril dernier, à Honfleur, où ce Normand de souche s'était retiré après que sa santé l'eut empêché de poursuivre ses activités qui furent particulièrement nombreuses et fécondes.

Jean Albert-Sorel, après des études à la Faculté de Droit de Paris et à l'École libre des sciences politiques, embrassa la profession d'avocat et s'inscrivit au Barreau de Paris.

Parallèle à sa carrière, son activité littéraire fut importante. Journaliste, il collabora à plusieurs journaux et revues. Je ne cite que les plus prestigieux : *Le Gaulois*, *Le Journal des Débats*, *La Revue des deux Mondes*.

Excellent orateur, il prononça, sous les auspices de l'Alliance française, de nombreuses conférences dans la plupart des pays d'Europe, d'Amérique du Sud et du Nord, en Afrique du Nord et en Afrique noire, à Madagascar.

Petit-fils du grand historien Albert Sorel, de l'Académie française, fils de l'historien Albert-Émile Sorel, qui appartinrent l'un et l'autre à notre Académie, Jean Albert-Sorel fut lui aussi historien. Son œuvre est importante : *Le déclin de la Monarchie*, *Scènes et tableaux du Consulat et de l'Empire*, *Histoire de France et d'Angleterre*, *La Révolution française et la formation de l'Europe moderne*, *Le destin de l'Europe*, *Le mandat français en Syrie et au Liban*, et enfin, récit des années tragiques de 1939 à 1945 : *Le Chemin de croix - 1939-1940*, *Le Calvaire - 1940-1944*, *La Résurrection - 1944-1945*. On lui doit aussi : *Mémoires d'un temps : de Paris à Honfleur en soixante-dix ans*, son dernier ouvrage.

Son activité se manifesta également à la présidence de plusieurs sociétés : « Les Amis du Vieux-Honfleur », la « Société des études historiques », la « Société des Gens de lettres ». Il fut aussi secrétaire de l'« Association des écrivains combattants ». En 1959, l'Académie française lui avait décerné le prix Henri Martin pour ses travaux historiques. En 1973, l'Académie des sciences morales et politiques l'avait élu membre correspondant. Député de Paris de 1958 à 1962, il fut délégué pour siéger au Conseil de l'Europe et à l'Assemblée de l'Union européenne occidentale. Il a siégé aussi à la Commission d'enquête sur les événements survenus en France de 1933 à 1945.

A ses titres littéraires et civiques, Jean Albert-Sorel ajouta des titres militaires. Après avoir pris part aux combats de 1939-1940, il entra dans la Résistance (réseau Saint-Jacques) dès octobre 1940. Au début de 1945, il rejoignit la Première Armée française et termina la guerre à l'état-major du Maréchal de Lattre de Tassigny avec le grade de lieutenant-colonel.

Ces multiples activités, exercées dans des cadres si divers, valurent à notre confrère plusieurs décorations. Titulaire de la Croix de Guerre 1939-

1945, avec trois citations, dont l'une à l'ordre de l'Armée, de la Médaille de la Résistance, de la Médaille des Forces françaises libres et de la Croix du Combattant volontaire, commandeur de l'Ordre national du Mérite, officier des Arts et Lettres, il avait été nommé officier de la Légion d'honneur pour ses mérites littéraires, après avoir été fait chevalier à titre militaire. Enfin, pour terminer cette longue énumération d'activités et de titres, qui situe l'ampleur de l'œuvre de notre confrère disparu, je rappellerai qu'en 1978, notre Académie, sur le rapport de M. Nobécourt, lui a décerné son Grand Prix.

B. C.

---

## André QUEVAUVILLER

(1910-1981)

Décédé le 3 août 1981 et inhumé à Paris au cimetière du Père-Lachaise à l'issue d'un service religieux, André Quevauviller était des nôtres au nombre des membres correspondants depuis le 20 juin 1970.

Né le 20 septembre 1910 à Saint-Aubin-lès-Elbeuf et élève du petit lycée d'Elbeuf, puis du lycée Corneille à Rouen, il s'était bien vite initié, à l'exemple de son père, à la discipline de l'officine aux facultés de pharmacie et des sciences de Paris. Aussi s'était-il consacré tant à l'enseignement qu'à la recherche avec une autorité grandissante. Il était membre de la Société de Biologie, de l'Académie de Pharmacie, comme de l'Académie Vétérinaire, professeur d'hygiène et d'éducation sanitaire, doyen honoraire de la Faculté de Pharmacie de Paris, inspecteur général honoraire également des établissements classés.

Il laisse une œuvre importante enrichie de savoir par la pratique d'une expérience scientifique exprimée en des publications variées consacrées, par exemple, à l'étude de l'excitabilité nerveuse, à celle des anesthésiques locaux, à l'hygiène du voisinage industriel. Combien de fois eut-il ainsi à se prononcer sur les cas posés par le caractère insalubre des établissements industriels ?

Titulaire de la chaire d'hygiène à la Faculté de Pharmacie en 1969, il a partagé avec une attachée de recherche au C.N.R.S., Mme Mazière, la responsabilité d'une enquête sur les dangers allergiques que présentait l'histamine contenue dans certains aliments ou même par des vins rouges.

Nutritionniste, André Quevauviller était aussi un homme de grande érudition. Ayant tenu à prendre publiquement séance dans notre Compa-

gnie, il avait évoqué, avec sérieux et bonne humeur, l'œuvre d'un hygiéniste du XVIII<sup>e</sup> siècle, l'abbé Jacquin. Ce dernier avait été élu membre associé de notre Compagnie le 16 février 1757. Plus de deux siècles plus tard (13 mars 1976), notre confrère et ami lui avait cependant reconnu la qualité de précurseur, ne fut-ce que par la prescience du processus des épidémies. Il avait fallu cependant attendre la venue du grand Pasteur pour y croire.

André Quevauviller était officier dans l'Ordre de la Légion d'honneur, dans celui du Mérite, comme dans celui des Palmes académiques.

André RENAUDIN.

## Dom Jean LAPORTE

(1905-1981)

Le 21 novembre dernier disparaissait notre confrère Dom Jean Laporte, membre correspondant de notre Compagnie.

Né en 1905, à Melun où son père, officier de carrière, se trouvait alors en garnison. Jean Laporte avait souhaité embrasser la carrière d'officier de marine, mais son inaptitude aux mathématiques l'ayant fait renoncer à ce projet, il songea à l'École des Chartes — ainsi se manifestait déjà son goût pour l'Histoire — mais finalement choisit le Droit et devint clerk de notaire. Un hasard de la vie familiale l'ayant mis en rapport avec Dom David, un moine de Saint-Wandrille, alors replié au Reray dans l'Allier, il entra, par son intermédiaire, en relation avec l'abbaye dont la longue et riche histoire le séduisit. Le 25 juin 1927, il recevait l'habit monastique, faisait profession le 6 janvier 1929, était ordonné prêtre le 18 septembre 1937. Il souffrait alors, depuis quelques années, de troubles de l'audition, affection qui s'aggravait et qui allait rapidement devenir une surdité complète.

Dom Laporte allait-il alors se murer dans son infirmité? Non pas. Il l'accepta. Son caractère fondamentalement optimiste ne s'en trouva pas modifié, pas plus que ne fut altéré son sens remarquable de la vie communautaire. Il prenait notamment toute sa part du travail commun, même si celui-ci était astreignant. Mais c'est à son activité d'archiviste de l'abbaye, fonction qui lui avait été confiée en raison de sa surdité, et à des travaux d'historien qu'il se consacra principalement, tant que sa santé n'y fit point obstacle. Atteint d'une hémiplegie, une première fois en 1973, peu après son élection comme membre correspondant, une seconde fois l'année suivante, la même épreuve l'atteignit une fois encore en mai dernier. Il ne

devait pas s'en rétablir. Il s'est éteint au terme d'un coma qui s'est prolongé durant plus de six mois.

Nous, ses confrères, outre l'exemple qu'il donna, non pas d'une résignation, mais d'une acceptation chrétienne d'une infirmité pénible, nous devons retenir qu'il a accompli une importante œuvre d'historien, consacrée essentiellement à la vie monastique. Il me faut notamment citer la publication, avec notes explicatives, de *l'Histoire de l'abbaye de Saint-Wandrille de 1604 à 1734*, rédigée au XVII<sup>e</sup> siècle par deux Mauristes, Dom Tassin et Dom Toustain, plusieurs chapitres d'un important ouvrage collectif : *Le Millénaire monastique du Mont Saint-Michel*, six études présentées au Congrès scientifique du XIII<sup>e</sup> centenaire de l'abbaye de Jumièges en 1954, sa participation à plusieurs ouvrages sur différents congrès monastiques : Saint-Colomban, Saint-Riquier, Saint-Germain-des-Prés, Fleury-sur-Loire, entre autres. Il est aussi l'auteur d'un important article, « *L'abbaye Saint-Wandrille de Fontenelle* » publié en 1970, dans le tome XVII du *Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastiques*, d'une mise à jour du *Dictionnaire topographique de la Seine-Maritime* et d'une *Vie de Saint-Colomban*, encore inédite. Enfin, comment ne rappellerai-je pas qu'il fut un infatigable collaborateur de la revue *L'abbaye Saint-Wandrille de Fontenelle* à laquelle il a donné, entre autres nombreuses études savantes : « *Jumièges et Saint-Wandrille, onze cents ans de voisinage fraternel* », « *Emblèmes et armoiries des abbés de Saint-Wandrille* », ainsi qu'une chronique de la vie de l'abbaye depuis le haut Moyen Age.

Toujours fidèle à l'Histoire, mais s'écartant des recherches monastiques, ce qui fut exceptionnel chez lui, il a fait paraître une importante étude critique de l'invasion de l'Angleterre par Guillaume le Conquérant, sous le titre *Les opérations navales en Manche et Mer du Nord en 1066*, d'abord dans *Les Annales de Normandie* en 1967, puis, en 1970, dans la *Revue maritime*. Enfin, je rappelle que c'est à un Normand, le Père Charles de Brévedent, de la Société de Jésus, missionnaire en Abyssinie, qu'il a consacré la communication qu'il donna ici-même le 27 octobre 1973, pour prendre publiquement séance parmi nous.

Je ne puis tout citer et n'allongerai pas davantage cette énumération, bien qu'elle ne donne, des travaux de Dom Laporte, qu'une idée incomplète. Elle suffit cependant à montrer l'importance, la richesse des travaux historiques de notre regretté confrère, à la mémoire de qui je vous invite à respecter une minute de silence.

B. COURMONTAGNE.

## Table des Matières

	Pages
Tableau de l'Académie au 31 décembre 1981 .....	9
Chronique des séances de l'Académie .....	15
Prix de l'Académie .....	19
<b>DISCOURS DE RÉCEPTION</b>	
Discours de M. Yves-Marie FROIDEVAUX (21 mars 1981): <i>La Flèche de la Cathédrale de Rouen - Sa conservation</i> ..	23
Réponse de M. Philippe DESCHAMPS : <i>Prosper Mérimée,</i> <i>inspecteur en chef des Monuments historiques</i> .....	37
Discours du Colonel Jacques VANDAELE (4 avril 1981): <i>Mes Évasions</i> .....	53
Réponse de M. René-Gustave NOBÉCOURT : <i>Les Soldats de 40</i> .....	71
Les Compliments de M. Bernard COURMONTAGNE .....	85
Discours de M. le Président Léopold Sédar SENGHOR (21 novembre 1981): <i>La Leçon du Japon.</i> .....	89
Réponse de M <sup>me</sup> LEMERCIER-QUELQUEJAY : <i>La Leçon des Turco-Mongols</i> .....	101
Allocution de M. Bernard COURMONTAGNE .....	119

## CONFÉRENCES PUBLIQUES ET COMMUNICATIONS

<i>Les Cinématographes à la Foire Saint-Romain (1896-1907)</i> ..	125
par M. Bernard LEFEBVRE.	
<i>Les dépôts électrolytiques d'argent - progrès récents -</i> .. ..	127
par M. Jacques LIGER.	
<i>Accumuler ou recycler les déchets urbains</i> .. .. .	143
par M <sup>me</sup> Germaine RICOU.	
<i>De la ville d'Eu à Dublin</i> <i>avec une relique de saint Laurent O'Toole</i> .. .. .	145
par M. l'abbé André FOURÉ.	
<i>Les deux versants du Journalisme</i> .. .. .	159
par M. André RENAUDIN.	
<i>La Messe du V<sup>e</sup> Centenaire de la mort de Jeanne d'Arc</i> <i>de Paul Paray</i> .. .. .	161
par M. Christian GOUBAULT.	
<i>Le III<sup>e</sup> Corps d'Armée et le général de La Laurencie</i> <i>dans la bataille de mai 1940</i> .. .. .	171
par M. René-Gustave NOBÉCOURT.	
<i>De la sélection généalogique au testage dans l'espèce bovine</i> ..	183
par M. Bernard LAVOINNE.	
<i>D'office à la Légion en Indochine</i> .. .. .	189
par le Colonel Jacques VANDAELE.	
<i>Mes débuts au Barreau</i> .. .. .	209
par M. Georges MAC GRATH.	
Séance des Prix du 19 décembre 1981 :	
<i>Éloge de la Vertu</i> .. .. .	225
par M. Georges MAC GRATH.	

## HOMMAGE DE LA COMPAGNIE A SES MEMBRES DÉCÉDÉS

MARC CHESNEAU .. .. .	231
GEORGES PRIEM .. .. .	232
JEAN ALBERT-SOREL .. .. .	233
ANDRÉ QUEVAUVILLER .. .. .	234
DOM JEAN LAPORTE .. .. .	235



Dept. of Lib. & Arch. 1964



---

Dépôt légal 1<sup>er</sup> Tr. 1984

